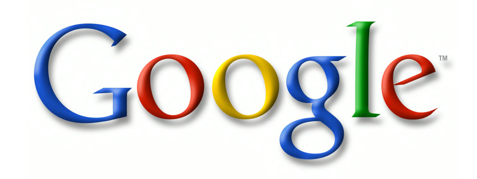





SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts ;

Et où l'on rapporte les Jugemens des Critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, de Rouen, & l'un des Honoraires de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Auxerre.

TOME DIX-SEPTIEME.

A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez H. L. GUÉRIN & L. F. DELATOUR, à Saint Thomas d'Aquin.
P. G. LE MERCIER, au Livre d'Or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE
DES NOMS DES AUTEURS dont il eſt parlé dans cet Ouvrage.

A

B

D.

G

H

NOMS DES AUTEURS.

I

L

M

CATALOGUE

DES POETES FRANÇOIS dont il est parlé dans le Tome XVII.



CATALOGUE

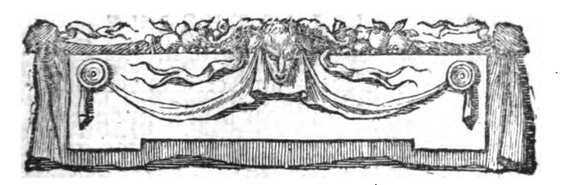
DES POETES FRANÇOIS dont il est parlé dans le Tome XVIII.

Nota qu'on ignoroit son vrai nom lorsqu'on en a parlé : il se nommoit *Louis* LE BOURGEOIS, Abbé d'Heauville : il étoit né au Diocèse de Coutances, & il est mort vers l'an 1680.

Fin du Catalogue des Poëtes François.



BIBLIOTHEQUE



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

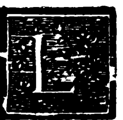
OU

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇOISE.

NEUVIEME PARTIE.

POETES FRANÇOIS.

BAUDOIN.



E Parnasse françois avoit perdu en 1660 plusieurs de ses habitans, dont quelques-uns ne l'avoient pas deshonoré. Je l'ai fait voir dans le dernier volume, où je termine à cette année la notice historique & critique de nos Poëtes. Mais j'ai oublié d'y faire mention de Jean *Baudoin* qui n'avoit pas été au-delà de l'année 1650.

BAUDOIN. 1650.

Il étoit de l'Académie Françoise, & M. Pelisson en parle avantageusement

BAUDOIN 1650.

dans son histoire de cette illustre Compagnie. C'étoit un Ecrivain très-laborieux ; on le voit par la multitude de ses Ouvrages, & en particulier par le grand nombre de ses traductions. Il ignoroit la langue Grecque ; mais il étoit très-versé dans le Latin, l'Italien, & l'Espagnol, & il n'écrivoit pas mal en François. Ses Poësies n'ont point été recueillies, & je ne crois pas qu'elles méritent de l'être. J'en ai lu plusieurs dans le *Cabinet des Muses* imprimé en 1619. ce sont des Sonnets. Baudoin en a réuni lui-même un plus grand nombre dans le deuxieme livre des *Délices de la Poësie Françoise*, Recueil qui parut en 1620. & dont il est l'Editeur. Il y a aussi deux Sonnets de lui, & une autre petite piece dans *le Sacrifice des Muses au grand Cardinal de Richelieu*, imprimé en 1635. & dont il a composé l'Avis au lecteur ; & plusieurs autres dans son Recueil d'Emblêmes, qui est de l'an 1638. Tout le monde connoît les Quatrains qu'il mit au bas des Portraits qui sont dans la grande Histoire de Mezeray.

L'Abbé de Marolles, dans son *Dénombrement d'Auteurs*, dit que Baudoin étoit de Franche-Comté. M. Pelisson désigne plus particulierement le lieu

Hist. de l'Acad. F. t. 1. p. 303. & 304.

de sa naissance, à Pradelle en Vivarez. Dans sa jeunesse, la curiosité & le desir de s'instruire lui firent entreprendre plusieurs voyages. Etant plus âgé il en fit un autre en Angleterre par ordre de la Reine Marie de Médicis : c'étoit pour traduire l'*Arcadie* de la Comtesse de Pembrok, écrite en Anglois par le Chevalier Sidney. Baudoin qui ne savoit cette langue que médiocrement, fut, dit-on, aidé dans son travail par une Demoiselle Françoise qui résidoit depuis long-tems en Angleterre, & qu'il épousa depuis. On voit par ses autres Ouvrages qu'il fut quelque tems Lecteur de la Reine Marguerite; que le Maréchal de Marillac l'attacha depuis à son service, & qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Paris, avec beaucoup plus d'honneur & de réputation que de fortune. Il mourut dans cette ville en 1650. âgé de plus de 60 ans. BAUDOIN 1650.

OCTAVIE.

Ce fut environ huit ans après, en 1658. que l'on donna au Public un Recueil anonyme sous le titre d'*Oeuvres diverses tant en Vers qu'en Prose, dédiées à Mme. de Matignon, par Octavie*. Je ne sais qui étoit cette *Octavie*. Quoiqu'elle OCTAVIE 1658.

OCTAVIE 1658.

semble faire entendre dans son Epître dédicatoire, que les Poësies qu'elle met au jour sont d'un seul & même Ecrivain, qui n'étoit plus au monde; plus j'ai examiné ce recueil assez peu intéressant, plus je me suis persuadé que ces Pieces étoient de plusieurs mains. Avec beaucoup de Poësies galantes, on y lit une Epître en bouts-rimés sur la mort de M. de *Rotrou*, & un Sonnet sur la mort de la Duchesse de Montbazon.

MARTIAL DE BRIVE.

MARTIAL DE BRIVE. entre 1660 & 1661.

La plupart de ces Poësies sont inférieures à celles du Pere *Martial de Brive*, Religieux Capucin, contemporain de la prétendue *Octavie*. Ce Religieux dont le nom de famille étoit *du Mas*, étoit né à Brive, ville en Limousin, aux confins du Perigort & du Quercy. L'Editeur de ces Poësies nous apprend qu'il fut envoyé à Paris pour y faire ses études, & qu'il se distingua parmi ses compagnons par les progrès qu'il fit dans les Humanités, & dans les autres Sciences dont on lui apprit au moins les élémens. Lorsqu'il eut fini le cours ordinaire des classes, il alla à Toulouse, où son pere, Président au Parlement de cette ville, le destinoit à quel-

Parn. Seraph. Avis au Lecteur.

que Charge convenable à sa naissance & à ses talens. Mais le jeune homme qui avoit d'autres vûes, persuada à son pere de le laisser maître de son choix ; & en ayant obtenu la permission, il se consacra à la pauvreté & à la pénitence dans l'Ordre des Capucins.

MARTIAL DE BRIVE. 1660.

Il y a lieu de présumer cependant, qu'avant sa retraite il fréquenta le monde durant quelque tems, puisqu'il avoue qu'il avoit composé des Poësies profanes, & que dans sa jeunesse il avoit offert à des beautés périssables, des vœux qui lui couterent beaucoup de larmes dans la suite.

Ma Muse autrefois idolâtre,
De qui les Vers ont adoré,
Sur un visage coloré,
Et le vermillon & le plâtre,
Exhale ton âme en sanglots, &c.

Ibid. p. 310. 311.

Et plus bas, s'exhortant lui-même à changer d'objet, il ajoute :

Fay par de sérieux motifs
Devenir ta Lyre severe.....
Au lieu du Siecle & de ses Fables
Que tes Vers eurent pour sujet,
Choisissant un plus noble objet,
Parles des choses ineffables, &c.

On assure qu'il porta si loin l'humilité dès qu'il fut entré en Religion, qu'il refusa constamment toutes les charges de

MARTIAL DE BRIVE. 1660.

Ibid. p. 391. 395.

son Ordre dont son mérite le rendoit digne, & que ses Supérieurs ne purent vaincre sur cela sa répugnance & sa modestie. Son emploi principal fut celui de Prédicateur, qu'il exerça avec distinction dans la Province, & qu'il ne quitta que lorsque sa santé, qui commença de bonne heure à s'affoiblir, l'obligea de l'abandonner. Il avoit une sœur, qui mourut avant lui, dont il loue la piété, l'amour de la pénitence, les pieuses fondations, & en particulier le zele pour la conversion des hérétiques, lequel fut, dit-il, secondé par M. de Turenne qui faisoit une estime particuliere de cette Dame. C'est à elle principalement que les Capucins sont redevables de leur établissement à Turenne, ville & vicomté en Limousin.

Le Pere Martial rentré dans la solitude par la cessation de l'exercice du Ministere de la Prédication, ne pensa plus qu'à se sanctifier lui-même par la priere & la mortification, & par la composition d'un assez grand nombre de Poësies qui prouvent en même-tems & la beauté de son génie & la solidité de sa piété. Mais trop humble pour se faire honneur de ce talent, loin de penser à mettre ses productions au jour, il se contentoit de les donner à ceux qui les lui demandoient, sans même

s'en réserver de copies. Ce ne fut que malgré-lui & à son insçu qu'un certain Dupuis en fit paroître quelques-unes, & il en témoigna son mécontentement.

MARTIAL. DE BRIVE. 1660.

Après sa mort, qui arriva vers 1656. le Pere Zacharie de Dijon, qui avoit lui-même du goût pour la Poësie Françoise, recueillit tout ce qu'il put rassembler des Poësies de son Confrere, & les mit au jour avec une longue Epître dédicatoire à M. de Broon, Comte de la Liégue, un court Avertissement, & des Stances adressées au Lecteur Chrétien. Ce Recueil fut imprimé à Lyon en 1660. sous le titre de *Parnasse Séraphique, & les derniers soupirs de la Muse du R. Pere Martial de Brive, Capucin.*

En lisant ces Poësies on seroit tenté de se plaindre de ce que l'Auteur, qui avoit certainement du génie pour ce genre d'écrire, a quitté trop tôt l'étude des Belles Lettres & le commerce des gens d'esprit. S'il y a du feu, de l'enthousiasme même dans plusieurs de ses Pieces, si sa versification est ordinairement assez bien soutenue, si on y apperçoit de tems en tems du choix dans l'expression, de la pureté dans le stile, de la noblesse dans les idées, du naturel lorsque cette qualité est requise, on sent trop aussi

MARTIAL DE BRIVE. 1660.

que le Poëte aimoit les jeux de mots; qu'il n'avoit pas assez de soin de bannir les expressions triviales, & que sa Muse sommeilloit trop souvent, lors même qu'elle auroit dû être le plus animée. Ce que j'en estime davantage, c'est que toutes ces Poësies montrent que l'Auteur connoissoit bien la Religion, qu'il l'aimoit, qu'il s'en laissoit pénétrer, & qu'il parle communément avec dignité des *Grandeurs de Dieu & de Jesus-Christ, de celles de la Sainte Vierge; des Grandeurs de Dieu dans ses Saints, & des combats & des victoires de ceux-ci.*

On a dans son Recueil les Paraphrases des Pseaumes 20, 21, 50, 90, 115, 123, 129, 138, & 148: celles des Cantiques d'Ezéchias, des trois Enfans, du *Magnificat*, de l'Oraison Dominicale, du *Te Deum*, d'un assez grand nombre d'Hymnes, Proses, & Antiennes à l'honneur de Jesus-Christ, de la Sainte Vierge, & de plusieurs autres Saints & Saintes; des Meditations sur le Rosaire, & quantité d'autres Poësies pieuses & dévotes. Affectionné à l'Ordre de Fontevrault, il en fait un pompeux éloge dans une longue Piece toute consacrée à la gloire de cet Ordre, dont il releve à l'excès les priviléges, la sainteté, & cette singuliere domina-

tion des femmes sur les hommes, qui y est établie sur quelques endroits de l'Ecriture mal entendus, & qu'il justifie le mieux qu'il peut. Il y a des détails assez bien exprimés, des peintures qui ne déplaisent pas dans ses descriptions de l'Hermitage de S. Vincent près d'Agen, de la Chapelle des Pénitens noirs de Toulouse, du Château de Fenelon en Quercy, & autres lieux, sur-tout ceux qui sont célebres par leurs pélerinages.

MARTIAL DE BRIVE, 1660.

Ses douze Elégies *sur les combats & les victoires de Saint Alexis*, ne manquent ni de douceur ni de tendresse.

Les Pieces les plus considérables de ses *Oeuvres mêlées*, à la fin du même Recueil, sont une Paraphrase du Pseaume 20, que Martial de Brive fit à l'occasion de la mort de Louis XIII. & quelques Anagrammes en Sonnets pour le Cardinal de Richelieu, le Duc d'Epernon, la Marquise de Senecé ou Senessey, François de la Fayette Evêque de Limoges, Samuel Martineau, Evêque de Bazas, & le Commandeur de la Fayette. L'Epitaphe du Cardinal de Richelieu est trop sur le ton emphatique.

Cy gît l'étonnement des peuples & des âges;
L'exemplaire des bons, des heureux & des sages;

MARTIAL DE BRIVE. 1660.

L'illuftre composé de miracles divers,
L'honneur de l'Univers.
Cy gît le bras des Loix, & l'ami des Sciences,
L'Eguillon des Vertus, le frein des Violences,
Le Génie adoré des Arts qu'il a polis,
L'appui des fleurs de Lys, &c.

Tout le refte eft du même ton. Jamais Panégyrique ne fut plus enflé !

On a imprimé hors de rang, & pour derniere piece de ce Recueil, une seconde Paraphrafe du Pfeaume 138, mieux verfifiée, mieux foutenue, & exprimée plus délicatement que la premiere.

Mais je ne fçai par quelle raifon l'Editeur en fait honneur au Pere Martial ; cette Paraphrafe a toujours été attribuée à M. *Habert de Cerify*, & c'eft fous fon nom qu'on la lit dans divers Recueils où elle eft imprimée. J'oubliois de dire qu'à la pag. 207. du *Parnaffe Séraphique*, on trouve un long Dialogue intitulé : *Jugement de Notre Seigneur Jefus-Chrift en faveur de Marie Magdelaine, contre fa Sœur Marthe*, à l'occafion de ces paroles : *Martha, Martha, &c.* C'eft une efpece de Drame, dont les Acteurs font *Jefus* pour *Juge*, *Lazare* pour *Confeiller*, *Marthe* Accufatrice, & *Marie Magdelaine* Accufée ; c'eft une vraie *Capucinade*, malgré les maximes graves & férieufes qui y font femées.

ADRIEN DE LA MORLIERE.

ADRIEN DE LA MORLIERE. vers 1660.

Adrien de la Morliere n'a rien qu'on puisse comparer comme Poëte avec le Pere Martial de Brive. Qui même se souviendroit qu'il s'étoit exercé en ce genre, sans ces deux Vers de M. *Despreaux* dans le 4e. Chant de son *Art Poëtique* ?

On ne lit gueres plus Rampale & Menardiere,
Que Magnon, du Souhait, Corbin, & *la Morliere.*

La compagnie n'est pas honorable ; mais notre Poëte Picard méritoit d'y être associé. M. Brossette observe à cette occasion, qu'il étoit même si obscur, que M. Despreaux n'en connoissoit que le nom. Il en auroit sçu quelque chose de plus, si son Histoire de la ville d'Amiens, dont il y a trois ou quatre éditions, fût tombée entre ses mains. Il y auroit appris du moins que la Morliere étoit Prêtre & Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame d'Amiens, & que dès 1618. il avoit été *Maître de la Confrérie de Notre-Dame du Puy*. Ses *Antiquités, Histoires & choses plus remarquables de la ville d'Amiens, poëtiquement traité*, dont la derniere édition est de 1642, *in-folio*, est un ouvrage mal écrit, & mal

Adrien de la Morliere. 1660.

digéré ; mais il y a beaucoup de recherches utiles, & qu'on ne trouve point ailleurs, & Ménage parle de l'Auteur, dans son *Histoire de Sablé*, page 130, comme d'un Généalogiste sûr : éloge que le Pere le Long ne fait pas difficulté de répéter dans sa Bibliotheque des Historiens de France.

Je conviens que la Morliere auroit agi plus sagement s'il n'eût point chargé son Histoire de cette multitude de Sonnets & autres Poësies qui prouvent trop qu'il rimoit malgré Minerve. Mais le bonhomme se croyoit Poëte, ses amis le flattoient de ce titre, & quand l'amour-propre se trouve appuyé par des éloges qu'on a intérêt de croire sinceres, il est bien difficile de ne lui pas rendre quelque hommage.

Parmi ces Poësies de la Morliere, une seule a attiré mon attention. C'est la Piece qui est dédiée *à noble & vertueux Louis du Fresne*. C'étoit le pere du célébre Charles du Fresne du Cange. Louis méritoit les éloges que le Poëte lui donne, par son mérite personnel, & par l'excellente éducation qu'il eut soin de procurer à ses enfans. Il avoit été marié deux fois. De son premier mariage avec D[lle]. Marie Vacquette, il avoit eu entre

autres enfans, Jean du Fresne, Avocat, Auteur du Journal des Audiences, & d'un Commentaire sur la Coutume d'Amiens. M. du Cange naquit du second mariage, avec Helene de Rely, contracté en 1606, par dispense du Pape pour cause de parenté au quatrieme degré, & eut pour freres Michel & François du Fresne, tous deux Jésuites. Michel a laissé un Traité latin sur les Sacremens, qui n'a point été imprimé, & François se distingua dans le ministere de la Chaire. Louis leur pere étoit fils de Michel du Fresne, Ecuyer, Seigneur de Froideval & du Cange, & petit-fils d'un autre Louis du Fresne mort à Amiens le 10 Janvier 1567. âgé d'environ 72 ans. Il s'étoit établi à Amiens en 1521. avec sa mere Jeanne Rohault, alors veuve en quatriemes nôces de Jean du Fresne décédé en 1503. La famille de du Fresne originaire de Calais, d'où elle avoit été chassée par les Anglois en 1347, avoit erré depuis dans la Province, & sur-tout aux environs de Montreuil.

ADRIEN DE LA MORLIERE. 1660.

J'ai vu un acte original en parchemin, de l'an 1352, qui fait mention de Jean du Fresne, Prevôt de Montreuil, & de Guillebert du Fresne, Châtelain de Montreuil, son fils; de même que des

ADRIEN DE LA MORLIERE. 1660.

Lettres Patentes de l'an 1356, de Charles, Dauphin, Duc de Normandie, qui fut depuis le Roi Charles V. portant continuation de la Prevôté de Montreuil à Jean du Freſne, en conſidération des bons ſervices que lui & Jean du Freſne ſon pere *Sergent d'Armes du Roi notre très-honoré Seigneur & le nôtre, &c.* avoient rendus. Ce Jean du Freſne a dû vivre vers l'an 1280, & tenoit vraiſemblablement à N. du Freſne Bailli d'Aire en 1214 ou 1215, ſuivant le Cartulaire du Prieuré de Saint Pierre d'Aire.

Ce détail, j'en conviens, a bien l'air d'une digreſſion; mais je penſe qu'on le trouvera du moins plus utile que celui dans lequel j'aurois pu entrer ſur les Poëſies de la Morliere qui m'ont donné lieu de le faire. Si j'ai beſoin d'excuſe, je n'en apporterai point d'autre que la grande réputation de M. du Cange, & l'eſtime que tous les gens de Lettres font avec raiſon de M. du Freſne d'Aubigny, petit-neveu de ce Savant, & le dépoſitaire de tous les manuſcrits de ce grand homme. Ce que je viens de dire d'ailleurs, aucun hiſtorien ne l'avoit dit.

CLAUDE SANGUIN. 1660.

CLAUDE SANGUIN.

Je n'ai pas les mêmes raiſons pour ſor-

tir de mon ſujet en parlant de Claude *Sanguin*, Auteur d'un aſſez gros volume de Poëſies ſacrées. Il étoit de la noble Famille des Sanguins, qui a donné de ſuite deux Evêques à l'Egliſe de Senlis, pluſieurs Officiers à l'Etat qui ſe ſont diſtingués dans les Armes, ou dans des emplois de confiance, des Magiſtrats qui ont fait briller leur ſavoir & leur zele dans le Parlement. Lui-même prend les titres de Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître d'Hôtel de Sa Majeſté, & de feu ſon Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'Orléans. Il s'eſt fait eſtimer à la Cour par ſa ſageſſe, & ſes Poëſies lui ont mérité quelque rang ſur le Parnaſſe. Il nous apprend qu'avant le Recueil dont il s'agit *il n'avoit pas fait une vingtaine de Vers*, & que lorſqu'il entreprit de verſifier, *il étoit dans un âge qui commençoit déja d'être bien avancé*. La piété fut ſon Apollon. Ne ſoupirant plus qu'après la retraite, & l'éloignement des affaires du monde, pour ne s'occuper que de l'Eternité, il travailla pour s'édifier, & pour édifier le prochain. Ce fut l'unique motif qui l'engagea à mettre en Vers les 150 Pſeaumes, les Cantiques, les Hymnes & les Prieres qui font partie de l'Office Canonial;

CLAUDE SANGUIN. 1660.

CLAUDE SANGUIN. 1660.

auxquels il joignit des Méditations sur les principales solemnités de l'Eglise. Il présenta à la fin de 1659, son Ouvrage à la Reine, qui le reçut favorablement; le Sieur *Belin*, de Troyes, le loua en Vers latins & françois; *de Preville* en fit l'éloge dans un Sonnet. Les meilleurs esprits applaudirent au zele, & même aux talens de l'Auteur, & son livre conserve encore quelque réputation. Le Pere *le Long* l'a oublié dans sa *Bibliotheque sacrée*; mais M. Titon du Tillet a donné place à cet Auteur dans sa belle description du Parnasse François.

LOUIS DE FONTENETTES.

LOUIS DE FONTENETTES. 1661.

Il a eu raison d'en exclure Louis *de Fontenettes*, qui a paraphrasé les Aphorismes d'Hippocrate en Vers burlesques. C'étoit un Médecin aggrégé à la Faculté de Médecine de Poitiers. M. Dreux du Radier qui en parle dans sa Bibliotheque du Poitou, dit qu'il naquit en 1612 dans la ville du Blanc, sur les confins du Berri & du Poitou: son pere y exerçoit la Médecine. Louis commença l'étude de la même science à Paris, & la continua à Montpellier, où il reçut le grade de Docteur en 1631. Il n'avoit pas en-

core vingt ans. Décoré de ce titre, il revint au Blanc, y passa quelques années, & se retira ensuite à Poitiers, où il se fit aggréger à la Faculté de Médecine : c'étoit en 1636. On dit qu'il avoit une si grande mémoire, qu'il pouvoit se vanter de n'avoir jamais rien oublié de ce qu'il avoit appris. On ajoute qu'il n'étoit pas moins versé dans la Mythologie & l'Histoire, que dans la science convenable à sa profession. Il mourut au mois d'Octobre 1661, à l'âge de 49 ans, laissant un fils qui s'est aussi acquis quelque réputation. Louis a eu un frere Jésuite, qui a été connu par ses Prédications.

LOUIS DE FONTENETTES. 1661.

L'Hippocrate dépaysé, ou la version paraphrasée de ses Aphorismes en Vers François, est de l'an 1654, *in*-4°. Fontenettes semble dire qu'il fit ce Livre en dix jours, puisqu'il s'exprime ainsi en le finissant :

Que si Monsieur le Révérend,
Qui me tient pour un ignorant
En matiere de Medecine,
Dépouille son humeur chagrine,
Et considere ce discours
Comme un ouvrage de dix jours, &c.

Il le dédia au célébre Gui Patin, &

LOUIS DE FONTENETTES. 1661.

comme il l'avoit composé en Vers burlesques, dans son Epître dédicatoire dattée de Poitiers le 20 Octobre 1652, il fait en peu de mots l'apologie de ce genre de Poësie, qui n'a que trop longtems infecté toute la France. M. du Radier entre sur cet Ouvrage dans un détail que l'on peut voir dans sa *Bibliotheque*. Je me contenterai de dire que je plains l'ennui qu'il a dû éprouver, s'il est vrai qu'il ait eu la patience de le lire. L'Auteur a bien jugé de lui-même lorsqu'il a dit dans sa Préface en Vers, qui précede celle qui est en Prose :

De l'eau que fit sourdre Pégaze,
Qui fut tant soit peu plus qu'un aze,
Je ne me suis point abbreuvé ;
Je ne crois point avoir rêvé
Sur cette montagne au chef double ;
Pour avoir d'abord l'esprit trouble,
Et sur le champ faire des Vers,
Autant de tors que de travers.
Que Messieurs de l'Académie,
Qui font de l'or sans Alchymie,
Les *Corneilles*, les *Scuderis*,
Soient des neufs Sœurs les favoris,
Comme de la blême *Pyrêne*,
Je ne m'en mets pas fort en peine . . . .
Pour moi qui suis Provincial,
Qui rime & qui vis assez mal . . .
Je soumets mes foibles Ecrits
Au jugement des beaux esprits, &c.

M. du Radier ajoute que Fontenettes a encore paraphrasé les huit premiers chapitres du Livre de Job en Stances de six vers Alexandrins : cette Paraphrase est demeurée manuscrite, à l'exception des premieres Stances que M. du Radier a fait imprimer, & qu'il auroit pu laisser dans l'obscurité d'où elles ne méritoient pas de sortir.

LOUIS DE FONTENETTES. 1661.

CABOTIN.

J'ai vû une autre espece de Paraphrase aussi en Vers burlesques, de vingt-six Aphorismes du même Hippocrate, ou, si l'on veut, une sorte de Commentaire sur ces Aphorismes, par le Sieur *Cabotin*, Avocat en Parlement. Ce livre a été imprimé en 1665. L'Auteur rapporte d'abord chaque Aphorisme en Latin, & sous chacun il place son Commentaire en Vers de huit Syllabes. Cet Avocat n'a cherché qu'à faire rire, & n'a nullement pensé à instruire. Comme son Livre n'a pas laissé que d'être loué par *Loret*, *du Pelletier*, *Colletet*, *le Cordier*, *Richelet*, & quelques autres, Cabotin, sensible à l'honneur qu'on lui faisoit, en a remercié *les Illustres qui l'ont honoré de leurs Vers* : il leur dit entre autres :

CABOTIN. 1665.

CABOTIN. 1665.

Qu'on censure à présent mon Livre d'Hippocrate ;
Que le foudre empesté de la critique éclate,
L'ombre de vos Lauriers écartera ses coups.
A l'abri de vos noms on ne craint pas l'orage ;
Et lorsque vous parlez en faveur d'un Ouvrage,
Ce que vous approuvez est approuvé de tous.

Ces *Illustres* ont dû à leur tour se trouver bien flattés d'un compliment que beaucoup d'autres ne leur auroient pas fait.

DE JAVERZAC.

DE JAVERZAC. 1661. p. 132. & s.

Je reviens à l'année 1661, où je place le Sieur *de Javerzac*, dont *Sorel* parle en plusieurs endroits de sa *Bibliotheque Françoise*, & dont Bayle fait aussi mention dans son Dictionnaire. Cet Auteur étoit de Cognac. Sa famille suivoit les erreurs de Calvin. Il les embrassa lui-même ; mais il paroît qu'il les abjura dans la suite, puisque sur une information qui fut faite touchant la religion qu'il professoit, on répondit qu'il alloit souvent à l'Eglise, & que lui-même ajoute, dans une Lettre écrite à Balzac, *qu'il eut bien pu jurer qu'il n'y avoit Catholique qui eût une croyance plus orthodoxe que lui.* Il dit ailleurs, dans son *Discours d'Aristarque à Calidoxe sur ce qui s'est passé entre lui & Balzac*, imprimé

en 1628, « Que son pere avoit eu plu-
» sieurs députations honorables & des
» charges des plus importantes de l'As-
» semblée des Religionnaires avant les
» rébellions ; » Et plus bas : « Qu'il peut
» justifier que ses ancêtres lui ont acquis
» la noblesse par droit de vétéran dans
» plusieurs charges honorables de la Cou-
» ronne de Navarre. »

DE JAVERZAC. 1661.

Je le crois né vers 1607, & je me fonde sur l'âge qu'il se donne dans un Madrigal qu'on lit parmi les pieces faites à la louange du petit de Beauchasteau, imprimées en 1657, au devant de *la Muse naissante* de ce jeune Poëte. Voici ce qu'y dit Javerzac :

Joly Rem. sur Bayle.

Si César a poussé tant de soupirs divers,
Pour n'avoir pas encore osé rien entreprendre
En un âge, auquel Alexandre
Avoit conquis tout l'Univers :
Sur le bruit de tes Vers, dont tout le Ciel résonne ;
A plus forte raison je soupire à tous coups,
De te voir à dix ans déja connu de tous,
Sans qu'à cinquante encor je le sois de personne.

Je tire une autre induction de ces Vers : c'est que si Javerzac étoit né en 1607 ; comme il est constant d'ailleurs, par ses propres Ouvrages & par ceux que l'on fit contre lui, qu'il s'étoit établi à Paris avant 1628, il n'est gueres croyable

DE JAVERZAC. 1661.

qu'il ait auparavant *plaidé des Causes à Cognac*, comme on le lit dans la *Défaite du Paladin Javerzac*, citée par Sorel, & par Bayle après lui.

Outre ses quatre Madrigaux à la louange de Beauchasteau, j'ai vû de lui un Poëme intitulé *l'Horoscope de M. le Dauphin*, qu'il adressa *pour Etreines* à Madame la Marquise de Montausier, Gouvernante de ce Prince: Des *Echantillons amoureux* qu'il présenta au Duc de Montausier: ce sont encore des Madrigaux, des Sonnets, & autres petites Pieces: *Le Prince inconnû*, ou l'Adieu de la France au fils naturel de Charles II. Roi de la Grande-Bretagne: c'est une Elégie. Enfin des Vers sur la mort du Cardinal Mazarin, imprimés en 1661.

Si Javerzac n'eût fait que ces Poësies, il seroit demeuré assez inconnu. Mais il est devenu plus fameux par la part qu'il voulut prendre à la dispute du Pere *Goulu*, Feuillant, & de M. de Balzac sur l'éloquence. Il les attaqua l'un & l'autre, sans en être requis, & manqua d'être la victime de sa témérité. Un inconnu poussant le zele pour ceux qu'il avoit maltraités, beaucoup au-delà d'une querelle Littéraire, se transporta au lieu où il demeuroit, & l'épée d'une main &

le piſtolet de l'autre, il voulut l'aſſaſſiner dans ſon lit. Mais Javerzac jeune & vigoureux, prit ſon épée, pourſuivit l'aſſaſſin, & l'obligea de fuir. Cependant dès le lendemain, on fit courir dans Paris un écrit où l'on racontoit cette avanture tout autrement qu'elle n'étoit arrivée, & au deſavantage de l'Auteur Gaſcon. C'eſt l'Ecrit que j'ai cité plus haut, ſous le titre de *Défaite du Paladin Javerzac, par les Alliés & Confédérés du Prince des feuilles*. Le Pere Goulu & M. de Balzac ſe défendirent d'avoir eu quelque part à cet évenement, & le Public n'exigea pas qu'ils ſe purgeaſſent par ferment, d'une accuſation qui ſembloit tomber d'elle-même. J'ignore ſi Javerzac a vécu au-delà de 1661; je n'ai rien vû de lui depuis cette année.

DE JAVERZAC. 1661.

NICOLAS FRENICLE.

NICOLAS FRÉNICLE 1661.

Faute de datte plus certaine, c'eſt auſſi vers 1661 que je mets la mort de Nicolas *Frenicle*, qui dans ſes Ouvrages prend le titre de *Conſeiller du Roi, & ſon Général en la Cour des Monnoyes*. M. *de Beauchamps*, dans ſes *Recherches ſur les Théâtres de France*, parle de trois Poëmes dramatiques de ce Magiſtrat, *Palé*,

NICOLAS FRÉNICLE 1661.

t. 2. p. 116. 117.

mon, Fable bocagere, & Pastorale, en cinq Actes, en Vers, avec des Chœurs, un Prologue, & une Préface: *Niobé*, ou *la fin Tragique de Niobé, & des amours de son fils Tantale & d'Eriphile*, Tragédie aussi en cinq actes en Vers, avec des Chœurs; & *la Fidelle Bergere*, Pastorale en cinq Actes, encore en Vers, avec des Chœurs. Ces trois Poëmes sont de 1632. M. de Beauchamps ajoute ce qui suit. « Frenicle a fait des Paraphrases sur » quelques Pseaumes. Il chargea par une » lettre Camusat, Imprimeur de l'Aca- » démie Françoise, d'en présenter un » Exemplaire à chacun des Académi- » ciens; cela fut exécuté le premier Fé- » vrier 1638. La Compagnie le fit re- » mercier de sa part par le même Camu- » sat. Il avoit un frere cadet nommé B. » Frénicle, auquel il adressa une Elé- » gie; c'est tout ce qu'on sçait de lui. »

Si M. de Beauchamps eût pû consulter le *Supplément au Dictionnaire de Moréri*, imprimé en 1735, il en auroit appris davantage. Voici ce qu'on y lit: « Nicolas Frénicle, né en 1600 à Paris, » étoit fils aîné de Bernard Frénicle de » Bessy, & de Denyse le Sellier, sa se- » conde femme. Il fut reçu Conseiller & » Général en la Cour des Monnoyes de

Paris

Paris par Arrêt de ladite Cour du 28 Juin 1627, au lieu & place de Jacques Cartais, dont il épousa la même année la fille, Jeanne Cartais : il eut plusieurs enfans de ce mariage, *Françoise*, qui mourut Religieuse Feuillantine le 10 Août 1709 ; & trois fils, *Edouard*, Prêtre, *Charles* Conseiller en la Cour des Monnoyes, décédé sans enfans le 3 Août 1710, & *Louis*, mort en bas âge. La tige connue de cette famille remonte à *Jean*, Frénicle, Commensal des Rois Charles V. & Charles VI. qui vivoit à Paris en 1386, & fut pere de deux fils, nommés *Jean*, dont l'un fut Receveur du Bailliage de Senlis, & mourut sans postérité ; & l'autre fut Sergent d'Armes. Ces deux freres furent annoblis par Lettres du mois de Décembre 1407, qu'on trouve en original dans les Registres de la Chambre des Comptes de Paris. La noblesse a continué depuis ce tems-là dans cette famille, qui, en 1735, subsistoit encore à Bouillon. A l'égard du frere cadet de Nicolas Frénicle, que M. de Beauchamps ne fait que désigner, c'étoit *Bernard* Frénicle, Ecuyer, Sieur de Bessy, qui a fait honneur à l'Académie des Sciences de Paris, dont il étoit membre. On peut lire son article dans

NICOLAS FRÉNICLE 1661.

le *Supplément au Moréri* déjà cité.

NICOLAS FRÉNICLE 1661.

Nicolas Frénicle eut du goût pour la Poësie Françoise dès sa premiere jeunesse, & il en a fait toute sa vie plus que son amusement. Le premier Recüeil que je connoisse de ses Oeuvres Poëtiques, est de 1625, *in*-8°. à Paris chez Toussaint du Bray. La plus grande partie consiste en trente-six Elégies, où le Poëte chante tantôt sa *Florice*, tantôt sa *Chloris* ou son *Angélique*. Il ne trouvoit point de sujet plus digne de ses Vers, ni de passion plus noble & plus légitime que celle de l'Amour. C'est un langage ordinaire aux Poëtes. Frénicle dit avec assez de naïveté & dans un style assez coulant beaucoup de sottises galantes, qui ont pu avoir alors quelques Lecteurs, mais qui ennuieroient aujourd'hui ceux-mêmes à qui ces lectures toutes profanes plaisent davantage. Deslandes, Habert, Mauduit, Malleville, Colletet, de Villeneuve, Congnain, ont eu assez de loisir & de complaisance pour louer ce Recüeil, dont l'Auteur ne faisoit lui-même qu'un cas très-médiocre, si on doit prendre à la lettre ce qu'il en dit. Il est visible par la douziéme Elégie, que le Poëte avoit demeuré dans le Poitou, & que sa *Florice* habitoit les bords de la Charente. La

NICOLAS FRÉNICLE. 1661.

quinzieme Elégie est adressée au Sieur de Malleville, qui a été de l'Académie Françoise. Dans la trente-cinquieme il prouve que le talent de la Poësie est fort rare. Les Stances, Odes, Sonnets, Rondeaux qui suivent ces Elégies, ne roulent presque encore que sur l'Amour. Le Poëte Chrétien ne se trouve que dans des Stances que Frénicle fit dans une maladie qui le conduisit jusqu'aux portes du tombeau, & dans une Paraphrase du Pseaume 150. Il loue dans un de ses Sonnets la *Lettre de Clytie à Apollon* par *Malleville*, & dans un autre le *Poëme de la Tulippe*, du Sieur *de Villeneuve.*

Dès 1622 il avoit célébré les *Desespoirs amoureux* de Guillaume *Colletet*; & dans la suite, en 1633, il fit l'éloge des *Divertissemens* du même, qui par reconnoissance lui adressa dans le même Recüeil l'Elégie intitulée, *La nuit amoureuse*, où il n'épargne pas à son ami les louanges les plus excessives.

Frénicle retoucha ces Poësies, au moins la plûpart, & les fit réimprimer avec plusieurs autres dans le nouveau Recüeil qu'il en donna au mois de Mars 1629; & ce Recüeil a été loué par M. *Godeau*, Louis *Mauduit*, & les sieurs

NICOLAS FRÉNICLE 1661.

de *Villeneuve* & *Morin*. Les premieres Pieces qu'on y trouve, ſont deux Poëmes, l'un au Roi Louis XIII. ſur ſes victoires; l'autre, à la Reine Mere *ſur la grandeur des Médicis*. Mais c'eſt plus l'éloge de la Reine, & du Roi ſon fils, que celui de la Maiſon de Médicis. Frénicle vouloit faire ſa cour, & il comptoit obtenir des faveurs qu'il mépriſa dans un âge plus avancé. Les *Hymnes* qui font une partie de ce Recüeil, & qui furent auſſi imprimés la même année ſéparément des autres Poëſies, ſont encore de petits Poëmes, qui ne ſont pas ſans utilité, & qui ont pu être goutés alors. *L'Hymne des Princes*, préſenté au Roi, eſt une allégorie. La nature ayant en horreur la malice des hommes, va trouver Jupiter, le prie de remédier aux deſordres qu'elle lui expoſe: elle eſt favorablement écoutée; Jupiter lui dévoile l'avenir, & met devant ſes yeux la ſuite des Rois qui devoient regner dans le Monde: Louis le juſte paroît entre eux comme le plus grand; ſon éclat efface la mémoire de leurs actions. On ſent trop que cet éloge de Louis XIII. étoit le but principal du Poëte. L'Hymne de la Fortune a le même objet: injuſte juſqu'au regne de ce Prince, ce Monarque la

soumet à la Justice. Ce Poëme est adressé au Cardinal de Richelieu, de même que l'Hymne de la victoire, composé après la réduction de la Rochelle. Les autres Hymnes, ont pour objet la *Constance*, la *Richesse*, la *Poësie*, la *Renommée*, la *Science*, & sont adressés à Michel *de Marillac*, Garde des Sceaux, au Marquis *D'effiat*, Sur-Intendant des finances, à M. *le Beauclerc*, Conseiller d'Etat, & Secretaire des Commandemens de Sa Majesté, à M. *Ribier*, aussi Conseiller d'Etat, & à M. *Lusson*, Premier President de la Cour des Monnoyes. Les Elégies distribuées en 2. Livres, qui suivent les Hymnes, sont les mêmes que celles du Recüeil de 1625, mais revûes, corrigées, & augmentées de deux; l'Auteur convient que la passion les lui avoit dictées

J'écris mes passions, & mon cœur se délivre
D'autant de ses douleurs que j'en charge mon livre.

Le remede étoit singulier. Eteint-on le feu en le soufflant? L'Elégie où il tient ce langage est adressée à Guillaume Colletet, qu'il ne craint pas de qualifier,

..... Ministre des Dieux, grand favori des Muses.

On a dans le même Recüeil quinze

NICOLAS FRÉNICLE 1661.

Eclogues, plusieurs Sonnets, & une Elégie, hors de rang, sur le départ de la Demoiselle Anne de Cénamy, qui alloit se marier à Lucques. Presque toutes les Eclogues sont en Dialogues. L'amour n'en est pas toujours l'objet; souvent les louanges de Louis XIII. y sont répandues. La derniere est divisée en onze Chants, dont le premier est sur la grandeur des Rois; les neuf suivans sur l'Amour, & le dernier sur l'Eloquence, dont le Poëte vante ainsi les effets:

C'est vous qui consolez les ames affligées;
Par vous, de leurs ennuis elles sont soulagées:
Vous savez relever un courage abbatu;
Vous gravez dans nos cœurs l'amour de la vertu:
Vous détruisez le vice, & ruinant ses forces
Découvrez à nos yeux ses trompeuses amorces;
Vous calmez la fureur des hommes couronnés...
Vous tempérez l'ardeur de nos plus chauds desirs,
Et donnez une horreur des infâmes plaisirs.
Vous assurez des Grands la royale puissance,
Et maintenez le peuple en leur obéissance.
Par-tout où vous voulez, vous entraînez les cœurs:
Toujours les dons offerts demeurent les vainqueurs.
Le sort à votre gré des grands hommes dispose,
Et selon vos desseins vous tournez toute chose...
Par vous la vérité se maintient dans le monde,
Enfin votre pouvoir en miracles abonde.

J'ai lu du même un *Hymne de la Victoire après la réduction de la Rochelle*, dans *le*

Sacrifice des Muses. (p. 92.) On connoît ce Recüeil, qui parut en 1635. *in*-4°. NICOLAS FRÉNICLE. 1661.

M. Desforges-Maillard, qui parle de Frénicle & du Recüeil de ses Poësies, imprimé en 1627, dans une Lettre sur ce sujet, qu'on lit dans le Mercure du mois de Mars 1750, cite divers lambeaux de *l'Hymne de la Poësie*, où je n'ai rien lu qui n'ait été mieux dit par d'autres : il donne la préférence à l'Hymne sur la Constance, & à quelques autres, & il a raison. « En général, ajoute cet aimable favori des Muses, on trouve de l'esprit & du feu dans les Hymnes de Frénicle, des graces & de la douceur dans ses Eclogues; ses Elégies ont aussi quelque valeur : mais d'un autre côté, ce Poëte est diffus, inégal, & il néglige souvent l'exactitude & la pureté de l'expression. »

Frénicle convenoit de ces défauts : il dit dans une Elégie qu'il adressa aux beaux Esprits de son tems : L. 2. El. 23.

Ne vous étonnez pas que beaucoup de mes Vers
Soient foibles de matiere & marchent de travers,
J'y cherche du repos, & non pas de la gloire;
Je ne suis point de ceux qui s'en faisant accroire,
Pensent pour peu de chose un renom acquerir,
Qui plaise à tout le monde, & ne puisse mourir. . . .
Je n'ai pas le loisir de limer & polir,
Et de traits recherchés mon Ouvrage embellir;

NICOLAS FRÉNICLE. 1661.

Je suis les mouvemens que ma Muse m'inspire ;
Son feu me violente, & me presse d'écrire ;
Et pourvu que mon ame ait de l'allégement,
Je crois que mes escrits ont assez d'ornement.

Il faut avouer cependant, & c'est encore le jugement de M. Desforges-Maillard, qu'il regne une grande clarté dans le style de notre Poëte, eu égard au tems où il vivoit. Aussi lit-on dans les *Mélanges de Littérature tirés des Lettres manuscrites de feu M. Chapelain* ; que Frénicle *écrivoit purement, & que par ses Ouvrages en Vers, il a fait voir une veine aisée, mais sans fond & sans élévation.* En 1634 il donna un gros Recüeil d'Eclogues sous le titre d'*Entretien des illustres Bergers*, & il semble qu'il y ait voulu imiter les Bergeries de Racan, qui étoit son contemporain : mais il ne suit son modele que de fort loin. Ces Eclogues de Frénicle sont entremêlées de discours en Prose, & dans le deuxieme livre l'Auteur y a inséré une Comédie Pastorale en cinq Actes avec des Chœurs, dont le sujet est *La Fidelle Bergere.* On voit à la tête de tout l'Ouvrage le portrait gravé du Poëte, avec ces Vers trop flatteurs & trop vains.

page 202.

Au gré des Filles de mémoire
Frénicle a d'Apollon relevé les Autels,

Et ce Dieu tout couvert de gloire,
Le met pour récompense au rang des immortels.

NICOAS FRENICLE 1661.

Frénicle eut honte lui-même de ces louanges excessives, lorsque desabusé de la gloire mondaine qui l'avoit trop long-tems enivré, il ne pensa plus qu'à consacrer sa Muse à la piété & à l'instruction. Les Poësies sacrées & morales l'occuperent seules en effet les dernieres années de sa vie. Les plus considérables consistent dans une Paraphrase des 150 Pseaumes de David, qui parut en 1661, sur un Privilege obtenu dès le cinq de Mai 1652. Cette Paraphrase est dédiée à la sainte Vierge; & dans la Préface, qui est en forme de Priere à Jesus-Christ, l'Auteur témoigne le repentir le plus vif, d'avoir fait si long-tems un profane usage de la Poësie, *d'y avoir employé la meilleure partie de son âge,* » & d'avoir » tant fait d'Ouvrages pour élever des » thrônes à la vanité, & pour faire triom- » pher un amour profane, & s'être plu- » tôt appliqué aux fables du Parnasse, » qu'aux vérités du Calvaire, &c. » Dans la même Préface, il dit qu'il avoit entrepris, il y avoit plusieurs années, un *Poëme de la Conversion de Clovis à la Religion Catholique*; & l'on voit par le Pri-

NICOLAS FRÉNICLE 1661.

vilége accordé pour sa Paraphrase des Pseaumes, qu'il avoit déja publié un autre Poëme intitulé, *Jesus Crucifié*, & qu'il vouloit mettre au jour; des *Hymnes*, des *Eclogues*, & des *Elégies spirituelles*. Je ne crois pas que le Poëme de la Conversion de Clovis ait paru; celui qui a pour titre, *Jesus Crucifié*, avoit été imprimé dès 1636. Il est divisé en cinq livres, & suivi de trois Eclogues Chrétiennes. L'Histoire de la Passion du Sauveur du monde, qui fait le sujet du Poëme, est assez souvent interrompue par les réflexions du Poëte, & par des fictions qui ne sont pas néanmoins étrangeres à l'objet principal. Des autres Poësies mentionnées dans le Privilége obtenu en 1652, je n'ai vu que l'*Hymne de la Vierge*, Poëme de plus de six cens Vers, qui est de l'an 1641, & l'*Hymne de Saint Bruno, Fondateur de l'Ordre des Chartreux*, *in*-4°. sans datte: cet Hymne est la vie en abrégé, & le Panégyrique de saint Bruno: il est adressé au R. P. Dom Jean Pegon, Prieur de la grande Chartreuse, & qui fut Général de tout l'Ordre depuis 1649, jusqu'en 1675.

DE MARMET sieur DE VALCROISSANT. 1661.

DE MARMET Sieur DE VALCROISSANT.

Frénicle vit de ſon tems trois Poëtes dont la réputation eſt demeurée fort au-deſſous de la ſienne, *de Marmet Sieur de Valcroiſſant*, *du Perret*, & le Sieur *de Chevalier*. Le premier étoit un Amant langoureux, dont on n'a preſque que des Stances & des Sonnets, où il y a peu de naturel, une grande négligence dans la verſification, & beaucoup de penſées triviales, baſſes même, & quelquefois indécentes. Dans la piéce ſur *les paſſions de la Jeuneſſe*, l'Auteur ſemble inſinuer qu'il avoit porté les armes, & qu'ayant été eſtropié à la guerre, il avoit quitté le ſervice, & depuis partagé ſon loiſir entre l'Amour & le Vin. Ce n'avoit point été ſa premiere deſtination, puiſque dans un Sonnet ſur la mort du ſieur *du Croſet, premier Profeſſeur en l'Univerſité d'Avignon*, il nous apprend qu'il avoit étudié le Droit ſous ce Profeſſeur. Sa deſcription de la maiſon de M. de Venel, n'a d'autre utilité, ſi c'en eſt une, que de nous faire connoître qu'il fréquentoit ſouvent cette maiſon. Par quelques autres de ſes Poëſies, on voit

DE MARMET sieur DE VALCROISSANT. 1661.

qu'il étoit lié d'amitié avec M. de Vaumoriere, le Baron de Villeneuve, M. de Rivalet, Mestre de camp de Cavalerie, le Baron de la Fare, le Marquis de Buous, & plusieurs autres Provençaux. Il étoit aussi uni d'amitié avec Annibal Gantez, célebre Musicien, né à Marseille, qui fut successivement Maître de Musique à Aix, Arles, Avignon, Paris & Auxerre. Le sieur de Marmet ne publia pas lui-même ses Poësies; il en laissa le soin à Jean Conart, qui les fit paroître en 1655, la même année qu'il mit au jour un *Recüeil de Poësies diverses des plus célebres Auteurs de ce tems, revû, corrigé, & augmenté*, & dédié au Comte de S. Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi.

DU PERRET.

DU PERRET. 1661.

Ce Jean Conart paroît avoir encore été l'Editeur des Poësies du sieur *du Perret*, qu'il auroit mieux fait de laisser dans l'oubli. C'est pareillement un Recüeil de Stances & de Sonnets amoureux, où il n'y a ni enjouement ni esprit, mais beaucoup de sentimens bizarres, & de pensées extravagantes. Ce Recüeil finit par quelques Elégies. La Bibliotheque

Tome 2. p. 52. & 67.

des Romans cite du même deux Ouvrages très peu connus aujourd'hui, *Cours d'amour*, ou *les Bergers galans*, en 1667, deux volumes *in*-12, & *Sapor Roi de Perse*, cinq volumes de même format, en 1668 & 1669.

DE PERRET. 1661.

DE CHEVALIER.

DE CHEVALIER. 1661.

Le sieur *de Chevalier* traita un sujet plus utile : il mit en Vers un *nouveau Cours de Philosophie*. Cet Ouvrage parut en 1657, avec des remarques en Prose sur chaque partie de la Philosophie, & une Dédicace au Duc de Mercœur. L'Auteur étoit un Provençal, dont l'aïeul avoit reçu, dit-il, quelques faveurs du Duc que je viens de nommer, *dans les affaires de son Gouvernement*. Les Censeurs qui ont approuvé ce Livre le 18 Février 1655, lui donnent de grands éloges. Pour moi je n'y ai rien trouvé que de fort commun, & de très-mal versifié. Quant aux sentimens Théologiques où les mêmes Approbateurs ont apperçu beaucoup de lumiere, il ne seroit pas difficile de montrer qu'il y en a plusieurs qui sont preuve que l'Auteur n'étoit pas meilleur Théologien que Poëte. S'il a professé publiquement la Philosophie,

DE CHEVALIER. 1661.

comme je le conjecture, je souhaite qu'il ait eu au moins assez de capacité pour former de bons disciples.

GUILLAUME DE BREBŒUF.

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

Je ne fais aucun doute que Guillaume *de Brebœuf* n'eut eu ce talent dans un degré fort supérieur, si sa condition l'eût réduit à donner des leçons publiques de Théologie & de Poëtique. Doué d'un génie aussi facile que fécond, aucune matiere ne lui sembloit étrangere. On voit par les Ouvrages qui nous restent de lui, qu'il s'étoit presque autant familiarisé avec la Théologie dogmatique & morale, qu'avec la Poësie & l'Eloquence, auxquelles il avoit joint une si grande connoissance des Langues Latine, Italienne & Espagnole, qu'il s'étoit mis en état de s'exprimer dans ces trois Langues avec beaucoup de facilité & de noblesse. J'ajoute une autre considération qui ne contribue pas peu à sa gloire, c'est que n'ayant vécu que 43 ans, il en passa vingt tourmenté presque sans relâche d'une fievre opiniâtre qui sembloit devoir lui ôter la liberté de l'esprit, & que c'est néanmoins dans les courts intervalles que cette maladie lui laissoit, qu'il

a composé ses plus beaux Ouvrages. Il étoit né à Rouen en 1618, & mourut en 1661.

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

Guillaume du Hamel, Conseiller & Aumônier du Roi, frere d'un célebre Avocat au Grand Conseil, tous deux liés avec M. de Breboeuf par les sentimens de la plus étroite amitié, dit que celui-ci étoit d'une famille illustre, distinguée depuis plus de six cens ans par la noblesse & par les services militaires; qu'un de ses ancêtres ayant passé en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, y avoit laissé pour postérité les Comtes d'Arondel, si connus dans l'Histoire; qu'un autre commanda la Noblesse de Normandie au siege de Damiette; & que la même famille a donné à la France un grand nombre d'Officiers qui ont acquis beaucoup de gloire par les armes. Il est certain que notre Poëte étoit neveu du Pere de Breboeuf, Jesuite, l'un des premiers Missionnaires de Canada, où il fut tué par les Iroquois, en 1649, & qu'il avoit conçu le dessein d'en écrire la vie.

Dissert. sur les Ouvrages de Bréb. pag. 55. & suiv.

M. de Bréboeuf fut élevé avec soin, & son génie Poëtique se déclara dès sa premiere jeunesse. On lit dans ses Oeuvres posthumes de belles Stances adres-

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

ſées à M. le Prince de Conti : il les compoſa avant que de ſortir du College, & elles ne m'ont point paru inférieures à beaucoup d'autres qu'il fit dans un âge plus avancé. Ce talent, joint à ſa naiſſance & à l'excellence de ſon caractere, ne tarda pas à lui faire un grand nombre d'amis. Il en eut d'illuſtres en tout genre, & de puiſſans en autorité & en crédit, parmi leſquels il ne faut pas oublier toute la famille de Bellefonds qui avoit pour lui une eſtime ſinguliere, M. Auvry, Evêque de Coûtances, & tant d'autres. Cependant ſa fortune fut toujours très-médiocre, comme on le voit par ſes Lettres en Proſe, miſes au jour par le Prieur de Bréboœuf, ſon frere, où il parle aſſez ſouvent de ſes affaires temporelles, de même que de ſes infirmités habituelles. Il dit dans la neuvieme: « On me » fait eſperer beaucoup de choſes; & ſi » j'avois aſſez de ſanté pour y travailler » comme il faut, peut-être pourrois-je » en faire réuſſir quelqu'une; mais j'en ai » toujours ſi peu, que je ne ſuis capable » de rien; & d'ailleurs, il faudra que la » fortune change bien d'humeur, ſi elle » ſe reſout à faire quelque choſe pour » moi. Juſqu'ici les plus belles apparences n'ont été que de belles illuſions,

Oeuvr. de Bréb. I. & II. Part.

» & j'ai trouvé par-tout des empêche-» mens que personne n'y trouveroit. » Dans la douzieme il s'exprime ainsi : « Je » n'espere rien de l'honneur que le Roi a » fait à la *Pharsale*, de la lire, que la » gloire qui m'en peut rester ; & je ne » suis pas assez heureux pour me pro-» mettre des faveurs qui ne soient pas » communes à tout le monde. » Le Cardinal Mazarin lui avoit donné un Bénéfice ; mais comme ce n'étoit, ainsi qu'il le dit, *qu'un titre onéreux*, *sans réalité*, *sans revenu*, il se défendit de l'accepter. « Je ne me sens point assez de santé, dit-» il, pour en faire les fonctions, ni assez » de bien pour en porter les charges. » Il ajoute : « J'avois esperé que Votre Emi-» nence auroit la bonté de m'accorder » une Abbaye qui a vaqué dans le même » lieu : .... mais puisque vous en avez » disposé en faveur d'un autre, je me sou-» mets .... à tout ce qu'il vous plaira » ordonner de moi. » Il ne dissimule pas cependant dans ses autres Lettres ni les présens qu'il recevoit, ni les gratifications qui lui étoient faites. Mais ces avantages étoient peu considérables, & d'ailleurs passagers.

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

Ibid. pr. part. page 12.

Ibid. p. 46.

La Philosophie d'abord, & la Religion ensuite le consolerent ; & il passa les

GUILLAUME DE BRÉBŒUF. 1661.

dernieres années de sa vie dans les exercices d'une piété solide, & dans la composition de ses Poësies pieuses, & de son *Traité de la défense de l'Eglise Romaine*, auquel il n'eut pas le tems de mettre la derniere main. L'unique délassement qu'il prenoit, consistoit dans la conversation avec quelques amis choisis, & dans quelques courses qu'il faisoit de tems à autre en Normandie.

Ses Ecrits sont en grand nombre, si l'on fait attention à la brieveté de ses jours & à la continuité de ses infirmités. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit ailleurs de sa traduction ou imitation de la *Pharsale* de Lucain, du premier livre du même Poëme & du septieme livre de l'Eneïde de Virgile, mis l'un & l'autre en Vers burlesques. Je crois avoir fait suffisamment connoître ces Ouvrages, dont le premier sur-tout fut le fondement de cette grande réputation que M. de Brébœuf s'acquit depuis, malgré les critiques que cet Ouvrage essuya.

Bib. Fr. nou. éd. t. 5. pag. 148. t. 6. pag. 190.

M. du Hamel qui en prend la défense dans la Dissertation que j'ai déja citée, s'est également chargé de louer ses autres Ecrits, & l'on peut dire qu'il s'en acquitte avec tout le zele d'un ami qui ne voyoit rien que de parfait dans les pro-

ductions de son ami. Je suis surpris qu'il n'ait dit qu'un mot du *Panégyrique de la Paix*, Piece en Vers que M. de Bréboeuf fit paroître en 1660, *in*-4°. Mademoiselle Desjardins rendant compte de ce petit Poëme à une personne de confiance à qui elle écrivoit, le qualifie d'Ouvrage merveilleux. « Je l'ai trouvé, dit-elle, » conduit avec jugement, exprimé avec » facilité, poussé avec feu, soutenu avec » force...& lorsque le Poëte dit à la gloi» re de M. le Cardinal (Mazarin) qu'on » s'estime heureux d'être né dans son sié» cle; je crois qu'on pourroit aussi verita» blement dire à la sienne, Que son Emi» nence est heureuse d'être née dans ce» lui de cet admirable Auteur, puisque » quelque grandes que soient ses belles » actions, il leur eût manqué une chose » essentielle, si M. de Bréboeuf ne s'étoit » trouvé au monde pour les représenter. »

GUILLAUME DE BREBOEUF. 1661.

Ibid. p. 108.

Voilà de l'hyperbole. Le jugement avantageux que M. du Hamel porte des *Poësies diverses* de son ami, de ses Lettres en Prose, dont la seconde partie est encore suivie de diverses Poësies; enfin de ses *Entretiens solitaires*; ce jugement, dis-je, est un peu moins outré; mais il l'est encore trop. C'est dans les Poësies diverses, qu'on lit ces cent cin-

GUILLAUME DE BRÉBŒUF. 1661.

quante Epigrammes ſur une femme fardée où l'on admire la fécondité de l'eſprit de l'Auteur. Combien d'autres pieces d'ailleurs n'offrent-elles pas ? Odes ; Elégies, Madrigaux, Sonnets, Bouts-rimés, Stances, quelques Epîtres, des Epigrammes : on y trouve de tout. « Ses Plaintes ſont tendres, dit le Sieur » du Hamel : ſes Stances ſont galantes ; » & ſoit dans ſes Sonnets, ou dans ſes » Epigrammes, par-tout on y remarque » une veine facile & aiſée. Sa *Gageure*, » ou ſes cent cinquante Epigrammes ſur » une femme fardée, font voir combien » elle étoit fertile. » En effet, dit un au- » tre Critique, il n'y a point de jaloux » qui puiſſe ſe défendre de louer en M. » de Bréboeuf une ſi belle varieté dans » une ſi grande abondance. « Tout n'y eſt pas cependant du même mérite, & il m'a paru bien du fumier parmi cet or. On a raſſemblé les meilleures de ſes Epigrammes, dans le tome premier du nouveau Recüeil des Epigrammatiſtes François, & dans le premier volume de la Bibliotheque Poëtique, de M. le Fort de la Moriniere.

Baill. jug. des Sav. in-4° tome 5. page 254.

Les éloges poëtiques de M. de Brébœuf, ont encore, ſelon M. du Hamel, *des beautés ſurprenantes* : « Il faut, dit-

Guillaume de Brébœuf. 1661.

» il, les considerer comme des louanges » qu'on donne à la vertu, & comme une » adroite instruction qu'on a voulu faire » aux Grands, auxquels on n'ose faire » des remontrances que d'une façon obli- » que & indirecte, & auxquels on ne » donne point de préceptes qui n'ayent » un caractere de respect & de soumis- » sion. » Tel a été en effet le dessein de l'Auteur; lui-même nous en a avertis, & il y a si bien réussi, continue le Sieur du Hamel, « Que ses Panégyriques ensei- » gnent mieux aux Grands les vertus » qu'ils doivent posséder, en leur parlant » de celles qu'ils ont acquises, que n'au- » roient fait les plus fortes & les plus » hardies déclamations. »

On trouve dans ces Eloges, une Ode sur le mariage du Roi (Louis XIV.) Le Panégyrique de la Paix, au Cardinal Mazarin, dont j'ai déja parlé; une Elégie sur la maladie & la guérison du même Cardinal, l'Histoire de la Campagne du Roi en 1658; un autre Poëme sur l'heureux repos procuré à la France par le Cardinal Mazarin, composé peu après la derniere guerre de Paris; quelques Epîtres à M. Fouquet, & à M. l'Evêque de Coûtances; deux ou trois Elégies, des *Stances pour M. de Pelisson de Fontanier*;

GUILLAUME DE BRÉBŒUF. 1661.

lorſque M. Fouquet lui eut donné ſa confiance ; & pluſieurs petites pieces.

Les *Entretiens ſolitaires, ou Prieres & Méditations pieuſes en vers françois*, ſont le dernier Ouvrage poëtique de M. de Bréboeuf ; non pour l'impreſſion, mais pour la compoſition ; puiſqu'ils parurent en 1660, & que les Eloges poétiques ne furent publiés qu'en 1661. L'Auteur adreſſa ces Entretiens au Cardinal Mazarin par une Epître en Proſe, qui ne peut être conſidérée que comme un nouveau Panégyrique de cette Eminence. M. de Bréboeuf parlant de cette Epître dans une de ſes Lettres, la vingt-huitieme, dit, qu'*à ſon avis elle étoit trop longue*, & il avoit raiſon ; mais il ne l'a pas dans ce qu'il ajoute, *qu'elle ne lui ſembloit pas aſſez forte* ; preſque tout y eſt outré.

J'aime beaucoup mieux le naturel avec lequel Bréboeuf ſe peint lui-même dans la Préface des mêmes Entretiens. « Ce n'eſt pas, dit-il, mon intention, » Lecteur, de ſurprendre votre eſtime, » ni d'uſurper votre approbation ; au » contraire, l'impreſſion avantageuſe que » pluſieurs ont déja conçue de moi au » ſeul bruit de cet Ouvrage, m'oblige à » vous prémunir contre une ſemblable » erreur, & à prendre le parti de la véri-

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

» té contre moi-même. Je veux bien » vous dire avec toute la sincérité possi- » ble, que vous ne devez pas juger de » moi par le dôn que je vous fais, ni » vous persuader que j'aye dans le cœur » tous les sentimens de dévotion que » vous trouverez peut-être en quel- » ques-unes des pieces que je vous offre; » je n'aime point à m'attirer une réputa- » tion qui ne m'est pas dûe; & j'aurois » plus de peine à souffrir la louange que » je ne mérite point, qu'à me passer de » celle où je pourrois prétendre. Sur-tout » en un sujet de cette nature, je suis bien » aise qu'on ne se trompe point à l'appa- » rence, & que l'on ne m'estime point » en public, lorsque je suis obligé à me » condamner en secret. » Tout le reste de cette Préface est sur le même ton de franchise & d'humilité.

L'Auteur n'y cherche pas plus à pré- venir le Lecteur en faveur de son Livre qu'en faveur de lui-même. « Je vous » avoue ingénuement, dit-il, que je me » permets bien des choses que les regles » de l'art ne permettent pas; & comme » je commets ces fautes avec peu de scru- » pule, je les vois aussi avec peu de re- » mords après les avoir commises. Vous » verrez dans les diverses Pieces que je

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

» vous donne, beaucoup d'endroits qui » ne sont pas assez suivis, ni assez demêlés, & quelques autres qui sont trop » chargés & trop étendus. Vous remarquerez en beaucoup de lieux des cadences qui sont un peu rudes, des » Vers qui ne sont pas assez forts, & des » chutes qui ne sont pas agréables..... » Vous y observerez des répetitions fréquentes, non-seulement de mots, de » rimes, & d'expressions, mais encore » de raisonnemens & de pensées, &c. » Ces défauts ne sont pas rares en effet dans ces Entretiens; mais on ne peut aussi disconvenir qu'il n'y ait beaucoup d'endroits fort bien touchés, & où l'onction de la piété ne fait que prêter de l'éclat à la noblesse du style. Chapelain en écrivant à M. l'Avocat du Hamel; dit qu'il trouvoit ce livre *plein d'éloquence, de Poësie & de piété*; & dans une autre Lettre, par laquelle il remercioit M. de Bréboeuf, le 3. Juillet 1660, du présent qu'il lui avoit fait du même Livre, il lui dit: « Parmi la solidité & la » sainteté de cet Ouvrage, je pourrai » même jouir des délices de la Poësie » & de l'Eloquence, qui y brillent de tous » côtés... Ce sera desormais mon Manuel; & s'il ne me fait pas tomber des

Let. manus. de Chapelain

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

» mains celui de Saint Augustin, je suis » bien assuré du moins qu'il me fera mé- » priser celui du sage Epictète. »

Il y a tout lieu de croire en considérant ces Entretiens, que le Poëte désiroit sincerement de pleurer dans l'amertume de son ame les pechés qu'il avoit commis, sur-tout quand on lit ces Vers:

Rébuté des ch[illegible]s du vice,
Je viens enfin, Seigneur, vous montrer mes regrets,
Je viens solliciter contre votre Justice,
Ces sources de bonté qu'on ne tarit jamais, &c.

Il ne seroit pas moins déraisonnable de penser qu'il n'a pas eu un mépris sincere de lui-même & des choses du monde, quand il dit:

Que j'ai pour moi, Seigneur, de mépris & de haine!
Que souvent contre moi je me trouve en courroux,
D'être esclave des sens, de me plaire en ma chaîne,
Et de n'être pas tout à vous!

Je pourrois rapporter beaucoup d'autres endroits qui semblent démontrer qu'il cherchoit de tout son cœur le Royaume de Dieu & sa justice, & qu'il n'étoit plus occupé qu'à méditer les années éternelles. Mais je me contenterai de faire observer après le Sieur du Hamel, témoin de ce qu'il raconte, que M. de Bréboeuf étendit son zele jusqu'à ses amis; qu'il a contribué à la conversion de plusieurs; entre autres à celle de Mon-

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

sieur Guiffart, celébre Médecin de la ville de Rouen, qui avoit vécu jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans dans les préjugés du Calvinisme ; qu'il lui avoit fait d'abord concevoir le desir de connoître la vérité ; & qu'ensuite, après de longues conférences, il l'avoit fait passer par-dessus les considérations de sa fortune qui s'opposoient à ce changement. M. Guiffart donna au Public les motifs de sa conversion ; & au commencement de ce Livre, il a fait imprimer une Lettre fort éloquente, que M. de Brebœuf lui avoit écrite.

Gabriel Guéret n'a parlé de notre Poëte qu'avec éloge dans son *Parnasse réformé* ; & dans sa *Promenade de Saint Cloud*, qui n'a paru qu'en 1751, à la suite des *Mémoires historiques, critiques & littéraires* de feu M. Bruys. Il dit du même qu'on doit reconnoître qu'*il y a en lui un feu & un enthousiasme qui sent le grand Poëte* ; mais que *souvent aussi il se laisse emporter à sa fureur & s'accable de synonymes.*

M. le Marquis de Chanvalon étoit si persuadé que Brébœuf étoit capable de manier le style sublime du Poëme épique, que dans la même Lettre où il le loue de sa traduction de la Pharsale, il

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

ajoute : « C'est dommage qu'un si digne
» pinceau ne s'exerçe qu'à faire des co-
» pies ; il est juste que vous entrepreniez
» quelque Oeuvre digne de vous, & qui
» ne partage sa loüange avec per-
» sonne. Vous avez, continue-t-il, dans
» notre siecle & dans notre patrie, le
» plus beau sujet du monde, ou la des-
» cription des Guerres de la Ligue sous
» Henri le Grand, ou de celle des Hu-
» guenots sous Louis le Juste. La matie-
» re des unes & des autres est très-belle,
» & les deux Héros sont dignes d'une
» excellente plume comme la vôtre. Si
» elle veut s'élever plus haut dans les
» choses sacrées, la sortie du Peuple de
» Dieu de l'Egypte, & l'entrée dans la
» Terre promise, vous fourniront dans
» la vérité des avantures plus grandes
» que tout ce que la Poësie a puisé dans
» les inventions fabuleuses. » Monsieur
de Gomberville lui écrivit aussi dans les
mêmes vûes ; & si M. de Bréboeuf n'a
traité aucun de ces sujets, il avoit eu au
moins le dessein de le tenter, & il ne des-
espéroit pas d'y réussir. Mais il lui auroit
fallu pour l'exécuter, beaucoup de tems
& de santé, & l'un & l'autre lui manque-
rent. Il se seroit d'autant plus volontiers
consacré aux sujets proposés, qu'il étoit

Let. de Bréb. 1. part. page 57 & suiv.

Ibid. p. 60. 73.

GUILLAUME DE BREBŒUF. 1661.

revenu depuis long-tems de toutes ces frivolités qui amusent la plûpart des Poëtes. J'en juge au moins par la censure qu'il en fait dans une de ses Lettres.

Ibid. p. 141. & suiv.

« C'est assez, dit-il, de sçavoir les sentimens des anciens pour être philosophe ; mais on ne sçait pas l'éloquence, » pour avoir appris tous les discours de » Ciceron & de Démosthene, ni la poësie pour avoir lû beaucoup de Vers. » Je n'entends pas ici parler de ces malheureux Rimeurs qui prennent les inspirations de Cupidon pour des faveurs » du Parnasse, & deviennent grands personnages en même-tems que l'amour » s'est emparé de leur cerveau. Ils commencent aussi-tôt à se mordre les » doigts comme les autres, & ne promettent pas moins que l'immortalité à » la Beauté qui a fait naître leur caprice. J'ai pitié de l'aveuglement de ceux » qui se laissent flatter à cette douce » tromperie, & vois avec indignation » qu'il n'y ait point aujourd'hui de si misérable amoureux qui ne chante les » louanges de quelque Sylvie crotée, » & ne se rende corrupteur de la Poësie » aussi bien que de l'innocence . . . Je ne » sçaurois pas même souffrir dans le Recueil des beaux Vers de ce tems, ce

» grand nombre de *Plaintes*, *d'Absences*, » & de *Jouissances*, qui ne sentent quasi » que la même chose, &c. »

ADAM BILLAUT. 1662.

ADAM BILLAUT.

Adam *Billaut*, Menuisier de Nevers, plus connu sous le nom de *Maître Adam*, est fort inférieur à Brébeuf du côté du génie Poëtique. Ce n'est pas qu'on ne remarque dans ses Vers quelques étincelles de ce feu qui échauffe les Poëtes; mais elles n'y brillent que par intervalles peu communs, & toujours fort courts. Comme il étoit sans Lettres & sans étude, il est même ordinaire de n'y rencontrer ni exactitude, ni justesse; soit pour le langage, soit pour les pensées. Il avoit l'imagination vive & prompte, & une veine très-féconde : avec tout cela, son plus grand mérite ne consistoit que dans une grande facilité à rimer, & à profiter de tous les évenemens de son tems, grands ou petits, pour faire éclore quelques Odes, quelques Sonnets, Rondeaux, Stances, Elégies, Chansons, ou autres Pieces. Lorsqu'il a voulu se mêler d'écrire sur ce qu'on appelle la Galanterie, il n'est presque jamais sorti du plat, du bas, du

ADAM BILLAUT. 1662.

rempant, du trivial. Des dix-huit ou vingt Pieces inserées dans le Tome troisieme du Recueil de Barbin, & choisies exprès dans cette multitude d'autres sorties de la même plume, je ne sçais s'il y en a dix qui puissent mériter l'approbation d'un Lecteur judicieux & de goût. Cependant il a été loué par les plus beaux esprits de son tems.

L'Abbé de Marolles fait son Panégyrique dans la Préface qu'il s'est donné la peine de composer pour mettre à la tête des *Chevilles* de ce Poëte artisan. Et de quels éloges cette Préface n'est-elle pas suivie, en Vers Grecs, Latins & François ! Saint Amant, Boisrobert, Scudery, Beys, Scarron, Colletet, Corneille lui-même, Vion d'Alibrai, Chevreau, de l'Etoile, Marigny, Charpy, Mezerai, Rotrou, Tristan l'Hermite, Gombauld, la Demoiselle de Gournay, le Marquis de Villénes, & vingt autres dont les noms sont presque tous ignorés aujourd'hui, ont uni leurs voix pour chanter les louanges de *Maître Adam*. Le Duc de Saint Aignan, faisant allusion à son nom, n'a pas craint de dire :

Ornement du siecle où nous sommes,
Vous n'aurez rien de moi, sinon

Que pour les Vers & pour le nom,
Vous êtes le premier des hommes.

Ce qui revient à cet autre éloge de Maynard : ADAM BILLAUT. 1662.

Les Vers de *Maître Adam* ont des beautés exquises ;
Ce Virgile à rabot est plus divin qu'humain.
Les Muses desormais ne doivent être assises
Que sur des tabourets qui soient faits de sa main :

Nous apprenons de M. Chevreau ce qui excita le zele de tant d'Ecrivains pour louer Maître Adam. Chevræana, part. 1. p. 154. & suiv.

« Quand celui-ci, dit-il, vint à Paris, » la premiere connoissance qu'il voulut » avoir, fut celle de M. de Saint Amant : » & comme nous étions presque inséparables ce dernier & moi, il ne se put » faire que Maître Adam ne me connût » dans le même tems. Sur ce qu'il dit à » Monsieur de S. Amant, qu'il alloit faire imprimer ses Poësies, qu'il avoit » nommées ses *Chevilles*, il le pria de le » régaler de quelque Epigramme pour » la mettre au commencement de son » Ouvrage, & je fus contraint d'en suivre l'exemple. Il fit l'Epigramme suivante, qui ne pouvoit être accommodée qu'à ce Menuisier :

On peut dire en voyant les Ouvrages divers
Que le bon Maître Adam nous offre,
Qu'il s'entend à faire des Vers
Comme il s'entend à faire un coffre.

ADAM BILLAUT. 1662.

« J'en fis une, continue Chevreau, » qui plut davantage à Maître Adam, » parce que la louange en étoit outrée, » & que l'encens n'étoit pas pour lui de » mauvaise odeur. M. de *l'Isle-Chandieu*, » qui ne nous quittoit presque jamais en » voulut ajouter une troisiéme. » M. Chevreau la rapporte de même que la sienne, & ajoute : « Tout le monde fit » des Vers ensuite à la louange de Maître » Adam : & ceux qui n'en avoient jamais » fait, prierent leurs amis d'en faire pour » eux dans cette rencontre. »

Ce Poëte Menuisier étoit né à Nevers, de Pierre Billaut, & de Jeanne More. Sa mere mourut de la peste dans une isle proche de Nevers, & son fils en témoigne sa douleur à la page 83 de ses *Chevilles*. Il se maria dans le lieu de sa naissance, & eut des enfans, dont un fut tenu sur les fonts de Baptême par l'Abbé de Saint Martin. On dit que M. le Prince passant par Nevers, fut curieux de voir notre Poëte Menuisier, & lui promit cent écus, & que le Poëte vint les lui demander à Paris par ces quatre Vers :

Prince plus grand qu'Alexandre,
Tu m'as promis cent écus ;
Je suis venu pour les prendre,
Que réponds-tu là-dessus ?

ADAM BILLAUT. 1662.

Une Ode qu'il adressa au même Prince, & qui fut imprimée en 1648 *in*-4°. prouve qu'il avoit en effet l'honneur d'être connu de ce Prince ; & semble annoncer qu'il en avoit reçu quelque gratification.

Dès 1638, il étoit venu à Paris à l'occasion d'un Procès qu'il avoit contre le curateur de sa femme ; mais au lieu de plaider, il fit des Vers au Cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension. C'étoit une Ode, qui parut l'année suivante 1639, & dans laquelle il y a des endroits qu'on lit encore avec plaisir. Voici ce que le Poëte y dit de lui-même & de ses heureux talents poëtiques :

N'est-ce pas un effet de l'essence suprême
De voir d'un feu divin mes esprits animés,
Que ressemblant un champ cultivé de lui-même
Je produise des fruits que l'on n'a point semés ? . . .
Ce n'est pas sur ce Mont qui se perd dans les nües,
Que pour peindre tes faits je cherche des couleurs !
Le Parnasse a pour moi des routes inconnues ;
J'en laisse à nos esprits & les fruits & les fleurs :
Sans grimper sur l'orgueil de ces grands précipices,
La nature a pour moi des soins assez propices,
C'est elle seulement qui me vient animer ;
Et sans faire le vain, j'aurois bien l'assurance
De dire qu'il n'est point de Menuisier en France
Qui sçache comme moi ce bel art de rimer.

La faveur que le Cardinal de Riche-

ADAM BILLAUT. 1662.

lieu lui avoit accordée mit son esprit en belle humeur, & lui fit espérer de plus grandes graces encore de ce Ministre, comme on le voit par ce Rondeau, où se jouant sur le nom de Richelieu, il dit :

D'un riche lieu je ne suis pas venu :
Mes vêtemens qui me laissent tout nu
En donnent bien l'entiere connoissance.
L'astre inhumain qui fut à ma naissance,
Dans un rabot mit tout mon revenu.

Tous les Devins qui depuis m'ont connu,
Pour m'obliger cherchent par le menu
Si j'userai mes jours sans l'assistance
D'un Richelieu.

Je ne sçai pas si leur esprit cornu
Doit l'avenir regler par l'avenu,
Ce seroit bien irriter ma constance ;
Quoi qu'il en soit, je vis dans l'espérance
Que tôt ou tard je serai maintenu
D'un Richelieu.

Il se plaint cependant dans son *Vilebrequin*, que sa pension n'étoit pas exactement payée ; & plusieurs fois il eut recours à la facilité qu'il avoit de versifier, pour solliciter son payement. On lit dans le même Ouvrage (p. 19.) qu'il fit le voyage d'Italie, sans doute par curiosité, & qu'il desira de saluer Madame Royale en passant par Turin.

C'est dans le même (p. 439.) que l'on apprend que le Cardinal de Richelieu lui fit obtenir du Roi un Brevet pour le transport des Eaux de Pouques. Il eut de plus une pension de Gaston de France, Duc d'Orleans, & des gratifications passageres de plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour. On répandit même le bruit que Christine Reine de Suede l'avoit pareillement gratifié d'un riche présent. Mais comme ce bruit n'étoit pas fondé, Maître Adam adressa ces Vers à la Reine, pour lui insinuer la pensée de le réaliser. (Vilebreq. p. 443.)

ADAM BILLAUT. 1662.

Reine, tout le monde dit,
Que votre bien m'a fait riche,
Je suis pourtant sans crédit,
Et mes habits sont en friche.

Que je suis infortuné
D'être traité de la sorte !
Si vous m'avez rien donné,
Je veux qu'un Diable l'emporte.

Hélas, vous le sçavez bien,
A quoi sert de vous le dire ?
C'est un bien maigre entretien
Aussi de vous en écrire.

Pourtant si votre bonté
Vouloit bien me satisfaire,
L'on diroit la vérité,
Ou vous diriez le contraire.

ADAM BILLAUT. 1662.

Une personne de grande condition l'ayant fait solliciter de quitter Nevers, & son métier, & de se rendre à Versailles, en lui faisant espérer un établissement plus avantageux ; ces promesses ne le tenterent point ; il répondit :

Pourvû qu'en rabotant ma diligence apporte,
De quoi faire rouler la course d'un vivant,
Je serai plus content à vivre de la sorte,
Que si j'avois gagné tous les biens du Levant....

Je ne recherche point cet illustre avantage,
De ceux qui tous les jours sont dans des différends,
A disputer l'honneur d'un fameux parentage,
Comme si les humains n'étoient pas tous parens.

Qu'on sçache que je suis d'une tige champêtre,
Que mes prédécesseurs menoient les brebis paître,
Que la rusticité fit naistre mes ayeux,

Mais que j'ai ce bonheur en ce siecle où nous sommes,
Que bien que je sois bas au langage des hommes,
Je parle quand je veux le langage des Dieux, &c.

Ce Poëte mourut le 19 Juin 1662. Il nous a laissé trois Volumes de ses Poësies ; ses *Chevilles*, qui parurent en 1644, *in*-4o. j'en ai suffisamment parlé ; *le Vilebrequin, contenant toutes sortes de Poësies Galantes*, dont je n'ai point vû d'autre édition que celle de 1663 ; & son *Rabot*. C'est à tort qu'on fait entendre au titre du *Vilebrequin*,

que ce Recueil ne contient que des *Poësies Galantes* : la plus grande partie roule sur des sujets fort différens. Il y en a sur divers évenemens du tems de l'Auteur, & beaucoup qui sont adressées à ce qu'il y avoit de plus distingué en Europe par la naissance ou par le rang. Comme Maître Adam mourut pendant l'impression de cet Ouvrage, le Sieur *Bertier*, Prieur de Saint Quaise, son ami, ajouta à ce Recueil une Epître dédicatoire à M. le Prince, l'Epitaphe de l'Auteur en Latin, & une Préface à la fin de laquelle il fait ce Portrait de Maître Adam. « Le » fond de son ame, qui m'étoit, dit- » il, extrêmement connu, m'oblige de » rendre ce témoignage à la postérité, » qu'il avoit les sentimens d'un homme » très craignant Dieu; que son inclina- » tion le portoit à faire du bien à tout le » monde, qu'il étoit très-fidele à ses » amis, & que de tous ses témoignages » d'affection, la reconnoissance étoit le » moindre. »

ADAM BILLAUT. 1662.

Il avoit dit auparavant, « Il est Epi- » curien sans libertinage, il est Stoïque » sans superstition; & de ces deux Sec- » tes qui jadis ont partagé la terre, il » forma un tempérament si doux, que » si Zenon & Epicure vivoient encore,

ADAM BILLAUT. 1662.

» je crois qu'il les feroit boire ensemble. »
Bertier fait ensuite l'éloge des talens poëtiques de son ami; mais il en étoit trop admirateur pour bien saisir le vrai. Il a recueilli après sa Préface les Vers faits à la louange de Maître Adam, par le Comte de Saint Aignan, un Musicien & les sieurs *de Scudery, Bertaut, Maynard, Nicole, Panseron, Chenu de Maziere*. Bertier n'y a pas oublié une longue Epître qu'il avoit adressée à son ami, & dans laquelle il peint différens personnages de Nevers. Car ce Prieur se mêloit aussi de versifier, & notre Poëte Menuisier parle avec beaucoup d'emphase, pag. 428. & suiv. de son *Vilebrequin*, d'un Poëme dont le sujet étoit *Constantin*, que Bertier avoit entrepris, & presque achevé. J'ai lu encore de Maître Adam une piece intitulée *le Claquet de la fronde, sur la liberté des Princes, avec une Elegie aux Dames Françoises*, & une Epigramme: ce petit Recueil fut imprimé en 1651. *in*-4°.

DOM SIMPLICIEN GODY.

DOM SIMPLICIEN GODY. 1662.

Si Maître Adam étoit un Poëte sans étude & sans Lettres, on ne dira pas la même chose de Dom Simplicien Gody,

dont le Revérand Pere Dom Augustin Calmet fait une mention si honorable dans sa *Bibliotheque Lorraine*. Ce Bénédictin nous a donné un assez grand nombre d'Ouvrages Latins & François, en Vers & en Prose; & en particulier un Traité sur l'éloquence de la Chaire, en Latin, dont feu M. Gibert parle très-avantageusement dans ses *Jugemens des Sçavans sur les Maîtres d'éloquence*. Dom Calmet dit qu'il a composé aussi en vers François, des *Odes sacrées*, pour entretenir la dévotion des personnes de piété, & qu'elles ont été imprimées en 1629; & un plus grand Recueil, publié en 1631 à Nancy, intitulé, *Les honnêtes & diverses Poësies de Placidas Valornancien*, divisées en cinq Livres: le premier contient le voyage d'Amour; le second, des Elégies; le troisiéme, des Sonnets; le quatrieme, la journée dévote; le cinquieme, la Muse funebre. Ce Livre est dédié à M. de Mercy, Prieur de Saint Thomas & du Mont S. Martin. L'Auteur signe *Placidas*. Mais à la fin d'une Epître adressée *à la Charité*, il signe *Placidas Gody*. Ces Poësies respirent une grande piété; & c'est à peu près tout leur mérite.

DOM SIMPLICIEN GODY. 1662.

p. 43. & suiv.

T. 2. p. 463. & suiv.

L'Auteur fit profession de l'Ordre de

DOM SIMPLICIEN GODY. 1662.

Saint Benoit, dans la Congrégation de Saint Vanne, à Saint Vincent de Besançon le 24 Juin 1618; dans la suite, il fut successivement Supérieur du Collége de Saint Jerôme à Dole, de Saint Vincent de Besançon, & de Jouhe près la ville de Dole. En 1659, il y eut, sous les auspices du Cardinal Mazarin, une seconde union de la Congrégation de S. Vanne avec l'Ordre de Cluny, laquelle ne dura que jusqu'à la mort de ce Cardinal, qui arriva deux ans après. Dans le premier Chapitre général qui se tint après cette union, Dom Gody fut élu Prieur claustral de l'Abbaye de Cluny; l'année suivante il fut nommé Sous-Prieur de Saint Vincent de Besançon, où il est mort le 13 Août 1662.

SALOMON DE PRIEZAC.

SALOMON DE PRIÉZAC. 1662.

Hist. de l'Acad. F. in-12. T. 1. pages 209. 353. 419.

M. l'Abbé d'Olivet rapporte à la même année la mort de Daniel de Priézac, Conseiller d'Etat ordinaire, né au Château de Priézac en Limousin, & reçu à l'Académie Françoise au mois de Fevrier 1639. Je ne conteste aucune partie de ce court récit. Mais le même Historien de l'Académie attribue à son ancien Confrere un petit Re-

recueil de Poësies, imprimé en 1643, & je crois qu'il faut le donner à Salomon *de Priézac*, sieur de Saugues, fils de Daniel. Ce Recueil se retrouve en effet tout entier dans celui que *Salomon* donna en 1650 de ses propres Poësies, où il a mis son nom & sa qualité. Le petit Volume de 1643, dédié à Madame la Marquise du Châtelet, n'offre qu'une Paraphrase des Pseaumes 8, 112, 127, 129 & 143. & de l'Hymne *Ave, maris Stella.* C'est par la même Paraphrase que commencent les Poësies de Salomon de Priézac. Dans l'Avertissement de 1643, l'Auteur parle d'une Traduction qu'il avoit faite du Livre de Cassiodore sur l'Ame, & des observations dont il avoit accompagné cette Traduction. Salomon répete la même chose dans son Epître dédicatoire à Mademoiselle la Baronne de Beaujeu, mise au-devant du Volume imprimé en 1650, & il ajoute comme en 1643, qu'il avoit déja publié quelques Paraphrases, *qui n'avoient pas été mal reçues, ce qui l'avoit engagé à en composer encore quelques autres, & à les réunir dans un même Volume.*

SALOMON DE PRIÉZAC. 1662.

L'Avertissement de 1643. contient de plus un bel éloge de la Poësie. L'Auteur dit qu'il n'en faisoit pas sa principale

SALOMON DE PRIEZAC. 1662.

occupation. Ceux qui connoiſſent ſes Ouvrages ſur la Phyſique, & ſur quelques parties de l'hiſtoire naturelle, en ſont perſuadés. Peut-être même eût-il été à ſouhaiter qu'il n'eût pas eſſayé d'entrer dans les routes du Parnaſſe. La verſification de ſes Paraphraſes a quelque ſorte d'aiſance, & n'eſt pas mal ſoutenue: mais je ne vois preſque rien qu'on puiſſe lire avec une certaine ſatiſfaction dans les autres Poëſies imprimées en 1650. Ses Sonnets, au nombre d'environ 35, n'ont aucune des qualités que M. Deſpreaux exigeoit pour ce genre de Poëſie. Je n'aime pas d'ailleurs à voir louer en même tems Dieu, les Saints, & l'amour le plus profane. Ses douze ou treize Epigrammes n'ont aucun ſel. Son Poëme intitulé *Les Promenades de Saint Cloud*, dont on avoit déja une édition *in*-4°. n'eſt preſque que le récit inſipide d'un repas, & une deſcription très-imparfaite du lieu nommé *Saint Cloud*: Le *Poëme ſur la Foire Saint Germain* eſt fort peu de choſe. L'*Apologie des Muſes contre Bacchus*, eſt plus ſenſée, mais ne dit rien de neuf. Parmi ſes Stances, celles qu'il fit *ſur la ſortie de M. le Duc de Beaufort, du Bois de Vincennes*, avoient été priſes à l'Auteur, & imprimées pen-

dant le blocus de Paris. On voit par ses Vers pour le *Ballet du Monde renversé*, & pour celui des *Nations aux Dames*, dansés l'un & l'autre en Franche-Comté, que le Poëte avoit fait quelque séjour dans cette Province. Dans d'autres Vers, il loue son pere & le Livre de cet Académicien intitulé, *Les Priviléges de la Vierge.* Il fut aussi ami de M. de Vaugelas, & l'on a parmi ses Poësies le Sonnet suivant qu'il fit sur la mort de cet Ecrivain à qui notre langue a tant d'obligation.

SALOMON DE PRIEZAC. 1662.

Quel bruit oy-je éclater sur les bords du Permesse ?
Qui peut être l'Auteur de ces longues clameurs ?
N'est-ce point Vaugelas que les savantes Sœurs
Portent dans le cercüeil, & regrettent sans cesse ?

Oui, cet Homme fameux les met dans la détresse :
Sa mort leur fait souffrir tant de vives douleurs,
Que l'onde d'Hippocrêne a grossi de leurs pleurs,
Et que leur tein vermeil a blemi de tristesse.

La Lyre qu'Apollon anime de ses doigts,
Ne peut de ce Héros entretenir les bois,
Que sa plainte ne soit de mille échos suivie :

Mais c'est injustement que l'on pleure son sort ;
Puisqu'on ne peut douter que l'éclat de sa vie,
N'affranchisse son nom des ombres de la mort.

L'Abbé de Boisrobert a adressé une de ses Epîtres, au pere de notre Auteur ;

qu'il nomme *de Prieuzac* : c'est la troisiéme du second Livre, partie seconde.

SALOMON DE PRIEZAC. 1662.

FRANÇOIS LE METEL Sieur DE BOISROBERT.

FRANÇOIS LE METEL DE BOISROBERT. 1662.

Cet Abbé étoit entré à l'Académie Françoise avant Daniel. il se nommoit François *le Metel de Boisrobert*, & Monsieur Huet conjecture qu'il pourroit être sorti de quelques-unes des anciennes Familles du même nom, qui avoient été connues à Caën. Il étoit né dans cette ville sur la Paroisse de Notre-Dame de Froiderue, vers l'an 1592. selon une Lettre de Guy Patin au Sieur Spon, dattée du 8 Juin 1655., dans laquelle il dit que Boisrobert avoit alors 63 ans. M. Huet, & après lui M. l'Abbé d'Olivet, & les Auteurs de l'Histoire du Théâtre François, disent que son pere étoit Procureur de la Cour des Aides à Rouen. L'Abbé de Boisrobert ne lui donne point d'autre qualité que celle d'Avocat, & fait entendre assez clairement qu'il en avoit exercé la profession, & qu'il s'y étoit distingué. Dans la seconde Epître du premier Livre du Recueil de 1659 *in*-8°. parlant à M. le Chancelier Seguier des Lettres d'annoblissement

Origin. de Caen. 2. Ed. p. 379.

Ibid.

Hist. de l'Acad. Fr. T. 2. page 99.

Hist. du Th. Fr. T. 5. p. 10.

qui lui avoient été accordées, il dit :

FRANÇOIS LE METEL DE BOIS-ROBERT. 1662.

Non sans chagrin j'oyois souvent ma mere,
Noble de sang reprocher à mon pere,
Qu'il n'étoit pas de même qualité,
Et je me mis enfin de son costé;
Je te pressai, tu me fus favorable.....
D'un *Avocat* tu fis un Ecuyer,

& dans la seconde Epître du troisieme Livre, il s'exprime encore ainsi :

Ma mere fut de noble Sang;
Mon pere, avant qu'être en ce rang,
Fut un *Avocat* honorable
Qui n'eust jamais d'Ayeul taillable;
Et de sa race il n'est resté
Qu'un neveu, &c.

J'ignore si Boisrobert fréquenta pareillement le Barreau; il paroît du moins certain qu'il eut aussi le titre d'*Avocat en la Cour*. C'est la qualité qu'il prend à la fin d'un Sonnet qu'on lit au commencement d'un Recueil de 14 Sermons, prêchés à Rouen, par Frere Martin le Noir, Religieux Augustin, & imprimés dans la même ville en 1616 sous ce titre bizarre, *L'Uranoplée, ou Navigation du lict de mort au port de vie, utile pour assister les malades.*

Quelques éloges que l'on donna à ce Sonnet, flatterent l'Auteur; il se crut

FRANÇOIS LE METEL Sieur DE BOISROBERT. 1662.

Poëte, abandonna l'étude de la Jurisprudence, & ne fréquenta presque plus que les Muses, & les Compagnies les plus agréables. On lit de ses Poësies dans deux Recueils qui parurent dès 1619, *le Temple d'honneur* sur la mort du Baron d'Ardres, & *le Cabinet des Muses*. On en voit aussi dans le *Recueil des plus beaux Vers de Malherbe & autres*, imprimé en 1626, dans celui de 1638, &c.

Epitres, 2. part. Liv. 1. Ep. 4.

M. de Boisrobert étoit à Rome en 1630. Sa réputation l'y avoit précédé, & son esprit l'y fit rechercher. Le Pape Urbain VIII. à qui les Muses Latines avoient accordé leurs faveurs, voulut le voir & converser avec lui. Un mois après cet entretien, il lui donna le Prieuré de Nozay, situé en Bretagne au Diocèse de Nantes; ce qui l'engagea à quitter l'Epée pour se revêtir de l'habit Ecclésiastique. Voici de quelle maniere il raconte cet évenement, qui fut la premiere origine de sa fortune.

En six-cent-trente, étant en Cour de Rome,
Le Pape Urbain, ce saint & savant homme,
Sur quelque bruit dont il fut abusé,
Que d'Apollon j'étois favorisé,
Me voulut voir & me fut si propice,
Qu'un mois après vaquant un Bénéfice
Dans la Bretagne, il me le conféra;
Et ce levain d'autres biens m'attira:

FRANÇOIS LE METEL Sieur DE BOISROBERT. 1662.

Car pour l'Eglise il me falloit un titre,
Je n'aurois eu sans lui Crosse ni Mitre;
L'Espée encore en toute sureté
Dans son foureau pendroit à mon costé,
S'il ne m'eût pas inspiré la pensée,
De la Soutanne en trois jours endossée.

Il jouit de ce Bénéfice durant dix ans, & comme il ne lui rapportoit que 170 liv. il en employoit le revenu à acheter les Livres qui pouvoient lui être nécessaires. Il résigna dans la suite ce Bénéfice. Mais le résignataire étant mort dans le mois même de la résignation, il tenta d'y rentrer, & ne put y réussir qu'après plusieurs autres années qu'il l'obtint de nouveau de M. le Prince de Conti. Ibid. & Ep. 9. du 2. Liv.

Revenu en France, & ayant pris les Ordres sacrés, il fut nommé à un Canonicat de la ville de Rouen. Ce fut au plus tard en 1634, puisque Chapelain lui écrivant le 3 Août de la même année, l'exhorte à vivre avec sagesse & retenue dans le lieu de son Canonicat, & sur-tout à ne point y avoir de familiarité avec les femmes, de peur, lui dit-il, *qu'il n'oubliât sa condition présente, & qu'il ne fût tenté de chanter autre chose que des Pseaumes & des Leçons.* Let. manusc. de Chapelain

FRANÇOIS LE METEL Sieur DE BOISROBERT. 1662.

La résidence qu'il fut obligé de faire à son Bénéfice ne s'accordoit point avec son caractere vif, inconstant, & ami du grand monde. Il s'en explique assez librement dans l'Epître huitieme du premier Livre, & dans la seconde & la neuvieme du second Livre de ses Epîtres. *Je ne gagne pas la maille*, dit-il :

Si dans le Chœur je ne travaille.
Le distributeur à l'Obit
Vient faire son petit débit.
Sous le Surplis ou sous la Chappe,
Toujours quelque Méreau j'attrape,
Et je pourtant jamais ne dis,
Libera ni *De profundis*.
S'il faut parfois que je soutienne
Ou le Repons ou bien l'Antienne,
Je n'en sçaurois venir à bout,
Je mets le désordre partout;
Et par un ton plaisant & rare,
Je leur suis brutal & barbare.

Dans l'Epître neuvieme il se défend d'aller à Forges où il étoit invité, parce qu'il étoit *Chanoine* & obligé de se trouver à un jour fixé au Chapitre Général de sa Compagnie; autrement, dit-il, *adieu mes pauvres droits*. Il paroît par une autre de ses Epîtres qu'il ne conserva pas long-tems ce Canonicat, tant parce que ce genre de vie gênoit trop sa liberté, que

que parce qu'il l'éloignoit du Cardinal de Richelieu qui l'affectionnoit extrêmement, & auquel il étoit si attaché qu'il regardoit sa société comme le plus grand avantage qu'on eût pu lui procurer.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Les agrémens de son esprit & de son humeur, sa conversation, & le talent qu'il avoit de railler agréablement, l'avoient introduit chez ce Ministre. Il avoit souverainement le don de cette *niaiserie affectée qui est familiere à Caen*, & que Patrix se vantoit d'avoir enseignée à Voiture, comme nous l'apprend Monsieur Huet en parlant de Patrix. Un Conte charmoit dans la bouche de Boisrobert. Il étoit *grand dupeur d'oreilles*. C'est lui-même qui le dit, en représentant au célebre Conrart qui s'étoit joint à Sarazin pour le presser de publier ses Poësies, qu'elles pourroient bien n'avoir pas sur le papier tout l'agrément qu'il avoit l'art de leur donner en les récitant.

Hist. du Th. Fr. T. 5. pag. 10.

Huet orig. de Caen, p. 379. & suiv.

Hist. de l'Acad. Fr. T. 2. p. 99. & suiv.

On embellit la cadence & la phrase,

dit-il à son ami Conrart,

Quand on prononce un Vers avec emphase,
Qui sans justice honorant son Auteur,
Duppe l'oreille, & corrompt l'Auditeur.
Quelqu'un dira de moi la même chose,
Et que mes Vers qui semblent de la Prose,

Ep. 3 T. 1. 8. p. 192.

Voyez aussi l'Ep. I. du même vol. à Sarazin.

FRANÇOIS LE METEL ſieur DE BOISROBERT. 1662.

Pour leur naïfve & nette liberté,
De mon récit prenoient force & beauté :
En récitant, de vrai, je fais merveilles,
Je ſuis, Conrart, un grand dupeur d'oreilles.
Par ce talent, j'aurois de Mondori,
Comme d'Armand été le Favori, &c.

Son plus grand ſoin étoit de délaſſer l'eſprit du Cardinal après ſes grandes occupations, tantôt par les Contes que ſon imagination lui fourniſſoit toujours à propos ; tantôt en lui rapportant toutes les petites nouvelles de la Cour & de la ville : car c'étoit-là preſque ſon unique emploi auprès du Cardinal ; ce qui lui fait dire à M. de Bautru :

Ep. 3. T. 1. p. 12.

... Tu n'ignores pas les ſolides offices,
Dont il paya mon zele, & non pas mes ſervices.

Cet amuſement étoit devenu ſi néceſſaire à ce Miniſtre, que Citois ſon premier Médecin, avoit coutume de lui dire : *Monſeigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre ſanté ; mais toutes nos drogues ſont inutiles, ſi vous n'y mêlez un peu de Boiſrobert.*

Auſſi voit-on par les Lettres manuſcrites de Chapelain, que l'Abbé accompagnoit par-tout le Miniſtre, non ſeulement à la Cour, à Paris, & à Ruel, mais encore à l'Armée & dans tous les

voyages que son Eminence étoit obligé de faire. C'est ce que Boisrobert lui-même répete souvent dans les deux volumes de ses Epîtres.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Le Cardinal ne fut point ingrat. Il combla Boisrobert de bienfaits. Il lui donna l'Abbaye de Châtillon sur Seine, le Prieuré de la Ferté-sur-Aube, & quelques autres Bénéfices, avec les titres d'Aumônier du Roi & de Conseiller d'Etat. Son pere fut aussi gratifié de Lettres d'annoblissement pour lui & ses enfans, comme je l'ai observé plus haut; & ce fut encore à la demande de l'Abbé, qui obtenoit du Ministre toutes les graces qu'il demandoit, en particulier pour ceux qui cultivoient les Lettres, dont il devint, en quelque sorte, le Mécene & le Protecteur, ainsi qu'il s'en glorifie en commençant son Epître à M. Bautru:

Toi qui m'as vu jadis avec tant de bonté
Du Parnasse François bannir la pauvreté,
Lorsque Solliciteur des Muses affligées,
J'appliquois tous mes soins à les voir soulagées.

Ep. de Boisr. T. 1. Epît. 1.

On sçait que ce fut lui qui contribua le plus à l'établissement de l'Académie Françoise. Ayant fait au Cardinal de Richelieu un récit avantageux des occupations de la petite Assemblée qui y donna occasion, & dans laquelle il avoit

Hist. de l'Acad. t. 1. p. 10. 20. 42. 45. 86.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

été admis, ce Cardinal fit proposer par son moyen à ceux qui la composoient, de former un Corps. Cette proposition fut acceptée, & l'Abbé de Boisrobert se chargea des suites de cette affaire jusqu'à sa consommation. Ce fut lui qui présenta au Cardinal le projet de cet établissement, qui fut député à Ruel pour en faire autoriser les Statuts, & qui sollicita auprès du Premier Président la vérification des Lettres Patentes. Ajoutons que même, pendant quelque tems, l'Académie tint ses séances chez lui.

On peut voir là-dessus l'Histoire de M. Pellisson, & une Epître de Boisrobert lui-même, écrite à Balzac, où racontant les occupations de l'Académie, lorsqu'elle s'assembloit dans sa maison, il dit plaisamment :

Epîtres de Boif. t. 1. Ep. 6.

Pour dire tout enfin dans cette Epître,
L'Académie est comme un vrai Chapitre,
Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien.
Mais tous ensemble ils ne font rien qui vaille.
Depuis six ans dessus l'F on travaille,
Et le Destin m'auroit fort obligé,
S'il m'avoit dit, Tu vivras jusqu'au G.

A la vérité, dit M. l'Abbé d'Olivet, si le travail commun n'y alloit pas fort vîte, du moins les Académiciens s'y oc-

tupoient utilement pour eux ; ils y portoient leurs propres Ouvrages dont la lecture donnoit lieu à une critique instructive & amusante.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Voilà comment nous nous divertissons,
En beaux Discours, en Sonnets, en Chansons,
Et la nuit vient, qu'à peine on a sçû faire
Le tiers d'un mot pour le vocabulaire :
J'en ai vu tel aux Avents commencé,
Qui vers les Rois n'étoit guere avancé.

Boisrobert n'ennuyoit point ses Associés par son érudition, car il n'étoit point Sçavant ; c'est ce qui a porté M. de S. Evremont, dans la Comédie des Académistes, à mettre ces Vers dans la bouche de Silhon : Ac. II. Sc. II.

Les siécles, Boisrobert, sont assez différens :
On blâmoit autrefois les hommes ignorans :
La Science aujourd'hui donne fort peu d'estime,
En sçavoir plus que vous n'est pas un petit crime.

La faveur de l'Abbé de Boisrobert auprès du Cardinal de Richelieu fut interrompue par une disgrace, dont on rapporte différemment le sujet. Voici comment le fait est raconté dans les Lettres manuscrites de Chapelain, qui pouvoit en être mieux informé que tout autre : « Quand, dit-il, la Tragédie de » *Mirame* fut jouée pour la premiere » fois, le Cardinal fit défense d'y laisser

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

» entrer qui que ce fût, hors les person- » nes qu'il auroit nommées lui-même. » Boisrobert cependant ne laissa pas d'y » faire entrer secretement deux femmes » d'une réputation équivoque. La Du- » chesse d'Aiguillon qui ne l'aimoit point, » comme ordinairement les parens des » Grands n'aiment point leurs Favoris, » profita de cette occasion pour le per- » dre, en remontrant au Cardinal que » Boisrobert étoit le seul qui eût osé mé- » priser ses ordres, & qu'à la vûe de la » Reine, & de toute la Cour, il avoit » été le profanateur de son Palais. » D'autres prétendent qu'ayant été soup- çonné de débauche infame, ses ennemis profiterent de cette occasion pour le fai- re chasser d'auprès du Cardinal; & il faut convenir que ce penchant déréglé lui a souvent été reproché, & par des traits piquans. On en lit quelques-uns dans *la Requête des Dictionnaires* par Ménage, & dans une Lettre de Scarron au Sieur de Marigni, dont on peut lire l'occasion dans l'Histoire du Théâtre François, tome 8. p. 105. & 106.

La disgrace de Boisrobert fit quelque peine à l'Académie Françoise. Cette Compagnie crut qu'il étoit de son hon- neur, & que sa reconnoissance l'exi-

geoit d'ailleurs, de faire une députation vers le Cardinal, pour lui demander la grace du coupable, après quelques mois d'exil. Le Cardinal reçut fort bien les députés; & après leur avoir dit qu'ils méritoient d'avoir un Confrere moins étourdi, il ajouta que l'heure du pardon n'étoit pas encore venue, mais qu'elle pourroit venir. M. de Bautru, qui avoit beaucoup de crédit auprès de ce Ministre, n'omit rien aussi pour le justifier & hâter son retour; & Boisrobert l'en avoit sollicité par une Lettre en Vers, où il fait entrer adroitement l'éloge du Cardinal, ajoutant une peinture plaisante de la maniere dont les Courtisans l'abordoient depuis qu'il n'étoit plus en faveur. Voyez aussi l'Epître V. *à l'Abbé de Beaumont, Précepteur du Roi.* Mais ce fut M. Citois, qui travailla le plus efficacement à sa réconciliation. Cet habile Médecin voyant le Cardinal indisposé, & connoissant que cette indisposition ne venoit que de quelque chagrin qu'il avoit eu, il lui prescrivit pour toute ordonnance, *Recipe Boisrobert*, pour lui faire comprendre que rien ne pouvoit contribuer davantage au rétablissement de sa santé, que les Contes plaisans de cet Abbé. Cette ordonnance eut son effet;

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Ep. de Boisr. in-4°. Ep. 4.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Boisrobert rentra dans les bonnes graces du Cardinal; mais ce ne fut que pour en jouir peu de tems, ce Ministre étant mort la même année 1642.

Biblioth. du Poitou, T. 4. p. 6. & 7.

M. Dreux du Radier, accuse à cette occasion Boisrobert d'ingratitude. « Cet » Abbé, dit-il, qui a loué tant de per- » sonnes de son tems dans ses Poësies, » ne dit qu'un mot à la louange de Ci- » tois. » Sur quoi il cite six de ses Vers qu'il dit être dans le *premier Recueil* de ses Lettres en Vers, pag. 41. Ce Bibliographe se trompe ici de plus d'une maniere. 1°. L'endroit qu'il cite est dans la seconde Partie des Lettres en Vers de Boisrobert, imprimée en 1659. *in*-8°. non dans la premiere qui est *in*-4°. & de l'an 1647. 2°. S'il avoit lu cette premiere Partie & la page 476 du *Recueil des plus beaux Vers de MM. Malherbe, Racan*, &c. imprimé en 1626. *in*-8°. chez Toussaint du Bray, il y auroit vu que l'Abbé reconnoît très-expressément les obligations qu'il avoit au Medecin Citois. 3°. Il n'auroit pas dit non plus que ce Medecin, mort en 1652, ne laissa point de postérité; ou du moins il auroit averti qu'en 1647. il avoit un fils *premier Commis de M. Bailleul Sur-Intendant des Finances*, & que c'est à ce fils que Boisrobert a

Ep. de Boisr. in-4°. p. 58.

adressé les Épîtres 11. 12. & 13. de son premier volume, & un de ses Rondeaux.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662. Hist; du Th. Fr. t. 5. p. 14. & suiv.

La Lettre de Guy Patin à Jacob Spon, que j'ai déja citée, nous apprend une seconde disgrace de l'Abbé de Boisrobert. Après avoir dit que le Roi étoit parti pour Compiegne le 18 Mai 1655. il ajoute : « Avant que de partir, il a fait » commandement à l'Abbé de Boisro- » bert, âgé de 63 ans, de sortir de Paris, » pour divers juremens qu'il avoit pro- » ferés du nom de Dieu, après avoir per- » du son argent contre les niéces du » Cardinal Mazarin. On dit aussi que le » pere Annat, Jesuite, Confesseur du » Roi, duquel il s'étoit moqué en le » contrefaisant, a bien aidé à lui procu- » rer cet exil, qu'il a bien mérité d'ail- » leurs. C'est un Prêtre qui vit en goin- » fre, fort déréglé, & fort dissolu. » Cet exil finit au mois de Février 1658. comme Loret l'assure dans sa Muse historique, ou Gazette du 23 Février de la même année.

Monsieur l'Abbé de Boisrobert,
Auteur bien parlant & disert,
Lequel depuis mainte semaine
N'étoit vû de Roi ni de Reine,
D'autant que près leurs Majestés,
On lui prêtoit des Charités :

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Enfin Lundi, son Eminence,
Présuppofant son innocence,
Obtint vers Elles son retour,
Au gré des plus Grands de la Cour,
Où l'on chérit cet homme rare,
Qui fait des Vers comme un Pindare,
Et qu'on aime de tous côtés
Pour ses aimables qualités.

L'Abbé de Boisrobert parle lui-même dans ses Epîtres, & peut-être plus souvent qu'il ne le devroit, de ces qualités qui le faisoient rechercher, de même que des services qu'il avoit rendus à beaucoup de Poëtes & autres gens de Lettres. Dans une Réponse qu'il fait à M. Laeger, Secrétaire des Commandemens de Christine, Reine de Suede, qui l'avoit sollicité de la part de cette Reine de se rendre à Stockolm, il dit :

Le grand Armand, je le confesse,
M'a témoigné quelque tendresse ;
Comme il crut voir en mon esprit
Quelque charme qui le surprit,
J'en eus des faveurs singulieres
Aux heures les plus familieres ;
J'en répandis sur maint Auteur,
Et me fis le Solliciteur,
Des pauvres Muses affligées,
Qu'un dur siécle avoit négligées ;
Je fis qu'Armand en eut pitié,
Et sa glorieuse amitié,

Qui fut de ses bienfaits suivie,
Fait tout l'ornement de ma vie.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Et dans la seconde Epître du quatrieme Livre, adressée à M. de Belliévre, Premier Président, il ajoute :

J'ai, ce dit-on, un charme singulier
Dans l'entretien, qui m'est particulier;
Je sçais ranger les choses en leur place ;
Je raille & conte avec certaine grâce,
Qui fait qu'on n'ose après moi répéter
Ce que j'ai dit, de peur de le gâter.
Une beauté qui n'est pas des plus sottes,
A dit de moi, quand on mettroit des nottes
A double game aux contes que je fais,
Qu'on ne pourroit les retrouver jamais.

Enfin dans une autre Epître (la troisieme du 3e. Livre) par laquelle il prie le Marquis de Leuville de demander pour lui à M. de Châteauneuf des Lettres de Conseiller d'Etat, il dit encore ;

..... Je suis Abbé mitré,
Plus grands Rimeurs ont plus mal rencontré,
Et j'eus encore fortune assez amie
Quand je formai l'illustre Académie
Des beaux esprits ; j'en fus le Promoteur,
Et fis qu'Armand s'en fit le Protecteur.
Après sa mort qui fit notre disgrace,
Le grand Seguier prit dignement sa place,
Et m'honora de la même amitié,
Qui par le tems s'accrut de la moitié.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Ce rare esprit, ce merveilleux génie,
Dans son repos aimoit ma compagnie,
Et de mes Vers pleins de naïveté,
Il chérissoit la douce liberté.

Un des talens de Boisrobert étoit celui de la déclamation. « Le ton de sa » voix, dit-on, dans le *Ménagiana*, tome 2. page 79. étoit agréable; il avoit » le geste beau, beaucoup de feu; il entroit si bien dans la passion qu'il vouloit » représenter, qu'on en étoit charmé...Le » Cardinal ayant voulu entendre Mondory, ce Comédien joua si bien son » rôle en présence du Ministre, que celui-ci ne put retenir ses larmes dans les endroits les plus touchans. Boisrobert » qui étoit présent, dit au Cardinal, qu'il » feroit encore mieux, & même en présence de Mondory. Le jour fut pris. Mondory s'étant trouvé chez M. le Cardinal, Boisrobert déclama avec tant de » force, & entra si bien dans la passion » qu'il représentoit; que Mondory lui-même, tout bon Comédien qu'il étoit, » ne put lui refuser des larmes, en entendant déclamer le même rôle devant lui. »

Ces qualités dont l'Abbé de Boisrobert se rendoit lui-même le panégyriste,

étoient gâtées par beaucoup de vices. Outre le dereglement de ses mœurs, il aimoit le jeu avec passion. Le *Ménagiana*, qui nous a conservé divers traits de la vie de cet Académicien, rapporte une avanture remarquable qui lui arriva à ce sujet. « Il perdit une fois dix mille » écus contre M. le Duc de Roquelau- » re. Ce Duc qui aimoit l'argent, voulut » être payé, & ce fut M. de Bautru qui » fit l'accommodement. Boisrobert ven- » dit ce qu'il avoit, dont il fit quatorze » mille francs. M. de Bautru dit au Duc, » en lui donnant cette somme, qu'il fal- » loit qu'il remît le surplus, & que l'Ab- » bé, en reconnoissance, feroit une Ode » à sa louange, mais la plus méchante qu'il » pourroit. Quand on sçaura dans le » monde, ajouta-t-il, que M. le Duc de » Roquelaure aura fait présent de seize » mille francs pour une si méchante Pie- » ce, que ne présumeroit-on pas qu'il » eût fait pour une bonne ? »

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

T. 1. p. 22. T. 2. p. 162. 358. T. 3. p. 79. 79. T. 4. p. 262, 316.

Ibid. t. 3. p. 79.

La Comédie étoit encore une passion dominante de l'Abbé de Boisrobert. « On » le trouvoit plus souvent à l'Hôtel de » Bourgogne que par-tout ailleurs, parti- » culierement lorsque Mondory y jouoit. » Un jour qu'il étoit aux Minimes de la » place Royale, où il entendoit la Messe

FRANÇOIS LE METEL ſieur DE BOISROBERT. 1662.

» à genoux ſur un Prie-Dieu fort propre, » ſe faiſant autant remarquer par ſa bonne mine, que par un Breviaire en » grand volume, qui étoit ouvert de- » vant lui, quelqu'un demanda à M. de » Coupeauville, Abbé de la Victoire, » qui étoit cet Abbé ? M. de Coupeau- » ville répondit : C'eſt l'Abbé Mondory, » qui doit prêcher cette après-midi à » l'Hôtel de Bourgogne. Quelques jours » après, M. de Coupeauville rencontra » l'Abbé de Boiſrobert, qui s'en reve- » noit de la Comédie à pied. Il lui deman- » da où étoit ſon Caroſſe ? On me l'a » ſaiſi & enlevé, dit-il, pendant que j'é- » tois à la Comédie. Quoi ! lui dit M. de » Coupeauville tout étonné, quoi ! » Monſieur, à la porte de votre Cathé- » drale ? Ah! continua-t-il, l'affront n'eſt » pas ſupportable.

» Le nom d'Abbé de Mondory ne » manqua pas d'être répété par les rieurs; » & Boiſrobert, loin de s'en fâcher, » étoit le premier à ſe le donner dans les » meilleures Compagnies .... Mais de- » puis il arriva que Coſtar dans la *ſuite* » *de la défenſe de Voiture*, ayant à juſti- » fier ſon ami, que Girac avoit traité » de Comédien, s'aviſa de faire un pa- » rallele de Voiture avec Boiſrobert,

» à qui, disoit-il, on avoit donné le » nom d'Abbé Mondory. Boisrobert » sentant que cela tiroit à conséquence » pour sa réputation .... écrivit à Cos- » tar, une Lettre sanglante, à laquelle » celui-ci qui reconnoissoit peut-être son » tort, fit une réponse fort modeste, où » il s'excusa le mieux qu'il put. » Ils avoient été amis, & Costar en convient dans cette Lettre : cet événement les brouilla ; mais la réponse de Costar appaisa Boisrobert.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Costar Let. 325. du T. I. p. 841. & suiv.

Un autre défaut de celui-ci, c'est d'avoir trop aimé les grandes Compagnies, & principalement celles où l'on ne parloit que de joye & de divertissement. Le plaisir de la table avoit aussi pour lui de puissants attraits. Il pensoit volontiers aux bons repas. Un jour, occupé apparemment de pensées semblables, il passoit dans la rue sainte Anastase près d'un homme blessé à mort, que quelques personnes entouroient, lorsqu'il s'entendit appeller pour le confesser. Il s'approcha, & lui dit pour toute exhortation : Mon camarade, pensez à Dieu, dites votre *Benedicite* ; & puis s'en alla. On sent bien qu'avec de pareilles dispositions il ne devoit gueres avoir de sentimens de religion. Aussi quelqu'un ayant demandé un

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Carpanter. p. 182.

jour à M. Conrart, s'il croyoit l'Abbé de Boisrobert bien devot; *Je le crois*, répondit Conrart, *de l'humeur de ce bon Prélat dont parle Tassoni, qui au lieu de dire son Breviaire, jouoit des Bénéfices au Trictrac.* On dit que dans sa derniere maladie, qui fut courte, il se repentit de n'avoir pas réglé sa vie suivant les devoirs de son état, & qu'il mourut dans ces sentimens, le 30 Mars 1662. Loret en parle ainsi dans sa Gazette du 8 Avril suivant.

Boisrobert homme assez notable,
Assez libre, assez accostable,
Ecrivain assez ingenu,
Sur le Parnasse assez connu,
N'est plus que poussiere & que cendre;
La Parque l'ayant fait descendre,
Depuis dix jours dans le cercueil,
Dont Apollon en a grand deuil.
Il joua divers personnages,
Il fit de différens Ouvrages.
Il étoit tantôt Inventeur,
Il étoit tantôt Traducteur,
Il étoit de Cour & d'Eglise,
Et, pour parler avec franchise,
De ce Poëte signalé,
C'étoit un vrai Marchand mêlé.
Comment pauvre Historiographe
Ferai-je donc son Epitaphe?
Fût-elle d'un homme important,
Mais voici la sienne pourtant,

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

EPITAPHE.

Cy git un Monsieur de Chapitre,
Cy git un Abbé portant Mître;
Cy git un Courtisan expert,
Cy git le fameux Boisrobert,
Cy git un homme Académique;
Cy git un Poëte comique,
Et toutefois ce monument
N'enferme qu'un corps seulement.

Loret le qualifie Poëte comique à cause des Comédies & Tragi-Comédies qu'il mit au jour depuis 1633, jusqu'en 1657. Il y en a dix-huit, parmi lesquelles on ne trouve qu'une Tragédie; *la vraie Didon*, ou *Didon la chaste*. On peut voir les titres & la notice de toutes ces Pieces dans l'Histoire du Théâtre François, Tome V. & suivans. A quoi il faut ajouter que Boisrobert fut avec Colletet, de l'Estoile, & autres, un des cinq Auteurs qui travailloient à d'autres Pieces de Théâtre par ordre du Cardinal de Richelieu, & souvent avec ce Ministre. Il a fait aussi un Roman, & des *Nouvelles héroïques & amoureuses*, & l'on a plusieurs de ses Lettres dans le Recueil de Faret.

Quant à ses autres Poësies, les plus considérables consistent dans une *Para-*

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

phrase sur les sept Pseaumes de la pénitence de David, qu'il avoit composée avant son voyage de Rome, & fait imprimer à Paris dès 1627, & dans deux volumes d'*Epîtres* dont le premier est de 1647, *in*-4°. & le second, de 1654, *in*-8°. Ces deux volumes sont suivis de quelques Sonnets, Epigrammes, Madrigaux, Chansons, & Stances. Richelet dans ses *plus belles Lettres françoises*, dit que ce sont ces Epîtres qui ont acquis le plus de réputation à Boisrobert. « Elles sont, » dit-il, écrites d'une maniere très-aisée: » cependant j'ose dire, qu'il n'y en a que » cinq ou six qui soient bonnes, & que » dans les autres il y a peu de choses qui » méritent d'être lues. »

T. 1. p. 270.

Les plus Beaux-Esprits du tems de l'Auteur ont été moins difficiles ou plus complaisans que Richelet. Quels éloges n'ont-ils pas fait de Boisrobert, qui en a paré le premier volume de ses Epîtres? Et quels noms n'y lit-on pas! Celui de M. Mascaron, qui en a fait la Préface; ceux de Maynard, Sarazin, Corneille, Ménage, Gombaut, &c. qui l'ont loué en Vers. Je ne rapporterai que ceux de Gombaut, que Boisrobert affectionnoit le plus, & qu'il a donnés de nouveau à la tête de la seconde partie de

es Epîtres, & quelques endroits d'une Epître de M. Conrart. Je commence par es Vers de Gombaut.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Voici la Muse à qui tout cede
En l'art de bien faire la Cour,
Et Boisrobert qui la possede
Va mettre ses charmes au jour.

La Cour brille ici toute nue,
Ce beau Livre en est le miroir,
Et ceux qui ne l'ont jamais veue
La verront même sans la voir.

Voici l'agréable rencontre
Qui surprend, & qui réjouit;
Dès-lors que Boisrobert se montre,
La tristesse s'évanouit.

Avec cette grace naïve,
Qui le fait par-tout estimer,
Soit qu'il parle, soit qu'il écrive,
Il charme ceux qu'il veut charmer,

C'est la bonté qui tout surpasse,
Qui fut cher au grand Richelieu,
Et qui trouve la même grace
Devant un autre Demi-Dieu.

Sa faveur, bien loin d'être vaine
Fut le recours des affligés,
Et la Cour est encore pleine
De ceux qui lui sont obligés.

Sa foi qui n'a point de seconde
Tenoit ce qu'elle avoit promis,
Et selon le destin du monde,
Fit bien plus d'ingrats que d'amis.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Je me tais du siécle où nous sommes,
Mais je sçai bien qu'aux siecles vieux,
Le plus officieux des hommes
Auroit eu place au rang des Dieux,

Conrart qui, avec Sarazin, l'avoit sollicité de mettre ses Epîtres au jour, lui dit :

Sçaches que tes Vers m'ont charmé;
Que par eux je suis animé
Mieux que par toutes les neuf Muses . . .
Tu fais à tort le difficile;
Ne connoit-on pas bien ton stile?
Et dans ce Recueil renommé
Qui par du Brai fut imprimé,
Où les plus celebres Poëtes
Ont fait raisonner leurs Musettes,
Te voit-on pas en rang d'oignon,
Aller de pair à compagnon
Avec Monfuron & Lingendes,
Et les Muses nobles & grandes
Du grand Malherbe & de Racan? . .

Ep. de Boisf. t. 1. p. 1. & 39.

Il parle ensuite des trente Epîtres qu'il avoit déja faites, & qui lui avoient couté, dit-il, moins de trente jours.

Ni Gombaut, ni les autres Panégyristes de Boisrobert n'ont pas loué les Odes de ce dernier, parce qu'en effet il ne réussissoit pas dans ce genre de Poesie. Aussi lui fait-on dire dans la *Comédie des Académistes* :

Ac. 3. Sc. 1.

Que le stile élevé me paroît incommode!
Je n'ai pas le talent qu'il faut pour faire une Ode.

Il l'essaya cependant, puisque dans le *Recueil des plus beaux Vers de Malherbe, Racan, &c. in-8o.* 1626, où l'on a plus de quarante Piéces dè Boisrobert, on y lit de lui sept ou huit Odes, dont deux se trouvent réimprimées dans le Recueil de Barbin, tome troisieme. Boisrobert fut aussi l'éditeur de deux autres Recueils, qu'il donna sur un Privilege obtenu en 1633, & dans lesquels il insera pareillement plusieurs de ses Poësies. Le premier est intitulé, *Le Parnasse Royal, ou les immortelles actions du Très-Chrétien & Très-Victorieux Monarque Louis XIII.* C'est un *in*-4°. imprimé en 1635. Boisrobert n'y est que pour l'Epître dédicatoire en Prose, & cinq petites Pieces en Vers. Le second aussi *in*-4o. & de la même année, a pour titre, *le Sacrifice des Muses au grand Cardinal de Richelieu.* Ce second Recueil contient quatorze Pieces de l'Editeur, entre autres plusieurs Odes encore, & des *Etrennes* au Cardinal pour lui demander quelque gratification ; ce qui lui attira cette réponse que l'on dit avoir été faite sur le champ par le Cardinal :

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

Parn. R. p. 23, 31, 52, 98, 99.

Le Sacrifice des Muses page 28, 46, 55, 57, 69, 70, 84, 89, 91, 107, 135, 165, 175, 182.

Boisrobert en vain tu t'amuse
A chercher du secours chez moi ;
Si tu veux enrichir ta Muse,

FRANÇOIS LE METEL ſieur DE BOISROBERT. 1662.

Il te faut adreſſer au Roi.
Si pourtant ton eſprit s'étonne
Du grand éclat qui l'environne,
Je conſens à parler pour toi.

J'ai vû de plus un Recueil de 1651, o
il y a encore quelques Vers de M. d
Boiſrobert; c'eſt *l'Elite des Bouts-rimé
de ce tems*, qui parut alors *in-12*.

Pluſieurs Ecrivains lui ont attribu
mal-à-propos le Livre très-licencieux
des *Contes d'Ouville*. Il eſt certainement
de ſon frere, *Antoine le Metel*, *Ecuyer
ſieur d'Ouville*, que ce Livre ni quelques
autres écrits n'enrichirent point; puiſque
l'Abbé dit de lui, Epître cinquieme
du troiſieme Livre:

Le pauvre Douville eſt mon frere....
Il porte le titre d'Hydrographe,
D'Ingénieur, de Géographe;
Mais avec ces trois qualités,
Il eſt gueux de tous les côtés.
Bref, il n'a plus d'autre reſſource,
Que celle qu'il trouve en ma bourſe.

Il avoit dit ailleurs, en parlant du même frere, de ſes neveux, & de ſes autres parens, dont il ſe trouvoit importuné:

Melchiſedech étoit un heureux homme,
Et ſon bonheur eſt l'objet de mes vœux,

Car il n'avoit ni freres ni neveux.

Le Sieur d'Ouville a donné dix Comédies, depuis 1637 jusqu'en 1650. Je renvoye à ce qu'on en dit dans l'Histoire du Théâtre François, Tome V. & suiv.

FRANÇOIS LE METEL sieur DE BOISROBERT. 1662.

BOUILLON.

BOUILLON 1662

Le Sieur *Bouillon* se plaisoit aussi à composer des Contes où la pureté des mœurs & la décence n'étoient point respectées. C'est l'idée qu'on doit se former au moins des trois premieres pieces du Recueil de ses Oeuvres en Vers, *l'Histoire de Joconde*, *le Mari commode*, & *l'Oiseau de passage*. J'ignore la patrie de ce Poëte, & de quelle famille il étoit. Les Lettres manuscrites de Chapelain m'ont appris que celui-ci s'intéressa à son établissement & à sa fortune dès 1650. au plutard, & que par le moyen de M. Perrot d'Ablancourt, il fut employé par M. Frémont, ou Fromond; c'étoit peut-être Frémont d'Ablancourt neveu même du Traducteur. Mais ces Lettres ne disent point à quoi on l'occupa. Il étoit attaché à la Maison de Gaston de France, Duc d'Orléans, dès 1652; & il se rendit agréable à la Cour de ce Prince qui résidoit au Château de Blois. Cha-

BOUILLON 1662.

pelain dans ce nombre de Lettres qu'il lui écrivit depuis cette année jusqu'au 30 Novembre 1659, lui donne alternativement les titres de Secretaire du Cabinet & de Secretaire des Finances de M. le Duc d'Orléans.

Bouillon faisoit de tems à autre quelques voyages à Paris, & il y fit connoissance avec l'Abbé Ménage, dont il devint depuis l'ami & le partisan. Comme ce fut en 1659 que Ménage se brouilla avec Chapelain, c'est peut-être par cette raison que le dernier cessa d'écrire à Bouillon. La derniere de ses Lettres qui lui soit adressée, est, comme je l'ai dit, du 30 Novembre 1659. Chapelain lui fait part de sa rupture avec Ménage, & lui conseille de ne point entrer dans les motifs qui l'avoient occasionnée; mais en même tems, il paroît se plaindre que son affection pour Ménage étoit portée trop loin. Bouillon fut aussi en liaison avec MM. Pelisson, Duloir, & de Verderonne, qu'il cultivoit autant par estime que pour ses propres intérêts. Je n'ai pu découvrir ce qu'il devint après la mort du Duc d'Orléans, qui décéda au Château de Blois le 2 Février 1660. Un Nécrologe manuscrit de feu M. de la Monnoye, dont je possede une copie

exacte,

exacte, m'apprend qu'il est mort en 1662. BOUILLON 1662.

Ses amis recueillirent ses Poësies, & les firent imprimer en 1663 à Paris, sur un privilége obtenu le 14 Janvier de la même année. Outre les trois Piéces dont j'ai donné les titres, on y trouve cent trente-une Chansons, divisées en deux livres; l'*Hymen*, Mascarade dansée à Blois devant leurs Altesses Royales; la mort de Daphnis, Eclogue à l'imitation de Théocrite; des Stances sur la mort de M. le Marquis de Maulevrier, & sur celle de M. de Verderonne, qui étoit, comme l'Auteur, attaché à la maison de Gaston, & qui mourut assez subitement à Blois au mois de Novembre 1658; les portraits de Marie-Anne de Mancini, niéce du Cardinal Mazarin, de la Princesse d'Angleterre, des Demoiselles de Valois & d'Orléans, & de Madame de Valençai. Chapelain dit que ces Portraits furent très-favorablement accueillis, non-seulement *à la Cour de Blois, mais aussi à celle du Louvre*. Il blâmoit un peu la fiction employée dans *le Portrait d'Amaryllis*, à Madame de Valençai, & il auroit voulu que le Poëte eût soumis cette Piece à sa correction, avant de la laisser imprimer à Blois, comme il le fit. Chapelain avoit raison. Gilles Boileau

BOUILLON 1662.

censure fortement, &, ce semble, avec justice, cette Piece de Bouillon, qu'il intitule *Poëme de la Guerre des Fleurs*, parce que c'est en effet la fiction qui y est employée par le Poëte. « Je ne sçai, dit-» il, dans sa Lettre à M. P. page 87 & » suiv. de ses *Oeuvres Posthumes*; je ne » sçai en quelle odeur *la Batterie des* » *Fleurs* que vous m'avez envoyée, est » parmi les gens de votre Cour; mais » pour peu qu'elle leur plaise, je suis assuré » qu'ils n'ont pas trop bon nez.... Ja-» mais je ne vis tant d'embarras & de » desordre avec si peu d'invention; & » jamais guerre ne fut plus légérement » ni plus injustement déclarée. Quel sujet » avoient les Violettes & les Hyacin-» thes de se plaindre des Lys & des Ro-» ses? Comment les Lys & les Roses » leur pouvoient-elles faire ombrage » puisqu'elles ne se rencontrent presque » jamais ensemble, & qu'elles viennent en » diverses saisons? Etoit-il besoin pour » cela de remuer le Ciel & la Terre, & » de faire agir autant de machines qu'il » en falloit pour *le siége de Troyes*? Pour-» quoi Apollon se cache-t-il dans un » nuage obscur, pour brûler toutes les » Fleurs? Comment pourroit-il brûler » les Roses & les Myrthes, sans brûler

» les Violettes & les Hyacinthes ses bonnes amies ? ... Qu'avoient à faire là Mars & Vulcain, puisqu'ils n'y sont rien ? Pour quel sujet la Marguerite cede-t-elle la gloire aux Lauriers ? &c. » Il est vrai que Bouillon avoit mal parlé de Gilles Boileau ; mais celui-ci proteste que le ressentiment n'a aucune part à sa critique, & quand le plaisir de se venger y seroit entré pour quelque chose, cette critique n'en est pas moins juste. Les autres Poësies inserées dans le Recueil de Bouillon, sont un Sonnet, & des Stances galantes.

BOUILLON 1662.

L'Histoire de Joconde, traduite & imitée de l'Arioste, selon le titre, donna lieu à une Dissertation que M. Boileau Despréaux composa au plutard en 1662. Tout le monde sçait que M. de la Fontaine avoit mis aussi en Vers le même sujet, & que les deux Pieces eurent chacune leurs Partisans. Il y eut une gageure considérable sur la préférence de ces deux pieces entre M. *le Vayer* & le sieur *de Saint Gilles*, le même, dit-on, que Moliere a peint dans son Misanthrope, sous le nom de Timante, Acte II. Scène V. Ils s'en rapporterent à Moliére, leur ami commun, qui ne voulut pas dire son sentiment, pour ne pas faire perdre la

Avertiss. sur la Diss. de Joconde, dans les Oeuvres de Despréaux avec les notes de S. Marc. t. 3. p. 76. & suiv.

BOUILLON 1662.

gageure à Saint Gilles. M. Despréaux, jeune alors, termina le différend par la Dissertation citée, qu'il adressa, à ce qu'on a lieu de penser, à M. le Vayer de Boutigny, si connu par la variété des matiéres qu'il a traitées dans les écrits que nous avons de lui. Dans cette Dissertation, si souvent imprimée avec les Contes de la Fontaine, & dans le Recueil des Oeuvres de M. Despréaux, celui-ci dit, qu'on ne peut comparer ces deux Jocondes, celle de *Bouillon* & celle de *la Fontaine*, parce qu'il n'y a point de comparaison entre un Conte plaisant, & une narration froide; entre une invention fleurie & enjouée, & une traduction seche & triste.

» M. de la Fontaine, ajoute-t-il, a » pris, à la vérité, son sujet d'Arioste; » mais en même tems il s'est rendu maî» tre de sa matiere: ce n'est point une » copie qu'il ait tirée un trait après l'au» tre sur l'Original; c'est un Original » qu'il a formé sur l'idée qu'Arioste lui a » fournie. C'est ainsi que Virgile a imité » Homere; Terence, Ménandre; & le » Tasse, Virgile. Au contraire on peut » dire de M. Bouillon que c'est un valet » timide qui n'oseroit faire un pas sans » le congé de son maître, & qui ne le

» quitte jamais que quand il ne le peut » plus suivre. C'est un Traducteur mai- » gre & décharné : les plus belles Fleurs » qu'Arioste lui fournit deviennent sé- » ches entre ses mains ; & à tous momens » quittant le françois pour s'attacher à » l'Italien, il n'est ni Italien ni Fran- » çois. » M. Despréaux donne dans la suite de cette Dissertation, des preuves de la vérité de sa décision ; & conclut, en finissant, que Bouillon est un Auteur sec & aride, dont toutes les expressions sont rudes & forcées, qui ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit, & dont l'Ouvrage est moins blâmable pour les fautes qui y sont, que pour l'esprit & le génie qui n'y est pas. Le silence que M. Despréaux garde sur les autres Poë-sies du Sieur Bouillon, porte à croire qu'il ne connoissoit de cet Ecrivain que le petit Poëme qu'il censure ; à l'âge qu'il avoit, & de l'humeur dont il étoit, auroit-il épargné ses autres productions, si elles fussent tombées entre ses mains ?

BOUILLON 1662.

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MESNARDIERE.

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

Hippolyte-Jules *Pilet de la Mesnardiere* ne fut gueres plus favorisé du Gé-

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

Hist. de l'Académie Fr. t. 2. p. 205. & suiv.
Tit. du Till. Parn. Fr. in-fol.
Baill. Jugem. des Sçavans, t. 3. in-4°. p. 303.

nie de la Poësie que le Sieur Bouillon; mais il avoit plus de sçavoir, plus d'érudition, & n'ignoroit pas les régles de l'Art Poëtique. Il étoit de Loudun, & sa patrie même lui fournit une belle occasion de se faire connoître de bonne heure. Ce fut quand les Religieuses Ursulines de cette ville se crurent possédées. Marc Duncan, célébre Médecin Ecossois, ayant publié une Dissertation, où son dessein étoit de montrer qu'il ne leur arrivoit rien d'étonnant, qui ne pût être l'effet d'une imagination dérangée par un excès de mélancolie, la Mesnardiere entreprit de défendre la Thése contraire. Il ne faisoit que de sortir alors des écoles de Nantes, où il avoit été reçu Docteur en Médecine.

Son Ouvrage (a) qui fut imprimé à la Fléche en 1635, plut beaucoup au Cardinal de Richelieu : l'Auteur en fut informé; & flatté de se voir dans l'estime du premier Ministre, il vint à Paris, où il fut d'abord Médecin ordinaire de Gaston Duc d'Orléans. C'est le titre qu'il prenoit en 1638 au devant de ses *Raisonnemens sur la nature des esprits qui*

(a) Traité de la Mélancholie, sçavoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédées de Loudun.

ſervent aux ſentimens. Mais ce qui peut faire ſoupçonner qu'il ne tarda pas à ſe dégouter de ſa profeſſion, c'eſt que les Charges de *Maître d'Hôtel* & de *Lecteur*, qu'il a ſucceſſivement exercées chez le Roi ne ſemblent gueres s'accorder avec l'exercice de la Médecine. Ajoutons, qu'à peine ſe fut-il fixé à Paris, qu'il ne parut plus occupé que de Belles-Lettres. » Il ouvrit ſa carriere, dit M. l'Abbé d'Olivet, par le panégyrique de Pline, dont il publia une Paraphraſe des plus libres, ſans reſpect pour le tour concis de l'Original. Tombant enſuite dans une autre extrémité, il traduiſit ſervilement les Lettres du même Auteur; & par la torture où il ſe mit pour les rendre mot à mot, il n'y laiſſa preſque rien de cette facilité, qui fait le mérite du ſtyle Epiſtolaire. » La premiere Traduction eſt de 1638, & la ſeconde de 1643.

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

Hiſt. de l'Acad. T. 2. p. 106.

Dans l'intervalle il donna en 1640, ſa *Poëtique*, & ſon Traité du *Caractere Elégiaque*. Je ne répéterai point ce que j'ai dit ailleurs de ces deux Ouvrages, qui n'étoient que l'ébauche d'un plus vaſte deſſein, qui n'a point été rempli. J'ajouterai ſeulement que quoiqu'il ſoit vrai que l'Auteur ait tranſporté dans ſa *Poëtique*,

Biblioth. Fr. nouv. éd. t. 3. p. 115. & ſuiv. & page 288.

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

quelques Vers tirés de sa Tragédie d'*Alinde*, ces exemples y sont néanmoins assez rares, que la Mesnardiere les propose avec modestie, & que dans son *Discours historique* il prévient les reproches qu'on pourroit lui faire à ce sujet. M. l'Abbé d'Olivet fait très-peu de cas de ces Ouvrages, ainsi que je l'ai observé lorsque j'ai parlé de ceux-ci, sans que les noms de Rosteau, de Furetiere, du Pere Frizon, Jésuite, de l'Abbé Hedelin d'Aubignac, & du Comte de Bussy Rabutin, qui en ont porté des jugemens avantageux, lui en aient imposé.

Mélang. tirés des Lettr. de Chapel. p. 251. & suiv.

Chapelain avoit dit avant lui: « La » Mesnardiere écrit avec facilité & assez » de pureté en Vers & en Prose, moins » foible en François qu'en Latin: son » style est mol & étendu; & dans ses lon» gues expressions se délaïe & se perd ce » qu'il y pourroit avoir de raisonnable. » Quand il se veut élever, il dégénere en » obscurité, & ne fait paroître que de » beaux mots qui ne font que sonner & » ne signifient rien. Sa Paraphrase plutôt » que sa Traduction du Panégyrique de » Pline, & sa Poëtique, le font paroître » dépourvu de jugement, aussi-bien que » les Pieces de son invention, qui font » le principal du Volume de Vers qu'il a

» publié. Son Traité des esprits naturels, » & sa Paraphrase de quelques Epigrammes de l'Anthologie, ne sont pas méprisables, & s'il n'avoit fait voir que » cela, il en seroit plus estimé: enfin, ce » n'est pas un homme dont on puisse rien » faire, ni sur qui on puisse appuyer aucun dessein, où il faille jouer tant soit » peu de cervelle. »

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

M. de la Mesnardiere fut reçu à l'Académie Françoise en 1655, ce qui ne l'empêcha pas d'attaquer dès l'année suivante le Poëme de la Pucelle de Chapelain son confrere. Il est vrai qu'il ne se montra pas à découvert, ayant publié sa Lettre critique sous le nom du Sieur *du Rivage*; mais il ne tarda pas à en être connu pour le véritable Auteur, & il ne s'en défendit point. Je parlerai de cette Lettre, & des réponses qui y furent faites, à l'article de Chapelain.

Nous avons encore de M. de la Mesnardiere deux Tragédies, un Volume *in-folio*. de *Poësies diverses*, & un Poëme d'environ sept cens Vers, sous le titre de *Chant Nuptial pour le Mariage du Roi* Louis XIV. avec Marie-Therese Infante d'Espagne. La premiere des deux Tragédies intitulée *La Pucelle d'Orléans*, est de 1642. L'Auteur n'y est

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

L. 2. p. 116.

point nommé : Paul Boyer dans sa *Bibliotheque Universelle* l'attribue à Benserade ; mais Samuel Chapuzeau, dans son *Théâtre François*, la donne à la Mesnardiere. La seconde Tragédie est *Alinde* : elle parut en 1643, & fut une nouvelle preuve, que pour entendre les régles d'un Art, il ne faut que de la lecture, & du sens commun : au lieu que pour être Artiste habile, il faut du génie, & un génie propre à ce qu'on veut faire. On trouve une notice de cette Tragédie dans l'*Histoire du Théâtre François*, tome VI. p. 183. & suiv.

Les Poësies diverses du même Auteur sont de 1656, c'est un Volume *in-folio*. Les sujets en sont très-variés. Dans la *Préface* générale *aux honnêtes gens*, la Mesnardiere tâche de persuader les Lecteurs qu'il s'est cru obligé de réunir toutes ces Poësies. « Si les Recueils du Palais, dit-il, qui ont été faits par deux » fois en mon absence, n'avoient entierement défiguré cinq ou six Pieces de » ma façon ... & si ce desordre ne m'en » avoit fait appréhender un pareil pour » les autres choses que je vous donne, » je n'aurois peut-être jamais pensé à » former le corps que vous voyez, de » tant de parties qui le composent. » Il

ajoute qu'il avoit tellement abandonné l'exercice de la Poësie depuis la mort du Cardinal de Richelieu, qu'il avoit même négligé de conserver des copies de ce qu'il avoit fait, & que sans le secours de ses amis qui en possédoient la plus grande partie, il n'auroit pu réparer le mauvais traitement que plusieurs avoient reçu des Imprimeurs, ni rassembler ce qui n'étoit encore que manuscrit. Il convient que la Poësie a fait le divertissement le plus agréable & le plus sensible de sa vie, & que tout ce qu'il a fait en ce genre lui a peu couté : il n'est que trop aisé de s'en appercevoir.

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

Ce Recueil est divisé en trois parties. La Mesnardiere a donné le nom d'*Inventions* à la premiere, qui a elle-même deux parties, comme étant des Ouvrages sortis de son propre génie : la seconde contient les *Imitations profanes* ; & la troisieme ses Imitations saintes, & le discours en Prose qu'il prononça dans l'Académie Françoise lorsqu'il y fut reçu. Les *Imitations Saintes* ne présentent qu'environ une trentaine de petites piéces, où le Poëte paraphrase quelques passages de l'ancien & du nouveau Testament, & l'Hymne *Te lucis ante terminum*, aussi paraphrasée. La plus grande partie des Imi-

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

tations profanes consiste dans la Traduction libre, ou plutôt dans l'imitation d'un assez grand nombre d'Epigrammes Grecques, qu'on lit dans l'Anthologie, & quelques Critiques ont regardé ces Imitations comme le meilleur Ouvrage que la Mesnardiere ait fait en Vers François. Oserois-je dire que je n'ai presque trouvé dans aucune ni la naïveté, ni la délicatesse des Originaux, ni même leur précision, & que l'Imitateur a souvent prêté ses propres pensées à ceux qu'il a voulu traduire ou imiter.

Le reste de ses Poësies ne mérite gueres d'être lû; quoique cependant il y en ait quelques-unes qui ont pu intéresser par rapport au sujet & aux personnes illustres dont il y est parlé. Je mettrois de ce nombre les *Galanteries* ou Lettres en Vers à la fameuse Ninon l'Enclos (pag. 65.) & à Madame Scarron, depuis Marquise de Maintenon; (page 189.) l'Epître à Mademoiselle d'Escars; (pag. 119) & un petit nombre de Sonnets au Cardinal de Richelieu & à quelques autres. J'y joindrois l'*Hymne des belles connoissances de la nature* (page 89) à la Marquise de Rambouillet, où cependant l'Auteur se montre plus Physicien que Poëte.

HIPPOLYTE-JULES PILET de la MENARDIERE. 1663.

Dans l'exposé du Privilége que la Mesnardiere obtint le 5 Novembre 1655. il est dit que *ses compositions Latines, tant Vers que Prose, ayant été bien reçues du Public*, il desiroit en donner une nouvelle édition. Je n'ai rien vu de cela, si ce n'est quelques Vers Latins dans des Recueils de son tems. Tannegui le Fevre lui a adressé plusieurs Lettres, sur divers points d'érudition.

Je ne dirai rien de ses *Relations de Guerre*, qui ne sont point ici de mon sujet. J'apprend de Chapelain, dans une Lettre à Heinsius, du 29 Avril 1664, que la Mesnardiere avoit travaillé avec *Quillet* à un Recueil de Vers faits à la louange du Cardinal Mazarin, mais qu'ils moururent avant de l'avoir achevé, & que ce Recueil a été continué par *Ménage* & *Butty*. Le Sieur Pilet de la Mesnardiere mourut en effet le 4 Juin 1663. M. Despréaux, dans le quatrieme Chant de son Art Poëtique, l'a mis en fort mauvaise compagnie, en qualité de Poëte, lorsqu'il a dit :

On ne lit gueres plus Rampale & *Mesnardiere*,
Que Maignon, du Souhait, Corbin & la Morliére.

N. DE RAMPALE. 1663.

N. DE RAMPALE.

Rampale, que M. *Despréaux* met dans la même classe que la Mesnardiere est, en qualité de Poëte, plus obscur que celui-ci. J'ignore d'où il étoit, & s'il a eu quelques titres dans le monde. Tout ce que je sçai est que celui de Poëte l'a peu honoré : il n'a gueres fait que des *Idylles*, & il croyoit être le premier qui eût employé ce nom en notre Langue ; en quoi il s'est trompé. Ses devanciers sur notre Parnasse avoient connu ce genre de Poësie, & s'y étoient exercé. J'en ai donné des preuves ailleurs. Rampale sçavoit la Langue Italienne ; les Ouvrages de Jérôme Préti & du Cavalier Marin lui étoient familiers ; & il a été plus imitateur qu'inventeur. C'est d'eux qu'il a emprunté les idées de son Poëme de *l'Hermaphrodite*, de son Idylle intitulée *Salmacis*, & plusieurs autres, où M. de Loménie de Brienne trouvoit, avec raison, trop d'affectation. *Salmacis* est le nom d'une Fontaine dans la Carie, dont il est parlé dans les Métamorphoses d'Ovide, Livre 4. & dans la soixante-neuvieme Epigramme d'Ausone. L'on prétendoit qu'elle rendoit efféminé, & les

Poëtes ont feint que la Nymphe Salmacis y présidoit.

N. DE RAMPALE. 1663.

Colletet qui avoit connu *Rampale*, le loue plus qu'il ne méritoit dans son Discours du Poëme Bucolique page 37. » Il est arrivé, dit-il, que de notre tems » N. de Rampale, qui, à mon gré, sça- » voit aussi-bien le beau tour de Vers que » pas un autre de ma connoissance, a re- » nouvellé la gloire de l'Idylle, puisqu'il » nous en a donné plusieurs imitées de » Préti & du Marini. Même comme il » avoit un génie particulier à décrire pu- » rement & simplement les choses, il en » publia l'an 1642 un autre de sa façon, » intitulé, *le Départ funeste*, dont la » disposition est assez ingénieuse, & dont » la belle mélancholie ne doit pas moins » plaire au Lecteur intelligent, que la » douce gayeté de ses autres Idylles. » J'ai lu ces Idylles; mais n'étant pas du nombre de ces *Lecteurs intelligens* dont parle Colletet, leur lecture m'a ennuyé.

L'Hermaphrodite, l'Europe ravie, & le Départ funeste, parurent séparément. En 1648 Rampale réunit les deux dernieres Idylles à quatre autres, *la Nymphe Salmacis*, *le Soleil amoureux*, *la Lune Amante*, *l'Esclave généreuse*. Ces six Idylles furent imprimées *in*-4°.

N. DE RAMPALE. 1663.

& *in*-12. avec une Epître Dédicatoire à Madame la Duchesse de Chaulnes, à qui le Poëte faisoit, dit-il, *cet hommage de sa soumission & de ses respects.* Il paroît par sa Satire contre la Poste, en Stances, que Sercy a inserée dans le quatrieme tome de son Recueil page 212, qu'il étoit mauvais Cavalier, puisqu'il dit :

Je fus au bord du monument,
Lorsque pour trois jours seulement
Il m'avint d'en faire l'espreuve:
Mes esprits échauffés, & mes membres perclus,
M'avoient déja conduit sur la rive du Fleuve
Qu'on traverse une fois pour ne revenir plus.

La même Satire nous apprend qu'il étoit attaché à la maison de Tournon, & qu'il avoit suivi dans quelque voyage, peut-être même à l'Armée, Just-Louis de Tournon, qui fut tué au siége de Philisbourg. Il l'appelle son *Maître*, & ajoute :

C'est ce noble & brave Tournon,
Dont le mérite & le courage
Ont déja fait voler son nom
Au-delà du Rhin & du Tage :
Et comme je tire aujourd'hui,
Du bonheur d'être aimé de lui,
Une vanité légitime,
Je fais gloire d'apprendre à la Postérité,
Que je me plais aussi de payer son estime

D'un cœur plein de franchise & de fidélité.

N. DE RAMPALE. 1663.

Outre la Langue Italienne, Rampale sçavoit aussi l'Espagnol, puisqu'il a traduit de cette Langue *les Evénemens & Prodiges de l'Amour*, qu'il donna en 1644, & dont l'Auteur original est Jean Perez de Montalvan, natif de Madrid, mort vers 1639.

GUILLAUME DE BAUTRU.

GUILLAUME DE BAUTRU. 1665.

Si l'Abbé de Marolles a eu raison de donner place à Guillaume *de Bautru*, Comte de Serrant, parmi les meilleurs *Epigrammatistes François*, il y a toute apparence qu'on liroit ses Vers avec plus de satisfaction que ceux du sieur de Rampale. Mais où sont ces Epigrammes? Bayle qui, selon la judicieuse réflexion de M. l'Abbé d'Olivet, ne semble avoir parlé de Bautru dans son Dictionnaire critique, que pour amuser des Lecteurs oisifs, sans se proposer aucune autre utilité, ne dit rien de ces Epigrammes. L'Historien de l'Académie Françoise n'en parle pas davantage. Il est vrai que l'un & l'autre paroissent avoir ignoré que Bautru eût été Auteur. Chapelain assure au contraire, « Qu'il avoit « fait dans sa jeunesse quelques Satires

Mém. de Marolles, part. 2. pag. 246.

Hist. de l'Académ. Fr. t. 1. p. 339.

Mélang. tirés des Lettr. de Chapel. pag. 261.

GUILLAUME DE BAUTRU. 1663.

Mém. d'Artigny, t. 6. p. 183. 184.

Rem. de M. Joly sur Bayle, page 178.

» fort ingénieuses, & qui ont fait grand » bruit. » Il y en a une, sous son nom, à la page 568, du *Cabinet satyrique*, imprimé en 1619. Elle a pour titre l'*Onosandre*. C'est une piéce de cent dix-huit Vers, où l'on attribue beaucoup de bêtises & de ridiculités à M. le Duc de Montbazon. Rien n'est plus plat, ni plus ennuyeux. L'autre Satire intitulée l'*Ambigu*, étoit contre Jean du Perron, frere du Cardinal, & depuis (en 1618) son successeur dans l'Archevêché de Sens. Chapelain a eu plus de raison de louer les Relations des Ambassades de M. Bautru, écrites par lui-même, & dont on a des exemplaires manuscrits dans plusieurs Bibliotheques. Le Pere le Long, dans sa Bibliotheque des Historiens de France, page 934. cite cet Ouvrage sous le titre de *Lettres & dépêches manuscrites de M. de Bautru, depuis le 7 Octobre 1628 jusqu'au 17 Novembre 1642.*

L'Auteur avoit été en effet Ambassadeur vers l'Archiduchesse de Flandres, & Envoyé du Roi en Espagne, en Angleterre & en Savoye. Il fut aussi Introducteur des Ambassadeurs chez le Roi de France, Conseiller d'Etat ordinaire, & l'un des premiers Membres de l'Académie Françoise, lors de la formation

de cette célébre Compagnie. Les Cardinaux de Richelieu & Mazarin se plaisoient à s'entretenir avec lui, & il fut constamment en grand crédit auprès d'eux, comme le dit l'Abbé de Boisrobert, dans l'Epître qu'il lui adressa, pour se plaindre à lui de ce qu'*il avoit perdu ses entrées* chez le Cardinal Mazarin, & le solliciter de les lui faire rendre. M. de Bautru étoit né à Angers, d'une famille ancienne, sur laquelle l'Abbé Ménage entre dans un grand détail en ses *Remarques sur la vie de Guillaume Ménage*. Il étoit fils aîné de Guillaume Bautru & de Gabrielle Louet; & il épousa Marie Bigot, fille d'un Maître des Comptes de Paris, & de Renée Foullon, dont il a eu Guillaume Bautru, Comte de Serrant, Chancellier de Monsieur le Duc d'Orléans. L'Académicien mourut en 1665, âgé d'environ 77 ans.

GUILLAUME DE BAUTRU, 1663.

Ep. de Boisr. t. 1. p. 3.

p. 176. & s. & p. 377. & suiv.

Il s'étoit rendu si fameux par ses bons mots, dont les Editeurs du *Ménagiana* nous ont conservé une partie, que Saint Amant, voulant se mocquer de ceux qui aimoient les pointes & les Turlupinades, dit dans le Poëme intitulé, *le Poëte crotté*. p. 228.

Si vous oyez une Equivoque,
Vous jettez d'aise votre toque,

GUILLAUME DE BAUTRU. 1663.

Et prenez son sens malautru
Pour un des beaux mots de Bautru.

C'est lui aussi que le Chevalier de Cailli a voulu désigner dans son Epigramme contre *Periandre*, qui commence ainsi :

Rec. de M. de la Monn. p. 199.

Taubru le pere des bons mots,
L'Eternel ennemi des sots, &c.

J'aime mieux l'éloge que Costar fait de lui, lorsqu'il dit dans sa Lettre cinquante du tome premier : « Qu'il mettoit » une partie de sa Philosophie à n'admi» rer que très-peu de chose, & que de» puis cinquante ans il avoit été les déli» ces de tous les Ministres, de tous les » Favoris, & généralement de tous les » Grands du Royaume, & n'avoit jamais » été leur Flatteur. » Chapelain ajoute, qu'il avoit l'ame noble & bienfaisante, sur-tout aux Sçavans, qu'il apprenoit être incommodés.

Mélang. *ut suprà*

Il étoit en relation de Lettres avec le Sçavant Tannegui le Fevre, comme on le voit par le second volume des Lettres Latines de celui-ci. Le Sieur Desmarêts de S. Sorlin le consultoit pareillement, & on lit dans le Ménagiana (tome II.) que ce fut M. de Bautru qui lui donna le dessein de la Comédie des *Visionnaires*.

JEAN LORET.

JEAN LORET. 1665.

Parnasse Fr. in-folio, p. 253.

Les Poësies de Jean *Loret* sont plus connues que celles de M. de Bautru, si cependant on peut honorer du titre de Poësies cette multitude de Vers qui composent les différens Recueils des Ecrits du premier, & qui ne sont gueres que de la Prose mesurée & rimée.

Le Clerc, Bibliotheque du Richel. p. 73.

Cet Auteur étoit né à Carentan, en Basse-Normandie, au Diocèse de Bayeux. C'est ce qu'on lit autour de son Portrait, gravé par Nanteuil en 1658, & au bas duquel Loret a mis ces quatre Vers :

C'est ici de *LORET* la belle ou laide image ;
En France bien ou mal, il eut quelque renom,
Et Lecteur & Lectrice en voyant son Ouvrage,
Jugeront s'il avoit un peu d'esprit ou non.

Ce jugement a été porté depuis long-tems, & il l'a été en sa faveur. Quoiqu'on lise dans le *Discours* sur sa *Muse historique*, fait par un de ses amis, » Qu'il n'a point passé de longues an- » nées dans les Colléges, qu'il n'a point » feuilleté les Livres Grecs & les La- » tins, & qu'il n'avoit point d'autre con- » noissance que celle de sa Langue natu- » relle, » on ne peut lui refuser de l'esprit, & une grande facilité pour s'exprimer en Vers, sur tous les sujets qu'il

JEAN LORET. 1665.

Bibl. Franç. éd. de 1667; p. 213. 214.

a voulu traiter. Sorel parlant de sa Gazette dit : « Le Sieur Loret, depuis l'année » 1650 n'a point manqué de donner toutes les semaines une Lettre en Vers, appellée ordinairement *la Gazette burlesque*, en quoi l'on a admiré la fertilité de » son esprit, pour tant de diverses Préfaces, & l'adresse qu'il avoit pour réciter agréablement toutes les choses » qui arrivoient. »

Loret lui-même dans la Gazette du 11 Décembre 1655, marque ainsi le tems auquel il avoit commencé son Ouvrage :

> Honneur du sang Orléanois,
> Pour qui, depuis cinq ans, neuf mois,
> J'ai fait en différens ramages
> Plus de deux cens octante Ouvrages, &c.

Discours sur la Muse hist. in-fol.

C'étoit à Mademoiselle de Longueville, depuis Duchesse de Nemours, qu'il parloit ainsi. C'étoit en effet pour cette Princesse, & pour un petit nombre d'autres personnes qui étoient de sa Cour, qu'il composoit ces Lettres en Vers. On n'en faisoit d'abord qu'une copie qui étoit lue en présence de la Société à qui elle étoit destinée. Ces copies ne tarderent pas à se multiplier; & comme il arrive ordinairement, il s'en répandit de

fort défectueuses qu'on ne laissoit pas que d'imprimer avec ces défauts, ce qui l'obligea depuis à prendre lui-même ce soin. Le Recueil entier de ces Lettres que l'on imprima d'abord chaque semaine, est intitulé *La Muse historique, ou Recueil de Lettres en Vers burlesques, écrites à Mademoiselle de Longueville*, depuis Duchesse de Nemours, contenant les Nouvelles du temps, depuis le 26 Octobre 1652, jusqu'au 29 Mars 1655 inclusivement. Les années 1650 & 1651 forment un Recueil à part, que Loret donna en 1658, aussi *in-folio*; l'année 1650 commence au mois de Mai, & est dédiée au Roi; la suivante est adressée à la Reine. On lit en propres termes dans l'avis de l'Imprimeur au Lecteur, que les *Lettres contenues dans ce volume, ne sont pas de celles qui ont été imprimées toutes les semaines depuis le mois de Septembre* 1652; *que celles-ci n'avoient jamais passé à l'impression*. Dès 1647, Loret avoit mis au jour un Recueil de *Poësies burlesques, contenant plusieurs Epîtres à diverses personnes de la Cour, & autres Oeuvres en ce genre d'écrire*; & on lit encore du même, d'autres Poësies dans un autre Recueil, imprimé en 1654, qui en contient de divers Auteurs.

LORET. 1665.

JEAN LORET. 1665.

Comme Loret n'avoit aucun emploi ; & peu de bien de famille, Mademoiselle de Longueville lui faisoit une pension de deux cens livres ; c'étoit peu de chose ; mais il recevoit souvent des gratifications de la Reine, de quelques Princesses, & de plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour. M. Fouquet, Sur-Intendant des Finances, & Ministre d'Etat ; lui avoit assigné de plus une pension de 200 écus, & le produit de la vente de sa Gazette devoit d'ailleurs lui faire un fonds honnête.

Menagiana, t. 2. p. 19. 20.

« Lorsque M. Fouquet fut arrêté, » Loret en parla avantageusement dans » sa Gazette, où il dit que sans se mêler » de ce qui regardoit l'Etat, il ne pou- » voit s'empêcher de reconnoître l'obli- » gation qu'il lui avoit. M. Colbert sçut » qu'il avoit cette pension, & la lui ôta. » On ne manqua pas de le faire sçavoir à » M. Fouquet qui étoit à la Bastille. » Quoique ce Ministre fût privé de tou- » tes choses, & qu'il eût d'ailleurs de » grandes dépenses à soutenir, néanmoins » ayant été informé de la chose, il fit » prier Mademoiselle de Scudéry d'en- » voyer secretement 1500 liv. à Loret. » Pour exécuter ce qu'il souhaitoit, Ma- » demoiselle de Scudery choisit une per-

» sonne

» sonne de confiance à qui elle donna les » quinze cens francs. Cette personne » alla trouver Loret, & fit si bien, après » s'être entretenue avec lui, un tems » considérable, qu'elle sortit de chez » lui après y avoir laissé cette som- » me dans une bourse sans qu'il s'en ap- » perçût. Loret ne manqua pas de publier » cette Histoire dans la premiere Gazet- » te qu'il fit paroître, & de remercier » son bienfaiteur, quel qu'il pût être, » quoiqu'il fût inconnu. »

JEAN LORET. 1665.

Loret tomba malade en 1665, & en avertit à la fin de sa derniere Gazette, qu'il finit par ces Vers :

> Le vingt-huit Mars, j'ai fait ces Vers,
> Souffrant cinq ou six maux divers.

Il mourut à la fin du mois de Mai suivant, âgé d'environ 65 ans. Quoique ses Vers n'aient pas plus d'élégance que la Prose de nos Gazettes, Colletet les loue beaucoup dans l'Epigramme suivante :

> Grace à ta Gazette estimée
> Des peuples de tout l'Univers,
> Les aîles de la Renommée
> Ne volent pas si loin que celles de tes Vers.

Colletet, au reste, n'est pas le seul

JEAN LORET, 1665.

qui ait fait l'éloge de la Gazette de Loret. J'ai lu plusieurs Pieces de divers Auteurs de son tems, où le mérite de cet Ouvrage & celui de son Auteur ne sont pas moins vantés. Le Sieur Saint Germain, Poëte Normand, nous apprend d'un autre côté, qu'il avoit eu des Censeurs, mais que Loret ne se mit point en peine de leur répondre. *Il est vrai*, dit Saint-Germain :

Muse Histor. 1651.

Il est vrai qu'un Auteur de bale,
Qui ne rime que pour la hale,
Et dont l'esprit rampant n'eut jamais le bonheur
D'être estimé des gens d'honneur,
Un obscur malheureux dont l'ame mensongere
N'a qu'un jargon de Harangere;
Ce galand donc, à ce qu'on dit,
Prétendant se mettre en crédit,
T'a voulu noircir de son encre;
Mais comme c'est un petit Cancre,
Un malheureux coigne-fétu,
Qui n'a ni bon sens ni vertu,
Et dont il est honteux d'emporter la victoire,
Cela ne sert rien à ta gloire.

Je ne sçais pas de qui Saint-Germain veut parler; mais il est sûr que Loret se fit plusieurs ennemis par la liberté avec laquelle il parloit dans sa Gazette. Le fameux d'Assoucy entre autres, qu'il avoit fait, sans fondement, condamner au feu à Montpellier pour un crime hon-

feux, le maltraite fort dans le sixieme Chapitre de ses *Avantures d'Italie*; & aux pages 87 & 88, il ajoute : » Quoique son métier de piper au jeu, le pût » bien dispenser de faire de si méchans » Vers, l'avois-je appellé filou ? L'avois- » je appellé Poëte de balle ? Ne l'avois- » je pas toujours appellé Loret ? Quoi » donc, jouant contre-lui, chez feu M. » le Maréchal de Schomberg, ne m'a- » voit-il pas dérobé assez d'argent avec » ses fausses Cartes, sans dérober encore » mon honneur & ma fortune avec ses » fausses Rimes ? Quoi, mon *Ovide en* » *belle humeur*, l'avoit-il pu rendre assez » chagrin, pour se venger de mes Vers, » au préjudice de mes mœurs ? &c.

JEAN LORET, 1665.

La Gazette de Loret a été continuée par le Sieur *Robinet* & quelques autres, dont je pourrai parler ailleurs.

JEAN OGIER DE GOMBAULD.

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666. Hist. de l'Acad. Fr. T. 2. in-12. p. 111. & suiv.

J'ai cité dans l'article précédent les Ecrivains qui ont parlé de Loret, mais qui ne nous en ont appris que peu de chose. Jean Ogier de Gombauld a été plus avantagé à cet égard ; nous avons son éloge par son ami M. Conrart ; & M. l'Abbé d'Olivet y a puisé presque tous les faits.

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

Parnasse Fr. in-folio.

Baill Jug. des Sav. in-4°. T. V.

M. de Gombauld naquit à Saint-Just de Lussaç, près de Broüage en Saintonge. Sa famille étoit noble, & attachée aux erreurs du Calvinisme, que notre Poëte n'a jamais eu le courage d'abjurer. Selon le récit de M. Conrart, il étoit grand, bien-fait, de bonne mine, & sentant son homme de qualité; il avoit le cœur aussi noble que le corps, l'ame droite & naturellement vertueuse; l'esprit élevé, moins fécond que judicieux, l'humeur ardente & prompte, fort portée à la colére, quoiqu'il eût l'air grave & modéré.

Après avoir achevé ses études à Bourdeaux, sous les plus excellens Maîtres de son tems : » Il vint à Paris, continue » M. Conrart, sur la fin du regne d'Henri IV. & ne tarda pas à y être connu & » estimé. Ce Prince ayant été malheureusement assassiné, tous les François » le pleurerent comme le pere de la Patrie, & tous les Poëtes semerent son » tombeau de fleurs funebres, qu'ils » avoient cueillies sur le Parnasse. » Le même ajoute que *M. de Gombauld, quoique jeune, ne fut ni des derniers, ni des moindres.*

Mais ce récit souffre des difficultés. J'ai parcouru avec attention le *Recueil*

de diverses Poësies sur le trépas de Henri le Grand, &c. publié *in*-4°. à Paris en 1611, par Guillaume du Peyrat, & je n'y ai trouvé aucune Piece de M. de Gombauld. Il n'y en a point non plus dans les *Ouvrages poëtiques* de notre Auteur, qu'il rassembla lui-même, & qu'il mit au jour en 1646. La plus ancienne est de 1611, sur la mort du Duc d'Orléans, fils d'Henri IV. & frere de Louis XIII. S'il en eût fait quelqu'une sur la mort même d'Henri IV. & si cette Piece eût eu les qualités que Conrart lui attribue, en eût-il privé le Public ? Je conjecture de-là, dit un habile Critique, que Gombauld ne se rendit à Paris qu'après la mort d'Henri IV. & qu'il ne fit point de Vers avant 1611.

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

Joly Rem. sur Bayle. p. 387. & s.

» Sous la minorité de Louis XIII. & » sous la regence de Marie de Médicis, dit » encore M. Conrart, il fut un des plus » considérés de cette Princesse, qui lui » donna une pension de douze cens écus; » ce qui lui procura le moyen de paroî- » tre en fort bon équipage à la Cour, » soit à Paris, ou dans les voyages qui » étoient fréquens alors. Mais le Royau- » me s'étant trouvé obéré par les guer- » res civiles & étrangeres, cette pension » fut réduite à huit cens écus, qui sou-

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

» vent encore lui étoient assez mal » payés. » Ils ne dûrent pas l'être en effet fort exactement, lorsque Marie de Médicis cessa en 1617, d'avoir part au maniment des affaires. Mais est-il vrai que Gombauld ait eu la pension en question? Dans la Liste des pensions payées en 1621, on n'y trouve pas un Poëte, ni un homme de Lettres. Il y a peut-être plus de fondement à dire qu'il en eut une par la suite sur le Sceau, dont on assure en effet qu'il fut gratifié par M. le Chancelier Seguier. Mais il faut croire que cette pension étoit modique, & que les épargnes que le Poëte avoit faites, selon M. Conrart, n'avoient pas beaucoup augmenté son fonds, puisque Gombauld lui-même se plaint toujours de sa pauvreté. Témoin l'Epitaphe qu'il fit pour Malherbe, & qu'il finit par ce Vers:

Il est mort pauvre, & moi je vis comme il est mort.

Il tient le même langage en divers autres endroits du Recueil de ses Epigrammes. Il dit par exemple à la page 121:

Ne me répondez plus, Muses, soyez muettes.
Nôtre siécle de fer, m'a rendu négligent.
Les vulgaires esprits n'aiment point les Poëtes,
Et tant qu'on fait des Vers on n'a gueres d'argent.

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

Et à la page 178 :

Tout m'importune sur la terre. . .
Je n'y sçaurois avoir d'amis,
Pour ce que je ne suis pas riche.
Mais Dieu répare ce défaut.
Sa main pour moi n'est jamais close ;
Et comme il me faut peu de chose,
J'ai toujours tout ce qu'il me faut.

Je n'ignore pas le privilége que les Poëtes s'arrogent d'altérer la vérité. Mais peut-on dire qu'ici Gombauld a voulu feindre ? Qui doute qu'il ne soit plus digne de foi sur ce qui le regarde, que M. Conrart son perpétuel Panégyriste ? Je ne sçais pas encore pourquoi dans le Privilége qu'il obtint en 1646, pour l'impression de ses Poësies, il est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*. On ne lit point son nom dans la Liste de la Maison du Roi, imprimée en 1657 ; & dans le Privilége de ses Epigrammes, daté du 20 Novembre 1656, on ne lui donne aucune qualité.

Il en eut une cependant dont on ne peut douter : ce fut celle de membre de l'Académie Françoise. Uni de bonne heure avec cette Société de gens de Lettres, qui donna naissance à cette illustre Compagnie, & qui s'assembloit une fois

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

par semaine chez M. Conrart, il fut un des premiers que l'on choisit lorsque cette Académie fit Corps. Ce fut lui que l'on chargea d'examiner le plan du Dictionnaire auquel elle travailla dès les commencemens de son établissement; de revoir le travail de M. du Chastelet sur les Statuts qu'on vouloit donner à cette Compagnie naissante; & dans la suite, il fut aussi un de ceux à qui l'on commit l'examen des Vers du Cid. M. Pellisson cite de lui un *Mémoire* dans lequel il proposoit que chacun des Académiciens fût tenu de composer tous les ans une Piece à la louange de Dieu; & un *Discours* qu'il fit sur *le je ne sçais quoi.*

Hist. de l'Acad. Franç. T. 1. pages 32. 94.

Gombauld fut toujours favorablement accueilli du Duc & de la Duchesse de Montausier, & il se trouvoit assiduement à l'Hôtel de Rambouillet, le rendez-vous ordinaire des beaux esprits de son tems. Il a joui jusques vers la fin de sa vie d'une santé robuste, qu'il devoit, dit-on, particulierement à sa sobrieté, & sans doute aussi à une conduite sage & réglée. Il dit lui-même dans un des Sonnets qu'il a composés dans sa vieillesse:

J'ai presque de mes jours achevé la carriere,
Dont je rends à mon Dieu ma louange & mes vœux:
A peine ai-je veû choir un seul de mes cheveux,

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

Et mes yeux ont toujours leur clarté coustumiere.
J'ai ma premiere force & ma santé premiere,
Et je me trouve propre à tout ce que je veux . . .
Si des autres humains j'écoute les Discours,
Nul excès violent n'a troublé mes beaux jours, &c.

Une chute qu'il fit dans sa chambre, & dont il fut blessé, le contraignit depuis de garder le lit. C'étoit apparemment en 1662, puisque Chapelain dans sa *Liste de quelques gens de Lettres François vivans* en ladite année, semble faire allusion à cette situation où M. de Gombauld se trouvoit, lorsqu'il dit : *Que s'il étoit guéri d'une grande maladie qui l'avoit abattu, il pourroit faire quelque Ode, quelque Panégyrique, quelque Sonnet fort beaux ; mais avec lenteur, & y mettant un grand prix.* Chapelain dit quelques lignes auparavant, que Gombauld *depuis plus de cinquante ans avoit roulé dans la Cour avec une pension, tantost bien, tantost mal payée.* Il devoit donc être dans un âge avancé lorsqu'il mourut en 1666. Conrart, & Bayle qui l'a copié, disent en effet que sa vie a duré près d'un siecle ; mais on n'en apporte point d'autre preuve qu'une datte écrite, dit-on, de sa main dans un des Livres de son Cabinet, où étoit marquée l'année de

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

sa naissance, & *la confidence* qu'on prétend qu'il en avoit faite *à quelqu'un qui n'en a parlé qu'après sa mort.* Mais quel fonds peut-on faire sur un oüi dire vague? D'ailleurs si Gombauld ne faisoit que d'achever le cours de ses études lorsqu'il vint à Paris vers 1610, selon le récit même de M. Conrart, qui ajoute expressément qu'il étoit jeune alors, comment lui prêter près d'un siecle de vie, en 1666. Je renvoie pour la discussion de ce point aux sçavantes Remarques de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle.

Le premier Ouvrage de Gombauld, que l'on a toujours regardé comme un fruit de sa jeunesse, parut en 1624, & fut réimprimé en 1626. C'est un Roman, intitulé *Endymion*, qui fut reçu avec quelque applaudissement par un certain Public amateur de ces écrits frivoles. En 1631, il donna son *Amarante.* C'est une Pastorale en cinq Actes, où l'Auteur a mis, à la vérité, trop d'esprit; mais où l'on trouve aussi, dans quelques endroits, tout le naturel qui convient au genre Bucolique. La versification n'en est pas égale. C'est un défaut ordinaire à Gombauld dans tous ses Ouvrages un peu longs. Il ne se soutient

Le Fevre de S. Marc, not. sur Boileau. t. 2. p. 149.

que dans ses petites Poësies. Aussi n'en a-t-on presque point d'autres, si l'on en excepte sa Pastorale & sa Tragédie des *Danaïdes* qu'il donna en 1658.

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

Ses Poësies diverses, imprimées douze ans auparavant, en 1646 ne contiennent presque que des Sonnets & des Epigrammes. Je n'y ai lû de plus que trois Elégies, quelques Stances, une Ode à M. le Chancelier Seguier, & un Panégyrique aussi en Vers, qu'il présenta à M. de Richelieu lorsque ce Cardinal reçut l'Ordre du Saint Esprit. On croit que ce fut en écoutant la lecture de cette Piece, que le Cardinal dit à l'Auteur : *Voilà des choses que je n'entends point* ; à quoi le Poëte, qui soutenoit bien par ses discours hardis la qualité d'un Cadet de famille né assez près de la Garonne, répondit aussi-tôt : *Ce n'est pas ma faute.* Réponse pour le moins indiscrete, mais à laquelle le Cardinal voulut bien feindre, dit-on, de n'avoir pas fait attention. Les Vers faits pour des Ballets, ou autres divertissemens, qui sont partie du même Recueil, ne sont encore que de petites Pieces.

Ses Sonnets peu lus aujourd'hui, ont eu autrefois d'illustres Approbateurs. MM. Chapelain, Pellisson, Maynard,

JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

Gueret, Conrart, Ménage, & plusieurs autres en ont parlé avec éloge, & reconnoissent dans l'Auteur un esprit vif & délicat. Si M. Despréaux a dit en parlant de ce genre de Poësie :

A peine dans Gombauld, Maynard & Malleville ;
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.

ce celebre Critique a seulement voulu dire que nous n'avons peut-être point de Sonnet sans défaut, & que les Poëtes qu'il nommoit étoient ceux qui y avoient le mieux réussi. A l'égard de ce que M. Despréaux dit ailleurs, (Art Poëtique Chant 4.)

Et Gombauld tant vanté garde encor la boutique.

cette censure ne tombe point sur ses Epigrammes, qu'on lit encore avec plaisir, & qu'on lira apparemment toujours. Nous en avons un Recueil divisé en trois Livres, que Gombauld donna en 1657. Il y en a 106 dans le premier Livre, 109 dans le second, & 104 dans le troisiéme. La plûpart ne sont que de quatre ou six Vers, & postérieures à ses autres productions ; mais il n'est pas vrai qu'elles soient toutes de sa vieillesse.

Conrart dans l'Avertissement qu'il a mis au devant des *Traités* posthumes du

même, *touchant la Religion*, imprimés en 1669, dit que Gombauld a laissé une Tragédie intitulée *Cidippe*, & de quoi faire un nouveau Recueil de Vers, particulierement de Sonnets & d'Epigrammes. Ces diverses Poësies sont, sans doute, demeurées manuscrites, de même que la Tragédie en question. JEAN OGIER DE GOMBAULD. 1666.

Gombauld vivoit encore lorsque quatre de nos Poëtes mirent leurs productions au jour. Mais comme j'ignore s'ils lui ont survécu, je vais dire ici un mot, non, peut-être, de tout ce qu'ils ont hazardé en public, mais de ce que j'ai pû en voir.

P.

Le premier ne s'est désigné que par la premiere Lettre de son nom P. Il donna dès 1664 des *Poësies diverses*, à la suite des *Madrigaux amoureux du Cavalier Marini*, qu'il avoit traduits en Vers, & dont j'ai parlé ailleurs. Epris de ce genre de Poësie, il s'essaya sur le même sujet, parla sur le même ton que le Poëte Italien, & soupira pareillement dans des Madrigaux, des Sonnets, des Stances, & des Elégies. Il dédia ces fadaises galantes, au Sieur de Lessau, qu'il nomme P. 1666.

P. 1666. ſon intime ami : mais ſa Dédicace, auſſi en Vers, eſt au moins trop courte pour avoir ennuyé celui à qui il l'adreſſoit. Je n'ai vû dans ſon Recueil que quatre Sonnets ſur des ſujets plus dignes de la Poëſie que l'Amour. Le premier ſur le préſent que Louis XIV. fit de ſon épée à M. le Duc de Guiſe ; le ſecond ſur l'entrée de ce Roi & de la Reine dans Paris après leur mariage ; le troiſieme *pour le Roi repréſentant les Romains dans un Carrouſel* ; & le dernier *pour M. le Prince, repréſentant des Turcs, & courant des teſtes de Turcs.*

MARTINET DESCURY.

MARTINET DESCURY. 1666. Le ſecond Poëte dont je veux parler eſt le Sieur *Martinet Deſcury*, Gentilhomme *ordinaire de la Reine mere* de Louis le Grand. Rempli d'eſtime pour la *Philotée* de Saint François de Sales, c'eſt-à-dire, pour l'*Introduction à la vie dévote* de ce Saint Evêque de Genêve, il entreprit de lui prêter les graces de la Poëſie. Je n'ai vû que la premiere partie de cette Traduction ; elle parut en 1665 avec une dédicace à la Reine mere. Martinet dit que la *ſeconde partie n'étoit pas encore achevée d'imprimer*. L'a-t-elle été?

Je l'ignore. Il proteste que sa Traduction est littérale, & avoue que ses Vers ne sont pas fort élégans, parce qu'il a voulu conserver les pensées & le tour de son Auteur. Il consent que l'on regarde son Ouvrage, *comme n'étant que la Prose de Saint François de Sales, tournée en forme de Vers*; & en effet, ce n'est rien de plus.

MARTINET DESCURY. 1666.

Je connois deux autres Ouvrages en Vers qui portent aussi le nom de *Martinet*, des *Emblêmes Royales à Louis le Grand*, qui sont de 1653, & un *Poëme à Louis le Grand Protecteur de l'Eglise*, in-8°. sans datte. Ces deux écrits sont peut-être d'une autre main que la traduction de la Philotée. Les *Emblêmes Royales* portent le nom de M. *Martinet, Ayde des Cérémonies de France*, & l'Auteur dit qu'il étoit depuis long-tems au service de leurs Majestés, *étant passé de celui de la Reine mere à celui du Roi son fils*. Ces Emblêmes ont leur utilité; les sujets en sont assez bien choisis, & la Morale que le Poëte en tire peut être de pratique.

H. L. N.

H. L. N. 1666.

Le Sieur H. L. N. est le troisieme Poëte, s'il est permis d'honorer de

H. L. N. 1666.

cette qualité un Ecrivain qui péche fréquemment contre les regles les plus connues de la Versification Françoise, & contre celles du style. Disons cependant un mot de son Recueil, qu'il a intitulé: *Les Plaisirs de Saint Germain en Laye, & de la Cour ; & le Tableau de la vie humaine ou le Solitaire.* L'objet de la premiere partie n'est pas mal rempli pour le fonds ; la forme seule y manque. Ceux qui avoient visité le Château de S. Germain, son jardin, son Théâtre, qui s'étoient promenés dans la Forêt, qui avoient assisté au diner du Roi, à la chasse & aux autres divertissemens de la Cour, ont pû se rappeller le souvenir de ce qu'ils avoient vû, en lisant la Description de l'Auteur. Mais ceux qui sont instruits du caractere du *Poëme héroïque*, ne conviendront point avec l'Anonyme que le sien en soit un. Les Stances du même & sa Satyre sur *Philandre*, contiennent quelques instructions utiles contre les égaremens de la Jeunesse. Sa *Pastorale en forme de Dialogue sur les amours de Tirsis & de Dorise*, est peu de chose. Le Poëte dit que tout est spirituel dans ce Dialogue. Je ne sçais comment il l'entend ; je n'y ai rien vû que de fort commun. Peut-être a-t-il voulu dire seulement, qu'il n'y

avoit point d'amour groſſier. Ses deux Satyres *ſur un Speculateur de la Comete* n'apprennent rien. H. L. N. 1666.

Le Tableau de la vie humaine, ou *le Solitaire*, annoncé dans le titre de ce Recueil, n'eſt recommandable que par les ſentimens de Religion qu'on y lit. L'Auteur va au Mont Valérien, près de Paris, parle à un Reclus qui lui tient un Diſcours fort pieux, & qui lui fait enſuite la Deſcription du Théâtre de la vie humaine, qui a, dit-il, mille & mille faces :

Ce que l'on voit de plus léger ;
Un vaiſſeau prêt à ſubmerger,
Un trait, alors qu'on le décoche,
Un Roſeau ſans ceſſe agité,
Un papillon dans l'air, un feſtu ſur la Roche,
Ont bien plus de ſtabilité.

Ce Tableau comprend vingt-ſix Stances, dont chacune décrit un ou deux évenemens, qui prouvent que tout change & ſe détruit ici-bas. Les autres Poëſies du même Recueil ſont, deux Satyres, l'une ſur l'avarice, l'autre ſur une femme de cinquante-ſix ans qui vouloit ſe remarier : des Stances ſur les effets d'un amour violent, & réciproque entre deux Amans : *l'Empire & la décadence des Rubans* : le Portrait de Clarice : le voyage d'Oronte en l'Iſle d'Amour : des

Bouquets; & la Gazette du deux Janvier 1664, mise en Vers burlesques.

PIERRE LE JOLLE. 1666.

PIERRE LE JOLLE.

Enfin le dernier des quatre Poëtes dont je voulois parler, est Pierre *le Jolle*, qui ne m'est connu que par sa *Description de la Ville d'Amsterdam en Vers burlesques*. Cette Description est très-maussade. Le Jolle satyrise ridiculement, quelquefois peu religieusement, n'apprend rien, & lasse la patience du Lecteur le plus obstiné. Les mœurs des Hollandois d'Amsterdam, leurs Marchés, leur Commerce, leurs Maisons, leurs Statues, leur Hôtel de Ville, &c. tout cela a ses coups de pinceau; mais les traits n'en peuvent plaire qu'à la plus vile populace. Encore le Versificateur est-il souvent si obscur, qu'on ne sçait ce qu'il veut dire; & il intéresse trop peu pour chercher à le deviner.

GEORGE DE SCUDERY.

GEORGES DE SCUDERY. 1666.

Je passe à un Poëte plus connu: c'est George *de Scudery*. Il étoit d'une famille noble, originaire d'Apt en Provence, dont le nom est *Scutifer* dans les Contrats Latins, & qui porta celui de *Scudier* ou *Ecuyer*, quand on commen-

ça à faire des Actes en François, & depuis celui de *Scudery*.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Niceron, Mém. t. 15. p. 114.
Hist. de l'Acad. Fr. T. 1. p. 363.
Hist. du Th. Fr. T. 4. p. 430.

Elzear *Ecuyer*, aïeul de George, fit profession des armes, & s'y distingua. Le Seigneur de la Coste ayant eu le Gouvernement d'Apt, pendant les troubles du Royaume sous Charles IX. lui donna la *Majorité* de cette Ville. Il se servoit aussi de lui, quand il y avoit quelque expédition à faire contre les Huguenots retranchés en divers endroits du voisinage. Son fils, pere de George, suivit la fortune de l'Amiral de Villars, André de Brancas, qui lui procura la Lieutenance de Roi du Havre de Grace, dont il étoit Gouverneur au nom de la Ligue. Pendant le séjour qu'il fit en Normandie, il y épousa la fille du Seigneur de Brilly, & ce fut de ce mariage que vint George *de Scudery*. Il nâquit au Havre de Grace même en 1601. Quand on n'en seroit pas assuré d'ailleurs, George de Scudery le dit expressément dans son *Discours de la France, au Cardinal de Richelieu*, où parlant de lui-même, sous le nom de sa Muse, avec toute la vanité d'un Poëte qui se croyoit monté au plus haut du Parnasse, il dit :

Sacrifice des Muses, page 160.

Les lieux que tu regis sont ceux qui l'ont fait naître,
Ce *Havre* si connu des plus lointains climats,

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Où ta prudence plante une forêt de mats. . . .
Lui donna le berceau ; le Ciel la destinant
A devenir un jour ce qu'elle est maintenant . . . .
Aux bords de l'Océan un Dieu vint l'animer,
Pour faire plus de bruit que les flots de la mer :
D'une ardeur héroïque on la voit enflammée ;
Aussi-bien que Minerve elle naquit armée,
Et fille d'un Soldat, elle prend ses ébats
A chanter les hauts faits, au sortir des combats.

Scudery passa une partie de sa jeunesse à Apt, avant que de venir s'établir à Paris. Il s'y exerçoit à la Poësie Françoise en faveur d'une Demoiselle dont il étoit amoureux. C'étoit Catherine de Rouyere, qui épousa depuis à Aix M. de Pigenat. Entre autres galanteries que sa passion lui suggéra, il se fit un plaisir de la surprendre au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Normandie ; il alla une nuit, avant que d'avoir paru dans la Ville, chantér sous ses fenêtres des Vers qu'il avoit lui-même composés.

Nous apprenons du *Discours de la France*, que je viens de citer, & de la Préface de son *Ligdamon*, qui est sa premiere piece de Théâtre, qu'il voyagea aussi dans sa jeunesse, & qu'il suivit quelque tems le parti des Armes. Mais ses propres paroles sont à rapporter ; on gâteroit tout en les changeant :

« La profession que je fais, dit-il, » étant toute pleine de franchise, m'oblige à porter le cœur sur les lévres, & à » t'avertir que dans la Musique des » Sciences, je ne chante que par nature. » Je suis né d'un pere, qui, suivant l'exemple des siens, a passé tout son âge » dans les Charges Militaires, & qui m'avoit destiné dès le point de ma naissance, à une pareille forme de vivre. Je l'ai » suivie & par obéissance & par inclination. Toutefois ne pensant être que » Soldat, je me suis encore trouvé » Poëte. Ce sont deux métiers qui n'ont » jamais été soupçonnés de bailler de l'argent à usure, & qui voyent souvent » ceux qui les pratiquent dans la même » nudité où se trouvent la Vertu, l'Amour & les Graces, dont ils sont les » enfans. Or, ces neuf jeunes Pucelles de » trois ou quatre mille ans, qui ne donnent que de l'eau à boire à leurs nourrissons.. qui n'ont pour biens-meubles » que des Luths & des Guitarres, m'ont » dicté ces Vers, que je t'offre, sinon bien » faits, au moins composés avec peu de » peine.... La Poësie me tient lieu de » divertissement agréable, & non pas » d'occupation sérieuse. Si je rime, ce » n'est qu'alors que je ne sçais que faire,

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

» & n'ai pour but, en ce travail, que le
» seul desir de me contenter : car bien
» loin d'être mercenaire, l'Imprimeur &
» les Comédiens témoigneront que je ne
» leur ai pas vendu ce qu'ils me pou-
» voient payer.

» Tu couleras aisément par dessus les
» fautes que je n'ai point remarquées, si
» tu daignes apprendre qu'on m'a vû em-
» ployer la plus longue partie du peu
» d'âge que j'ai, à voir la plus belle & la
» plus grande Cour de l'Europe ; & que
» j'ai passé plus d'années parmi les ar-
» mes, que d'heures dans mon Cabinet ;
» & usé beaucoup plus de mêches en Ar-
» quebuse, qu'en chandelle : de sorte que
» je sçais mieux ranger les Soldats, que
» les paroles, & mieux quarrer les Bat-
» taillons, que les Périodes, &c.

Segraisiana, p. 138.

A travers ces exagérations, & ces récits de voyages & de campagnes, dont on croira ce qu'on voudra, on reconnoît aisément, que peu avantagé des biens de la fortune, Scudéry étoit dès ce tems-là obligé d'en chercher une par les talens de sa plume. M. de Segrais, en parlant d'une Demoiselle de Palaiseau, autrefois aimée de Scaron, & depuis par Scudery, dit même que celui-ci *venoit de fort loin, avec un morceau de pain qu'il man-*

geoit *sous son manteau* dans le jardin du Luxembourg pour avoir occasion de voir ladite Demoiselle de qui M. de Segrais assure tenir ce fait. C'est à cette triste situation que *Chapelle* fait allusion dans son *Voyage*, où il prête cette ironie à quelques Précieuses de Campagne :

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

pag. 43. édit. de la Monnoye,

. . . Les autres croyoient Monsieur de Scuderis
Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche, & toujours bien mis.

Dans la vûe d'adoucir au moins cet état indigent, Scudery chercha à faire sa cour au Cardinal de Richelieu, en publiant en 1637, des Observations sur le *Cid* de Pierre Corneille, contre lequel ce Ministre souhaitoit que l'Académie écrivît, & en déterminant en quelque maniere cette celébre Compagnie à le faire. Peut-être que le desir de se satisfaire soi-même entra aussi pour quelque chose dans le procédé de Scudery. « Quoi qu'il en soit, dit Monsieur » Pellisson, il est bien certain qu'en ce dif» férend qui partagea toute la Cour, le » Cardinal sembla pancher du côté de M. » de Scudery, & fut bien aise qu'il écri» vît, comme il fit, à l'Académie Fran» çoise, pour s'en remettre à son juge» ment. » Chapelain l'en félicita aussi dans une Lettre qu'il lui écrivit le 20

Hist. de l'Acad. T. 1.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Août de la même année 1637, où il lui rend compte de l'assiduité avec laquelle l'Académie travailloit à l'examen de ses *Observations*, & de la Piece qui y avoit donné lieu. Et lorsque cette Compagnie eut donné ses *Sentimens* sur l'un & l'autre écrit, Chapelain en fit encore part à son ami, qui croyant l'avoir emporté sur son adversaire, en remercia l'année suivante l'Académie par une Lettre qu'il lui adressa exprès, & qui a engagé de nouveau Chapelain à le combler d'éloges si outrés qu'il y a lieu de croire qu'il n'étoit pas fâché lui-même de voir rabaisser un peu le grand Corneille.

Let. manusc. de Chapelain.

Ibid. Let. du 19. Décemb. 1637.

Quand les *Sentimens de l'Académie* eurent été rendus publics par l'impression en 1638, le Public plus équitable, jugea à son tour que si Corneille avoit été condamné en plusieurs choses, il avoit reçu de très-grands éloges en d'autres, & que la censure même sembloit avoir été plutôt extorquée qu'accordée volontairement. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on a oublié depuis long-tems que *Scudery*, *Mairet*, *Claveret*, & tant d'autres se sont déchaînés contre le *Cid*, & que de cette multitude d'écrits, qui se succédérent alors les uns aux autres pour & contre cette Piece, on ne lit plus que les

les *Sentimens de l'Académie*, où cette illustre Compagnie donna le premier exemple d'une Critique également exacte & polie.

Scudéry sejourna à Marseille la plus grande partie au moins de l'année 1646. On le voit par les Lettres que Chapelain lui écrivit depuis le 4. Janvier de cette année jusqu'au 4 de Juillet suivant. Ce fut durant cette absence de Paris qu'il fit imprimer la premiere partie, & la seule qui ait paru, de son *Cabinet*, ou mêlange de Vers sur des Tableaux, des Estampes, & des Statues, dont il suppose qu'un Cabinet peut-être orné. Il dit dans son *Avis au Lecteur* qu'il ne décrit que ce qu'il a vu en Italie, en Flandres, & en France, & dont il avoit même possédé une partie. Il s'arrête beaucoup sur le Portrait du Cardinal de Richelieu, peint par Champagne, sur l'œuvre de Calot; & sur le Portrait de Maître Adam, Menuisier de Nevers, peint par Chauvèau. Il eut soin de faire remettre un exemplaire de cet Ouvrage à Chapelain, qui après l'en avoir remercié par sa Lettre en datte du quatre Juillet 1646, lui dit: » Qu'il n'a rien laissé sortir de ses mains » qui ne porte la marque de l'élévation » de son esprit & de la hauteur de son

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Voyez-en le Catalogue au Tome 1. des Oeuvres de Corneille, édit. de 1738. p. XCIII. & suivantes; & le Tome 2. où l'on a réimprimé les Observations de Scudery, la Réponse de Corneille, & les sentimens de l'Académie.

Let. manusc. de Chapelain

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

» courage ; que ce dernier Ouvra-
» ge doit donner de la jalousie à ses aînés,
» quoiqu'aucune perfection ne leur man-
» que. Ce qu'il a sans doute par-dessus
» eux, ajoute-t-il, & par-dessus tous
» ceux que nous avons vûs jusqu'ici, est
» la diversité, mais si grande, & de ma-
» tieres si choisies & si agréables, que
» qui n'en seroit pas extrêmement tou-
» ché, donneroit fort mauvaise opinion
» de son goût aux personnes intelligen-
» tes, & devroit bien renoncer à toute
» lecture pour jamais. De moi, continue
» Chapelain, je ne sçaurois m'empêcher
» de vous dire que j'en ai été ravi, trans-
» porté, enlevé, & j'y ai même rencon-
» tré tel endroit qui m'a attendri jusqu'à
» verser des larmes. » Malgré ce Panégyrique, ce *Cabinet* n'est plus visité, & j'y ai cherché envain ce qui y avoit pû *ravir*, *transporter*, *enlever* Chapelain, l'attendrir & lui faire verser des larmes.

M. de Scudery étoit de retour à Paris en 1650, & ce fut cette année qu'il fut reçu à l'Académie Françoise, à la place de feu M. de Vaugelas. Le mariage qu'il contracta vers le même tems avec Marie-Magdeléne de Moncel de Martin-Vast, d'une bonne maison de Normandie, l'obligea de faire depuis d'assez longs

ſéjours à Piron ou Pirou en baſſe Normandie. Les Auteurs de l'Hiſtoire du Théâtre François diſent qu'il épouſa cette Demoiſelle en 1650. Je n'ai pas de preuves contraires qui ſoient abſolument déciſives. Cependant Chapelain dans une Lettre du 30 Août 1655 qu'il lui adreſſa à Marſeille où il étoit alors, le félicite ſur ſon mariage, & ſemble en parler comme d'une alliance nouvellement faite; il l'en félicite même dans des termes qu'on n'a pas coutume d'employer après plus de quatre années d'engagement. Ce mariage ne le mit pas ſans doute beaucoup plus à ſon aiſe, puiſqu'on voit par une autre Lettre de Chapelain du 18 Février 1659, qu'il ſe plaignoit de ſa mauvaiſe fortune, & qu'il ſollicitoit quelque faveur auprès de Madame la Ducheſſe de Nemours, qui n'étoit pas en état de lui en faire, parce que cette Dame venoit d'être exilée à Pontoiſe par ordre du Roi.

On ignore quand Scudery fut pourvû du Gouvernement du Château de N. D. de la Garde auprès de Marſeille. La ſeule Lettre où Chapelain lui en donne le titre eſt du 8 Novembre 1660. Il eſt certain qu'il occupoit ce poſte dès 1646, & que c'eſt par cette raiſon qu'il fit alors un

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

long séjour à Marseille, comme je l'ai prouvé par les Lettres mêmes de Chapelain. Il prend la qualité de Gouverneur dudit lieu à la tête de son *Cabinet* qui est de 1646, & au-devant de ses Poësies diverses imprimées en 1649.

Scud. Poësies diverses, in-4°. p. 200 &. suiv.

Quoique ce Gouvernement fût d'une très-petite conséquence, Scudery qui amplifioit tout, en fit dans un Poëme qu'il composa exprès, une description magnifique, qui lui attira les railleries qu'on lit dans le *Voyage de Bachaumont & de Chapelle*:

p. 50. & suiv. édit. de M. de la Monnoye.

Tout le monde sçait que Marseille,

disent nos Voyageurs,

Est riche, illustre, & sans pareille
Pour son Terroir & pour son Port;
Mais il vous faut parler du Fort,
Qui sans doute est une merveille:
C'est Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui suffit pour toute garde,
Un Suisse avec sa hallebarde,
Peint sur la porte du Château.

« Ce fort, continue l'ironique Relation, est sur le sommet d'un Rocher presque inaccessible, & si haut élevé, que s'il commandoit à tout ce qu'il voit au-dessous de lui, la plûpart du

» genre humain ne vivroit que sous son
» plaisir. »

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Aussi voyons-nous que nos Rois
En connoissant bien l'importance,
Pour le confier ont fait choix
Toujours de gens de conséquence ;
De gens pour qui dans les allarmes,
Le danger auroit eu des charmes ;
De gens prêts à tout hazarder,
Qu'on eût vû long-tems commander,
Et dont le poil poudreux eût blanchi sous les armes.

» Une description magnifique, qu'on
» a faite autrefois de cette Place (c'est
» celle même de Scudery) nous donna
» la curiosité de l'aller voir. Nous grim-
» pâmes plus d'une heure avant que d'ar-
» river à l'extrémité de cette Montagne,
» où l'on est bien surpris de ne trouver
» qu'une méchante Masure tremblante,
» prête à tomber au premier vent. Nous
» frappâmes à la porte ; mais doucement,
» de peur de la jetter par terre ; & après
» avoir heurté long-tems sans entendre
» même un chien aboyer sur la Tour,

Des gens qui travailloient là proche,
Nous dirent : Messieurs, là-dedans
On n'entre plus depuis long tems :
Le Gouverneur de cette Roche,
Retournant en Cour par le coche,
A depuis environ quinze ans
Emporté la clef dans sa poche.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

C'étoit peu après 1660 que Bachaumont & Chapelle se mocquoient ainsi de Scudery & de son Gouvernement ; & l'on ne voit pas en effet que celui qui est l'objet de cette raillerie ait séjourné à Notre-Dame de la Garde depuis 1646. Un autre fait certain, est que ce Gouvernement n'auroit point mis Scudery en état de sortir de la misere, sans les bienfaits du Cardinal de Richelieu. Il en convient lui-même dans des Stances qu'il envoya étant malade à ce Ministre qu'il avoit depuis peu accompagné en Piémont. Car quoique dans ces Stances, il vante encore plus qu'il ne le devoit son *Gouvernement*, il ne laisse pas que d'ajouter:

Poësies div. de Scud. p. 271 & 275.

Mais malgré cette illustre grace,
Qui rend mon sort illustre & beau,
Sans toi cette importante Place
Seroit celle de mon tombeau.

Oui, sur cette Roche escartée
Si ta main ne m'y secouroit,
Je serois comme Prométhée,
Qu'on dit qu'un Vautour dévoroit.

La Faim, ce Vautour effroyable,
Et que l'on doit tant redouter,
Avec un bec impitoyable,
Y viendroit me persécuter. . : . .

Grand Duc, ôte moi cet obstacle;

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Prends soin d'un Soldat qui te sert,
Et fais par un nouveau miracle,
Pleuvoir la Manne en ce désert.

Fais que le Roi m'y continue
Ce que mes devanciers ont eu... &c.

Cette situation ne diminuoit rien de sa vanité. Ses *Poësies diverses* & cent endroits de ses autres Ouvrages sont remplies de fanfaronades, qu'on supporteroit à peine dans l'ame la plus gasconne. Pendant qu'il mendioit la faveur du Cardinal de Richelieu, il ne craignoit pas, par exemple, de dire *aux Grands :*

Princes, ne pensez-pas, si je vous importune, Ibid. p. 82.
Que mon propre intérêt m'oblige à ce discours,
Je songe à votre gloire, & non à ma fortune;
La vérité me plaist, & je la dis toujours.

Quelle vanité encore dans son Sonnet sur le dégoût du monde!

J'ai vécu dans la Cour, j'ai pratiqué les Princes;
J'ai connu Richelieu, j'en fus même estimé; Ibid. p. 96.
Et dans la belle ardeur, dont j'étois animé,
L'Europe m'a connu dans toutes ses Provinces.

Pour moi plus d'une fois le danger eut des charmes,
Et dans mille combats, je sçus tout hazarder:
L'on me vit obéir, l'on me vit commander;
Et mon poil tout poudreux a blanchi sous les armes.

Il est peu de beaux Arts où je ne fusse instruit;

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

En Prose comme en Vers mon nom fit quelque bruit;
Et par plus d'un chemin je parvins à la gloire. . . &c.

Je pourrois rapporter beaucoup d'autres forfanteries semblables. Ce caractere suivit Scudery jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Paris le 14 Mai 1667, âgé de 66 ans. Sa veuve n'est morte que bien du tems après, le 6 de Septembre 1711, âgée de 90 ans.

Scudery a passé la plus grande partie de sa vie à composer. Né avec de l'esprit & des talens, la nature sembloit avoir prodigué en lui celui d'une facilité surprenante pour le travail. On pourroit dire qu'il en avoit hérité de Hardy, le premier maître de presque tous les Poëtes Dramatiques de son tems; & dont il ne conserva que trop bien le goût & les défauts. Qui pourroit compter le nombre des Vers qui sont sortis de sa plume? Sans parler des seize Pieces de Théâtre, qu'il a données depuis 1629 jusqu'en 1643, & dont on peut voir les titres & la notion dans l'*Histoire du Théâtre François* (tome IV. & suivans.) de combien d'autres Poësies ces Pieces elles-mêmes ne sont-elles pas accompagnées? M. Pellisson les fait monter à dix ou douze mille Vers: & cependant ce n'est pas encore tout.

Hist. du Théâtre Fr. T. 4. p. 438.

J'ai parlé plus haut de son *Cabinet*, qui est de l'an 1646. Trois ans après, en 1649, tems auquel il n'avoit encore que 48 ans, comme il le dit lui-même, il mit au jour un nouveau Recueil de *Poësies diverses*, dédiées à M. le Duc de Richelieu, dans lequel outre cent un Sonnets, dont douze sur la fontaine de Vaucluse, & les amours de Laure & de Pétrarque, & trente Epigrammes, on trouve des Odes, des Stances, des Rondeaux, quelques Elégies, plusieurs Epîtres: & dans ce Recueil, on ne lit ni son Temple, *Poëme* d'environ cinq cens Vers, *à la gloire du Roi, & de Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu*, ni le *Discours de la France*, autre Poëme au même Cardinal, ni un Sonnet encore adressé à cette Eminence, trois Pieces qui ont été réunies en 1635, dans *le Sacrifice des Muses*.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Avis au Lect. au devant de ses Poësies diverses.

Ajoutons à cela son *Alaric, ou Rome vaincue*, Poëme héroïque, en dix Livres, Ouvrage fait à la hâte, par l'empressement que l'Auteur avoit, selon la remarque de Furetiere (Nouv. Allég. page 68.) d'honorer la Reine Christine de Suede, qui comptoit Alaric parmi ses Ancêtres. Ajoutons encore son Apologie du Théâtre; ses Discours politi-

George de Scudery. 1667.

ques des Rois, ses Harangues, ou Discours Académiques de J. B. Mancini, & le Calloandre fidele, Ouvrages traduits de l'Italien, & l'on ne dira point que M. Despréaux ait exagéré, lorsqu'il a dit dans sa seconde Satyre :

Bienheureux Scudery dont la fertile plume,
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

Peut-être seulement la Critique est-elle portée un peu trop loin, lorsque le même ajoute :

Tes Ecrits, il est vrai, sans art & languissans
Semblent être formés en dépit du bon sens :
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire,
Et quand la rime enfin se trouve au bout du Vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers.

Balz. Lettre 12. L. 23.

Balzac cependant avoit jugé de même de la facilité de cet Auteur, & de l'abus qu'il en avoit fait. « O bienheu» reux Ecrivains, s'écrie-t-il, M. *de* » *Saumaise* en Latin, & M. *de Scudery* » en François ! j'admire votre facilité, » & j'admire votre abondance. Vous » pouvez écrire plus de Calepins que moi » d'Almanachs. » Et ailleurs : « Bien» heureux sont ces Ecrivains qui se con» tentent si facilement, qui ne travail» lent que de la mémoire & des doigts ; » qui, sans choisir, écrivent tout ce qu'ils

» ſçavent. » La veuve de Scudery irritée de la Critique de M. Deſpréaux contre ſon mari, voulut inutilement engager M. le Comte de Buſſy Rabutin à s'expliquer au deſavantage de ce celébre Ecrivain, comme on le voit par les fragmens de deux de ſes Lettres rapportés dans les Notes de M. *Broſſette*, le Comte s'en défendit avec politeſſe; il avoit lui-même trop de goût & d'eſprit pour ſoutenir une mauvaiſe cauſe.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Oeuvres de Boileau T. 1.

M. Deſpréaux n'a pas plus épargné le Poëme d'*Alaric* que les autres Ecrits de Scudery. Il déſigne clairement ce Poëme lorſqu'il en rapporte le premier Vers dans ces avis ſur le Poëme épique:

Art. Poëtiq. Chant 3.

Que le début ſoit ſimple & n'ait rien d'affecté.
N'allez pas dès l'abord ſur Pegaſe monté,
Crier à vos Lecteurs d'une voix de tonnerre,
Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la terre.
Que produira l'Auteur après tous ces grands cris!
La Montagne en travail enfante une ſouris.

Et ailleurs voulant juſtifier cette belle maxime de Longin, Que notre eſprit, même dans le ſublime, a beſoin d'une méthode, pour lui enſeigner à ne dire que ce qu'il faut, & à le dire en ſon lieu, il ajoute: » Cela eſt ſi vrai, que le ſublime, hors de ſon lieu, non-ſeulement » n'eſt pas une belle choſe, mais devient

Seconde Réflex. crit. de Deſpréaux.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

» quelquefois une grande puérilité. C'eſt » ce qui eſt arrivé à Scudery dès le com- » mencement de ſon Poëme d'*Alaric*, » lorſqu'il dit :

Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la terre.

» ce Vers eſt aſſez noble, & eſt peut-être » le mieux tourné de tout ſon Ouvrage; » mais il eſt ridicule de crier ſi haut, & » de promettre de ſi grandes choſes dès » le premier Vers.. Un exorde doit être » ſimple & ſans affectation... La com- » paraiſon du frontiſpice d'un Palais, » que M. Perrault allégue pour défendre » ce Vers d'Alaric, n'eſt point juſte. Le » frontiſpice d'un Palais doit être orné, » je l'avoue; mais l'exorde n'eſt point le » frontiſpice d'un Poëme, &c.

Carpentariana. p. 424.

La Critique de M. Charpentier eſt encore plus détaillée. « Quelque titre, » dit-il, que donne M. de Scudery à la » conquête d'Alaric, c'eſt une uſurpa- » tion; & la priſe de Rome eſt accompa- » gnée de barbaries & d'inhumanités, » qui ne ſont point le ſujet d'un Poëme » épique, dont la fin doit être juſte, agréa- » ble, & vertueuſe. Ainſi quoique le » Poëte diſe d'abord, que Dieu vouloit » punir les Romains, & ſe ſervir d'Ala- » ric pour ce ſujet; il ne s'enſuit point

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

» que cette victoire puisse être louée &
» estimée vertueuse ; puisqu'après tout,
» Alaric n'est que le bourreau & l'exécu-
» teur de la justice divine. Ainsi son ac-
» tion n'est point une action héroïque,
» ni le sujet proportionné d'un Poëme
» de cette nature... Si on la considere
» autrement, c'est une injustice criante...
» Si l'on trouve Alaric propre pour un
» sujet du Poëme héroïque, la prise de
» Jérusalem en feroit pareillement un
» beau sujet, tout de même que la prise
» de Constantinople. Nous ne pouvons
» encore à présent entendre qu'avec
» horreur, que des Goths, dont le nom
» seul est odieux à un peuple poli, aïent
» ruiné les plus belles villes du monde, &
» démoli tant de beaux Temples, &
» tant de superbes maisons. Comment
» voudroit-on donc que le Lecteur s'in-
» téressât dans le succès du sort du Héros
» de M. Scudery ? Tout au contraire,
» on ne le voit triompher qu'avec dou-
» leur ; on est fâché de sa prospérité, &
» l'on voudroit qu'elle ne lui fût jamais
» arrivée.

» Mais si le sujet ne vaut rien en gros,
» il n'est pas mieux exécuté en détail : ce
» ne sont qu'enchantemens, contre le
» précepte d'Horace :

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus.

» Outre cela, tous les personnages de » ce Poëme, qui sont de nations differen- » tes, s'entendent les uns les autres, sans » qu'on sçache par quel moyen cela arri- » ve. Cela pourroit peut-être passer, si » le Poëte n'en disoit rien ; mais il sem- » ble qu'il veuille qu'on lui fasse cette » objection, puisque quand son Hermi- » te parle à Alaric, il remarque qu'il lui » parle en Langue Gothique : pourquoi » en cet endroit faire cette réflexion, s'il » ne la fait nulle part ailleurs ? »

Ces défauts si justement reprochés au Poëme de Scudery, & que celui-ci n'étoit peut-être pas capable d'éviter, ne l'empêcherent point d'en entreprendre un autre sur le plan de la *Franciade* de Ronsard, & qui devoit avoir à peu près le même objet. Il le dit expressément dans son *Discours de la France*, Poëme plein d'une vanité excessive, où il fait parler ainsi sa Muse:

Sacrifice des Muses. p. 102.

. . . Elle se promet, tant elle a de courage,
De faire voir le bout de ce pénible ouvrage,
Que le divin *Ronsard* n'osa que commencer,
Et pour ta seule gloire elle veut y penser.
Apprends que chaque jour cette Muse s'applique
A former le projet d'un Poëme héroïque,
Sur les Maîtres de l'Art, qui n'aura rien des leurs.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

Elle esbauche un dessein, apprête des couleurs;
Choisit dedans l'Histoire un Héros de ta race,
S'instruit de sa valeur & le suit à la trace;
Le tire du Sépulchre, afin que dans ses Vers
Il ne puisse finir qu'avecque l'Univers.
Le Sang royal de Dreux, d'où vient ton origine,
Lui fournit maintenant tout ce qu'elle imagine;
Et c'est *Robert le Grand* qu'elle veut élever,
Jusqu'où mortel que toi ne sçauroit arriver.

Il donnoit *sa parole* que la France verroit la fin de ce travail, & il s'en promettoit l'*immortalité*. Qu'est devenu ce Poëme? je l'ignore, & je ne crois pas qu'on en ait jamais regretté la perte.

Si Scudery n'a pu obtenir un rang fort honorable sur le Parnasse, malgré les éloges que Balzac a donnés à sa Tragédié d'Arminius, & Sarasin à la Tragi-Comédie de l'*Amour tyrannique*, il a mérité une place distinguée dans le temple de l'Amitié. En effet, ami sincere & reconnoissant, il a fait l'Apologie de Hardy pour lequel il eut toujours une grande vénération. Il fut aussi presque le seul qui osa regarder Théophile dans ses malheurs; & après la mort de ce Poëte, il prit soin d'en rassembler les Ouvrages, d'en publier une édition, & d'y faire l'éloge du défunt dans une Préface qu'il y ajouta & dans *le Tombeau* du Poëte, Pie-

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

ce en Vers, qu'il mit ensuite de cette Préface. Il a eu la même complaisance pour *la Montre, &c.* du sieur Bonnecorse, Marseillois, qui a été Consul de la Nation Françoise au Grand Caire; & pour le petit Recueil de Vers que nous avons d'Eléazar *de Sarcilly*, Sieur *de Chandeville*, né près de Caen le 24 Mars 1611, & mort en 1633, à l'âge de 22 ans.

Huet Origin. de Caen. p. 367. 368.

Chevreau rapporte un autre fait qui est encore plus honorable pour Scudery. » La Reine Christine, dit cet Auteur, » m'a répeté cent fois qu'elle reservoit » pour la Dédicace que M. de Scudery » lui feroit de son *Alaric*, une chaîne » d'or de mille pistoles. Mais comme M. » le Comte de la Gardie, dont il est par- » lé fort avantageusement dans ce Poëme » essuya la disgrace de la Reine, qui sou- » haitoit que le nom du Comte fût ôté » de cet Ouvrage, & que je l'en infor- » mai par la même poste qui m'apporta » en feuilles son Alaric déja imprimé, il » me répondit quinze jours après, que » quand la chaîne d'or seroit aussi grosse » & aussi pesante que celle dont il est fait » mention dans l'Histoire des Yncas, il » ne détruiroit jamais l'Autel où il avoit » sacrifié. Cette fierté héroïque déplut

Chevræana I. part. pag. 28.

» à la Reine qui changea d'avis : & le » Comte de la Gardie obligé de reconnoître la générosité de M. de Scudery » ne lui en fit pas même un remerciment. » Je parlerai ailleurs de Magdeléne de Scudery, sœur de notre Poëte, qui n'est morte que le 2. Mai 1701.

GEORGE DE SCUDERY. 1667.

C. FLORIOT.

C. FLORIOT. 1667.

Le Sieur *Floriot*, moins fécond, ou plus prudent que Scudery, n'a pas inondé l'Europe de ses Poësies. Le Recueil de ses Vers est renfermé dans un petit volume *in*-12, qui fut imprimé en 1664. L'Auteur, qui vivoit encore, ne prend que le titre d'*Avocat au Parlement*. Mais on voit par ses Poësies qu'il avoit eu un emploi de confiance dans les Finances ; qu'il étoit parvenu à une fortune assez brillante pour être recherché des Courtisans, acheter des maisons de Campagne, & faire élever sa famille dans une certaine splendeur.

Ce fut un beau Songe, qui s'évanouit comme les Songes se dissipent, & de l'idée duquel les adversités qui le suivirent ne lui permirent pas même de se repaître avec quelque satisfaction. Voici ce qu'il en dit lui-même dans son Elégie

C. FLORIOT. 1667.

Poësies de Flor. pages 97 & suiv.

intitulée, *Vœu à la Vierge*, qu'il composa dans sa disgrace & en prison.

Après avoir atteint à ce degré suprême
De voir entre mes mains l'Espargne & l'Etat même;
Après avoir reçu mille fois en un jour
Les dangereux respects des esclaves de Cour,
Et fait avec les Grands une illustre alliance:
Après avoir reçu l'hommage de la France,
Et porté ses enfans à vanter mon bonheur,
A présent, si je vis, je vis dans le malheur.
D'une affreuse prison tant de pompe est suivie;
Je traîne dans les pleurs une mourante vie,
Et seul & sans défense en ma triste douleur,
Je vois de tous côtés des Soldats pleins d'horreur...
Enfin, j'ai tout perdu, ma fidelle Compagne,
Enfans, honneurs, plaisirs, & maisons de campagne;
Et ce qui dans mes sens met le plus grand effroi,
La prison me ravit la faveur de mon Roi:
Et de tant de grandeur autrefois possédée,
Il ne me reste plus que la fatale idée.
Mon cœur est bourrelé de ce funeste éclat,
Mais quand de tous les soins que j'ai pris pour l'Etat
Le Tableau vient offrir à ma triste mémoire,
Qne j'ai pour son repos, son salut & sa gloire,
Employé tant d'efforts, & veillé tant de nuits,
Et qu'il est cependant l'auteur de mes ennuis;
Ah! c'est-là le sujet qui cause mes allarmes,
C'est la source qui coufte à mes yeux tant de larmes,
Puisqu'après les soucis que j'ai pris pour mon Roi,
Au milieu de la Cour on doute de ma foi, &c.

Il dit plus bas qu'il étoit enfermé dans une tour, & qu'il avoit perdu ses *Papiers de Finance, ces temoins glorieux de sa fi-*

delité, & de ses travaux pour la France; qu'il étoit accusé d'un crime si noir,



RIOT. 1667.

> ..... Que son énormité
> S'attaque à tout l'Etat, choque sa Majesté;

qu'il se trouvoit abandonné de ses amis, que son emprisonnement avoit effrayés; & que s'il avoit des ennemis qui *aigrissoient le crime qu'on lui imputoit*, il n'en étoit pas moins innocent. Il pleure aussi sur l'accablement où sa situation laissoit sa mere, sa femme, & cinq enfans qu'il avoit, & supplie la Sainte Vierge d'obtenir du Seigneur qu'on lui accorde une voie pour se justifier.

Comme je n'ai pû découvrir ni qui étoit Floriot, ni les causes, non plus que le tems, de sa détention, je ne suis pas en état de donner à son Elégie le commentaire dont elle auroit besoin aujourd'hui. Ses liens furent brisés enfin, puisque ce ne fut que depuis sa sortie de prison qu'il fit imprimer ses Poësies. Peut-être dut-il sa délivrance, au moins en partie, à Madame de Coislin, (Magdelene du Halgoët) femme d'Armand du Cambout, Duc de Coislin, à qui il écrivit de sa prison une Lettre en Prose & en Vers, & à M. de Mesmes Président au Parlement de Paris, à qui il déclare dans

C. FLORIOT. 1667.

l'Epître dédicatoire de son petit Recueil, qu'il n'oubliera jamais les grandes obligations dont il lui étoit redevable.

Il y a lieu de penser que ce fut aussi durant sa captivité, qu'il composa son Elégie sur la Passion du Sauveur du monde, & sa Paraphrase sur ces paroles qu'il attribue à S. Denis l'Aréopagite, *ou le monde périt, ou le Dieu de la nature souffre.* On y sent le langage d'un homme à qui l'affliction & l'humiliation faisoient faire de salutaires réflexions; au lieu que tout le reste du Recueil ne respire que l'amour le plus profane. Stances, Sonnets, Rondeaux, Chansons, Elégies, tout ou presque tout ne parle que de l'Amour & de ses effets, & quelquefois sans pudeur & sans retenue. Si plusieurs de ces Pieces ont été composées depuis que le Poëte eut recouvré sa liberté, il faut avouer qu'il avoit bien oublié ces protestations qu'on lit à la fin de son *Elégie à la Vierge*,

Si ma foi reconnue après des maux funestes,
Me rend la liberté de recueillir mes restes,
Ces restes que j'aurai par ton divin secours,
Te seront consacrés le reste de mes jours,
L'Amour dont tes bontés échaufferont mon ame,
Se lira dans mon cœur en des lettres de flame;
Je suivrai dans tous lieux tes ordres & tes loix, &c.

On a dans le même Recueil, des Vers *sur un Ballet de sept entrées pour l'Almanach curieux*. C'est peut-être le même Ballet que M. de Beauchamps cite sous le titre de *Mascarade des Almanachs du Pont de bois, divisée en sept Entrées*, dont il ne nomme point l'Auteur, & qu'il dit avoir été imprimé en quatre pages *in*-4°. sans datte.

C. FLORIOT. 1667.

Recherc. sur les Théâtres, T. 3. p. 123.

JEAN-FRANÇOIS DE SALLES, Sieur DU SOUS.

Je suis encore moins instruit des circonstances de la vie de Jean-François *de Salles*, sieur *du Sous*. J'ai vû de lui *les Sentimens d'honneur, ou les Maximes du Sage, pour se conduire en honnête homme en quelque sorte de condition de vie que ce soit*. C'est un volume *in*-8°. imprimé en 1663. l'Auteur, qui a survécu plusieurs années à l'impression de son Livre, l'a dédié au Roi, qu'il loue sur ses Conquêtes & sur ses autres actions glorieuses. Mais il avoue que *sa mauvaise fortune lui avoit ôté jusques-là les moyens d'en être témoin*. Fut-il plus heureux dans la suite ? je n'en sçais rien. Trop Philosophe pour être Courtisan, il y a lieu de croire qu'il n'ambitionna ni la grandeur

JEAN-FRANÇOIS DE SALLES Sieur DU SOUS. 1667.

JEAN-FRANÇOIS DE SALLES Sieur DU SOUS. 1667.

ni les richesses, & qu'il sçut mettre en pratique les maximes qu'on trouve répandues dans son Livre. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ni dans son Epître en Prose, ni dans son Ode, l'une & l'autre adressées à Louis XIV. il ne montre pas même le plus foible desir de sortir de l'état tranquille, & peut-être obscur où il vivoit.

Ses *Sentimens* divisés en Quatrains, ne contiennent qu'une Morale toute de pratique. Il ne faut point y chercher ni l'élévation dans le style, ni la noblesse dans les expressions; encore moins faut-il compter y trouver le style Poëtique. Mais tout y est plein de vérités. M. de Salles y instruit tous les Etats depuis le Sceptre jusqu'à la Houlette. Et dans les trois parties dont cet Ouvrage est composé on reconnoît véritablement, selon le titre, *Les Maximes du Sage*. Celles que l'Auteur donne aux Ecrivains de son tems d'être modestes dans leurs décisions, & reservés & polis dans leurs censures, conviendroient bien encore aujourd'hui à plus d'un Auteur à qui l'on pourroit dire comme alors:

Vous pensez vainement être au-dessus de tous,
Et fonder votre honneur en renversant leur gloire;
Nul autre à votre égard n'a ni sens, ni mémoire,
Et n'appartient d'écrire à nul autre qu'à vous.

Il n'eſt rien d'achevé par les autres eſprits,
Où le vôtre ne cherche à trouver à redire;
Pour critiquer le bon il néglige le pire,
Et n'approuve en un mot nulle ſorte d'écrits.

JEAN FRANÇOIS DE SALLES Sieur DU SOUS. 1667.

M. le Marquis de Jonſac Lieutenant de Roi en Angoumois & Saintonge, & Gouverneur de Cognac, a montré la ſolidité de ſon eſprit en louant cet Ouvrage dans le Sonnet adreſſé à M. de Salles, & imprimé au-devant de ſon Livre.

PAUL FERRY.

PAUL FERRY. 1669.

D. Calmet, Bibliotheque de Lorr. in-folio. page 363. & aux Additions p. 22.

Bayl. Dict. Critique.

Paul *Ferry* auroit pu s'appliquer pluſieurs des Maximes de M. de Salles, celles entre autres où celui-ci veut que l'on ſoit modéré dans les controverſes qui naiſſent à l'occaſion de la diverſité de ſentimens. Ferry étoit un Miniſtre de la Religion prétendue réformée, zelé pour ſon parti, qu'il a défendu avec chaleur contre François Veron, & le Pere Léonard Perrin Jéſuite, & dans ſon Catéchiſme Latin qui a eu l'avantage d'être réfuté par le célébre M. Boſſuet, à l'âge de 27 à 28 ans, étant alors Archidiacre de Metz. Ferry étoit né dans la même ville, d'une famille de robe, le 24 Février 1691. Jacques Ferry ſon pere, après

PAUL FERRY. 1669.

avoir passé successivement durant quarante ans, par tous les degrés de l'ancienne Magistrature de Metz, ne sortit d'emploi qu'à la suppression de la Jurisdiction des Treize, faite en 1643.

Son fils Paul, fit ses études à Montauban, & fut fait Ministre à Metz en 1610. Il y mourut de la pierre le 27 Décembre 1669. C'étoit l'homme de sa Province le plus éloquent, & dont les Discours touchoient le plus. Sa taille avantageuse, son air vénérable, & ses gestes qui étoient naturels donnoient une nouvelle force à son éloquence. Si l'on en croit Gui Patin, il fut un des Ministres que le Cardinal de Richelieu choisit, dit-on, pour travailler à la réunion des Protestans avec les Catholiques. Mais M. Bayle traite cela de fable; & le récit de Patin a été aussi réfuté par M. *Ancillon* dans son *Mêlange critique*. Ce qu'on ne peut nier du moins, c'est que Ferry voyoit avec beaucoup de peine les divisions qui partageoient les Prétendus Réformés, & que dans le desir de les voir finir il entretint un commerce assidu avec *Duræus* qui pendant près de 25 ans négocia en Allemagne la réunion des Protestans.

Pat. Let. 509. T. 2. p. 266. & suiv.

Paul Ferry est plus connu par ses

écrits

écrits de controverſe, & par ſon Oraiſon funebre de Louis XIII. & de la Reine mere, Anne d'Autriche, que par ſes Poëſies Françoiſes. Celles-ci furent un amuſement de ſa jeuneſſe. Il n'avoit que dix-neuf ans, lorſqu'il en donna un Recueil à Montauban. C'étoit au commencement de 1610. La premiere Piece qu'on y rencontre eſt une Paſtorale intitulée *Iſabelle, ou le Dédain de l'amour.* L'Auteur étant à Paris en 1634, & y ayant trouvé *la Célimene* Tragi-Comédie, Paſtorale du ſieur de la Croix, Avocat au Parlement, s'apperçut que cette Piece, qui eſt de l'an 1629, étoit copiée en grande partie de ſon *Iſabelle.* Il en acheta un exemplaire, écrivit à la tête un certificat du plagiat qu'il venoit de découvrir, & le ſigna. C'eſt le ſieur Charles-Etienne *Jordan*, mort à Berlin le 24 Mai 1745, qui nous apprend cette anecdote dans ſon *Voyage Littéraire*, *fait en* 1733. Il avoit recouvré l'exemplaire même qui avoit appartenu à Ferry.

PAUL FERRY, 1669.

page 47.

Les autres Poëſies du dernier, *où ſous la douce diverſité de ſes conceptions* (a)

(a) Non *ſous les douze diverſités*, comme le dit Dom Calmet.

PAUL FERRY. 1669.

ſe rencontrent les honnêtes libertés d'une jeuneſſe, ſont peu de choſe, & ne méritent pas un plus grand détail. Si Ferry n'eût été connu que par cet Ouvrage, ſon nom ſeroit ignoré depuis long-tems. Tout ce que je dirai de ce Recueil c'eſt qu'on y lit des Sonnets & des Stances où le Poëte a prétendu célébrer *les gloires de* ſon *Iſabelle*, & diverſes autres Stances & Sonnets à l'honneur de quelques Miniſtres & autres perſonnes de Montauban, de Metz & de la Rochelle. Ferry n'étoit encore que *Propoſant*; mais comme il ſe préparoit à être bien-tôt promu au Miniſtére, il finit ſon Avertiſſement au Lecteur par ces mots: *Sat ludo nugiſque datum*; & en effet tout ce qu'il compoſa depuis eſt d'un genre tout différent. On peut conſulter ſur ſon caractere & ſes Ouvrages l'endroit du *Mêlange critique* de M. *Ancillon*, que j'ai cité plus haut. Ferry & lui s'étoient connus long-tems.

GILLES BOILEAU.

GILLES BOILEAU. 1669.

Gilles *Boileau* ne compoſa peut-être pas un plus grand nombre de Poëſies que Paul Ferry; mais elles ſont meilleures, & ſa vie d'ailleurs fut beaucoup plus courte. J'ai parlé dans un autre volume de ſa

Traduction trop paraphrasée du quatrieme Livre de l'Enéïde de Virgile, ouvrage auquel il n'avoit pas eu le tems de mettre la derniere main. Il étoit fils de Gilles Boileau, Greffier de la Grand-Chambre du Parlement de Paris, & d'Anne deNielle,& frere aîné du célebre Boileau Defpréaux. Il naquit à Paris en 1631, & fut reçu dans la fuite Avocat au Parlement ; mais on prétend qu'il n'en exerça jamais la profeffion, quoiqu'il fe fît honneur d'en avoir le titre, comme on peut le conclure de ces Vers qu'il fit fur le Portrait de fon pere :

GILLES BOILEAU. 1669.

Suit. de l'Hiftoire de l'Académie Fr. par M. d'Olivet, t. 2. in-12. p. 117. & fuiv.

Tit. du Till. Parn. Fr.

Le Fort, Biblioth. Poët. t. 1. p. 394.

Ce Greffier dont tu vois l'Image,
Travailla plus de foixante ans ;
Et cependant à fes Enfans
Il a laiffé pour tout partage,
Beaucoup d'honneur, peu d'héritage ;
Dont fon fils l'Avocat enrage.

Il fut pourvu depuis d'une Charge de Payeur des Rentes de l'Hôtel de ville, & enfuite de celle de Contrôleur de l'Argenterie du Roi. C'étoit un homme de beaucoup d'efprit, qui avoit de la Littérature, qui faifoit agréablement des Vers, & qui étoit capable de devenir un de nos meilleurs Ecrivains s'il eût vécu plus long-tems. Mais ayant un jugement moins fain que M. Defpréaux fon

Saint Marc, notes fur Defpréaux.

GILLES BOILEAU. 1669.

frere cadet, il ne se forma jamais l'idée du parfait. Il ne se défioit pas assez de sa trop grande facilité à écrire : facilité que son illustre frere n'avoit point, & qui doit toujours être suspecte quand ce n'est point le fruit d'un long exercice. C'est la réfléxion de M. l'Abbé d'Olivet, qui ajoute, qu'à cela près les Ecrits des deux freres nous montrent que le même sang couloit dans leurs veines.

Gilles Boileau avoit aussi un penchant violent pour la satyre. On en a des preuves dans ses Epigrammes, dans une de ses Lettres en Vers qu'on lit au troisieme tome du Recueil de Sercy, & dans quelques autres de ses Ecrits. Il affectoit même de se donner pour un homme redoutable la plume à la main. C'est ce qu'il dit en particulier dans l'Epître imprimée au troisieme tome du Recueil de Sercy, page 157, où *le fameux Auteur d'Epictete*, ainsi qu'il se nomme lui-même, ajoute :

Moi d'ailleurs dont l'humeur critique
Aux plus hupez feroit la nique,
Et qui dès mes plus jeunes ans,
Appris l'Art de railler les gens;
Qui de mon premier coup de foudre,
Réduisis ce Colosse en poudre,
Ménage qui dans ses Ecrits,

Censuroit les plus beaux esprits,
Et qui du bruit de sa science,
Avoit dupé toute la France.

GILLES BOILEAU. 1669.

Outre Ménage, il attaqua encore Scarron & Costar, & s'attira de la part du premier un nombre d'Epigrammes dont plusieurs sont très-mordantes.

Scarron dit dans une de ses Lettres à M. Fouquet, Sur-Intendant des Finances, que l'origine de sa dispute avec Gilles Boileau vint de ces quatre Vers qui font partie de sa seconde Epître chagrine :

Cette année est fertile en grands événemens ;
Jules donne à la France une paix affermie ;
Et d'Estrée, & Montmort par leurs soins véhémens,
Ont enfin mis Boileau dedans l'Académie.

Boileau, dit Scarron, fut le seul de tous ceux que j'ai nommés dans cette Epître, qui n'eut pas entendu raillerie. « Il a cru que je lui manquois de respect, » puisque je ne le craignois pas, & que » ne pouvant s'en venger sur moi seul, » il pouvoit s'attaquer à Madame Scar» ron. Il fit donc contre elle une Epi» gramme fort insolente, dont elle ne » daigna pas s'offenser. » Scarron ajoute, que Boileau montra à l'Abbé de Boif-

GILLES BOILEAU. 1669.

robert cette Epigramme, dont il voulut depuis le faire croire Auteur, & que pour parer aux coups dont il étoit menacé, il fit une autre Epigramme, qu'il adressa à Madame Scarron sous le nom d'Iris, où il parloit fort mal de son mari. Celui-ci répliqua par quatre Epigrammes, qui ne tarderent pas à être suivies de plusieurs autres & de quelques Sonnets, où le fiel le plus amer est répandu avec profusion. Cette querelle n'a fait honneur à aucun des deux partis. On peut en lire les Pieces à la fin du tome premier du *Recueil de quelques Pieces nouvelles & galantes, tant en Prose qu'en Vers*, imprimé à Cologne en 1667. *in*-12. & dans la derniere édition des Oeuvres de Scarron.

M. Despréaux & Gilles Boileau, quoique freres, ne s'aimoient pas non-plus dans leur jeunesse; ils avoient à démêler entre eux des intérêts d'Auteurs, & qui plus est de Poëtes; ce qui donna lieu à cette Epigramme de Liniere:

Vous demandez pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui,
En veut à Despréaux son frere,
C'est qu'il fait des Vers mieux que lui.

Gabriel Gueret parle de cette division

dans sa *Promenade de saint Cloud*, & en rejette la faute sur M. Despréaux. Mais M. Gueret se montre dans cet Ecrit trop partial contre le dernier, pour en être cru sur sa parole. On pourroit même assurer le contraire, & justifier M. Despréaux par cette Epigramme qu'il fit à l'occasion de cette brouillerie, dont il paroît qu'il étoit fâché :

GILLES BOILEAU. 1669.

De mon frere, il est vrai, les Ecrits sont vantés ;
Il a cent belles qualités ;
Mais il n'a point pour moi d'affection sincere.
En lui je trouve un excellent Auteur,
Un Poëte agréable, un très-bon Orateur :
Mais je n'y trouve point de Frere.

Cette Epigramme est la quarante-septième de celles de M. Despréaux.

Un fait certain, c'est que celui-ci ne pouvoit souffrir que son frere fît sa Cour à Chapelain, lorsque ce dernier eut été nommé par M. Colbert, pour dresser la Liste des gens de mérite à qui Louis XIV. vouloit accorder des gratifications, & que pour avoir part aux bienfaits du Roi, il s'abbaissât jusqu'à louer le Poëme *de la Pucelle*. C'est à quoi il fit allusion dans ces Vers de sa premiere Satire,

Enfin je ne sçaurois pour faire un juste gain ;

GILLES BOILEAU. 1669.

Aller bas & rampant fléchir sous Chapelain.
Cependant pour flatter ce rimeur tutelaire,
Le frere en un besoin va renier son frere.

Mais dans la suite, il supprima ces Vers, s'étant réconcilié très-sincerement avec son aîné. La haine de Ménage fut plus opiniâtre. Lorsqu'il apprit que l'on pensoit à nommer Gilles Boileau à l'Académie Françoise, en la place de Guillaume Colletet, il engagea Mademoiselle de Scudery de faire traverser cette élection par le moyen de M. Pellisson.

Let. manusc. de Chapelain.

Chapelain témoin de ce qui se passa en cette occasion, le raconte ainsi dans une Lettre du 9 Avril 1659, écrite à M. Huygens de Zuylichem.

Mélang. tirés des Lettr. de Chapel. pag. 138. & suiv.

« M. Colletet, dit-il, ayant laissé par » sa mort une place vacante à l'Académie, les amis de M. Boileau songerent » à la lui faire remplir, & le proposerent » à la prochaine Assemblée. Dix-huit » que nous étions, nous l'agréâmes tous » d'une voix, comme très-digne, & M. » le Chancelier consentit ensuite. Mais » le bruit s'en étant répandu, avant que » le Scrutin de la réception fût fait, M. » Pellisson & M. Ménage, ses ennemis » irréconciliables, se mirent en campagne pour lui faire donner l'exclusion.

GILLES BOILEAU. 1669.

» Ils solliciterent si violemment contre » lui, que des dix-huit qui l'avoient ap- » prouvé, ils en corrompirent sept ; & » pour renforcer leur cabale, firent venir » à l'Assemblée cinq autres Confreres, » que leurs emplois, ou leurs maladies, » ou leur négligence empêchoient de s'y » trouver jamais. Le jour du Scrutin ar- » rivé, M. Pellisson, quoiqu'assuré de » cette douce voie, fit une harangue » d'une heure & demie, très aigre & » très-véhémente contre le Proposé, » l'accusant de n'avoir ni honneur, ni » probité. Mais comme il l'accusoit sans » preuves, l'Assemblée pour le favoriser, » ou pour lui donner le tems de revenir » de son emportement, jugea qu'il lui fal- » loit accorder huit jours, pendant les- » quels il feroit ses diligences, & se mu- » niroit de bonnes attestations. Les huit » jours passés, on lui demanda s'il en » pouvoit fournir, & voyant qu'il n'en » avoit point, il passa par toutes les voix, » que le Corps le prieroit de faire céder » ses ressentimens à la paix, & de se relâ- » cher d'une poursuite qu'il ne soutenoit » point par des moyens solides. Il refusa » le Corps, & opiniâtra qu'on procédât » au Scrutin, duquel il s'étoit assuré pen- » dant les huit jours qu'on lui avoit don-

GILLES BOILEAU. 1669.

» nés pour fournir ses preuves, &c. » Cette espece de Schisme Académique se termina à la fin par la réception de Gilles Boileau, qui dut au moins se convaincre par ce qui venoit de se passer, que le métier d'écrire des Satires personnelles, est un métier où l'on gagne peu d'amis.

Guillaume Colletet, qui affectionnoit beaucoup Ménage avoit vû avec peine la division de Boileau & de Ménage, comme il le témoigne page 38 dans son *Discours du Poëme Bucolique*, où il dit: » Gilles Boileau dont la docte & seve» re censure l'a rendu son nouvel Anta» goniste (de Ménage), a composé en » notre Langue quelque Idylle que l'on » peut lire avec plaisir dans ses Ouvra» ges, où je souhaiterois de rencontrer » un jour des marques éternelles d'une » véritable réconciliation. »

Avant son entrée à l'Académie, Boileau s'étoit fait connoître, non-seulement par diverses Poësies, insérées dans les Recueils de son tems, mais encore par son *Tableau de Cébès*, avec une petite Piece en Prose, intitulée: *La belle Mélancholie*; par *la vie d'Epictete, & l'Enchiridion*, ou l'abrégé de sa Philosophie; par quelques Ecrits contre Costar, & par l'*Avis à M. Ménage sur son Eclogue inti-*

tulée CHRISTINE: ce dernier Ecrit est une Critique piquante, en Prose mêlée de Vers, où regne une fine raillerie, jointe à une agréable érudition & à une grande pureté de langage. L'Auteur y releve d'une maniere un peu caustique la liberté que se donnoit Ménage d'adopter trop fréquemment dans ses Poësies les pensées & les expressions d'autrui; & tout ce que Ménage a répondu dans son Anti-Baillet (*in*-4°. pages 396. & suiv.) n'a pas fait revenir le Public en sa faveur. Depuis 1659. jusqu'à sa mort, Boileau ne mit au jour que sa *Traduction de Diogène Laërce de la vie des Philosophes*, où il a inséré quantité de Vers François: elle est demeurée presque inconnue: ses infirmités & divers embarras qu'il ne put éviter l'empêcherent, sans doute, de multiplier ses travaux. C'est, ce semble, ce que l'on peut conjecturer de l'Epigramme suivante qui nous a été conservée par M. de la Monnoye. C'est Boileau lui-même qui y parle ainsi:

GILLES BOILEAU. 1669.

Menagiana, t. I. p. 12.

Avoir l'esprit chagrin, & le visage blême,
Enrager dans le cœur, pester contre soi-même,
Se sentir consumé de mille & mille feux,
Voir un tas de parens s'opposer à ses vœux,
Etre toute la nuit tourmenté de colique,
Avoir en son lever six Diables en pratique,

Gilles Boileau. 1669.

Ne parler que de loix, d'affaires, de fatras,
C'est l'état où je suis; & telle est ma posture,
Qu'avoir *Ménage* sur les bras,
C'est le moins de mon aventure.

Ses infirmités le conduisirent au tombeau à l'âge de 38 ans en 1669. Monsieur Despréaux fit imprimer l'année suivante ses *Oeuvres Posthumes*, c'est-à-dire, la Traduction en Vers du quatrieme Livre de l'Enéïde, quelques Lettres en Prose, son *Compliment à MM. de l'Académie Françoise*, lorsqu'il y fut reçu; & celles de ses Poësies diverses qu'il jugea dignes d'être données au Public. C'est lui du moins que l'on fait Auteur de l'Avertissement qui est à la tête de ce petit Recueil, dans lequel il dit, que ces Poësies n'avoient pas été faites pour être imprimées, & qu'elles ne l'auroient jamais été s'il n'en eût fait une espece de larcin à ceux entre les mains de qui elles étoient tombées. On ne trouve point dans ce Recueil ni l'Epigramme, ni le Fragment d'Epître que j'ai rapportés. Mais on y lit le Dialogue intitulé *L'Amour & Damon*, à la louange de Conrart, que François Colletet avoit déja publié dans ses *Muses illustres*, qui parurent en 1658, de même que quelques

T. 1. p. 121.

autres petites Pieces, inférées soit dans le même Recueil, soit dans d'autres. Ces Pieces ne montent pas jusqu'au nombre de 40, & toutes sont fort courtes. Ce sont quelques Sonnets, quelques Madrigaux, Epigrammes, Chansons, quelques Stances, &c.

GILLES BOILEAU. 1669.

Boileau avoit soumis à la censure de Conrart, un de ces Sonnets, celui qui est à la louange de M. de Bellievre, Premier Président du Parlement de Paris. Le Censeur en critiqua en effet quelques expressions, quelques pensées; mais Boileau ne se rendit point; il entreprit même de justifier ce qu'il avoit écrit dans une Lettre qu'il envoïa à Conrart. Cette Lettre est dans son Recueil, page 126. Dans une autre, écrite à Corneille, dattée du 10 Avril 1657, il dit qu'il faisoit imprimer alors un Recueil de toutes les Pieces qui avoient été faites sur la mort de M. de Bellievre, & il presse M. Corneille de lui en envoyer quelqu'une de sa façon sur le même sujet. Je n'ai point vû ce Recueil.

Ce fut durant la vie de Gilles Boileau, ou immédiatement après sa mort, que parurent les Poësies de divers Auteurs, dont je n'ai vû que quelques Ouvrages.

N. DE LA BUCAILLE DE LA GROU-DIERE. 1668.

N. DE LA BUCAILLE DE LA GROUDIERE.

Le premier de ces Auteurs est le Sieur *de la Bucaille de la Groudiere* : connu de la Comtesse de saint Géran, il lui dédia en 1668 ses *Eclogues*, *Printems*, *& autres Poësies*. Les Eclogues sont au nombre de six ; l'Amour en est l'unique objet. *Le Printems* est une longue description de cette agréable saison de l'année, en Stances, chacune de six Vers. Suit une Piece qui a pour titre, *le Portrait de l'Auteur*. La Bucaille n'y oublie ni sa figure extérieure, ni ses penchans, son caractere, & ses inclinations. Voici ce qu'il dit de ses talens Poëtiques.

Je sçais un peu faire des Vers ;
Sur cent & cent sujets divers :
Et c'est l'avis de tout le monde,
Que ma veine est belle & féconde,
Que je rime assez richement,
Et compose assez joliment.
Ici l'on pourra, je l'avoue,
Dire, Monsieur l'Auteur se loue :
Mais aussi faut-il avouer,
Qu'aux Poëtes de se louer
N'est pas chose si merveilleuse ;
Leur humeur est fort orgueilleuse,
Et je gage que pas un d'eux
Ne se voudroit donner pour deux.

Tout ce Portrait où l'Auteur dit également de lui le bien & le mal, n'est au fond qu'une Satire sur les ridicules des hommes. La Bucaille s'y donne pour un homme irrésolu, qui balançoit alternativement entre divers partis, sans pouvoir se déterminer à en prendre aucun. Et dans le même endroit, on voit en effet qu'il n'avoit contracté aucune sorte d'engagement. Son Recueil finit par quelques Chansons.

N. DE LA BUCAILLE DE LA GROUDIERE. 1668.

Anonyme, Auteur d'une Imitation des Dialogues de Lucien.

J'ignore à qui l'on doit les Dialogues de Lucien en Vers François, qui parurent en 1669. Mais je connois assez l'Ouvrage pour assurer que c'est beaucoup plus une Imitation, qu'une Traduction de Lucien. Il y a vingt Dialogues. Ceux de Timon, ou le Misantrope : de Diogene & de Pollux : de Crésus, Ménippe & Pluton : de Ménippe & de Trophonius en présence d'Amphiloque : de Pluton & de Mercure : de Terpsicore & de Pluton : de Caron & de Mercure : d'Aléxandre, Annibal, Scipion, & Minos : de Diogene & d'Aléxandre : d'Achille & d'Antiloque : de

ANONYME Auteur d'une Imitation des Dialogues de Lucien. 1669.

ANONYME Auteur d'une Imitation des Dialogues de Lucien. 1669.

Ménippe & de Tantale : du premier avec Mercure : d'Eaque, Protésilas, Ménélaüs & Paris : de Ménippe & d'Eaque : de Ménippe encore & de Cerbere : de Caron, Ménippe & Mercure : de Mausole & de Diogêne : de Ménippe & de Chiron : de Ménippe & de Tirésias : enfin d'Ajax & d'Agamemnon.

En général, le stile de ces Dialogues m'a paru naturel, & la versification aisée. Il y a cependant quelques fautes de langage, des rimes qu'on ne peut admettre, & l'Imitateur péche aussi en divers endroits contre les regles de l'exacte versification. Dans le Dialogue où Aléxandre s'entretient avec Diogene, voici le Portrait que le premier fait d'Aristote qu'il avoit eu pour maître :

Diogene lui dit :

Ton Precepteur Aristote
Ne t'a-t-il point appris que tout est vanité ?

Aléxandre répond :

Ha ! ne me parle point de ce Sage en peinture ;
Et de qui la vertu n'étoit qu'une imposture.
Ce flatteur déguisé loin de régler mes mœurs,
Y versoit du plaisir les mortelles douceurs,
M'en inspiroit l'amour ; & sa fausse sagesse
Dans les solides biens comprenoit la richesse.
Feignant qu'elle servoit à l'homme vertueux ;
D'en demander souvent il n'étoit pas honteux.
Ce lâche cajoleur me louoit sur ma mine.

Voilà le digne fruit de sa belle Doctrine.
Ce docte Charlatan, ce modeste emporté,
Au lieu de la vertu m'apprit la volupté.

ANONYME Auteur d'une Imitation des Dialogues de Lucien. 1669.

Le Sieur DE TORCHES.

Le Sieur DE TORCHES. 1669.

Ces leçons de volupté si communes chez nos Poëtes, ne se font-elles pas entendre encore dans la *Cassette des Bijoux*, autre Recueil de Vers qui est aussi de 1669? Ce Recueil est dédié à Madame de Montespan, Dame du Palais de la Reine, & l'Epître dédicatoire est signée de D. T. Je crois que c'est l'Abbé *de Torches*, connu par ses Traductions libres en Vers François, de l'Aminte du Tasse, du *Pastor fido*, & de la Philis de Bonarelli, dont j'ai parlé ailleurs Gueret raille assez vivement cet Ecrivain dans sa *Promenade de saint Cloud*; & lorsqu'il fait mention de la *Cassette des Bijoux*, (page 223) qu'il semble aussi lui attribuer, il dit que *Mademoiselle de Nantouillet a trouvé dans ce Recueil bien des Pieces qui lui appartiennent, & que le même Abbé a fait un Livre des Billets de cette Demoiselle.* Ces sortes de larcins, ajoute-t-il, n'incommodent point un Abbé à simple tonsure à qui trente pistoles sont bien souvent nécessaires.

Le Sieur DE TORCHES. 1669.

La *Cassette des Bijoux* est elle-même un Recueil de Billets, qui, selon l'Auteur, ont *quelque feu, quelque tour galant.* Ce sont des *Bijoux de l'esprit*, des *Bijoux du cœur*. Il auroit mieux parlé, s'il eût dit : Ce ne sont que des frivolités partie en Prose, partie en Vers. Je ne le blâme point de n'y avoir mis aucun ordre, la diversité des sujets ne le comportoit pas. Mais on se seroit fort bien passé du *Portrait fait sur des Mémoires*, des *Stances sur une feinte*, de l'*Elégie sur le départ de Daphnis*, du *Cœur de Linisse*, de la *Tulippe volée*, &c. Dans les Stances sur le rétablissement du Roi d'Angleterre, on lit ces deux Strophes concernant le trop fameux Tyran Olivier Cromvel. C'est au Roi d'Angleterre que parle le Poëte :

Il vous falloit donner des monstres à combattre,
Pour couronner votre vertu :
Enfin le monstre est abbattu,
Et l'Europe est pour vous un illustre Théâtre.
Ce fier Usurpateur, cet heureux criminel
Dont on déteste la mémoire,
A travaillé pour votre gloire ;
Et son crime est pour vous un trophée éternel.



Cromvel a vainement excité des tempêtes ;
Cet affreux & triste Olivier

Vient de vous produire un Laurier,
Qui malgré ses projets couronne vos conquêtes.
A parler comme il faut, c'est regner malgré tout,
C'est tirer le jour des ténébres,
C'est rendre les malheurs célébres,
C'est vaincre la fortune, & la pousser à bout.

Le Sieur DE TORCHES. 1669.

DENIS SANGUIN DE S. PAVIN.

Denis Sanguin de S. Pavin. 1670.

Recueil de Barb. t. 4. p. 361.

Tit. du Till. Parn. Fr. p. 297.

Le Fort, Bib. Poët. t. 1. p. 379.

Il n'y a pas lieu de croire qu'un Lecteur sensé se soit jamais amusé de la lecture de la *Cassette des Bijoux*; mais il pourroit se plaire à celle des petites Pieces de Denis *Sanguin de Saint Pavin*, à qui l'on ne peut refuser une naïveté charmante, une grande délicatesse, & un goût exquis. Heureux si l'Auteur eût retranché de ses Ouvrages certains traits libertins, pour ne pas dire, impies, qui ont donné lieu de croire qu'il avoit peu de Religion.

On sçait qu'il étoit d'une famille distinguée, né à Paris, fils d'un Président des Enquêtes au Parlement, qui fut choisi pour remplir la place de Prevôt des Marchands; qu'il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut Bénéficier. Son mérite & le crédit de sa famille auroient pu l'élever à des emplois considérables, quoiqu'extrêmement disgracié du corps. Mais il sacrifia tout desir d'élévation &

DENIS SANGUIN DE S. PAVIN. 1670.

de fortune à sa passion pour les Belles-Lettres & pour la Poësie, se contenta de la réputation que son esprit & son sçavoir lui avoient acquise, & préféra une vie commode & tranquille au tumulte de la Cour, & aux sollicitudes du grand monde. On assure que le grand Prince de Condé, au retour de ses glorieuses Campagnes, alloit ordinairement passer un jour ou deux à Livry pour y jouir de son entretien. Sur la fin de ses jours, il fut extrêmement tourmenté de la Goute, dont il supporta les douleurs avec la patience d'un Philosophe.

Saint Pavin s'est peint ainsi lui-même dans une Piece qu'il a intitulée, son *Portrait.*

Ma mine est fort peu cavaliere ;
Mon visage est fait de maniere,
Qu'il tient moins du beau que du laid,
Sans être choquant tout à fait.
Dans mes yeux deux noires prunelles,
Brillent de maintes étincelles.
J'ai le nez pointu, je l'ai long,
Je l'ai mal fait, mais je l'ai bon . . .
Malgré les ans & la fortune,
Ma chevelure est encor brune.
Soit par hazard, soit par dépit,
La nature injuste me fit
Court, entassé, la panse grosse ;
Au milieu de mon dos se hausse

Certain amas d'os & de chair
Fait en pointe comme un clocher.
Mes bras d'une longueur extrême,
Et mes jambes presque de même,
Me font prendre le plus souvent
Pour un petit moulin à vent.

DENIS SANGUIN DE S. PAVIN, 1670.

A l'égard de son caractere, voici de quelle maniere il le peint :

Je hais toutes sortes d'affaires,
Je ne me fais point de chimeres;
Je ne suis point homme borné;
Mon esprit n'est pas mal tourné :
Je l'ai vif dans les reparties,
Et plus piquant que les orties.
Je ne laisse pas en effet
D'être complaisant & coquet . . .
Je suis tantôt gueux, tantôt riche,
Je ne suis libéral, ni chiche,
Je ne suis ni fâcheux, ni doux,
Sage, ni du nombre des fous.
La coutume à qui l'on défére,
Comme l'enfant fait à sa mere,
Ne peut toute forte qu'elle est
M'entraîner qu'à ce qu'il me plaît . . .
Le repos & la liberté
Est le seul bien que j'ai gouté.
Le jeu, l'amour, la bonne chere,
Ont pour moi certain caractere,
Par qui tous mes sens sont charmés,
Et je les ai toujours aimés.
Pour me divertir je compose,
Tantôt en Vers, tantôt en Prose,

DENIS SANGUIN. DE S. PAVIN. 1670.

On lit dans le *Valesiana*, c'est-à-dire, dans les *Pensées critiques, historiques & morales* d'Adrien de Valois, que Saint Pavin eut honte de sa vie & de ses sentimens peu conformes au Christianisme, & qu'il se convertit, *la nuit que mourut Théophile dont il avoit été le Disciple.* « S. » Pavin, dit M. de Valois, étant dans son » lit, entendit sur son escalier Théophile » qui l'appelloit par son nom d'un ton de » voix épouvantable. Comme il savoit » que ce Poëte étoit à l'extrémité, il fut » fort surpris, & se jettant hors du lit, » appella son valet de chambre, & lui » demanda s'il n'avoit rien entendu. Le » valet lui répondit qu'il avoit entendu » une voix horrible sur l'escalier. Ah! » dit Saint Pavin, c'est Théophile qui » est venu me dire adieu. Et le lende- » main on lui vint dire que Théophile » étoit mort la veille à onze heures du » soir, qui étoit l'heure même qu'il » avoit entendu cette voix. » M. de Valois ajoute que cette avanture fit rentrer Saint Pavin en lui-même, & que depuis il changea de conduite.

Je souhaite bien sincerement que S. Pavin se soit repenti, & qu'il soit mort chrétiennement comme il auroit dû vivre. Quant au récit de M. de Valois, outre

outre qu'il reſſent fort la fable en lui-même, il ne peut ſe ſoutenir en aucune maniere. Théophile mourut en 1626, & Saint Pavin étoit alors fort éloigné de changer un genre de vie qui lui plaiſoit, & qu'il ne quitta, ſelon toutes les apparences, que ſur la fin de ſes jours. Or il ne mourut qu'en 1670. Guy Patin qui parle de ſa mort dans une Lettre du 11 Avril de la même année, nous dit ſeulement que le Curé de Saint Nicolas à Paris, l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui reſtoit.

DENIS SANGUIN DE S. PAVIN, 1670.

Un homme de Lettres ſe prépare à nous donner un Recueil de toutes les Poëſies imprimées & manuſcrites de Saint Pavin qu'il a pu recouvrer. Il faut eſpérer qu'il n'y inſerera pas celles que l'Abbé Sanguin, ſon frere, homme d'une grande piété, crut devoir ſupprimer, parce que les ſujets lui en parurent trop libres. Le Recueil le plus ample que nous en ayons juſqu'à préſent, eſt celui qui fait partie du tome quatrieme de la collection de Barbin, depuis la page 360 juſqu'à la page 420. On y trouve trente-un Sonnets, quelques Epîtres, Madrigaux, Epigrammes, & Rondeaux, & le *Portrait* de l'Auteur. M. le Fort de la Moriniere a réuni auſſi pluſieurs de ces Pie-

DENIS SANGUIN DE S. PAVIN. 1670.

ces, & en a ajouté quelques autres dans le tome premier de sa *Bibliotheque Poëtique*.

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY.

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

Jacques *Carpentier de Marigny* ne fut ni plus sage ni plus dévot que Saint Pavin, quoiqu'il eût comme lui embrassé l'état Ecclésiastique. Il étoit de Nevers, & fils d'un Marchand de fer. Mais dans la suite, lorsqu'il accompagnoit M. le Prince de Condé en Flandres, ayant trouvé quelques Gentilshommes qui le reconnurent pour être de leur famille, il se fit réhabiliter quand il fut de retour en France. Les commencemens de sa vie sont ignorés. Chapelain qui a eu avec lui quelque relation, nous apprend qu'il fut lié de bonne heure avec MM. Conrart & Ménage, avec l'Abbé de Retz & quelques autres personnes distinguées, & qu'il fit d'assez longs séjours à Nevers en 1641 & en 1653.

Let. Manusf. de Chapelain 2. Oct. 1641. 14 Févr. & 2 Mars 1653.

Dans l'intervalle de ces deux années il fit un voyage en Suede, je ne sçais à quelle occasion. Au retour de ce voyage, en 1647 au plutard, il s'attacha à Jean-François-Paul de Gondy, plus

connu ſous le nom de Cardinal de Retz, Coadjuteur & enſuite Archevêque de Paris. Tout le monde ſçait dans combien d'intrigues eſt entré ce Prélat, qui avoit le génie vif & entreprenant, & juſqu'où il porta ſon oppoſition pour le Cardinal Mazarin qui gouvernoit l'Etat. Marigny autant par le caractere de ſon eſprit, que par complaiſance, ſe prêta à ſes vûes, & le ſeconda du mieux qu'il le put, ſur-tout par ſes Ecrits.

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

Durant le blocus de Paris, dit Joly dans ſes *Mémoires*, « il ſe ne paſſoit pas » de jour qu'il ne ſe fît quelque Chanſon » nouvelle contre le Cardinal Mazarin, » la plupart fort ſpirituelles, & de la » compoſition de M. de Marigny ..... » qui avoit, ajoute-t-il ailleurs, un ta- » lent merveilleux pour ces ſortes d'Ou- » vrages, comme il l'a fait connoître » par pluſieurs Chanſons, Vaudevilles, » Ballades, & autres gentilleſſes de cet- » te nature, dont il régala le Public » pendant la priſon de M. le Prince (de » Condé,) & qui ne contribuerent pas » peu à ſe rendre le parti de la Fronde » favorable. »

Tome I. p. 60. & ſuiv. édit. de 1751. Ibid. p. 25.

Le même Joly dit encore que lorſqu'on eût rendu contre le Cardinal Mazarin fugitif, l'Arrêt qui ordonnoit

Ibid.

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

entre autres, que ses Meubles & sa Bibliotheque seroient vendus, sur quoi il seroit pris une somme de quinze mille livres pour ceux qui le représenteroient en Justice mort ou vif, Marigny fit un Ecrit contenant en particulier un tarif ou répartition de cette somme en faveur de ceux qui trouveroient le moyen de se défaire du Cardinal, ou de le mutiler, imaginant, dit-il plaisamment, plus de cent quarante manieres differentes d'attenter sur sa personne: & cela, continue Joli, étoit assaisonné d'une espece de plaisanterie, qui fait souvent plus d'impression que les choses les plus sérieuses.

T. 1. p. 247. édit. de 1751.

M. le Cardinal de Retz dans ses Mémoires écrits par lui-même, rend un pareil témoignage au génie de Marigny. « Le Cardinal Mazarin ayant, dit-il, » demandé à Bouqueval, député du » Grand Conseil, s'il ne croyoit pas être » obligé d'obéir au Roi, en cas que le » Roi lui commandât de ne point porter » de glands à son collet, & s'étant servi » de cette comparaison pour prouver l'o» béissance à des députés d'une Cour » souveraine, je lui détachai Marigny » qui paraphrasa ce mot en Prose & en » Vers, un mois ou cinq semaines avant » que le Roi sortît de Paris, & l'effet

» que fit cette paraphrase est inconceva-» ble. » Le Cardinal donne au même la Ballade en *Na*, *ne*, *ni*, *no*, *nu*, que l'Auteur, ajoute-t-il, porta à M. le Prince, qui la reçut très-bien. On sçait d'ailleurs que les meilleurs *Triolets* qui furent répandus alors sont encore de M. de Marigny.

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

Mém. de Retz, t. 2. p. 20.

Pendant la détention du Cardinal de Retz, Marigny qui s'étoit rendu l'Agent de M. le Prince de Condé, manqua lui-même d'être arrêté. Et voici comment Joli rapporte cet évenement. « La Cour, » dit-il, ayant été informée que le nom-» mé Breteval, Marchand de Dentelles » dans la rue des Bourdonnois (à Paris) » entretenoit commerce avec M. le » Prince, ordonna au Lieutenant Civil » de l'arrêter... Si cet Officier s'étoit » bien acquitté de sa commission, il au-» roit fait une capture importante en ar-» rêtant le Sieur de Marigny, Agent de » M. le Prince, qui y étoit logé, & qui » étoit encore au lit lorsque Breteval fut » arrêté. Mais ayant entendu le bruit qui » se faisoit dans la maison, il se leva tout » nud en chemise; & gagna le haut de la » maison, sans que personne s'en apper-» çût. De-là grimpant sur les tuiles, il » se coula par une lucarne chez le Sieur

Joly, Mém. t. 2. p. 85. & suiv.

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

aux Demoiselles de Wilse Chanoinesses de Mons & de Maubeuge est de beaucoup trop gaillarde. Richelet l'a donnée de nouveau dans son *Recueil des plus belles Lettres Françoises*, tome second, page 437.

Bours. Let. nouv. t. 2. p. 170.

Pendant que Marigny étoit en Allemagne, où M. le Prince l'avoit envoyé, il tomba dangereusement malade à Osnabruk. « L'Evêque qui étoit Luthérien, » & qui lui faisoit assez souvent l'honneur de le visiter, selon Boursaut, qui » rapporte ce fait, le voyant dans un » état où les Médecins croyoient qu'il y » avoit moins à esperer qu'à craindre, lui » demanda si ce ne seroit pas un surcroît » de douleur pour lui, en cas qu'il mourût, d'être enterré avec des Luthériens: » *Il ne faudra*, *Monseigneur*, répondit » Marigny, *que creuser la terre deux ou* » *trois pieds plus bas*, *& je serai avec des* » *Catholiques* : voulant lui faire entendre » que ses peres étoient de notre même » Religion. »

Chevræana, Second. Part. page 32.

Urbain Chevreau qui avoit connu Marigny, dit qu'il étoit d'un caractere à perdre un ami plutôt qu'un bon mot, ce qui lui attira des choses fâcheuses en Hollande, en Allemagne, & en Suede. « La derniere affaire, ajoute-t-il, qui lui

» arriva en Flandres fut assez dure. » N'ayant pu retenir sa langue sur une » amourette de M. de B. avec une Da- » me . . . celui-ci lui donna un rendez- » vous peu éloigné de Bruxelles, où il » avoit des gens prêts pour le maltrai- » ter. Marigny se trouva au rendez- » vous; & là M. de B. eut tout le tems » & tout le plaisir de satisfaire pleine- » ment sa vengeance. Quand il fut de re- » tour à Bruxelles, ses plaintes n'y fu- » rent pas écoutées de M. le Prince de » Condé qui le tenoit chez lui à titre de » bel esprit. Marigny, loin de cacher l'af- » front qu'il avoit reçu, fit imprimer lui- » même son avanture dans une Lettre à » la Reine de Bohême, qui étoit alors à » la Haye. Il y avoit au bas de la Lettre : » *Madame, de Votre Majesté, le très-* » *humble, très-obéissant, & très-bâtonné* » *Serviteur*, Marigny. »

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

Saint Amant qui parle aussi de lui, le représente comme un gros homme, de bonne humeur, franc, aimant la bonne chere & le plaisir; ce qui lui a fait dire dans son Poëme intitulé, *la Vigne*, imprimé en 1627.

Marigny rond en toutes sortes,
Qui parmi les brocs te transportes,
Et dont l'humeur que je chéris

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

M'a pû faire quitter Paris.

Le Pere Bouhours lui rend ce témoignage dans le second Dialogue de sa *Maniere de bien penser*, « Qu'il avoit l'esprit très-délicat, & qu'il faisoit de fort jolies choses. » Il ajoute, « qu'il est peut-être le premier qui dans notre Langue ait mis en œuvre la foi ou l'incrédulité de nos descendans sur les événemens merveilleux du regne de Louis XIV. c'est dans ce Madrigal : »

Les Muses à l'envi travaillant pour la gloire
De Louis le plus grand des Rois,
Orneront de son nom le Temple de mémoire :
Mais la grandeur de ses exploits,
Que l'esprit humain ne peut croire,
Fera que la postérité,
Lisant une si belle histoire,
Doutera de la vérité.

Voiture avoit dit presque la même chose en Prose dans sa Lettre au Duc d'Anguien sur la prise de Dunkerque.

Marigny de retour à Paris, y passa le reste de ses jours, & y mourut d'apoplexie en 1670. Outre les diverses Poësies que l'on a de lui, & que j'ai indiquées, on connoît encore son Elégie à Maître Adam, Menuisier de Nevers, son compatriote, au devant des *Chevilles*

de celui ci; son *Poëme du pain-beni*, Piece en Vers libres, qu'il fit contre les Marguilliers de Saint Paul qui avoient voulu l'obliger à rendre le Pain-beni; & diverses autres Poësies qu'on a dans un Recueil de ses Oeuvres, imprimé en 1674.

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

J'ai entendu vanter souvent le Poëme du Pain-beni comme une Piece pleine d'esprit : j'avoue que je n'en ai pas assez pour y appercevoir cette qualité. Il m'a paru au contraire que ce n'étoit qu'une Satire assez grossiere contre les Marguilliers en général, & en particulier contre l'usage que le Poëte prétend que l'on fait du Pain-beni, & contre les frais excessifs des funérailles. Tout cela même est mêlé de quelques équivoques peu décentes, & de plusieurs obscenités sans aucun voile. Dans l'édition de 1673 *in*-12, on a inséré une espece de Réponse, aussi en Vers, à ce petit Poëme. Mais ce n'est qu'une Satire contre l'Auteur, à qui l'on dispute la légitimité de la naissance, que l'on fait naître de parens de très-vile condition, que l'on prétend avoir reçu une éducation fort basse, ne s'être élevé que par l'intrigue & par le crime, & ne s'être soutenu que par la même voye.

Les Poësies de Marigny qui sont dans l'édition de ses Oeuvres, données en




JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY. 1670.

1674, étoient déja dans les différens volumes du Recueil de Sercy. Dans les *Oeuvres en Vers & en Prose*, imprimées en 1674. on trouve de plus *Les Amours de Léandre & d'Héro*, en Vers, mais dont il n'est pas certain que Marigny soit l'Auteur. Les Oeuvres en Prose ne contiennent qu'une partie de ce qui est dans le Recueil de 1658, à quoi on a ajouté une *Relation* en Prose & en Vers *des divertissemens que le Roi a donnés aux Reines dans le Parc de Versailles*, écrite à un Gentilhomme qui étoit alors hors de France. Cette Relation est dattée de Paris le 14 Mai 1664. Peut-être n'auroit-on pas dû omettre dans ce Recueil le *Poëme du Pain-beni*.

Pat. Let. 155.

Guy Patin attribue au même un *Traité de Politique*, qui a été traduit en Anglois. M. Titon du Tillet dit dans son *Parnasse François*, que toutes les Poësies de M. de Marigny mériteroient d'être recueillies & publiées. Nous avons déjà dit qu'un homme d'esprit, connu & estimé dans la Littérature, travaille depuis quelque tems à cette édition, & nous fait espérer qu'on ne sera pas long-tems sans en jouir. Voyez aussi le *Menagiana* tome premier, pages 17 & suivantes.



HONORAT DE BUEIL, MARQUIS DE RACAN.

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Hist. de l'Acad. Franç. T. 1. & T. 2. page 126.

Tit. Parnasse Fr. p. 294.

Baillet t. 5. p. 283.

Nicer. Mém. t. 24.

Vie de Malh. par Racan. p. 5.

La conduite d'Honorat *de Bueil*, Chevalier, Marquis *de Racan*, fut plus grave & plus sérieuse que celle de Marigny. Sa famille étoit aussi une des meilleures qui fût en France. Il naquit en 1589 à la Roche-Racan, Château situé à l'extrémité de la Touraine, sur les confins du Maine & de l'Anjou. Son pere, Chevalier des Ordres du Roi & Maréchal de Camp ordinaire des Armées de Sa Majesté, le fit entrer en 1605, Page de la Chambre du Roi Henri IV. sous M. de Bellegarde. J'ai observé à l'article de Malherbe, que ce Seigneur, par l'ordre exprès d'Henri IV. avoit pris ce Poëte dans sa maison, & lui avoit donné *sa table, un cheval, & mille livres d'appointement*. Racan cousin germain de Madame de Bellegarde, *& qui déja commençoit à faire des Vers*, quoiqu'il n'eût point étudié, *eut par cette rencontre la connoissance de Malherbe, dont il apprit ce qu'il a jamais sçu de la Poësie Françoise*; c'est lui même qui fait cet aveu dans sa vie de Malherbe; « mais sa modes- » tie le trompoit, dit M. l'Abbé d'Oli-

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

» vet, il avoit un plus grand maître que » Malherbe ; je veux dire la nature. » C'est la nature qui le fit Poëte ; & tout » autre maître n'auroit pû que contri- » buer à le rendre versificateur. »

Suivant le jugement du Pere Bouhours, dans sa *Maniere de bien penser*, Dialogue second, « Il a été parmi nous » un de ces esprits faciles & heureux en » qui le génie supplée au sçavoir, & » dont les Ouvrages ne sentent ni la » contrainte ni l'étude. Il n'a rien fait » que de naturel, & ces deux Strophes » de son Ode à Leonor de Rabu- » tin, Comte de Bussy, paroissent excel- » lentes dans ce genre-là :

Div. Oeuv. de Racan. in-8°. 1660.

Que te sert de chercher les tempêtes de Mars,
Pour mourir tout en vie au milieu des hazards
Où la gloire te mène ?
Cette mort qui promet un si digne loyer,
N'est toujours que la mort, qu'avecque moins de peine
On trouve en son foyer.

A quoi sert d'élever ces murs audacieux,
Qui de nos vanités font voir jusques aux Cieux
Les folles entreprises ?
Maints Châteaux accablés dessous leur propre faix
Enterrent avec eux les noms & les devises
De ceux qui les ont faits.

Les premiers essais même de Racan

furent goutés, & lui-même n'a pas craint d'en rappeller le souvenir dans cette belle Ode à Louis XIV. qu'on lit au-devant de ses Poësies Chrétiennes, où parlant de la France, il dit :

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Quand Henri de ses longs malheurs,
L'eut par sa valeur délivrée,
Mon Apollon sous sa livrée
A produit ses premieres fleurs :
Ton pere qui toujours auguste,
Prit dans la paix le nom de juste,
Et dans la guerre, de vainqueur,
A veu dans l'Eté de mon âge
Eclater toute la vigueur
De ma force & de mon courage.

Racan en effet étant sorti de Page suivit d'abord le parti des armes, & s'y distingua ; c'est ce qui lui a fait ajouter dans l'Ode que je viens de citer, cette Strophe où il parle de Louis XIII.

Je l'ai suivi dans les combats,
J'ai veu foudroyer les Rebelles,
J'ai veu tomber leurs Citadelles
Sous la pesanteur de son bras ;
J'ai veu forcer les avenues
Des Alpes qui percent les nues,
Et leurs sommets impérieux
S'humilier devant la foudre,
De qui l'éclat victorieux
Avoit mis la Rochelle en poudre.

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

A son retour de Calais, ayant consulté Malherbe sur le genre de vie qu'il devoit choisir ; ce Poëte au lieu de répondre directement, lui récita cet ingénieux Conte de Poge, dont la Fontaine a fait une de ses plus jolies Fables, celle qui est intitulée : *Le Meunier, son fils & leur Ane.* Racan que cette réponse ne décidoit pas, continua encore quelque tems à porter les armes, & l'on prétend qu'il parvint au grade de Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il fit aussi quelque séjour en Bourgogne, où le Duc de Bellegarde qui en étoit Gouverneur, l'avoit attiré ; & lorsque ce Seigneur fut devenu veuf, Racan, comme parent de sa femme, eut part à la succession. Il se maria à l'âge de trente-neuf ans, & eut plusieurs fils, dont un mourut Page de Mademoiselle en 1652, âgé d'environ seize ans, & mérita que son pere jettât des fleurs sur son tombeau dans ce Sonnet qu'on lit à la fin de ses dernieres Oeuvres.

Vie de Malh. édit. de 1672. p. 29. & suiv.

Dern. Oeuv. p. 35.

Il y avoit long-tems que M. de Racan étoit de l'Académie Françoise : il y avoit été admis dès 1635, & ce fut pour cette compagnie, qu'il composa le *Discours contre les Sciences*, qui a été imprimé depuis. Il paroît que depuis la

mort de son fils, sa résidence la plus ordinaire fut à la Roche-Racan. C'est-là du moins que furent adressées toutes les Lettres que Chapelain lui écrivit depuis le 12 Janvier 1655, jusqu'au 19 de Novembre 1659. Et c'est dans ces Lettres qu'on apprend que Racan fut long-tems tourmenté de catharres, & d'un asthme qui le fatiguoit beaucoup; qu'il ignoroit la Langue Latine, ce qui l'affligeoit quelquefois : sur quoi Chapelain lui dit : « Qu'il aimeroit mieux ne » sçavoir rien comme lui, que d'être » sçavant comme mille autres qu'il con- » noissoit, qui ne sembloient nés que » pour la persécution des oreilles. » C'est dans les mêmes Lettres, qu'on voit que Racan s'exerçoit quelquefois à la Satire; qu'il confioit souvent la révision de ses Ouvrages à Chapelain lui-même, à Conrart & à Ménage; qu'il en recevoit des avis, & qu'il s'y conformoit ordinairement; qu'enfin il avoit mis plusieurs historiettes en Vers burlesques, & qu'on les trouvoit fort agréables. Les mêmes Lettres font souvent mention des Procès que Racan ne cessoit de soutenir, & pour lesquels il sembloit avoir plutôt de l'affection que de l'éloignement. Aussi prétend-on que c'est lui

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Lettr. manusc. de Chapelain.

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN, 1670.

principalement que M. Despréaux a eu en vûe dans ces Vers de sa seconde Epître, du moins dans les deux derniers:

> N'imite point ces fous dont la sotte avarice
> Va de ses revenus engraisser la Justice,
> Qui toujours assignant & toujours assignés,
> Souvent demeurent gueux de vingt Procès gagnés.

Le Marquis de Racan mourut au mois de Février 1670, âgé de quatre-vingt-un ans.

A l'exception du Poëme Epique, de la Tragédie & de la Comédie, il s'est exercé avec succès dans tous les autres genres de Poësie. J'avoue cependant que Malherbe qui le connoissoit si bien, & qui étoit en état d'en juger, disoit que Maynard étoit de tous ses Disciples *celui qui faisoit les meilleurs Vers, mais qu'il n'avoit point de force . . . que Racan avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses Vers; que le plus souvent pour s'aider d'une bonne pensée, il prenoit de trop grandes licences; & que de Maynard & de lui on feroit un grand Poëte.* Le jugement de M. Despréaux, quoique moins restraint, est à peu de chose près conforme à celui de Malherbe. » Racan, dit ce grand » Critique, avoit plus de génie que

Vie de Malh. pag. 29.

Despr. Lettr. à M. de Maucr.

» Malherbe ; mais il eſt plus négligé, & » ſonge trop à le copier. Il excelle ſur- » tout, à mon avis, à dire les petites » choſes ; & c'eſt en quoi il reſſemble » mieux aux Anciens, que j'admire ſur- » tout par cet endroit. Plus les choſes » ſont ſéches & mal-aiſées à dire en » Vers, plus elles frappent quand elles » ſont dites noblement, & avec cette » élégance qui fait proprement la Poëſie. »

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Lorſque le même Critique vient à parler en particulier des différens genres de Poëſie dans leſquels Racan a compoſé, ſes éloges ſont encore moins reſſerrés. S'il veut caractériſer ſes *Bergeries*, c'eſt-à-dire, ſa Paſtorale en cinq Actes, il dit :

Deſpréaux Art. Poëtiq. chant I.

Malherbe d'un Héros peut chanter les exploits,
Racan chanter Philis, les Bergers & les bois.

C'eſt qu'en effet on ſent dans les *Bergeries* de Racan une facilité, une douceur, des graces & une délicateſſe charmante : on diroit que la nature même lui a conduit la main. S'il eſt queſtion de ſes talens pour la Poëſie ſublime, vous entendrez dire au même Critique :

Id. Sat. 9.

Tout Chantre ne peut pas ſur le ton d'un Orphée
Entonner en grands Vers la diſcorde étouffée,
Peindre Bellonne en feu tonnant de toutes parts ;

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts,
Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan pourroit chanter au défaut d'un Homere.

Je pense néanmoins qu'il y a dans ce jugement quelque manque de justesse. Racan n'ayant jamais rien écrit qui dût faire présumer qu'il eût du talent pour la Poësie Epique ; sur quoi M. Despréaux se fondoit-il pour dire qu'il auroit pû *chanter sur ce ton au défaut d'un Homere* ? S'il n'a voulu parler que de ses Vers Lyriques, & de ses talens pour l'Ode, on ne peut nier qu'il n'y ait, surtout dans ses Pseaumes, beaucoup d'*éloquence sublime*, ainsi que s'exprimoient les Anciens. « Racan, dit un autre Critique, Racan dans ses Odes sacrées » sur les Pseaumes a surpassé tous ceux » qui l'ont suivi, & s'il avoit autant de » feu que de régularité, autant d'éléva- » tion que de douceur, David auroit en » lui un digne Interprête. » Mais dans ce qu'il a produit de lui-même il ne s'éléve guéres au-dessus du *noble* ; ce n'est que rarement qu'il atteint le *grand* ; & ses plus belles Odes, ses Sonnets les plus magnifiques, ne vont guéres au-delà de ce qui s'appelle le *genre médiocre*, & sont loin de cette perfection de la *grande éloquence*, que Longin appelle *sublime*.

Mém. de Trev. Mars 1712. art. 37.

S. Marc not. sur Boil. t. 5. p. 407.

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Charles Perrault s'est donc aussi éloigné du vrai, en disant dans son Epître au Roi :

> Aux Homeres divins, aux Virgiles superbes,
> On voit se mesurer nos Racans, nos Malherbes ;

puisque ni Racan ni Malherbe n'ont jamais passé pour Poëtes épiques. Mais les éloges donnés par la Fontaine & par Rousseau, sont plus conformes à la vérité, parce qu'ils ne parlent que des talens de Racan pour la Poësie Lyrique : le premier, lorsqu'il s'exprime ainsi au commencement du troisieme Livre de ses Fables :

> Autrefois à Racan Malherbe l'a conté,
> Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
> Disciples d'Apollon, nos Maîtres, pour tout dire :

le second, lorsque dans son Epître aux Muses, qui lui promettent un rang sur le Parnasse, il leur fait dire :

> Ton rang y fut enfin marqué par nous ;
> Et si ce rang à ton chagrin jaloux,
> Paroît trop bas près des places superbes
> Des Sarasins, des *Racans*, des Malherbes, &c.

Le Marquis de Racan laissa d'abord inserer ses Poësies dans les Reçueils de son tems. On en lit dans [illegible] de 1621, 1627, & 1633. dans *le Sacrifice des*

HONORAT DE BEUIL, Marquis de RACAN. 1670.

Muses, en 1635, & dans le Recueil de Mettayer en 1638. Ses *Bergeries* parurent en 1625, & dès 1628 on en avoit fait une troisiéme édition. L'Auteur y vouloit mettre une Préface ; il l'avoit presque achevée ; mais n'ayant pû se déterminer à y mettre la derniere main, la Pastorale fut imprimée sans cette Préface, au lieu de laquelle on a donné la Lettre que M. de Racan avoit écrite à Malherbe le 15 Janvier 1625, en lui envoyant son Ouvrage pour le mettre au jour. Cette Lettre peut en effet suppléer à une Préface, où le Poëte n'auroit peut-être rien dit de plus. Elle est précédée d'une Epître dédicatoire en Prose, au Roi ; de Stances & d'un Sonnet au même ; d'une Chanson à la louange de la Reine mere, & de deux Epigrammes à l'Auteur, l'une de *Maynard*, la seconde de M. *de Sigongnes* son neveu.

Voici ce qu'en pensoit Maynard ; ses sentimens sont exprimés dans cette Epigramme :

Ces Bergers ont si bien parlé,
Que mon esprit les idolâtre ;
Rome n'a jamais estallé
Tant d'ornemens sur le Théâtre :
Miraculeux pere des Vers,
Grand RACAN, fais que l'Univers

Puiſſe lire une Oeuvre ſi belle,
Donne-lui ce rare entretien ;
Ta gloire ne doit craindre rien,
Malherbe & Balzac ſont pour elle.

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Le Prologue à Louis XIII. eſt beau. La Nymphe de la Seine lui préſente ces Bergers,

Geneſt, Diſſ. ſur la Poëſie Paſtor. p. 157. 158.

Recevez à vos pieds d'un favorable accueil
Ces Bergers que la Muſe a tirés du cercueil.

» Elle lui fait entendre que ce ſont des » perſonnages qui ne ſe trouvent plus » parmi nous. On les a choiſis dans les » ſiecles paſſés. Ils ſont ſortis exprès du » Tombeau, dit-elle à ce grand Roi : »

Par le deſir qu'ils ont d'honorer votre gloire.

» La noble ſimplicité de leur caractere » plaît encore à beaucoup de perſonnes de » bon goût. Mais ſelon les changemens » ſi ordinaires dans le monde, la vie de » la campagne devenant chaque jour » plus négligée, il eſt arrivé qu'on a pris » moins de plaiſir à ces peintures Paſto- » rales. »

En 1631, M. de Racan adreſſa à Madame la Ducheſſe de Bellegarde, ſa Traduction de ce que nous nommons *les ſept Pſeaumes de la Pénitence ;* & il y

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

permit qu'on y ajoutât trois Sonnets à sa louange, par les Sieurs *Sigongnes*, *Porcheres d'Arbaud*, & *du Mas*, & une Epigramme du sieur *le Breton, Roi d'Armes de France*. Le Sonnet de du Mas n'est gueres cependant que l'éloge de la Pénitence de David. Le goût que M. de Racan prit à la lecture des Pseaumes, l'engagea depuis à les traduire tous, mais sans nullement s'astreindre à une Traduction littérale. C'est ce qui produisit ses *Odes sacrées dont le sujet est pris des Pseaumes de David, & qui sont accommodées au tems présent*. Cet Ouvrage est de l'an 1651. Il le revit, le retoucha, l'augmenta, & le fit imprimer de nouveau en 1660, sous le titre de *Dernieres Oeuvres, & Poësies Chrétiennes, tirées des Pseaumes, & de quelques Cantiques du vieux & nouveau Testament*. Il n'y avoit qu'une partie des Pseaumes dans l'édition de 1651; on les trouve tous dans celle-ci, que Racan dédia à MM. de l'Académie Françoise, ses Confreres. Il faut cependant en excepter les Pseaumes 8 & 128, qui sont à la vérité, partie de ce volume, mais tels que Malherbe les avoit paraphrasés. Le respect pour le maître ne permit point au disciple de remanier ce que le premier avoit

avoit fait. M. de Racan avoit ſenti toute la difficulté de ſon entrepriſe ; & il avoue dans ſon Epître à l'Académie, qu'il ne l'auroit pas même tentée, ſi M. l'Abbé de Remefort ne l'eût encouragé ; & qu'après l'avoir exécutée il auroit anéanti ſon travail, ſans M. Nublé « qui » en a pris ſoin, dit-il, lorſque j'étois ſur » le point de les abandonner, & d'en » déſavouer la plus grande partie, com- » me enfans mal nés, qui n'ont jamais » donné que de l'ennui à leur pere. »

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Ce Recueil de 1660, outre les cent cinquante Pſeaumes, quelques Cantiques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, l'Hymne *Te Deum*, & pluſieurs Hymnes pour les Fêtes de la Sainte Vierge, contient deux Odes, l'une au Roi, l'autre à la Reine ; un *Noel*, un Sonnet ſur le bois de la vraie Croix, & l'Epitaphe ſur la mort de ſon fils, dont j'ai parlé. Le Sonnet & la Paraphraſe des Hymnes de la Vierge, ſont des compoſitions de la premiere jeuneſſe de l'Auteur.

On a été juſqu'en 1724, ſans recueillir les Poëſies de M. de Racan. Coutelier imprima cette année une collection, où il prétendoit avoir inſéré tout ce qui avoit paru des Ouvrages de ce célebre Ecrivain. Mais il s'eſt trompé,

HONORAT DE BUEIL, Marquis de RACAN. 1670.

Il y manque ſept Lettres qu'on liſoit depuis 1627 dans le Recueil de Faret : les Mémoires ſur la vie de Malherbe dont on a pluſieurs éditions : une longue Ode au Cardinal de Richelieu, qu'on auroit pû prendre dans *les Nouvelles Muſes*, imprimées en 1633, & dans *le Sacrifice des Muſes*, qui eſt de l'an 1635 : enfin une Epitaphe en douze Vers, & un Sonnet à M. *de Piſieux*, dont Touſſaint du Bray avoit orné ſes *Délices de la Poëſie Françoiſe*, & qu'on avoit publiés de nouveau dans le Recueil de 1638. Ajoutons que cette édition de 1724 eſt remplie de fautes, & qu'on n'y apperçoit ni goût ni exactitude. On peut voir ſur cela un Mémoire imprimé dans le *Mercure de France*, mois de Septembre 1724; & une Lettre de M. Desforges-Maillard, à M. Titon du Tillet, imprimée en 1741 dans le tome douzieme des *Amuſemens du cœur & de l'eſprit*; avec l'Ode au Cardinal de Richelieu, & l'Epitaphe dont on vient de faire mention.

FRANÇOIS OGIER.

FRANÇOIS OGIER. 1670.

François Ogier eſtimoit le Marquis de Racan : il avoit raiſon. Lui-même

acquit en son tems une réputation qui ne s'est point encore éclipsée ; elle étoit fondée sur son propre mérite.

FRANÇOIS OGIER. 1670.

Il étoit Parisien, fils de Pierre Ogier, Procureur au Parlement, & frere de *Charles* qui fut Secrétaire de Claude de Mesmes Comte d'Avaux, Ambassadeur en Suede, & qui mourut en 1654. Il embrassa l'état Ecclésiastique, & eut quelques Bénéfices. Il avoit étudié sous Galland, l'*Hôte Fidele de Ronsard*, & il eut pour compagnon d'étude Guillaume Colletet, avec qui il fut toujours lié depuis par l'amitié la plus fidéle, *& une familiarité non jamais interrompue, quoique dans un assez différent genre de vie, & dans des routes bien éloignées pour la conduite.* C'est ce qu'Ogier dit dans une Lettre qu'il écrivit en 1661, à l'Abbé de Marolles.

Lettr. de Fr. Ogier à l'Abbé de Marolles, au devant de la Traduction des Epîtres d'Ov. de Marolles.

Il ajoûte dans la même Lettre, qu'à l'âge de vingt ans il composa une Epître à l'imitation des Héroïdes d'Ovide, à l'occasion d'une avanture qui fit du bruit dans Paris, & dont il parle ainsi : » Un » M. de F. après des recherches pas» sionnées, épouse Mademoiselle le P. » fille de beaucoup de mérite, mais peu » accommodée des biens de la fortune : » puis incontinent après son mariage, il

FRANÇOIS OGIER. 1670.

» l'abandonne lâchement. Ses parens fa-» vorisent son divorce, disent qu'il a été » ensorcelé ; & lui-même, pour pallier » son infidélité, feint qu'il est tombé en » démence. Peu après M. X. galant » homme & bien fait, employe toutes » ses belles qualités à combattre la pu-» deur d'une belle fille, d'illustre maison ; » il en triomphe, & il est cause qu'elle » est menée captive dans un cloître. » Ceux qui se plaisoient alors à imiter les Anciens, continue Ogier, écrivirent sur ces Avantures, prêtant leur plume aux plaintes des deux Dames affligées, & les Lettres qu'ils supposoient qu'elles avoient écrites à leurs perfides Amans, ils les répandirent comme des Traductions d'Ovide.

Ogier en avouant qu'il étoit Auteur de la premiere Lettre, dit : » qu'elle fit » un si grand éclat au milieu de la Plai-» doirie dont les plus excellens Avocats » du Parlement étoient chargés, qu'on » l'attribua aux plus éloquens d'entre » eux, en particulier à MM. de la Mar-» teliere & Galland ; que d'autres la » donnerent au Prédicateur, Auteur du » *Soldat François*, & de l'*Avent victo-» rieux* ; mais que la différence du stile » détrompa. » M. de Mesmes, alors Lieu-

tenant Civil, fit, dit-il encore, une enquête si exacte de l'Auteur de cette Lettre, qu'il le trouva. « Il caressa ce jeune » homme, (Ogier lui-même) il l'anima » à bien faire, & l'honora de sa familia- » rité, qui lui valut, quoique long-tems » depuis, la bienveillance du grand » M. d'Avaux, & les Avantures de » Munster. Voilà, conclud-il, par » quelle porte, ou par quelle brêche, je » suis entré dans le monde. »

FRANÇOIS OGIER. 1670.

Le succès qu'eut cette premiere Epître, enhardit Ogier; & c'est encore lui qui nous apprend, qu'il voulut tenter s'il pourroit réussir à traduire quelques Epîtres Héroïdes d'Ovide en Vers François, & en forme de Quatrains, à l'exemple du Cardinal du Perron, & de Méziriac; qu'il commença la version de la seconde Epître, celle de Phillys à Démophon, qu'il n'acheva point; & qu'il envoya ce qu'il en avoit fait à l'Abbé de Marolles, qui l'inséra en 1661 dans ses Remarques sur la même Epître d'Ovide. Une des raisons qui arrêterent Ogier, ce fut le démêlé qu'il eut en 1623 avec le Pere Garasse Jésuite: « ce démêlé, dit-il, » arrêta mes fureurs Poëtiques, & me fit » penser à des études plus réglées & plus » sérieuses. » Ce fut durant cette contesta-

Ibid.

Ibid.

FRANÇOIS OGIER. 1670.

tion qu'il publia un volume *in*-8°. sous le titre de *Jugement & censure de la Doctrine curieuse de François Garasse*.

Etant tombé dans une maladie dangereuse en 1626 pendant qu'il poursuivoit un Bénéfice, Colletet allarmé pour son ami, fit ce Sonnet :

Divertiss. de Colletet. p. 246.

Que le bien des mortels est de peu de durée !
Et que souvent le Ciel nuit à ses favoris !
Ils versent plus de pleurs qu'ils ne forment de ris ;
Et leur félicité n'est jamais assurée.

Ogier de qui la gloire est par tout revérée,
Vivoit content de peu, bien sain dedans Paris :
Ayant, pour s'aggrandir, quitté ces lieux cheris,
Aussi-tôt la santé de lui s'est retirée.

Arbitres souverains du destin de nous tous ;
Faites qu'il soit moins grand, pourvû qu'avecque nous
Il goute encore un coup ces aimables délices.

Certes votre douceur est une cruauté.
Qu'a-t-il affaire, O Dieux ! de tous vos Bénéfices ;
Si vous lui refusez celui de la santé !

Ami de Balzac, & jaloux de la réputation de cet Ecrivain, il entreprit en 1627, son Apologie contre André de Saint Denys, jeune Feuillant, qui sous le titre de *Conformité de l'Eloquence de M. Balzac, avec celle des plus grands Personnages du temps passé & du temps présent*, avoit fait une Satire aussi mal

raisonnée qu'elle étoit emportée. Balzac trouva l'*Apologie* si belle, qu'il témoigna à l'Auteur, qu'il lui feroit plaisir de permettre qu'elle passât sous son propre nom. Ogier ne put gouter ce compliment, & sur cela ils rompirent la liaison qui étoit entre eux. C'est à quoi Ogier fait allusion à la fin d'un Sonnet qu'il composa sur la mort de Balzac, & adressé au défunt:

FRANÇOIS OGIER. 1670.

Je voudrois toutefois pour ton contentement,
Répandre quelques fleurs dessus ton monument,
Et de quelques Lauriers parer ton effigie:

Mais tes mânes jaloux des Ouvrages parfaits,
Joignant ton Epitaphe à ton Apologie,
Pourroient bien se vanter des Vers que j'aurois faits.

Ogier, que ses Prédications avoient rendu encore plus célébre que ses talens Poëtiques, ayant été demandé par Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, pour l'accompagner à Munster en Westphalie, il fit ce voyage qui dura au moins trois ans, les années 1646, 1647, & 1648. Il n'en sortit qu'avec M. d'Avaux, qui ne revint qu'après avoir arrêté la Paix d'Allemagne, à Osnabrug. Il y connut le sçavant Claude Joly, Chanoine de l'Eglise de Paris, qui lui adressa la Relation de son Voyage, à la fin de laquel-

Joly, voyage de Munster, Préface.

FRANÇOIS OGIER. 1670.

le on trouve ſix Lettres de M. Ogier des années 1647 & 1648. Elles ont été écrites à M. Joly.

Ibid. cinquieme Let. d'Ogier.

On apprend dans la 5me. que M. Ogier fit à Munſter une Elégie de 150 Vers pour honorer la mémoire d'Antoine de Meaux, Baron de Surviliers, mort en 1647 dans cette ville, où il étoit avec le Comte d'Avaux. Il eſt auſſi l'Auteur de l'Epitaphe gravée ſur ſa tombe. Revenu à Paris, il continua de s'y exercer à la Prédication; & dans la ſuite il recueillit ſes Diſcours, ſous le titre d'*Actions publiques*. Ce ſont deux volumes *in*-4°. dont le premier parut en 1652, & le ſecond en 1665. On y trouve l'Eloge de M. d'Avaux, l'Oraiſon funébre de Louis XIII. prononcée dans l'Egliſe de Saint Benoît, le premier Juillet 1643, des Panégyriques de pluſieurs Saints, & divers Sermons. En 1651 il fit imprimer un Poëme à la louange de feu Meſſire Antoine de Chabannes. Ses autres Poëſies ſont dans le Recueil de Sercy, & dans les *Muſes illuſtres* de François Colletet, fils de Guillaume. Ce dernier Recueil, imprimé en 1658, contient ſeul trois Odes, & dix-huit Sonnets d'Ogier. De ceux-ci, il y en a ſeize qui ne roulent que ſur l'amour,

FRANÇOIS OGIER. 1670.

matiere peu convenable à la profession de l'Auteur, & encore moins à un Prédicateur. Car on ne peut pas dire qu'ils soient tous de sa premiere jeunesse : il paroît qu'il en a composé du moins quelques-uns pendant qu'il résidoit à son Prieuré, puisqu'il commence ainsi l'onzieme :

Eloigné de Paris, parmi ce peuple rude ;
Où je n'ai d'autre objet que des champs & des bois,
Le Soleil me déplaît, je suis presqu'aux abois,
Et veux finir ma vie & mon inquiétude.

Son Ode Bachique, celle à M. de la Charnois, Gentilhomme Nivernois, & la troisiéme à M. Richelet Avocat en Parlement, ne feront pas preuve non plus qu'Ogier mît en pratique la Morale qu'il prêchoit dans ses Sermons. Je parlerai à l'article de *M. de Segrais*, de la Lettre de notre Prieur à M. Lenquest sur la premiere Eclogue de ce Poëte. Frénicle a adressé à Ogier une de ses Elégies, la trente-quatrieme du second Livre, où il lui donne en ces termes des louanges qu'il auroit dû rejetter, & qu'il lui étoit honteux de mériter :

Je n'ai jamais sçu l'art de bien dissimuler,
La franchise à la fin me force de parler,
Ogier, je ne puis plus te cacher ma pensée,

FRANÇOIS OGIER. 1670.

Et comme de tes Vers mon ame est offensée,
Je te veux appeller devant notre Apollon . . .
J'ai regret d'avouer que tes Vers sont flatteurs :
En me plaçant au rang des plus fameux Auteurs ;
Tu m'estimes par trop, & je n'ai pas l'audace
De croire égaler ceux que je suis à la trace . . .
De moi je sçai ma force, & quel est l'avantage
Que te donne sur moi ton plus petit ouvrage.
Mais comme pour les Vers je te céde le prix,
Dedans l'empire aussi de la belle Cypris,
Ami, certes, il faut que tu quittes la place.
Sylvie à ton sujet paroît toute de glace,
Et tu sçais bien qu'Isis brûle d'amour pour moi.
Ce n'est pas qu'en effet je vaille plus que toi ;
Tu ne manques en rien de cette humeur gentille,
Qui regne absolument sur l'humeur d'une fille ;
Tes Discours sont polis, & ta subtilité
Connoît l'art de fléchir la plus fiere beauté.
Mais de secrets malheurs qui suivent notre vie ;
Nous empêchent tous deux, toi de gagner Sylvie ;
Et moi, de parvenir à tes inventions
Qui gardent de l'oubli les belles actions.

François Ogier mourut en 1670, le 28 de Juin, selon les uns, ou le 28 Juillet, selon le Nécrologe manuscrit de M. de la Monnoye.

PIERRE PATRIS, ou PATRIX.

PIERRE PATRIS, OU PATRIX. 1671.

Si M. de Racan dont je viens de parler avant Ogier, a voulu montrer par ses Poësies Chrétiennes qu'il se repen-

toit de celles qu'il avoit consacrées à la galanterie, Pierre *Patris* a sur lui un autre avantage, qui n'est pas petit aux yeux d'un Chrétien. C'est que Racan a laissé subsister ses Poësies amoureuses, & que Patris a très-exactement supprimé les siennes. Il est vrai que le dernier avoit composé des Poësies licentieuses dans sa jeunesse, & que je n'ai rien trouvé dans celles du Marquis de Racan qui mérite le même reproche. Mais il n'en est pas moins vrai que Patris a donné le rare exemple d'anéantir, autant qu'il l'a pû, tout ce qui étoit sorti de sa plume sans les livrées de la Morale & de la Piété. J'écris *Patris*, & non *Patrix*, comme le veulent M. de la Monnoye, les Auteurs du Dictionnaire de Moréri, M. Titon du Tillet, & plusieurs autres, parce que M. Huet son compatriote, ne l'écrit point autrement, & que c'est ainsi qu'on le lit dans l'Epitaphe qui sera rapportée plus bas.

PIERRE PATRIS. 1671.

Huet origin. de Caen sec. édit. p. 384. & suiv. Tit. du Till. Parnasse Fr. p. 300. Notes de la Monnoye sur Baillet, tom. 6. p. 266.

Pierre Patris né à Caen en 1583, étoit originaire du Languedoc. Etienne Patris son ayeul, qui étoit de Beaucaire, se trouvant à Caen en 1521, lorsque le Parlement de Rouen y envoya des députés pour en réformer l'Université; ils le choisirent pour être

PIERRE PATRIS. 1671.

un des Professeurs de Droit ; & quelque tems après il devint Conseiller au même Parlement. Claude Patris, son fils, porta son ambition moins haut ; il se contenta d'être Conseiller au Bailliage de Caen. Il y épousa Marguerite de Bourgueville, fille de Charles de Bourgueville, Sieur de Bras, Lieutenant Général au même Bailliage ; & ce fut de ce mariage que naquit Pierre Patris.

Son pere qui ne connoissoit gueres que les Loix, l'instruisit dans la même Science, & fut lui-même son maître. Son dessein étoit de le faire pourvoir dans la suite de quelque Charge où il auroit pû être utile à sa Patrie. Mais un esprit tel que le sien, vif, enjoué, & porté à l'indépendance, ne tarda pas à se dégouter de l'étude séche & épineuse des Loix. Les jeux, les ris, & tous les vains amusemens du monde surprirent son cœur, & il s'y livra dans le lieu même de sa naissance, qui florissoit alors en politesse & en enjouement. A l'âge de quarante ans, peu avantagé des biens de la fortune, il se transplanta à la Cour, & entra au service de Gaston de France, Duc d'Orléans, dont il fut premier Maréchal-des-Logis.

La Cour de ce Prince surpassoit celle

du Roi son frere en politesse, en bon goût, en agrément, & Patris ne manqua pas d'occasion d'y briller. Il étoit de toutes les fêtes, & il les animoit toutes par l'aménité & la délicatesse de son esprit. Ce fut ce qui le lia si étroitement avec Voiture, Chaudebonne, la Riviere, Belot, Segrais, & tant d'autres beaux esprits de ce tems-là. Il ne se fit pas moins estimer pour sa probité, son courage, & sa fidélité. Il suivit constamment la fortune de son maître;& après la mort du Prince, arrivée à Blois le 2. Février 1660, il s'attacha à Marguerite de Lorraine sa veuve, dont il fut premier Ecuyer. Il eut aussi le Gouvernement de Limours, un logement dans le Palais d'Orléans, & quelque pension, mais assez modique. Un Seigneur distingué ayant voulu obtenir son Gouvernement de Limours pour une de ses créatures, Patris ne se défendit qu'en lui envoïant une copie des Commandemens de Dieu, où on lit: *l'Avoir d'autrui tu n'embleras*.

PIERRE PATRIS. 1671.

On cite plusieurs de ses bons mots, ceux-ci entre autres. Quand il se trouvoit dans des compagnies où l'on parloit de Sciences, il avoit coutume de dire à ceux qui étoient le plus proche de lui, qu'il alloit goûter de leur vin. Un jour

PIERRE PATRIS. 1671.

étant revenu d'une grande maladie à l'âge de quatre-vingts ans, comme ses amis s'en réjouissoient avec lui, & lui disoient de se lever : *Hélas ! Messieurs*, leur répondit-il, *ce n'est pas la peine de se r'habiller*. Il mourut à Paris, le 6 Octobre 1671, âgé de quatre-vingt-huit ans, & fut inhumé dans l'Eglise des Religieuses du Calvaire, où on lit cette Epitaphe :

Pigan. de la Force, Desc. de Paris, t. 6. p. 330.

Cy gist Maître Pierre DE PATRIS, premier Maréchal des Logis de son Altesse Royale Monsieur, frere unique du feu Roi Louis XIII. d'heureuse mémoire ; Capitaine & Gouverneur du Comté & Château de Limours, Montléry ; & premier Ecuyer de feue Son Altesse Royale Madame Douairiere, lequel est décédé au Palais d'Orléans le 6 Octobre 1671, âgé de quatre-vingt-huit ans.

J'ai dit en commençant cet article, que Patris avoit fait dans sa jeunesse plusieurs Pieces galantes, quelques-unes même licentieuses, & qu'il les supprima dans la suite autant qu'il put. C'est un aveu qu'il fait dans le Recueil *in*-4°. imprimé en 1660, où après avoir parlé de la nécessité du salut, il dit : *Je remercie mon bon Ange*,

Qui m'a fait mettre au feu sans davantage attendre,
Tous mes vers de Jeunesse.

M. Huet qui avoit lû une partie au moins de ces Vers, dit que le caractere en étoit tout-à-fait original & presque inimitable, & qu'on y trouvoit un sel d'un goût exquis. Mais l'Auteur ne les regarda dans la suite que comme les témoins de ses égaremens, & il en fit cet aveu sous le nom d'un de ses amis qu'il suppose s'intéresser à sa conversion, & dire à Dieu pour lui :

PIERRE PATRIS. 1671.

Je n'excuse point les ardeurs
De sa malheureuse jeunesse,
Qui n'eut pas toute la sagesse
Qui devoit composer ses mœurs ;
Il est pécheur, & je l'accorde,
Mais je demande aussi pour lui miséricorde.

Poësies de Patris, p. 4.

Je sçais qu'il s'est laissé charmer
Par les apparences trompeuses
De ces beautés séditieuses,
Qu'il n'a pû s'empêcher d'aimer :
Mais s'il pécha comme un Prophete ;
Il pleure comme lui la faute qu'il a faite.

Il étoit encore dans ces engagemens du siécle lorsqu'il composa les Chansons, & quelques autres des Poësies que l'on a réunies dans le tome quatrieme du *Recueil de Barbin* ; deux Pieces sur la Pucelle d'Orléans, que je n'ai lûes que dans un *Recueil d'Inscriptions & de Vers* sur

Rec. p. 215 & suiv.

PIERRE PATRIS. 1671.

Voyez ci-devant, art. Voiture.

ce ſujet, imprimé en 1628 & qui ſont ſignées *Patris*, & l'ingénieuſe *Plainte des conſonnes, qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain,* inſérée dans les Oeuvres de Voiture, qui y répondit.

La Converſion de Patris fut ſincere; la preuve, c'eſt qu'elle fut conſtante. Dès-lors il ne fit plus que des Vers de Morale & de Piété. Nous en avons un Recueil dédié à M. le Duc d'Orléans, qui venoit de mourir à Blois. Patris le fit imprimer lui-même, ſous ce titre: *La Miſéricorde de Dieu ſur la conduite d'un Pécheur pénitent. Avec quelques autres Pieces Chrétiennes. Le tout composé & mis en lumiere par lui-même, en réparation du paſſé.* Quoique les Vers de ce Recueil ſoient négligés, languiſſans, ſentant le terroir Normand, & le déclin de l'âge, on y voit néanmoins briller cet eſprit original d'où ils ſont partis, & l'on y reconnoît un cœur touché d'une piété ſincere. L'*Adieu de l'Auteur à Filis*, le *Cantique* à la même *ſur le mépris des vanités de ce monde*, & pluſieurs autres Pieces de ce Recueil mériteroient non-ſeulement d'être lues pluſieurs fois, mais même d'être appriſes. On y lit cette Epitaphe que l'Auteur avoit compo-

ſée pour lui-même :

PIERRE PATRIS. 1671.

Paſſant, arrête un peu ; ſous ces Vers que tu lis,
Giſent de leur Auteur les os enſevelis,
Qu'au bord de cette tombe, & tout prêt d'y deſcendre,
Lui-même il compoſa, pour en couvrir ſa cendre :
Devoir triſte & funébre à ſes manes rendu,
Qu'il n'a, comme tu vois, de nul autre attendu.
Des amis ſurvivans l'oubliance ordinaire,
Envers leurs amis morts, l'obligea de les faire,
Sçachant bien qu'une fois étant parti d'ici,
Les ſiens probablement en uſeroient ainſi :
N'attends pas néanmoins, Paſſant, qu'il te convié
D'apprendre ſes vertus, ni ſon nom, ni ſa vie,
Ce qu'il fut dans le monde, ou ce qu'il ne fut pas,
La perte que ſon ſiecle y fit à ſon trépas ;
Ni, bref, comme en laiſſant la terre déſolée,
Tout d'un coup ſa belle ame au Ciel s'en eſt allée ;
Nouvel aſtre augmenter les feux du Firmament :
Ridicules diſcours, jargon de monument,
Qu'il ne met point ici deſſus ſa ſépulture,
Pour le faire paſſer à la race future :
Il en ſçait trop l'erreur, & qu'en ſincérité,
Il n'a, maudit pécheur, nul honneur mérité.
Au contraire, ſans ceſſe endurci dans ſon crime ;
De cent folles Amours l'éternelle victime,
Et l'infame jouet de mille vanités,
Furent de ſon vivant toutes les qualités.
O qu'heureux mille fois le Ciel l'auroit fait naître,
S'il s'en fût corrigé comme il les ſçut connoître !
Paſſe, va ton chemin, & t'aſſure aujourd'hui,
Que c'eſt prier pour toi que de prier pour lui.

Comme le Recueil dont je viens de parler fut imprimé un peu plus de dix

Anti-Baill. in-4°. p. 318.

PIERRE PATRIS. 1671.

ans avant la mort de l'Auteur, il n'est pas étonnant qu'on n'y trouve point ces Vers, rapportés par Ménage dans son *Anti-Baillet*, si souvent réimprimés depuis séparément, & dans plusieurs Recueils, & que Patris ne fit, à ce qu'on prétend, que lorsqu'il étoit près de la mort.

Je songeois cette nuit, que de mal consumé,
Côte-à-côte d'un pauvre on m'avoit inhumé,
Et ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage:
Retire toi, coquin, va pourir loin d'ici;
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
Coquin! ce me dit-il d'une arrogance extrême;
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même.
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien;
Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien.

Le Pere Bouhours parlant de ces Vers, dans sa *Maniere de bien-penser*. Dialogue second, dit, « qu'ils sont » une espece d'Epigramme, qui toute » sérieuse & toute triste qu'elle est dans » le fond, a un air plaisant, & je ne sçais » quoi de ce comique que souffre le pro» verbe & le quolibet. »

JEAN DE MONTIGNY. 1671.

JEAN DE MONTIGNY.

La vie de Jean *de Montigny* fut beaucoup plus courte que celle de *Patris*,

s'étant terminée à l'âge de 35 ans. M. l'Abbé d'Olivet, qui en parle dans sa continuation de l'Histoire de l'Académie Françoise, dit que tout ce qu'il a pû sçavoir de sa personne, c'est qu'il étoit fils & frere d'Avocats Généraux au Parlement de Bretagne; qu'il fut plusieurs années Aumônier de la Reine Marie-Thérese, nommé ensuite à l'Evêché de Léon, qu'il mourut à Vitré, & qu'il avoit été reçu en 1670 à l'Académie Françoise.

JEAN DE MONTIGNY. 1671.

Hist. de l'Académ. Fr. t. 2. p. 133. & suiv.

Les Lettres manuscrites de Chapelain, que j'ai consultées, m'apprennent que M. de Montigny passa les premieres années de sa jeunesse à Paris; que son esprit, encore plus que sa naissance, lui acquit dans cette ville l'estime de M. & de Madame de Montausier, & celle du grand Colbert; & l'amitié de Mademoiselle de Scudery, & de MM. Ménage, C[illegible]art, Pelisson & Chapelain; qu'il entra fort jeune dans l'état Ecclésiastique; & que pendant les années 1656 & 1657 qu'il passa en Bretagne, particulierement à Rennes, il partagea son tems entre les Muses, la Prédication, & le commerce du monde, auquel il se livra trop. Chapelain, confident de ses *galanteries*, lui en fait quelque reproche, non parce qu'elles ne convenoient point à la

Let. manusc. de Chapelain des 22 Sept. 28 Nov. & 29 Decemb. 1656. & 25 Janv. 1657.

JEAN DE MONTIGNY. 1671.

profession qu'il avoit embrassée ; mais parce qu'il craignoit qu'elles ne l'attachassent à la Province, & qu'elles ne missent trop de retardement à son retour à Paris. Ce motif ne montre pas que Chapelain fût fort scrupuleux.

On voit par les mêmes Lettres, que M. de Montigny avoit conçu le dessein d'aller au-devant de Christine Reine de Suede, qui venoit en France, & qui fut fâché de n'avoir pû au moins se trouver à Paris lorsque cette Reine y fit quelque séjour. Quand y revint-il lui-même? les Lettres de Chapelain ne le disent point, mais seulement qu'il avoit un Procès au Grand Conseil qui paroissoi demander sa présence; qu'il balança long tems s'il accepteroit la Charge d'Aumônier de la Reine Marie-Therese d'Autriche, femme de Louis XIV, dont il fut sollicité de se faire pourvoir avant même le mariage ; que ses irrésolutions firent accorder cette Charge à l'Abbé Bonneau, & que M. de Montigny ne l'eut que quelque tems après le mariage. Il l'avoit sûrement en 1667. Chapelain lui en donne le titre dans une Lettre du premier Février de ladite année, qu'il lui envoia à S. Germain-en-Laye. Ce fut dans cette même année que M. de

Montigny sollicita vivement M. l'Abbé Fléchier de se charger de la conduite & des études du fils de M. de Villacerf, ce qui ne put réussir, parce que M. Fléchier craignit trop la dépendance. JEAN DE MONTIGNY. 1671.

M. de Montigny fut nommé à l'Evêché de Léon en Bretagne en 1670, ou l'année suivante. Mais l'année même qu'il en prit possession, en 1671, étant allé aux Etats de sa Province, qui se tenoient à Vitré, il y mourut. Les circonstances de sa mort se trouvent dans les Lettres de Madame de Sevigné. Dans celle du 20 Septembre 1671, elle dit *qu'il avoit été à la derniere extrémité, avec le transport au cerveau, mais qu'il étoit hors d'affaire.* Elle ajoute dans celle du 23 Septembre : « Nous avons à Vitré ce pauvre petit Abbé de Montigny Evêque de Léon, qui part aujourd'hui, comme je crois, pour voir un pays beaucoup plus beau que celui-ci. Après avoir été baloté cinq ou six fois de la mort à la vie, les redoublemens opiniâtres de sa fievre ont décidé en faveur de la mort. Il ne s'en soucie gueres, car son cerveau est embarrassé. Mais son frere l'Avocat Général s'en soucie beaucoup, & pleure très-souvent avec moi. » M. l'Abbé d'Olivet

Let. de Sev. t. 1. p. 361. 364. 372. 373. 374.

JEAN DE MTIGNY. 1671.

dit que ce jeune Prélat mourut le 26 Septembre ; ce ne fut que le 28, comme on le voit par ces paroles de la Lettre de Madame de Sévigné du Mercredi 30 du même mois.

» Je crois qu'à présent l'opinion *Leo-* » *nique* est la plus assurée ; il voit de quoi » il est question, & si la matiere raisonne » ou ne raisonne pas, & quelle sorte de pe- » tite intelligence Dieu a donnée aux bê- » tes, & tout le reste. Vous voyez bien » que je le crois dans le Ciel. Il mourut » Lundi matin ; je fus à Vitré, je le vis, » & voudrois ne l'avoir point vû... Ce » pauvre petit Evêque avoit trente-cinq » ans ; il étoit établi ; il avoit un des » plus beaux esprits du monde pour les » Sciences ; c'est ce qui l'a tué comme » Pascal ; il s'est épuisé. » La même Dame dit ailleurs : *C'étoit, comme disent nos amis, un esprit lumineux sur la Philosophie ; il étoit Cartésien à brûler.*

Hist. de l'Acad. T. 2. p. 135.

Par le peu qui nous reste de M. de Montigny, on voit que la Philosophie ne lui avoit pas ôté le goût qu'il avoit de la Poësie & de l'Eloquence. Sa Prose est correcte, élégante, nombreuse; sa versification coulante, noble, pleine d'images. Quelques années de plus, où n'alloit-il pas ?

Sa *Lettre à Eraste*, c'est-à-dire, contre le sieur de Liniere, *pour réponse à son libelle contre la Pucelle*, prouve qu'il avoit même du talent pour défendre une mauvaise cause. Chapelain, dont le Poëme est si vanté dans cet Ecrit, qui est de l'an 1656, n'en parle jamais qu'avec éloge dans ses Lettres; il y étoit intéressé. « Il y a apparence, dit-il dans celle du » 26 Septembre 1656, que Liniere se » contentera de la touche que vous lui » avez donnée, & qu'il ne s'exposera pas » au hazard d'une recharge qui acheve» roit de l'accabler. »

JEAN DE MONTIGNY. 1671.

Chapelain se trompoit : Liniere répondit. Mais voici ce qui arriva, selon le récit du même Chapelain. « Pour le fri» pon d'Eraste, écrit-il à M. de Monti» gny, il avoit mis son libelle sous la » presse sur une permission qu'il avoit » extorquée du Bailli du Palais. Mais ce» lui-ci ayant appris que c'étoit contre » moi, il retira la Piece & la permission, » & il n'y a pas d'apparence qu'il lui rende » ni l'une ni l'autre. Il m'a dit que vous y » étiez assez maltraité, & M. l'Abbé de » Colloghon aussi. » Dans deux autres Lettres au même, il ajoute que M. le Chancelier supprima la réponse de Liniere; qu'il en avoit eu communica-

Lett. manusf. de Chapelain citée ci-dess. Lettre du 25 Janv. 1657.

Id. Lettr. du 22 Fév. & du 29 Av. 1657.

JEAN DE MONTIGNY. 1671.

tion, & qu'il lui en envoyoit une copie; que depuis cette ſuppreſſion, le prétendu Eraſte devenu plus raiſonnable, ou voulant le paroître, avoit envoyé à Madame la Comteſſe de la Suze, *ſa Confeſſion par écrit, dans laquelle il reconnoiſſoit ſes fautes, & tâchoit de ſatisfaire des gens qui n'attendoient ni ne vouloient de ſatisfaction de lui.*

Pendant que cela ſe paſſoit à Paris, d'Aſſoucy qui étoit à Avignon, s'étant perſuadé que la *Lettre à Eraſte* étoit de Chapelain, vouloit prendre contre lui la défenſe de Liniere; mais ſon Ecrit eut le même ſort que celui de ce dernier. C'eſt Chapelain qui mande encore ce fait à M. de Montigny. « Que diriez-vous de votre d'Aſſouci qui m'a pris pour vous, » & qui m'ayant cru Auteur de votre » Livret contre Eraſte, m'en a fait un » épouvantable Procès; & ſans le ſoin officieux que de mes amis d'Avignon & » d'Orange ont pris pour empêcher l'impreſſion d'un libelle qu'il avoit fait là-» deſſus contre moi, j'euſſe encore eu cet » animal feroce ſur les bras. »

Lettr. manuſ. du 29. Dec. 1656.

Avec cette Lettre à Eraſte, je ne connois point d'autre Ecrit en Proſe de M. de Montigny, que ſon *Oraiſon funébre d'Anne d'Autriche Reine de France*, im-

primée

primée à Rennes, en 1666, *in*-4°. Il est vrai que M. l'Abbé d'Olivet lui attribue une *Lettre contenant le Voyage de la Cour vers la frontiere d'Espagne, en* 1660. imprimée dans le tome premier d'un *Recueil de quelques Pieces nouvelles & galantes*. Mais on doit la restituer à l'Abbé de Montreuil; & elle se trouve effectivement dans le Recueil de ses Ouvrages, publié en 1666 (*a*). Quant aux Poësies de l'Abbé de Montigny, toutes composées avant son Episcopat, je ne connois que quelques Pieces insérées dans la *troisieme partie des Poësies choisies du Recueil de Sercy* en 1656, le tout d'environ 280 Vers; & son Poëme de plus de 200 Vers, intitulé, *Le Palais des plaisirs, pour réponse au séjour des ennuis de M. de Montplaisir*. Ce Poëme fut composé à l'occasion du mariage de Louis XIV. avec Marie-Thérese d'Autriche. M. de Loménie de Brienne, l'a fait imprimer dans le tome second de son *Recueil de Poësies diverses dédié à M. le Prince de Conti*. Les Pieces qui sont dans le Recueil de Sercy, oubliées par M. l'Abbé d'Olivet, sont signées, à la fin de chacune, *l'Abbé d'Ingitmon*; mais il n'étoit

JEAN DE MONTIGNY. 1671.

Mém. d'Artigny, t. 5. p. 229.

(*a*) Voyez ci-après l'article Montreuil.

pas difficile de s'appercevoir qu'en ré-trogradant on trouve *Montigny*.

ETIENNE CARNEAU. 1671.

ETIENNE CARNEAU.

Histor. Congreg. Celest. p. 215. & s.

Il n'est pas étonnant qu'Etienne *Carneau* ait donné plus d'Ouvrages que l'Evêque de Léon ; moins dissipé, moins distrait, sa vie a été aussi beaucoup plus longue. Il étoit né à Chartres. L'amour de la retraite l'engagea à entrer dans l'Ordre des Célestins, où il fit profession le 30 de Décembre de l'an 1630, dans la maison que ces Religieux ont à Paris. La priere, l'étude, & les devoirs de son état, partagerent depuis tout son tems. Il apprit les Langues Grecque, Latine, Italienne & Espagnole, & lut avec soin les meilleurs Auteurs qui ont écrit en ces Langues. Il cultiva aussi les Muses Latines & Françoises, & ce ne fut pas sans succès. Le Pere Dom Becquet, son Confrere, observe dans son Histoire Latine des Ecrivains Célestins de la Congrégation de France, que Messieurs de l'Académie Françoise ayant fait lecture dans une de leurs Assemblées, de plusieurs Pieces de Dom Carneau en Vers François, un d'eux dit que ce Poëte pouvoit être

considéré comme l'un de ceux, *quibus dedit ore rotundo Musa loqui*, & ce jugement fut confirmé par les autres. Il y a cependant plus de facilité dans ces Poësies que de génie Poëtique, & souvent même la versification rampe plutôt qu'elle n'est soutenue.

ETIENNE CARNEAU. 1671

Une des premieres Pieces du Pere Carneau en ce genre est celle qui est intitulée, *l'Oeconomie du petit monde, ou les merveilles de Dieu dans le corps humain*; ce sont des Stances qui ont paru plusieurs fois séparément, & qu'on lit aussi dans les *Muses illustres* de François Colletet. Il y a quelques images dans ces Stances, assez de connoissance des parties du corps humain : mais cette matiere qui demandoit de l'élévation, est froidement traitée ; & d'ailleurs il y a bien des termes impropres & même bas.

Muses illust. p. 17 & suiv.

Les Pieces suivantes ne sont nullement exemptes des mêmes défauts ; je veux parler de son *Cantique spirituel, sur la naissance du Fils de Dieu*; de ses Stances intitulées, *le Sage indifférent*, imprimées en 1645 avec le Livre qui a pour titre, *le Stoïque Chrétien*; de celles *sur le retour du Cardinal Mazarin*, où le Poëte fait parler *l'Imprimerie Royale*, & des autres *Stances Chrétiennes sur l'Ana-*

ETIENNE CARNEAU. 1671.

gramme de Christine Reine de Suede. Je louerai volontiers la piété qui regne dans un autre Poëme du même Auteur, intitulé *les Vérités divines contenues dans la Messe qui se chante à la fête du Très-Saint Sacrement*; je dirai même que le dogme y est bien rendu; on a pû s'en instruire alors, & s'en édifier; le goût ne porteroit pas aujourd'hui à le lire. Sa *Stimmimachie* est un Poëme moitié historique, moitié burlesque, sur la dispute qui s'étoit élevée de son tems entre les Medecins au sujet de l'usage de l'Antimoine, ou Emétique, tant combattu alors, & qui a enfin prévalu dans la Médecine.

Le Pere Becquet donne de grandes louanges à un autre Poëme de son Confrere, sur la matiere sublime de la Correction & de la Grace, Poëme Théologique, tout tiré de l'Ouvrage de S. Augustin sur le même sujet, & contenant trois mille Vers héroïques. Mais nous ne pouvons en juger nous-mêmes, ce Poëme n'ayant pas été imprimé. On assure qu'il avoit reçu une Approbation complette du célebre Robert Arnauld d'Andilly, à qui l'Auteur l'avoit communiqué en 1654, & qui n'y avoit fait que de legers changemens; & c'est un préjugé très-favorable pour ce Poëme. Muni d'u-

ne pareille approbation, pourquoi ne l'a-t-on pas tiré de l'obſcurité où on le laiſſe depuis ſi long-tems ?

ETIENNE CARNEAU. 1671.

Dom Carneau eſt encore Auteur des Vers François ſur les quatre fins de l'homme, qu'on lit dans le cloître des Recolets de Paris, & qui peuvent être de l'an 1657 ou environ ; & on lui donne *la Piece de Cabinet, dédiée aux Poëtes du tems ; Stances énigmatiques, avec un Sonnet ſur le même ſujet*, quoique l'Auteur ait ſigné *le ſieur Carneau*. Ce Pere a fait encore quantité de Sonnets, d'Epitaphes, de paraphraſes de Pſeaumes, d'Hymnes & de Cantiques. Mais il ſeroit difficile de déterrer ces différentes Piéces, ou fugitives ou imprimées avec d'autres Ouvrages. Il a loué auſſi en Vers François *la Rhétorique des Prédicateurs*, Livre pitoyable, de Jean de Soudier, Ecuyer, Sieur de Richeſource, qui n'étoit qu'un miſérable Déclamateur, & une eſpece de Pédant, qui ſe qualifioit *Modérateur de l'Académie des Philoſophes Orateurs*, parce qu'il faiſoit des leçons publiques d'Eloquence dans une chambre particuliere à Paris.

Dom Carneau eſt mort dans la même ville le 17 Septembre 1671, & a été inhumé dans le caveau des Zamets Il

ETIENNE CARNEAU. 1671.

avoit composé lui-même son Epitaphe en Vers Latins & en Vers François. Dom Becquet rapporte les uns & les autres, & on les lit aussi dans le Supplément de Moréri de 1735, & dans le tome quatrieme de la Description de Paris, de feu M. Piganiol de la Force (page 115.) Voici ceux qui sont en François :

page 227.

Cy gist qui s'occupant & de Vers & de Prose,
A pû quelque renom dans le monde acquérir :
Il aimoit les beaux Arts ; mais sur toute autre chose,
Il médita le plus sur l'art de bien mourir.

PIERRE LE MOINE.

PIERRE LE MOINE. 1671.

On a une connoissance encore plus exacte des Poësies du Pere *le Moine*, Jésuite. Si l'on en excepte quelques-unes qu'il composa, dit-on, durant les contestations des partisans de l'Evêque d'Ypres avec sa Societé, & dont je ne prétends point faire ici mention, toutes ses Poësies ont été recueillies, & imprimées en 1672, *in fol.* sur un Privilége que l'Auteur avoit obtenu le 28 Mars 1669. Mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui est contenu dans ce Recueil, disons un mot de l'Ecrivain.

Pierre le Moine étoit né à Chaumont

en Baffigny l'an 1602. Il étoit de bonne famille, & a eu un neveu Seigneur de Buxieres, Bourceval, & Saucey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & privé, Lieutenant Général au Bailliage & Siége Préſidial de Chaumont. C'eſt lui qui a fait graver le Portrait de ſon oncle, qu'on voit à la tête de ſes Poëſies. Pierre n'avoit que dix-ſept ans lorſque le 4 Octobre 1619, il entra à Nancy dans la Société des Jéſuites, où il fit profeſſion; chez qui il a rempli divers poſtes convenables à ſes engagemens & à ſes talens, & qu'il a ſervi de ſa plume en différentes occaſions. Il mourut à Paris le 22 du mois d'Août de l'an 1671. C'eſt le premier de tous les Poëtes François de ſa Société qui ayent acquis quelque réputation dans ce genre d'écrire.

PIERRE LE MOINE. 1671.

Supl. de Moréri de 1735. & de 1749.

On ne parle plus aujourd'hui que de ſon Poëme intitulé *Saint Louis*, ou *la Ste. Couronne reconquiſe*, dont je ne connois point d'édition antérieure à l'année 1658. Ce Poëme qui eſt en 18 Livres, fut accueilli d'abord ſi favorablement, qu'il attira à l'Auteur les plus grands éloges. « Le grand & le bel eſprit, que » votre Pere le Moine! dit Coſtar en » écrivant au Pere Briet. Quelle fécon-

Lettres de Coſt. t. 2. Let. 289. & dans les Lettres de Vaumoriere, t. 2. p. 192.

PIERRE LE MOINE. 1671.

» dité d'invention ! Quelle abondance » de penſées ! Quel choix de paroles ! » Mais plutôt quelle fougue, quelle fu- » reur, quel enthouſiaſme ! Que de pom- » pe, que de majeſté, que de hardieſſe, » que de grandeur égale & conſtante ! Il » a trouvé le ſecret de faire une Piece ré- » guliere de l'hiſtoire d'un Héros, dont » le malheur ne fut pas moindre que la » vertu.... Il a eu l'adreſſe & l'invention » d'agrandir un petit ſujet, en le rem- » pliſſant de pluſieurs Epiſodes ingé- » nieux, agréablement attachés à la prin- » cipale action, par les liens naturels du » néceſſaire & du vraiſemblable, &c.

Coſtar parloit ainſi : « Après avoir lû, » dit-il, deux fois tout de ſuite, & preſque » tout d'une haleine le Poëme de Saint » Louis, avec un plaiſir qu'on auroit de » la peine à comprendre, quelque effort » qu'il fît pour l'exprimer. » Dans une autre Lettre à l'Abbé Quillet, Panégy- riſte du même Poëme, il ajoute : « Qu'il ve- » noit de lire cet Ouvrage pour la troiſie- » me fois avec un goût merveilleux, & » qu'il ne peut s'empêcher de publier » que tout lui en a plû, l'économie du » deſſein, la variété des événemens, la » nobleſſe des penſées, & la magnificen- » ce de la diction. » M. Gueret en avoit

Ibid. Let. 321.

apparemment les mêmes idées, puiſqu'il dit dans ſon Dialogue intitulé *la Promenade de Saint Cloud* : « Nous n'avons » gueres de Poëte en France que le Pe» re le Moine. On ſent dans ſes Vers » cette fureur & cet enthouſiaſme qui » fait les vrais Poëtes, & ſes expreſſions » ont une force & une énergie qui rem» plit l'eſprit, & ſoutient comme il faut » la grandeur de l'Epopée. »

PIERRE LE MOINE. 1671.

Promenade de S. Cloud, à la ſuite des Mémoires de Bruys, p. 232.

On dit ordinairement qu'il ne faut pas diſputer des goûts. Pour moi qui n'ai lu qu'une fois le Poëme de Saint Louis dans ma jeuneſſe, je me rappelle que cette lecture m'ennuya & me fatigua ; j'ai voulu la reprendre depuis, & je n'ai pû aller bien loin. Si je diſois donc avec un Anonyme, « Que le meilleur Poëme Epi» que que nous ayons, au jugement des » connoiſſeurs, c'eſt ce Poëme : » j'ajouterois avec lui, » Que je tiendrois fort » à plaindre tout homme d'eſprit qui ſe» roit condamné à en faire ou à en enten» dre la lecture entiere. L'Auteur, dit » le même Anonyme, avoit ſans contre» dit une imagination très-heureuſe & » très-brillante, & un feu très-propre à » ſoutenir le long travail d'un Poëme » Epique ; mais il eſt vrai auſſi que ſon » imagination le maîtriſoit un peu trop,

Mercure de Trévoux Fé. 1708.

PIERRE LE MOINE. 1671.

» & qu'elle l'emportoit trop loin. Il paroît, continue-t-on, toujours monté » sur le Pégase, & à chaque moment on » le perd de vûe : on sent que ce qui est » naturel lui paroît fade. Il ne se contente pas du grand; il veut du surprenant, » du prodigieux. Son enthousiasme est le » même par-tout ; il dit les petites choses du même ton que les plus grandes. Les couleurs dans ce qu'il peint, » sont presque toujours également chargées. Il veut que ses ombres mêmes » ayent du brillant. Enfin c'est un de ces » génies outrés, qui forcent, qui exagerent tout, & qui, à force de s'élever pour trouver le beau, le laissent » derriere eux, & se perdent dans les » nues. Il étoit véritablement né Poëte: » mais il a gâté sa versification en voulant lui donner de la force ; & ses » transpositions fréquentes, au lieu de » donner à ses Vers cette grandeur & » cette majesté qu'il cherchoit, n'ont » servi qu'à les rendre plus rudes & plus » durs qu'ils n'auroient été s'il eût suivi son génie. » Tel est le jugement de l'Auteur anonyme d'une Réponse à cette question : *Pourquoi les François qui ont égalé les Anciens dans tous les genres de Poësie, n'ont-ils point réussi dans le Poëme Epique ?*

Un autre Anonyme qui a répondu aussi à la même question, porte ainsi son jugement sur le même Poëme. « Il se » trouvera, dit-il, des personnes d'es» prit, les Jésuites entre autres, qui pré» tendront que le Pere le Moine ne doit » céder ni à Stace, ni à Valerius Flac» cus. Je l'avouerois sans peine, si tout » son Poëme étoit traité comme l'Epi» sode de Muratan & de Zaïde. Je con» viendrai même qu'il a de l'esprit autant » que Stace, & plus que Valerius. Mais » je ne consentirai jamais qu'on lui donne » rang parmi les Poëtes Epiques qu'on » peut lire. Si quelqu'un veut disputer » avec moi sur ce point, je le prie de lire » auparavant de suite deux Livres de la » Louisiade sans s'ennuyer... Il auroit » approché du Tasse, s'il n'avoit pas » donné dans les fausses idées du goût ro» manesque. » Il y a quelque restriction à faire dans ce que l'Auteur de ce second jugement dit des sentimens des Jésuites sur l'Ouvrage de leur Confrere. On sçait que c'est principalement contre le Poëme de Saint-Louis que le Pere Mambrun a fait son traité du Poëme Epique ; & que si le Pere Rapin dit : « Que nous n'avons » aucun Ouvrage en notre Langue où il » y ait tant de Poësie, » il ajoute, « que

PIERRE LE MOINE. 1671.

Mercure de Trev. ibid.

Réflex. sur la Poët. in-4°. p. 114.

PIERRE LE MOINE. 1671.

» l'Auteur n'eſt pas aſſez retenu ; qu'il ſe » laiſſe aller à ſon eſprit, & que ſon ima- » gination le mene ſouvent trop loin. »

Mém. de Trev. Août 1730. p. 1455.

Ces jugemens peuvent fort bien s'accorder avec ce que le grand Corneille avoit dit, que ſi le Pere le Moine fût venu cinquante ans plus tard, il eût été le maître de tous les Poëtes François ; & avec cette réponſe que M. Deſpréaux fit, dit-on, à une perſonne qui lui demandoit, pourquoi parlant de tant de Poëtes qui ont écrit en notre Langue, il ne diſoit rien du Pere le Moine ; *Qu'il étoit trop fou pour qu'il en dît du bien, & trop Poëte pour qu'il en dît du mal.* Enfin ils ne contrediſent point ce que M. l'Abbé Jouannet a dit tout récemment dans la Préface de ſes *Elémens de Poëſie Françoiſe* : « Que quoique tous les Ouvrages » du Pere le Moine ſoient à peine ſup- » portables aujourd'hui, on eſt preſque » forcé de convenir, que nous n'avons » peut-être pas de Poëte à qui la nature » ait accordé plus de génie qu'à l'Au- » teur du Poëme de Saint Louis. »

Elem. de Poëſ. Franç. Préf. p. 9.

Ajoutons à ces jugemens de nos Critiques celui de feu M. l'Abbé Dubos, qui, dans ſes *Réflexions ſur la Poëſie & la Peinture*, s'exprime en ces termes: « L'Auteur du Poëme de la Magdelaine

» & celui du Poëme de Saint Louis ont » été deux esprits pleins de verve, mais » qui n'ont jamais peint la nature, parce » qu'ils l'ont copiée d'après les vains fan- » tômes que leur imagination brûlée en a- » voit formée: tous deux se sont également » éloignés du vrai, quoiqu'ils s'en soient » écartés par des routes différentes. »

PIERRE LE MOINE. 1671.

Les autres Poësies du Pere le Moine n'ont pas eu, dit M. Baillet, le même éclat qu'à eu le Poëme de Saint Louis, quoiqu'on y trouve par-tout le génie de leur Auteur, cette vivacité, cette hardiesse, & cette beauté d'imagination qui ne l'a jamais abandonné. M. Gueret faisoit peu de cas de ses petites Pieces; *elles ne me plaisent pas*, dit-il: *l'Elégie ni les Epîtres à la maniere d'Horace, ne sont pas son genre.*

Baill. Jugem. des Sçavans, t. 5. p. 296.

Prômenade de S. Cloud, p. 232.

Nous avons trois Livres de ces *Epîtres*, dont plusieurs parurent d'abord séparément, que l'Auteur réunit ensuite en 1665, & qu'il publia sous le titre d'*Entretiens & Lettres Poëtiques*. Ce sont les mêmes Pieces qu'on trouve dans l'édition *in-folio* de 1672, avec le titre de *Lettres Morales & Poëtiques*. On a raison de reprocher à l'Auteur d'y avoir donné, de même que dans quelques endroits de ses *Peintures Morales*, des couleurs

PIERRE LE MOINE. 1671.

trop fortes à des beautés périssables. Le Pere le Moine a senti le poids de ce reproche; il a voulu s'en justifier, mais d'une maniere trop singuliere, pour ne pas rapporter ses propres paroles: « Mes » *Entretiens*, dit-il, sont de matieres ou » toutes Chrétiennes, ou toutes Mora» les: quelques-unes sont toutes Politi» ques; & quelques autres Composites, » comme parlent les Architectes ... S'il » se trouve quelque chose de gai dans » celles qui sont purement Poëtiques, » cette gaïeté se doit prendre comme se » prend la Musique & la Symphonie, » dont la dévotion des Fideles est égayée: » & on pourra de plus en apprendre, que » le gai & le chaste ne sont pas deux ca» racteres si incompatibles dans la Poësie, » que le veulent faire accroire ceux qui » ne connoissent de toutes les Muses, que » les dissolues & les débauchées. J'ajoute » à cela, que la plûpart de ces Entretiens » ayant été composés à la campagne, » aux plus beaux jours de l'année, du» rant la joye de la nature, & chez des » amis qui faisoient tout ce qu'ils pou» voient pour me réjouir, je n'ai pas cru » que ma condition voulût de moi tant » de dureté envers la nature, ni tant » d'incivilité envers mes amis, que je re-

» jettasse la joye qu'ils m'offroient ; & » que je gâtasse de mon chagrin des » compositions faites parmi les fleurs de » leurs jardins, & à l'ombre de leurs » allées. » On reconnoît assez bien dans ces aveux le systême de *la Dévotion aisée*, composée en Prose par le même Auteur.

PIERRE LE MOINE. 1671.

Quoi qu'il en soit, il y a seize Lettres ou Entretiens dans le premier Livre, dix dans le second, & cinq seulement dans le troisieme ; & il s'y trouve en effet de toutes les matieres annoncées par l'Auteur. J'ennuierois si j'entrois sur cela dans un grand détail. Je dirai seulement, que les Epîtres 2. (*le Speculatif*,) 4 & 7, (*la Carte de Paris*) 8, (*Le Ministre sans reproche*) 10, (*de la Vie champêtre*) 11, (*le Théâtre du Sage*) 12, (*de la Paix du Sage*) & 14, (*les Divertissemens de l'Automne*) du Livre premier ; la neuvieme du second Livre (contre le jeu) & la troisieme du troisieme Livre (*le Tage à la Seine*) avoient déja paru chacunes séparément. Que ces Lettres sont suivies d'*Hymnes*, sur les Oeuvres de la création, & sur l'Amour divin ; de deux Odes *sur la femme forte* ; d'une troisieme Ode à la Reine sur les *Prospérités de sa Régence* ; d'une Hymne à la louange de la Pudeur ; de plusieurs Odes sur divers

PIERRE LE MOINE. 1671.

évenemens qui ont intéressé la France; sur la réduction de la Rochelle & des *Tapisseries & Peintures Poëtiques*, dont la premiere est en particulier sur l'origine de la Poësie; enfin de plusieurs autres Pieces sous le titre de *Diversités & jeux Poëtiques*, parmi lesquelles on a une Pastorale, faite pour le départ de la Reine de Pologne; plusieurs Métamorphoses; des Sonnets, une Elégie, & quelques Epitaphes. Le Sonnet à M. des Yveteaux, Conseiller d'Etat, avoit déja été imprimé, avec quelques différences, à la suite du *Spéculatif* du même Auteur.

J'ajouterai que cette Lettre intitulée le Spéculatif, adressée au Cardinal Antoine Barberin, fut composée *à la vûe de la Mer, dans une maison que M. des Yveteaux avoit près de Caën, vers l'embouchure de l'Orne*; que le Poëte y fait une description de la Mer & de ses côtes, & y rend compte des pensées qu'un tel spectacle lui avoit fait naître; que l'héroïque & le moral y sont mêlés, & que les louanges qu'il y insere de quelques grands hommes, en particulier des Barberins, y sont accompagnées de considérations utiles à tout le monde. Que dans la Lettre septieme, intitulée, *la Carte de Paris*, ou, selon la premiere

PIERRE LE MOINE. 1671.

édition, *la vûe de Paris*, le Pere le Moine fait une description de la grandeur & des richesses de cette ville ; de ses Eglises, de ses Palais, de ses Promenades ; que dans *le Ministre sans reproche*, ou huitiéme Lettre adressée à M. le Président de Bailleul, Sur-Intendant des Finances, & Chevalier de la Reine Régente, il fait le Portrait d'un parfait Ministre, & représente les qualités qu'il doit avoir pour être sans reproche en sa naissance, en sa conduite, & en sa vie. Qu'il composa la dixieme Lettre, sur la vie champêtre, à Nanteuil, où M. le Maréchal d'Estrées l'avoit mené pour s'y rétablir d'une maladie qui l'avoit conduit aux portes de la mort. Que les deux Lettres, l'une intitulée *le Théâtre du Sage*, à M. le Président de Mesmes, l'autre, *de la Paix du Sage*, à M. de Montmor, sont pleines de vérités Physiques & Morales. Qu'il n'instruit pas moins dans la Lettre sur les inconvéniens du jeu, dans celle où il donne des avis à Madame la Comtesse de la Suze, dans celle sur l'emploi du tems, au Marquis de Leuville. Je dirois la même chose de beaucoup d'autres si ce détail ne devenoit trop long.

Le Pere le Moine se prêche lui-mê-

PIERRE LE MOINE. 1671.

me, pour ainsi dire, dans plusieurs de ces Lettres : Voici en quels termes il commence la quinzieme du premier Livre, au Marquis de Leuville.

Marquis, nous approchons du bout de la carriere:
Le tems vole, & nous porte à notre heure derniere;
Et le peu qui nous reste & de vie & de jour,
Mal propre aux Vers en moi, comme en vous à l'Amour,
Doit rappeller nos soins à cet un nécessaire,
Qui ne peut qu'une fois se faillir, ou se faire.

A la fin de la même Lettre il *parle* ainsi de ses talens Poëtiques, dont on va voir qu'il avoit une idée avantageuse :

J'ai changé comme vous; & cette riche source,
D'où mes Vers descendoient d'une si prompte course,
Et traînoient en roulant, d'un bruit harmonieux,
Perles, or, diamants, & rubis avec eux :
Maintenant demi séche, & demi-limonneuse,
Ne me fournit qu'une eau pesante & paresseuse,
Qui coule goute à goute, & ne traîne en coulant,
Que peu de joncs chargés d'un sable froid & lent.
Ma couronne commence à perdre sa verdure;
La feuille n'en est plus si fraîche ni si pure;
Ma lyre détendue, & sourde sous mes doigts,
N'est plus, comme devant, d'accord avec ma voix:
Et le feu qui sembloit de mon esprit s'épandre,
Amorti par les ans, est réduit à la cendre.

Il conclut par cette moralité dont il a sçû, sans doute, se faire une sérieuse ap-

plication, & qu'il a mise en pratique :

PIERRE LE MOINE. 1671.

Tout vieillit donc, Marquis, tout finit ici bas ;
Le jour a son déclin, la vie a son trépas,
Et sans nous amuser au flux de cette vie,
Après de faux plaisirs, de vrais regrets suivie,
Nous en devons si bien les restes dispenser ;
Qu'ils nous portent à celle où rien ne doit passer.

J'ai parlé ailleurs du Traité du Poëme Epique, que le Pere le Moine a donné à la tête de son Poëme de Saint Louis.

PIERRE DE SAINT LOÜIS, Carme.

PIERRE DE S. LOUIS. 1672.
Mercure de Juil. 1750.

Le Poëme de la Magdelaine dont M. l'Abbé du Bos a cru pouvoir comparer l'Auteur avec le Pere le Moine, comme je viens de le faire observer, est une production du Pere Pierre *de Saint Louis*, *Religieux Carme de la Province de Provence.* Avant la Lettre de M. Nicolas Folard, Chanoine de Nismes, écrite à M. le Marquis d'Aubais, nous ne connoissions que le Poëme de ce Religieux ; nous ne sçavions rien de sa personne. Cette Lettre nous a instruit de ce que nous ignorions. Je vais l'abréger.

« Le Pere de Saint Louis étoit de Vau-

PIERRE DE S. LOUIS. 1672.

réas, ville du Diocèſe de Vaiſon. Il y vint au monde un Mercredi 5 Avril de l'an 1626. Son pere, Jacques-Barthelemy, & ſa mere, Anne Canal, étoient d'une condition peu relevée, mais aſſez à leur aiſe, & chez qui regnoient l'honneur & la probité. On lui donna le nom de *Jean-Louis* à ſon baptême. A l'âge de 5 ans, deſirant de ſçavoir lire, & ſon pere n'ayant pas voulu l'envoyer à l'école, à cauſe de ſa délicateſſe, il alla trouver de lui-même un maître d'école de ſon voiſinage, & s'aſſit parmi les autres écoliers. Ce maître qui étoit indiſpoſé contre ſon pere, ayant apperçu ce nouvel écolier qui n'étoit pas des ſiens, prit l'enfant par le bras & le chaſſa brutalement. Si cette action fit jetter des larmes à cet enfant, elle ne le déconcerta pas. Il ſçavoit le chemin de la maiſon des Carmes; il y alla, s'adreſſa à un Religieux qu'il avoit vû chez ſon pere, en fut bien accueilli, déjeuna, & reçut ſa premiere leçon. Celle-ci fut ſuivie de beaucoup d'autres, & ce fut de ce bon Religieux que notre Poëte apprit la plus grande partie de ce qu'il a ſçu; à lire, à écrire, la Langue Latine, la Rhétorique, la Poëſie, la Géographie, la Philoſophie, & même à faire des *Rebus*,

Pierre de S. Louis. 1672.

des Anagrammes, des Logogryphes, & autres ſemblables bagatelles, où il ſe rendit un des plus habiles hommes de ſon ſiécle.

A l'âge de 18 ans, devenu amoureux d'une Demoiſelle nommée *Magdelaine*, fille d'un Bourgeois de Vauréas, il fit pour elle quantité de Vers & d'Anagrammes, qu'il avoit grand ſoin de lui faire tenir, ou qu'il lui portoit lui-même. Il diſoit que pour un ſeul jour, il lui avoit envoyé trois douzaines d'Anagrammes, ſur le ſeul nom de *Magdelaine*. Après avoir fréquenté cette fille pendant quatre ou cinq ans, il la fit demander en mariage, & il étoit à la veille de l'épouſer lorſqu'elle mourut de la petite-vérole. Cet événement le jetta dans la mélancholie; peu de tems après il réſolut de quitter le monde, & penſa à entrer chez les Dominicains. Mais s'étant ſouvenu que ſa Maîtreſſe, quelques jours avant que de tomber malade, lui avoit fait préſent d'un Scapulaire, ſon imagination lui ſuggéra qu'il devoit prendre parti parmi les Carmes, & ſans autre examen, il ſe préſenta à ces Religieux qui le reçurent. Il avoit alors 25 ou 26 ans.

Après ſon Noviciat, on l'envoya à Aix, où il étudia deux ans la Théolo-

gie sous un Professeur de son Ordre. D'Aix, il passa à Aigualades, Couvent solitaire à une lieue & demie de Marseille, où il fit avec un Pere Golier, une liaison si intime, que depuis, ces deux Religieux ne purent jamais se quitter. Jusques-là, le Pere de Saint Louis avoit si bien caché son feu Poëtique à ses Confreres, qu'il n'en avoit pas même laissé paroître une étincelle. Mais ce feu se ralluma tout à coup à Aigualades. Voulant néanmoins employer son talent plus chrétiennement qu'il n'avoit fait étant séculier, il résolut d'entreprendre un Poëme sacré en chantant les actions de quelque Saint ou de quelque Sainte. Le Prophéte Elie, prétendu Fondateur de son Ordre, & la Magdelaine, Patronne de son ancienne Maîtresse, s'offrirent d'abord à son esprit. Il balança quelque tems entre l'un & l'autre sujet. Enfin il se détermina pour la Magdelaine, & commença son Poëme. Mais après y avoir travaillé trois ou quatre jours, il le laissa, s'imaginant qu'il feroit mieux de chanter le Prophete Elie, qui lui fournissoit, à ce qu'il prétendoit, un sujet plus grand & plus brillant, & parce qu'il pourroit intituler son Poëme *L'Eliade*, nom qui le charmoit à cause de sa ressemblance avec ce mot *l'Iliade*.

PIERRE DE S. LOUIS. 1672.

PIERRE DE S. LOUIS 1672.

Un évenement que son imagination réalisa lui fit encore quitter ce Poëme pour reprendre celui de la Magdelaine. Étant allé à la Sainte Baume, avec son ami le Pere Golier, il crut voir en songe son ancienne Maîtresse, qui après lui avoir lancé des regards pleins de courroux, sans rien dire, lui reprocha ensuite avec vivacité son inconstance, lui commanda de reprendre son premier travail, lui annonçant qu'il mourroit dans l'année, s'il y manquoit. Ce songe, tel qu'il fut, l'effraya, & décida du sort de son Poëme. A mesure qu'il y travailloit, il lisoit ce qu'il en avoit fait à ses Confreres, qui en étoient charmés jusqu'à l'enthousiasme. Ils s'empresserent même d'en parler au célebre Poëte Latin, Balthazar *de Vias*, qui ayant lû le premier Chant, en fit l'éloge en leur présence, & s'en moqua avec ses amis Le Pere de Saint Louis informé de ses railleries, s'en vengea trois jours après par une douzaine d'Anagrammes satiriques, qu'il envoya à M. de Vias qui y répondit sur le même ton par un billet Latin.

Notre Poëte Carme, après avoir demeuré deux ans à Aigualades, & trois autres ensuite en divers Couvens de son Ordre en Provence, fut envoyé régen-

PIERRE DE S. LOUIS. 1672.

ter à Saint-Marcellin en Dauphiné, où les Carmes ont le Collége. Il avoit fait alors environ les deux tiers de son Poëme; & comme sa Classe lui emportoit beaucoup de tems, il fut cinq ans à l'achever, & à limer & polir le tout, c'est-à-dire, à le mettre dans l'état où il le vouloit. Sans cesse, dit-on, il le retouchoit, & on l'a vû plusieurs fois être un jour entier sur un Vers. Lorsqu'il crut l'avoir porté au degré de perfection qu'il s'étoit figuré, il demanda à son Provincial la permission d'aller à Lyon pour le faire imprimer. Le Provincial qui ne vouloit pas le chagriner, la lui accorda, espérant que le Préfet du grand Collége de Lyon à qui il vouloit qu'il fût montré, & dont il exigeoit l'approbation avant que de le livrer à l'impression, trouveroit bien les moyens de s'en débarrasser, & d'empêcher la publication de ce Poëme.

L'Auteur s'étoit cependant déja muni de l'approbation de trois Docteurs de l'Ordre, & ne se doutant point du tour que son Provincial vouloit lui jouer, dès qu'il fut arrivé à Lyon, avec son fidele compagnon le Pere Golier, il se présenta avec confiance devant le Préfet, & lui remit son manuscrit. A peine ce Religieux en eut-il lû la premiere page, qu'il

PIERRE DE S. LOUIS, 1670.

qu'il ferma le Livre, l'envoya au Frere Portier, & lui ordonna de le rendre au Pere de S. Louis quand il reviendroit, en lui disant de sa part, qu'il n'avoit point d'Approbation à lui donner. Le Poëte consterné de cette réponse, entre dans le Couvent malgré la résistance du Portier, monte précipitamment à la chambre du Préfet, se jette à ses pieds, supplie, presse, conjure, pleure, & lui arrache ce qu'il avoit résolu de lui refuser.

Le Poëme fut donc imprimé, au grand contentement de l'Auteur, mais non à la satisfaction de l'Imprimeur, qui dix ans après avoit encore l'édition presqu'entiere dans son magasin. Enfin las de garder ce meuble inutile, & ayant besoin de la place qu'il occupoit, il étoit prêt de le faire passer chez l'Epicier, lorsque tout à coup quelqu'un le fit si bien connoître, qu'on s'empressa de l'acheter, & qu'on fut obligé d'en faire promptement une seconde édition.

Le Pere de Saint Louis étoit mort environ un an avant la fortune de son Poëme. Dans l'intervalle, il reprit son *Eliade*, qui lui couta huit ans de travail; mais à peine étoit-il achevé, qu'il fut attaqué d'une hydropisie de poitrine,

PIERRE DE S. LOUIS. 1670.

qui l'emporta en peu de jours. Le Mémoire que je ſuis ne dit ni où ; ni à quel âge. Le manuſcrit de l'*Eliade* a paſſé depuis dans diverſes mains ; & il y a quelques années qu'un Carme en traita ſecretement avec un Libraire de Lyon, qui en auroit ſurchargé le Public, ſi les Carmes qui en furent informés, ne l'euſſent empêché.

Suivant le Mémoire cité, dont l'Auteur tenoit tout ce qu'il rapporte du Pere Golier même, le Pere de Saint Louis étoit fort laid de figure ; mais bon Religieux, exact obſervateur de ſa regle, humble, modeſte, & très-appliqué à l'étude. Ce fut le plus grand faiſeur d'Anagrammes de ſon ſiecle. J'en ai déja donné quelques preuves. On prétend qu'il avoit anagrammatiſé tous les Papes, les Empereurs, les Rois de France, les Généraux de ſon Ordre & tous les Saints. Aſſez ſimple pour y croire auſſi fermement qu'aux ſonges à qui il cherchoit toujours à donner du corps ; il tenoit pour certain, avec les Rabins Cabaliſtiques dont il avoit lu les Ecrits, que la deſtinée des hommes étoit marquée dans leurs noms. Il citoit le ſien en preuve ; parce que dans ces deux mots *Ludovicus Bartelemi*, il avoit trouvé cette Ana-

gramme *Carmelo se devovet*, & en François, *il est du Carmel.*

PIERRE DE S. LOUIS. 1670.

Je reviens à son Poëme : il est intitulé, *La Magdelaine au desert de la Sainte Baume en Provence. Poëme Spirituel & Chrétien.* Il y a douze Livres précédés d'un Quatrain de l'Auteur *sur l'Anagramme de la Sainte*, d'une Epigramme où il fait parler son *Livre au Critique*; du *Vœu*, en Prose, du Poëte *à Notre-Dame de Lumiere, honorée & servie par les Reverends Peres Carmes, au terroir de Goult* en Provence ; de Vers Latins & François sur le même sujet ; d'une Epître dédicatoire, aussi en Prose, *à Madame de la Blache, Gabrielle de Lévi*; d'une Anagramme du nom de cette Dame, accompagnée de quelques autres Vers à la même, d'un Avis au Lecteur, qui a pour Devise ou pour Epigraphe : *Si nova non canto Carmine ; canto novè* ; enfin de 13 à 14 autres, petites Pieces en Vers François, dont quelques-unes sont de l'Auteur même, & les autres, à sa louange, par plusieurs de ses Confreres. On me dispensera d'entrer dans un plus grand détail, & sur-tout d'analyser le Poëme de la Magdelaine. M. de la Monnoye qui a fait réimprimer *ce chef d'Oeuvre de pieuse extravagance*, qui étoit de-

La Monnoye Recueil de Pieces choisi. tome 2.

IERRE DE S. LOUIS. 1670.

Ibid. tome I. Pref.

venu très-rare, en porte ce jugement: « On ne reproduit ici cet Ouvrage, » dit-il, que pour divertir le Lecteur » par le ridicule de la composition. Tous » les défauts que les Ecrivains judicieux » évitent avec soin, le bon Moine Auteur » de cette Piece originale, s'est rendu » ingénieux à les rechercher. On peut » dire qu'il y a réussi; & que si l'on avoit » proposé un Prix de Poësie pour les » Vers où entreroit le Phœbus le plus » rafiné, & le galimatias le plus exquis, » le Poëme de la Magdelaine l'auroit in- » failliblement remporté. Son Auteur » est le véritable Amidor des *Visionnai-* » *res*. Ce que Desmarêts a de gayeté de » cœur imaginé, le Poëte Provençal l'a » de bonne foi & très-sérieusement exé- » cuté. » Le Pere de Saint Louis se se- roit peu chagriné apparemment de la sé- vérité de ce jugement, qui n'a cependant rien d'outré, s'il étoit véritablement dans les sentimens qu'il exprime dans ces Vers *de son Livre au Critique* :

Garde-toi bien de m'acheter,
Critique, si je ne t'agrée;
Tu peux ailleurs te contenter,
Sans me faire la simagrée.
(Mon Auteur n'ayant attendu,
Ni ton amitié, ni ta haine.)

Car vous auriez tous deux perdu,
Toi, ton argent, & lui sa peine.

PIERRE DE S. LOUIS. 1670.

ANTOINE GODEAU.

ANTOINE GODEAU. 1672.

Supplém. au Nécrol. de P. R. p. 571. & suiv. *Gall. Christ.* t. 3. p. 1181. 1230. Baill. Jug. des Sav. T. V.

La vie d'Antoine Godeau n'offre point les traits singuliers & originaux dont celle du Pere de Saint Louis a été remplie. Infatigable Ecrivain, Poëte estimable à plusieurs égards, solide Orateur, Historien judicieux, habile Théologien, ce fut aussi un Evêque qui honora son caractere par ses talens, & qui les sanctifia par sa pieté. Il naquit à Dreux le 24 Septembre 1605, d'Antoine Godeau, Maître des Eaux & Forêts du Comté de Dreux, & de Marie Terge, fut élevé avec soin, & fit dès sa premiere jeunesse de rapides progrès dans l'étude, qui a toujours fait ses délices. Son amour sur-tout pour la Poësie Françoise, par où je dois principalement le considérer ici, se déclara dès l'âge le plus tendre, & ne le quitta jamais. Il le dit dans son Epître dix-septieme à M. de Balzac :

Dès mes plus jeunes ans j'ai goûté les douceurs
De l'Art victorieux de ces divines Sœurs ;
Sans étude, sans peine, en leurs bois solitaires,
Elles m'ont enseigné leurs célestes mystères.

Epit. Mor. p. 105.

ANTOINE GODEAU. 1672.

Cet amour pour la Poësie l'attiroit souvent à Paris, où il logeoit chez M. Conrart son parent, qu'il consultoit sur ses Essais Poëtiques, & dont il recevoit de judicieux avis. Il le reconnoît dans son Epître dix-huitieme, adressée à M. Conrart lui-même:

Combien de fois l'ardeur de cette vive flamme,
Dont naissant, je reçus les rayons dans mon ame,
Eût-elle malgré moi mon esprit emporté,
Si tes sages avis ne l'eussent arrêté,
Et si le remettant dans sa juste carriere,
Ta clarté n'eût encore éclairé sa lumiere?

Ce fut à l'occasion de ces fréquentes visites que se formerent ces assemblées, qui donnerent naissance à l'Académie Françoise, dont le jeune Poëte fut un des premiers membres.

Les premieres vûes de M. Godeau furent de prendre en Province quelque Charge dans la Robbe, & il rechercha en mariage la fille du Lieutenant Général de Dreux. C'est peut-être cette *Bellinde*, qui est en partie l'objet des six Lettres en Prose, qu'on lit dans le Recueil de Faret, & dans trois desquelles le jeune Ecrivain joue en perfection le rôle si bien décrié par Despréaux dans sa neuvieme Satire:

Mém. d'Art. t. 5. p. 222. & suiv.
Rec. de Let. publié par Faret, pages 430. & suiv.

Faudra-t-il de sang froid & sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux ?
Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
Et toujours mangeant bien, mourir par métaphore.

L'amour de M. Godeau étoit cependant réel ; mais les sentimens qu'il exprime dans ses Lettres sont trop peu naturels, pour ne pas croire qu'il ait beaucoup prêté à son imagination. Je viens d'insinuer que *Bellinde* n'étoit qu'en partie l'objet de ces six Lettres, qu'on auroit peut-être dû ensevelir dans l'oubli. En effet la premiere, qui est de 1624, fut écrite principalement pour consoler le Chancelier Brulart de Sillery, qui fut remercié le 22 Janvier de la même année. La seconde adressée à *Philandre*, c'est-à-dire, à Conrart, n'est gueres qu'un Panégyrique de Madame des Loges, dont M. Conrart lui avoit procuré la connoissance. La troisieme est écrite à cette Dame elle-même. Ce n'est proprement que dans les trois dernieres, comme je l'ai dit, que Bellinde est honorée presque jusqu'à l'adoration.

On ne peut pas douter non plus que M. Godeau, aussi passionné qu'il l'étoit pour la Poësie, n'ait plus d'une fois exprimé alors son amour en Vers. Et si ceux-

ANTOINE GODEAU. 1672.

ci ne ſubſiſtent plus, c'eſt qu'apparemment il eut un très-grand ſoin de les ſupprimer depuis qu'il eut l'avantage de penſer plus ſagement. Ceux qui en ont parlé, comme l'Abbé Ménage, & le Pere Vavaſſeur, Jéſuite, ont été chercher bien loin des preuves de ces Vers de galanterie, & en ont donné qui ne prouvent rien. S'ils euſſent conſulté l'Epître quatorzieme de M. Godeau à Madame la Marquiſe de Montauſier, ils y euſſent trouvé ce qu'ils cherchoient : le Poëte y fait cet aveu :

Je ſens dans mon eſprit une même ſplendeur,
Un tranſport auſſi noble, une auſſi vive ardeur,
Que quand un jeune ſang bouillonnant dans mes veines,
Rendoit mon cœur ſenſible aux amoureuſes peines,
Et me faiſoit enfler ſur le bord des ruiſſeaux,
Ou dans les ſombres bois, mes tendres chalumeaux,
Pour apprendre aux Bergers une fidele flamme,
Qu'une amour innocente allumoit dans mon ame.

Cet amour n'eut pas le ſuccès dont il s'étoit flatté. Petit, laid, ſans nul agrément dans ſa perſonne, il fut refuſé. Le dépit qu'il en eut lui fit quitter ſa patrie, & il vint s'établir à Paris. Chapelain qui le connoiſſoit déja depuis quelques années, & qui l'aimoit, le produiſit en 1632, ou l'année ſuivante, à l'Hôtel de Rambouillet, qui paſſoit alors pour

le vrai séjour du bon goût, & où tous ceux qui cherchoient à se faire un nom dans la carriere du bel esprit, s'efforçoient de se faire introduire. M. Godeau y fut d'abord goûté. Mademoiselle de Rambouillet, Julie d'Angennes, depuis Madame de Montausier, parlant de lui dans une de ses Lettres à Voiture, disoit : *Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, & je vous jure, mille fois plus galant.* La petitesse de sa taille, & l'affection que cette Demoiselle lui portoit, le firent alors surnommer *le Nain de Julie.*

ANTOINE GODEAU. 1672.

On prétend que Voiture en conçut de la jalousie, & que ce fut contre lui qu'il fit ce Rondeau :

Comme un galant & brave Chevalier,
Vous m'appellez en combat singulier
D'amour, de Vers, & de Prose polie;
Mais à si peu mon cœur ne s'humilie,
Je ne vous tiens que pour un écolier.
Et fussiez-vous brave, docte, guerrier,
En cas d'amour n'aspirez au Laurier;
Rien ne déplaît à la belle Julie
Comme un galant.
Quittez l'amour, ce n'est votre métier;
Faites des Vers, traduisez le Pseautier,
Votre façon d'écrire est fort jolie :
Mais gardez-vous de faire de folie,
Ou je sçaurai, ma foi, vous châtier
Comme un galant.

ANTOINE GODEAU. 1672.

D'autres croyent que l'Abbé Esprit, dont je parlerai ailleurs, étoit l'objet de ce Rondeau.

Quoi qu'il en soit, M. Godeau ne tarda pas à connoître tout le vuide de ces frivoles applaudissemens, qui l'avoient ébloui pendant un tems, mais sans le séduire. La même grace qui d'un rayon avoit éclairé son esprit, d'un autre échauffa son cœur, & lui inspira le dessein de consacrer le reste de ses jours & tous ses talens au service de celui de qui il tenoit les uns & les autres. C'est avec de pareilles dispositions qu'il entra dans l'état Ecclésiastique; & depuis il se fit une loi de n'employer son génie poëtique qu'à chanter les merveilles de Dieu & les vérités de la Religion.

Ce fut au commencement de 1635 qu'il embrassa la profession Ecclésiastique, comme on le voit par une Lettre de M. Conrart, dont j'ai l'original, dattée de Jonquiere le 23 Mai 1635. Conrart y félicite son ami sur son changement d'état, dont il parle comme étant arrivé depuis fort peu de tems. Il en résulte, que si ce furent, comme on le dit, les Prédications de M. Godeau, qui engagerent le Cardinal de Richelieu à l'élever à l'Episcopat, il faut qu'il ait reçu tous les

Ordres ſacrés preſque en même tems, & que ſes Prédications ayent fait un prompt éclat, puiſqu'il fut nommé Evêque le 21 Juin 1636. D'autres prétendent qu'étant allé préſenter au Cardinal de Richelieu ſa *Paraphraſe du Cantique des trois jeunes Hébreux*, ce Miniſtre le nomma ſur le champ à l'Evêché de Graſſe, alors vacant; & lui dit, pour le plaiſir apparemment de faire une *pointe*, ces paroles, qu'on a miſes au rang des bons mots: *Vous m'avez donné* Benedicite, *& je vous donne Grace*. Ayant reçu ſes Bulles du Pape Urbain VIII. datées du 22 Septembre, il fut ſacré au mois de Décembre ſuivant, prêta ſerment de fidélité le premier Janvier 1637, & peu après il alla dans ſon Diocèſe, où il prit poſſeſſion le 21 Mars de la même année. En quittant Paris, il fit ſon adieu à cette ville, par un Sonnet qui finit ainſi:

ANTOINE GODEAU. 1672.

Oeuvres de Godeau, t. 3. p. 442.

De tes riches Palais j'admire la ſpendeur,
Tes biens toujours nouveaux, ton immenſe grandeur,
Et ta confuſion, ſi pompeuſe & ſi belle.
Je te quitte pourtant, agréable ſéjour,
Pour le ſéjour ſauvage où mon devoir m'appelle;
Paris a mon eſtime, & Graſſe a mon amour.

En effet dès qu'il fut au milieu de ſon troupeau, appliqué tout entier aux devoirs de ſon état, il annonça avec zele la

ANTOINE GODEAU. 1672.

parole de Dieu, tint plusieurs Synodes; composa quantité d'Instructions Pastorales pour son Clergé, & y rétablit la discipline Ecclésiastique.

Nicer. Mém. t. 18.

Il réunit à l'Evêché de Grasse, par droit de Patronage, l'Eglise d'Antibes; & obtint du Pape Innocent X. des Bulles d'union de l'Evêché de Vence avec celui de Grasse, comme son prédécesseur, Guillaume le Blanc, en avoit obtenu de Clément VIII. Cependant, quelque canonique que fût cette union de deux Evêchés qui n'étoient ensemble que de 10000 liv. de revenu, & qui n'avoient en tout que trente Paroisses, voyant que le Clergé & le Peuple de Vence s'y opposoient, il aima mieux céder son droit que de plaider, & de n'être pas agréable à une partie de son troupeau, & il se contenta de l'Eglise de Vence.

Il assista aux Assemblées générales du Clergé, tenues en 1645 & 1656. Dans la premiere, il composa & récita par ordre du Clergé l'éloge de *Petrus Aurelius*, c'est-à-dire, de M. du Verger de Haurane, Abbé de S. Cyran, qui avoit soutenu fortement les droits des Evêques contre quelques Réguliers. Dans la seconde, il fut un des Prélats qui témoignerent le plus de zele & d'indignation

contre les propositions de Morale relâchée, qui avoient été dénoncées à cette Assemblée ; & ce fut par son avis qu'elle fit imprimer les instructions de Saint Charles-Borromée. Le Cardinal Grimaldi ; Archevêque d'Aix, ayant été envoyé à Rome par le Roi en 1660 ; ce Prélat commit l'administration de son Eglise, & de toute sa Métropole, à M. Godeau. Celui-ci eut une attaque d'apoplexie le 17 Avril 1672, qui étoit le jour de Pâques, & il en mourut dans sa ville Episcopale le 21 du même mois, âgé de 67 ans. On dit qu'il avoit perdu la vûe quelque tems avant sa derniere maladie. Chapelain avec qui il avoit été lié jusqu'à la mort, & parmi les Lettres duquel on en lit un grand nombre qui lui sont adressées, dit dans une du 7 Janvier 1665, qu'on avoit jetté les yeux sur lui pour lui confier l'éducation de M. le Dauphin, qui a été depuis Louis XIV ; *mais que le zele qu'il avoit marqué contre la Morale des Casuistes relâchés, l'avoit fait exclure.*

ANTOINE GODEAU. 1672.

Comme M. Godeau avoit une facilité & une fécondité prodigieuse, & qu'il sçavoit mettre le tems à profit, les occupations de son ministere ne lui ont point fait oublier. ses amis, ainsi qu'on le voit

ANTOINE GODEAU. 1672.

par ses Epîtres en Vers, & ses Lettres en Prose, dont j'ai vû un second volume manuscrit, qui auroit aussi bien mérité l'impression que le premier que nous avons. Elles ne l'ont point empêché non plus de composer un très-grand nombre d'Ouvrages tant en Prose qu'en Vers. Je ne parlerai pas des premiers. Je ne le considere ici qu'en qualité de Poëte. Dès 1633 il réunit une partie de ses Poësies Chrétiennes, dont plusieurs avoient déja paru séparément, & dédia ce Recueil à M. le Cardinal de Richelieu. Il contient, outre un Discours en Prose très-sensé & plein de force, sur la Poësie Chrétienne, huit *Eclogues sacrées*, dont le sujet est tiré du Cantique des Cantiques; les Paraphrases du 1er. & du 2me. Cantique de Moyse, des Cantiques de Judith, d'Ezéchias, des trois jeunes Hébreux, de Zacharie, de Siméon, de la Ste. Vierge, du *Te Deum*, & des Pseaumes 70, 94, 112, 130, 138, 145; une Elégie sous le titre de *Larmes de la Magdelaine*; *les Larmes de Saint Jean*, Stances; *Les Sentimens*, aussi en Stances, *d'un esprit abbattu par la maladie du corps*. Ce fut en 1632 qu'il composa ses *Eclogues sacrées*: il étoit alors à Dreux. Il en augmenta le nombre dans la suite,

ANTOINE GODEAU. 1672.

Et nous en avons quinze dans le Recueil de 1660. Voici le jugement qu'en porte M. l'Abbé Geneſt dans ſes *Diſſertations ſur la Poëſie Paſtorale, &c.*

« Si nous voulons, dit-il, conſiderer » nos Eclogues dans leur vrai caractere, » & découvrir l'uſage de ces élégantes » allégories, de ces expreſſions figurées, » qui ſont une des plus belles propriétés » de l'Eclogue, arrêtons-nous d'abord à » examiner les Eclogues ſacrées & ſpiri» tuelles de M. Godeau. Les premieres » prouvent par leur ſeul modele ce que je » dis de la dignité du caractere, puiſqu'el» les ne ſont qu'une Paraphraſe du Can» tique des Cantiques.

p. 159. 160. 161. Voyez au ſup. 222. & ſuiv.

» Les autres ne ſont pleines que de » ſentimens nobles & délicats de lui & » de ſes amis. Ce Prélat également révé» ré à la Cour & dans l'Egliſe, attaché » à Paris par le doux commerce des Bel» les-Lettres, & par le charme des plus » illuſtres & des plus agréables Societés, » quitte ces engagemens pour aller au » fond d'une Province éloignée. Les » douceurs de l'amitié, tous ces atta» chemens qui vouloient le retenir, com» battent dans ſon cœur ſa piété & ſes » devoirs. Il fait parler ſes amis ; il leur » répond. Il continue ſes entretiens ſi-

ANTOINE GODEAU. 1672.

» gurés dans son éloignement. La qua-
» lité d'Evêque lui donne naturellement
» le titre de Pasteur ; il y nomme aussi
» Pasteurs, les Saints & Dévots Anacho-
» rétes ; les peuples de son Diocèse sont
» ses troupeaux ; les ennemis étrangers
» qui en ce tems-là attaquerent la Pro-
» vence, sont les Loups qui désolent la
» Bergerie. En exerçant sa Charge Epis-
» copale il prend la houlette. Ce ne sont
» que pensées naturelles, mais mysté-
» rieuses, sous la comparaison des fruits,
» des moutons, des fleurs, des moissons,
» de tout ce qui s'offre à la Campagne.
» Que de belles images des charmes
» trompeurs du monde, de l'erreur des
» passions, des douceurs célestes ! Que de
» leçons de Morale & de Religion y sont
» expliquées par la bouche des Aléxis, &
» des Licidas ! Il va jusqu'aux plus hautes
» méditations de la Théologie, & char-
» me par l'aimable clarté & par la sublime
» délicatesse de ses pensées les cœurs les
» plus dissipés & les plus insensibles. »

L'amour dont M. Godeau parle dans celles de ces Eclogues où il paraphrase le Cantique des Cantiques, n'est donc point cet amour profane que l'Abbé Ménage, par le travers d'esprit le plus singulier, a cru y appercevoir. Cet Abbé

Anti-Brillet, ch. 144.

ANTOINE GODEAU. 1672.

ne pouvoit s'excuser sur ce qu'il se conformoit en cela à l'idée satirique du Pere Vavasseur, qui a reproché, aussi faussement, au même Prélat, d'*avoir voilé ses amourettes* sous le titre spécieux d'Eclogues sacrées. Je suis très éloigné de penser que cette accusation soit fondée. « Il est vrai, dit sur cela M. l'Abbé d'Artigny, » que dans ces Eclogues, » dont l'amour divin est l'unique objet, le » jeune Poëte qui n'avoit peut-être pas » encore toute la maturité nécessaire, » s'est exprimé quelquefois d'une maniere » trop tendre & trop délicate. On pour» roit même présumer qu'il a transporté » dans sa Paraphrase du Cantique des » Cantiques quelques lambeaux des Vers » qu'il avoit faits pour son Iris. On y » trouve effectivement certains faits mo» dernes & de son tems qui s'y décou» vrent d'eux-mêmes; (ou du moins on » croit les y trouver, & les y apperce» voir.) Mais enfin des Vers sont ou sa» crés ou prophanes par rapport à leur » objet; & quoique l'on puisse être ré» préhensible eu égard à la maniere dont » on traite une matiere toute sainte en » elle-même, je ne sçaurois révoquer en » doute la pureté des intentions de M. » Godeau. Ainsi regarder ses Eclogues

Vavass. Diss. Godellus utrùm Poëta?

Mem. t. 6. p. 197.

ANTOINE GODEAU. 1672.

» sacrées comme des Poësies galantes, » c'est lui faire une injustice manifeste. » Aussi M. l'Abbé d'Olivet parlant de l'espece de dissertation du Pere Vavasseur, imprimée en 1647, & réunie en 1709 à ses autres Ouvrages, ne fait point difficulté de dire, qu'il *appelleroit ce petit Ecrit une Satire très-ingénieuse, & même assez solide, si la censure ne portoit que sur les Vers de M. Godeau; mais que comme sa personne y est attaquée il traite cet écrit de Libelle.*

Hist. de l'Académie Fr. t. 1. p. 322.

Mém. d'Art. t. 6. p. 199.

« M. Godeau dont les mœurs étoient » irréprochables, ne paroît pas avoir été » fort sensible à l'accusation du Jésuite; » mais l'autre trait, celui qui concernoit » ses talens Poëtiques, le toucha plus, ce » semble, qu'il ne convenoit à un hom» me de son caractere, qui ne faisoit des » Vers que pour édifier ses freres, en se » délassant lui-même de ses travaux. Il » s'en plaignit dans la Préface de sa Tra» duction des Pseaumes en Vers. Que » les Censeurs, que les envieux, dit-il, » (si je suis assez considérable pour en » avoir,) non-seulement mettent en » question si je suis Poëte, mais pronon» cent souverainement que je ne sçais pas » les premiers élémens de la Grammai» re...je ne m'en tourmenterai point, &c.

» A sa place, j'aurois mieux aimé ne
» rien dire. Une plainte, conclud M.
» d'Artigny, quoiqu'on tâche de la
» tourner avec une espece de modéra-
» tion, fait toujours apperçevoir trop
» de sensibilité ;

Et quiconque se plaint, cherche à se consoler „

Cette *Paraphrase des* cent cinquante *Pseaumes de David* est l'Ouvrage le plus considérable que M. Godeau ait fait en Vers. Il l'avoit commencé plusieurs années avant d'être Evêque, puisque, comme je l'ai observé, on trouve plusieurs de ces Paraphrases dans ses *Oeuvres* de 1633. Il avoit, sans doute, traduit beaucoup d'autres Pseaumes depuis 1633 jusqu'en 1636 qu'il fut élevé à l'Episcopat : & peut-être qu'il n'acheva son Ouvrage que dans les premieres années qu'il gouverna son Diocèse. La premiere édition n'est que de 1648, mais faite sur un Privilége obtenu dès le 12 Mars 1644. Elle est *in*-4°. & a été suivie de quelques autres éditions *in*-12. « Cette » version des Pseaumes, disent les Au- » teurs des *Mémoires de Trévoux*, si » louée par les amis de l'Auteur, si dé- » criée par de fameux Critiques, ne mé- » rite ni tout le bien, ni tout le mal

Mars 1712, art. 37.

ANTOINE GODEAU. 1672.

» qu'on en a dit. On a eu raiſon de blâ-
» mer dans ce Poëte une abondance faſ-
» tidieuſe, une affectation preſque pué-
» rile, des inégalités fréquentes. Mais on
» ne devoit pas lui conteſter les éloges
» que méritent un ſtyle ordinairement
» ingénieux, des tours aſſez variés, une
» verſification douce. »

Oeuv. poſt. de Maucroix & Boileau de l'édit. de M. de S. Marc, t. 3. p. 184. 193.

MM. Deſpréaux & de Maucroix en portoient à peu près le même jugement. Le premier écrivant à l'Abbé de Maucroix le 29 Avril 1695 s'exprime ainſi: « Godeau eſt un Poëte fort eſtimable. Il » me ſemble pourtant qu'on peut dire de » lui ce que Longin dit d'Hypéride, » qu'il eſt toujours à jeun, & qu'il n'a » rien qui remue, ni qui échauffe : en un » mot, qu'il n'a point cette force de ſty- » le, & cette vivacité d'expreſſion, qu'on » cherche dans les Ouvrages, & qui les » font durer. Je ne ſçai point s'il paſſera » à la poſtérité; mais il faudra pour cela » qu'il reſſuſcite, puiſqu'on peut dire, » qu'il eſt déjà mort, n'étant preſque plus » maintenant lû de perſonne. Je tombe » d'accord que M. Godeau écrivoit avec » beaucoup de facilité, répond M. de » Maucroix : il faiſoit deux & trois cens » Vers, comme dit Horace, *Stans pede* » *in uno*. Ce n'eſt pas ainſi que ſe font les

» bons Vers ... Néanmoins parmi les » Vers négligés de ce Poëte, il y en a de » beaux qui lui échapent. Par exemple, » lorsqu'il dit à Virgile, en lui parlant de » ses Guérets :

Soit que d'un coutre d'or, tu fendes les Guérets.

« Mais pour vous dire la vérité, dès » notre jeunesse même, nous nous sommes apperçûs que M. Godeau ne varie » point assez. La plupart de ses Ouvrages » sont comme des Logogryphes ; car il » commence toujours par exprimer les » circonstances d'une chose, & puis il y » joint le mot. On ne voit point d'autre » figure dans son *Benedicite*, dans son » *Laudate*, & dans ses Cantiques. »

ANTOINE GODEAU, 1672.

Gilles Boileau en pensoit plus avantageusement. « La lecture de vos dernieres » Poësies, dit-il au Prélat, dans une » Lettre du 12 Juillet 1657, m'a donné » un dépit & un dégoût contre moi à » n'en pas revenir. Et quel moyen qu'un » misérable qui use toute son encre, tout » son papier & tout son esprit à tourner » quelquefois quatre méchans Vers, ne » soit pas confus, ébloui & foudroyé » quand il voit l'immense, la vaste, la » pieuse fécondité de varietés, d'inven- » tions & de pensées qui brillent par-tout

Oeuv. posth. de G. B. p. 107. & suiv.

ANTOINE GODEAU. 1672.

» en foule dans vos Ouvrages ? Il paroît » bien que le Saint Esprit s'en mêle aussi » bien que le bel esprit ; le feu du Ciel » y luit en mille endroits, &c. »

Mém. manusc. de M. de Brienne.

Hist. de l'Acad. Fr. T. 1. p. 321.

M. l'Abbé de Lomenie de Brienne disoit aussi que ses Pseaumes, ses Eclogues. & son Ode à Louis XIII. *avoient des endroits charmans*, & M. l'Abbé d'Olivet dit que sa Paraphrase du Cantique *Benedicite, omnia opera Domini, Domino*, est bien versifiée, & d'un style noble & riche. Je pense qu'on pourroit dire la même chose de plusieurs endroits de ses vingt-quatre Epîtres Morales ; des Vers à son Désert, à sa Bibliotheque, à Madame la Marquise de Montausier, lorsqu'elle fut nommée Gouvernante de M. le Dauphin ; de ceux sur la mort de Madame la Princesse, &c. Ses Sonnets sur la vie, sur la mort, & sur les mysteres de N. S. J. C. au nombre de plus de deux cens, ceux sur l'Eucharistie, & ses Sonnets divers, montrent plus de fécondité & de piété que de génie véritablement Poëtique.

On a fait une observation sur l'Ode à Louis XIII ; c'est que les trois derniers Vers de la premiere des Stances que dit *Polieucte*, dans la Tragédie de Corneille, Acte IV. Scêne II. se lisent pareillement dans l'Ode de l'Evêque de Vence.

Le Poëte Tragique dit : ANTOINE GODEAU, 1672.

Toute votre félicité,
Sujette à l'inſtabilité,
En moins de rien tombe par terre ;
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

On lit dans l'Ode du Prélat :

Mais leur gloire tombe par terre ;
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

» A qui des deux appartiennent ces » Vers, dit l'Auteur de l'Avertiſſement » qui eſt au-devant des Oeuvres de » Corneille ? L'un des deux les a-t-il co- » piés d'après l'autre? Tous deux les ont- » ils empruntés ou imités de quelque » Auteur plus ancien ; ou n'eſt-ce que » par un pur effet du hazard qu'ils ont » exprimé l'un & l'autre la même penſée » dans les mêmes termes ? Nous n'avons » garde d'oſer décider. Cependant nous » ne diſſimulerons pas que l'Ode de M. » Godeau eſt antérieure aux premieres » repréſentations de *Polieucte*. » Ed. de 1738, in-12. t. 1, p. xxxij.

Les Epîtres Morales du même m'ont plû, ſoit à cauſe des Portraits que le Poëte y fait, ſoit à cauſe des maximes ſages & judicieuſes qu'il y répand, & de ce ton de vérité qui y regne preſque

ANTOINE GODEAU. 1672.

par-tout. Je dis *presque*, parce que la reconnoissance ou l'amitié engagent quelquefois l'Auteur à louer avec excès ceux qui sont l'objet de ces Epîtres. Je n'entrerai sur cela dans aucun détail. Ceux qui liront ces Epîtres s'appercevront sans peine de ce que je crois pouvoir y reprendre. Elles sont adressées à la Reine de Pologne, à la République de Venise, aux Cardinaux de Richelieu & de la Valette, à M. Arnauld, Abbé de S. Nicolas, depuis Evêque d'Angers, aux Evêques de Conserans, d'Angoulême, & de Digne; au Prince de Monaco; au Pere Hercule Audiffret, Général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, aux Marquises de Rambouillet, de Clermont d'Antragues, de Montausier; & au Marquis de Montausier; enfin à MM. Balzac, Conrart, Arnauld d'Andilly, Chapelain, de Berville, Ménage, d'Ablancourt, & Gassendi. Ces noms illustres montrent une partie des liaisons du Poëte, & lui font honneur.

Nous avons encore de la même plume des Odes sacrées : un grand nombre d'Hymnes à la louange du Prophete Elie, de Saint Jean Baptiste, de Sainte Cécile, de Saint Boniface Martyr, de Saint Augustin, de Sainte Genevieve,

de

de Saint Louis, de Saint Lambert, de Saint Bernard, de Saint Charles Borromée, de Saint François Xavier; un très-beau Discours, aussi en Vers, adressé *aux Evêques de l'Eglise, contre la mauvaise Morale du tems;* des Poëmes sur Sainte Magdelaine, Saint Eustache, la Vierge d'Antioche, sur l'Assomption, la Sorbonne, la grande Chartreuse. Le Poëme de l'Assomption est trop long, & trop chargé d'épisodes. C'est un Panégyrique de la Sainte Vierge, divisé en trois Livres: c'est en même tems une Apologie du culte qu'on lui rend. Ce que le Poëte y dit du Vœu de Louis XIII. est bon. Mais il devoit exclure de son Poëme des traditions fabuleuses qui vont mal avec les vérités qu'il y établit.

ANTOINE GODEAU. 1673.

Balzac dans une de ses Lettres à M. Conrart, dit: « Que le Poëme de la Chartreuse est très-beau & très-égal; qu'il a de la force, quoiqu'elle manque d'ordinaire à la facilité, & que cette force est soutenue depuis le commencement jusqu'à la fin. » Je crois cet éloge un peu outré. Je n'ai rien admiré dans le Poëme intitulé *la Sorbonne*, que le zele avec lequel le Poëte loue la piété & la science qui ont si long-tems distingué cette Maison.

ANTOINE GODEAU. 1673.

L'Institution du Prince Chrétien qui se trouve dans le tome premier du Recueil en trois volumes après les *Elémens de la Religion Chrétienne*, avoit paru aussi séparément, en 1644, *in*-4°. avec une Epître dédicatoire en Prose à la Reine, par les ordres de laquelle M. Godeau avoit publié cet Ouvrage pour l'instruction de Louis XIV. Cette édition offre d'abord cent-vingt-quatre Quatrains, tous fort instructifs, sur les moeurs, la Religion, l'Etude, les Vertus qui conviennent particulierement à un Souverain, sur le Gouvernement, &c. Voici le jugement qu'en porte Colletet : « Les » meilleurs Quatrains, à mon gré, que » j'aie vûs de notre tems, ce sont ceux » que ce docte Prélat, Antoine Godeau, » Evêque de Vence, publia à Paris l'an » 1644, sous le titre d'*Institution du* » *Prince Chrétien.* Tout y est élégant & » pompeux au possible ; & quoique, se» lon son titre, il y renferme les princi» pales regles qu'un grand Prince doit » suivre pour s'acquitter de ce qu'il doit » à Dieu, à ses Peuples, & à soi-même, si » est-ce que tous les Peuples y peuvent » participer encore, & y apprendre à leur » tour de justes & de véritables maximes » pour s'acquitter de ce qu'ils doivent à

Collet. Disc. de la Poësie Mor. N°. 107. p. 193.

» Dieu, à leur Prince, & à eux-mêmes, & » pratiquer ainsi l'art de regner sur leurs » familles & sur leurs propres passions. »

ANTOINE GODEAU. 1673.

Ces Quatrains sont suivis de Maximes en Prose, tirées de l'Ecriture Sainte, qui ont toutes le même objet ; des Instructions de Saint Louis à son fils ; des Elémens de la Religion, ou Catéchisme en Vers, de l'Oraison Dominicale, de la Salutation Angélique, du Symbole des Apôtres, des quatre Fins de l'homme, & de la Paraphrase des Pseaumes 19, 20, 71, 81, 100, &c.

Le Poëme de *Saint Paul* forme lui seul un petit volume qui fut imprimé en 1654, *in*-12. On lit sur ce Poëme l'Anecdote suivante dans le *Mélange Critique* de M. Ancillon : « Dès que la Vie » de Saint Paul en Vers fut imprimée, » l'Auteur la porta à M. Daillé qui étoit » son intime ami, à qui il portoit tout » ce qu'il composoit. Cette Vie étant » contenue dans un Poëme assez court, » M. Daillé le lut sur le champ & en sa » présence. Lorsqu'il vint à l'endroit » dont il est parlé au 23 des Actes des » Apôtres, il se mit à sourire en voyant » la maniere avec laquelle M. Godeau » décrivoit Saint Paul attendant dans » l'anti-chambre du souverain Sacrifica-

Mélang. Cr t. 2. p. 242.

ANTOINE GODEAU. 1673.

» teur, & s'amusant à regarder les Ta-
» bleaux qui y étoient. M. Godeau s'étant
» apperçu que M. Daillé sourioit, il lui en
» demanda la raison; M. Daillé lui répon-
» dit: *Vous, Monsieur, qui avez si bien fait*
» *l'Histoire de l'Eglise, & qui la possédez*
» *si bien, y avez-vous vû que les Juifs de-*
» *puis le retour de la Captivité ayent eu*
» *des Tableaux chez eux?* M. Godeau
» convint de sa faute, la corrigea; & elle
» ne se voit point dans la seconde édi-
» tion. »

On a trouvé d'autres défauts dans ce Poëme; en particulier des Episodes trop longs, comme celui de l'histoire Judaïque dans le quatrieme Livre, celui de l'histoire des Persécutions & des Hérétiques dans le cinquieme, cette grande Apologie que l'Auteur fait de la Religion Chrétienne, qui est plus dogmatique que Poëtique. La versification de ce Poëme y paroît plus forte ou plus pompeuse que dans la plûpart de ses autres Ouvrages en Vers. Mais on y apperçoit des inégalités, qu'il faut, sans doute, attribuer à ce que M. Godeau composa ce Poëme à diverses reprises, & aux corrections qu'il a faites dix ans après la premiere édition.

Sur la fin de sa vie, toujours épris des charmes de la Poësie, il entreprit de

ANTOINE GODEAU. 1673.

mettre en Vers *les fastes de l'Eglise pour les douze mois de l'année.* Mais cet Ouvrage n'a paru qu'après sa mort, le 4 Octobre 1673. C'est une espece de Calendrier historique, où le Poëte suit jour par jour l'ordre des Fêtes, des Mysteres & des Saints que l'Eglise célebre. Il convient dans sa Préface que l'âge éteignant la meilleure partie du feu des premieres années, *sa versification a quelquefois quelque froideur*; qu'au surplus il a eu souvent des choses à dire, qui ne pouvoient être susceptibles d'ornemens, & qu'enfin l'Ouvrage est si long, qu'on ne doit point être surpris s'il ne se soutient pas également par-tout. « Je me suis cependant, ajoute-t-il, donné la liberté » d'y mêler quelques descriptions Poëtiques, & quelques passions, pour divertir agréablement les Lecteurs, & » pour adoucir la sécheresse de la narration ... J'ai eu pour but qu'on y rencontrât ensemble l'agréable & l'utile. »

Il loue beaucoup dans la même Préface le Pere Sautel, Jésuite, qui avoit fait avant lui une Année Sainte en Vers Latins. Mais il revient encore à la charge contre le libelle du P. Vavasseur. « Dans » ma jeunesse, dit-il, je n'ai jamais aspiré à la réputation de faire de beaux

ANTOINE GODEAU. 1673.

» Vers, ni au nom d'excellent Poëte.
» Aussi ceux qui se sont efforcés de me
» l'ôter par leurs Libelles, se sont trom-
» pés assurément; & ce seroit une folie
» si dans ma vieillesse, j'avois une telle
» prétention. Saint Grégoire de Nazian-
» ze a fait des Vers jusqu'à la fin de sa vie,
» qui a été très-longue; mais il ne regar-
» doit dans ses compositions, que la
» gloire de Dieu, & l'utilité des Fideles:
» & certes, conclud-il, il n'y a que cela
» qui mérite qu'on s'y arrête; tout autre
» objet, quelque grand qu'il paroisse;
» n'est que misere, que bassesse, & qu'il-
» lusion. » Tels ont eté les derniers sentimens d'un Prélat, dont le nom ne mourra jamais, & dont on a eu raison de dire dans les Vers qu'on voit gravés au bas de son Portrait :

Son esprit, son sçavoir, son zele,
Son Eloquence naturelle,
Sa douceur, son humilité,
Lui font par sa plume immortelle
Mériter l'immortalité.

JEAN-BAPTISTE POCQUELIN MOLIERE.

J.-BAPT. POCQUELIN MOLIERE. 1673.

Malgré les éloges que l'on a donnés à M. Godeau, M. de Voltaire ne lui a asse-

gné aucune place dans son *Temple du Goût* ; mais il y en donne une honorable à Jean-Baptiste Pocquelin, si célebre sous le nom de *Moliere* ; & il la mérite en effet. M. de Voltaire ne dit rien au reste, sur ce *Peintre de la France*, comme il l'appelle, qui n'ait été dit avant lui par M. Despréaux, par le Pere Rapin, Jésuite, & par tant d'autres Ecrivains qui ont sçu apprécier les rares talens de ce fameux Comique. « Poëte par goût plus » que par étude, disoit un de nos grands » Orateurs, ce fut un feu de jeunesse, » non la malignité de la fortune, qui le fit » Comédien. Né pour des emplois sé» rieux, transporté dans le Comique, » rigide observateur des ridicules, pein» tre plaisant d'après nature, exact sans » affectation d'exactitude, correct sans » paroître s'être gêné, serré dans sa » Prose, libre & aisé dans ses Vers, ri» che en Sentences, fertile en plaisante» ries, on peut dire qu'il réunit en lui » seul toutes les qualités, & la plûpart des » défauts des Poëtes célebres en ce gen» re. Aussi piquant qu'Aristophane, quel» quefois aussi peu retenu ; aussi vif que » Plaute, de tems en tems aussi bouffon ; » aussi fin dans l'intelligence des mœurs » que Térence, souvent aussi libre dans

J.-BAPT. POQUELIN MOLIERE. 1673.

Temple du goût p. 187. du t. 5. des Oeuvres de Voltaire.

J.-BAPT. POCQUELIN MOLIERE. 1673.

» ses Tableaux; Moliere fut-il plus grand » par la nature ou par l'art ? Inimitable » dans l'un & dans l'autre, vicieux par » ces deux endroits, il nuisit autant qu'il » excella. Le meilleur maître, s'il ensei- » gne le mal, est le pire de tous les maî- » tres. »

Un autre a dit : « On trouve dans les » Comédies de Moliere plusieurs en- » droits choquans pour les mœurs ; entre » autres deux propositions d'adultere ; » l'une dans le *Tartuffe*, & l'autre dans » *George Dandin*. Je suis surpris que ce » Poëte n'ait pas plus ménagé dans ces » endroits le goût d'un siecle aussi délicat » que le sien ; & que dans bien d'autres, » il n'ait pensé uniquement qu'à faire ri- » re : car il y a plusieurs de ses Pieces qui » ne sont faites que dans cette vûe. Dira- » t-on pour sa défense, qu'il avoit à plaire » à toute sorte de gens ; qu'il falloit qu'il » se fît à leur goût ; qu'il y en a qui ne » veulent que rire ? Mais est-il permis à » un honnête-homme, à un Philosophe, » & à un homme Chrétien, de se prêter à » un goût si frivole ? Est-il permis de » faire perdre à Thalie son plus bel orne- » ment, je veux dire le droit qu'elle s'est » acquis d'instruire en divertissant, pour » ne lui conserver que son enjouement,

» ses jeux, & ses ris? Un grand homme » a dit avec raison que Moliere avoit allié » Térence à Tabarin. Malgré cela ce » Poëte sera toujours dans le genre Co- » mique, le génie le plus varié, le plus » aimable, le plus badin, le plus naturel, » le plus fécond. Mais je voudrois trou- » ver un peu plus d'exactitude dans son » langage & dans ses rimes, plus de dé- » cence dans plusieurs de ses Pieces; » qu'il fût plus heureux dans ses dénoue- » mens, & qu'il n'eût pas répandu dans » ses Comédies tant d'équivoques & de » mots trop libres, qui s'accordent mal » avec ses moralités & une Philosophie » quelquefois si épurée. »

Je m'arrête-là: ceux qui seront curieux de voir les différens Portraits qui ont été tracés de ce fameux Comique, les trouveront presque tous réunis, ceux qui le flattent principalement, dans le tome premier & dans le tome huitieme de ses Oeuvres, de l'édition de Paris 1739. Je n'en répeterai rien ici pour deux raisons: la premiere, parce que ces Oeuvres sont entre les mains de tout le monde: la seconde, parce que je ne me suis point engagé à parler des Pieces de Théâtre, & qu'à l'exception de deux Poëmes assez courts, il ne nous reste de Moliere que ses Comédies.

M v

J.-BAPT. POCQUELIN MOLIERE. 1673.

Le premier de ces deux Poëmes est un *Remerciement au Roi*, des bienfaits que l'Auteur en avoit reçus : c'est une Piece critique & badine, écrite d'un style libre & négligé. Le second qui mérite davantage le nom de Poëme, au moins quant à la forme, a pour titre & pour objet, *La Gloire du Val-de-Grace.*

Vie de Mignard, par Maziere p. 76. & suiv. Vie du même par M. le Comte de Caylus, p. 142. & suiv.

On sçait que la Reine mere ayant eu en 1663 la satisfaction de voir l'Eglise du Val-de-Grace terminée, chargea le fameux Artiste Pierre Mignard de peindre la Coupole ; ce qu'il fit, disent les uns, dans l'espace de huit mois, & les autres, en treize, ce qui est plus vraisemblable. Cet Ouvrage fut extrêmement loué, & souvent par des endroits qui méritoient d'être critiqués. Moliere qui étoit l'ami de M. Mignard, voulut aussi se mettre au nombre des Panégyristes. Il fit le Poëme dont je viens de rapporter le titre. Le premier Auteur de la vie de Mignard, M. l'Abbé Maziere de Monville, aujourd'hui Chanoine de Bourdeaux, dit que le Poëte y montre avec quelle capacité le Peintre sçavoit appliquer les préceptes les plus profonds de son Art. Je ne prétends point contredire cet éloge; mais en le supposant vrai, le Poëme de Moliere reste toujours un Poëme

fort médiocre. C'eſt le jugement qu'en porte M. le Comte de Caylus dans ſa vie du même Mignard, qui fait partie des *Vies des premiers Peintres du Roi.*

J BAPT. POCQUELIN MOLIERE. 1673.

» Ne parler que de ce qu'on ſçait, ne » point ſortir de ſon genre, dit cet illuſ- » tre amateur des beaux Arts, & ce Pro- » tecteur ſi éclairé de ceux qui les culti- » vent, ſont des lieux communs qui » ſemblent faciles, à mettre en pratique ; » cependant Moliere, ce grand homme, » ce Philoſophe, ce Critique profond, » enfin cet homme célebre, s'eſt oublié » dans l'un & l'autre cas, & s'eſt en » quelque façon dégradé dans l'eſpece » de Poëme qu'il a fait ſur le Val-de-Gra- » ce. Cet Ouvrage eſt ſi fort au-deſſous » de tous ceux qu'il nous a laiſſés, que je » ne crains point de le rabaiſſer autant » que je le fais ; non qu'il n'y ait beau- » coup de bien à dire des peintures qu'il » avoit entrepris de célebrer ; mais j'at- » taque la maniere dont il s'en eſt acquit- » té, & je ne puis lui pardonner le ton » emphatique qu'il a pris, qui n'apprend » rien, & qui s'exprime fort impropre- » ment. »

Moliere étoit né à Paris en 1620, fils & petit-fils de Valets-de-Chambre Tapiſ- ſiers du Roi. Il mourut dans la même

J.-BAPT. POCQUELIN MOLIERE. 1673.

ville le Vendredi 17 Février 1673, âgé de 53 ans, & fut inhumé à saint Joseph, qui est une aide de la Paroisse de Saint Eustache.

Sa mort fit enfanter quantité d'Epitaphes ou d'autres Pieces en Vers que l'on a cru devoir rassembler dans la derniere édition de ses Oeuvres. On en lisoit déja dix dans le tome quatrieme du Mercure de 1673, où elles sont suivies d'une Oraison funébre, en Prose, d'un ton & d'un style comique, mais qui m'a paru d'un comique puérile & même bas. *Moliere Auteur* & *Moliere Acteur*, en font la division & le sujet. Comme *Auteur*, l'Anonyme prétend que ses Ouvrages excellent en beautés, & qu'ils ont corrigé *tous les Impertinens du Royaume.* En ce cas, il en est bien resté depuis. Comme *Acteur*, il assure, ce qu'on ne lui conteste point, que non seulement il jouoit bien la Comédie, mais encore, qu'il savoit bien la faire jouer. Cette Piece est entremêlée d'un Dialogue entre Momus & Moliere, dont le mérite est d'être court; après quoi l'Orateur bouffon continue sa prétendue Oraison funebre. Ceux qui feront réimprimer les Ouvrages de Moliere, pourront faire usage, s'ils le jugent à propos,

de la Critique du Tartuffe, qu'on lit dans *La Promenade de Saint Cloud, Dialogues sur les Auteurs*, Ouvrage Posthume de Gabriel Guéret, que M. l'Abbé Joly, de Dijon, a fait imprimer en 1751 à la suite des Mémoires historiques, critiques, & littéraires de feu M. Bruys.

J.-BAPT. POCQUELIN MOLIERE. 1673.

HENRIETTE DE COLIGNY, Comtesse DE LA SUZE.

HENRIETTE DE COLIGNY, Comtesse DE LA SUZE 1673.

Madame la Comtesse *de la Suze* suivit Moliere de fort près dans le tombeau, étant morte le 10 Mars de la même année 1673. Elle se nommoit Henriette de Coligny, & étoit fille de Gaspard de Coligny, Maréchal de France, & Colonel Général de l'Infanterie. Cette Maison est très-célebre dans notre Histoire, & Madame de la Suze a eu raison de dire dans le *Portrait de son Altesse Royale Mademoiselle* :

Que mon sort seroit glorieux!
Si par mes Vers ambitieux,
Je fais autant pour ma Princesse,
Qu'ont fait mes ayeux autrefois,
Par leur épée & leur adresse,
Pour le service de nos Rois.

Tit. du Till. Parn. Fr. p. 324. & suiv.

Recueil de Barbin, t. 4. p. 102, 103.

Poesies de la Suze. 1666. pag. 32.

Elle fut mariée très-jeune à Thomas Hamilton, Comte de Hadington, Sei-

HENRIET. DE COLIGNY, Comtesse DE LA SUZE 1673.

gneur Ecossois. Mais étant mort quelque tems après, elle épousa en secondes noces, le Comte de la Suze, de la Maison des Comtes de Champagne. Cette seconde alliance troubla son repos. M. de la Suze livré à la passion de la jalousie, dont sa femme peint si bien les effets dans une de ses Elégies, qu'elle composa peut-être à cette occasion, résolut de la mener à une de ses Terres, & de l'éloigner par-là de ce monde aimable & poli qu'elle fréquentoit, & à qui elle plaisoit. La Comtesse effrayée de cette résolution, & voulant la faire échouer, abjura, dit-on, par ce motif la Religion Protestante qu'elle suivoit de même que son mari, & se fit Catholique : sur quoi Christine Reine de Suede dit, qu'elle avoit changé de Religion pour ne voir son mari ni en ce monde, ni en l'autre. Ce changement n'ayant fait qu'augmenter la desunion, Madame de la Suze tenta de faire rompre son mariage, & fit offrir à son mari vingt-cinq mille écus, à condition qu'il y donneroit les mains, ce qu'il accepta, & le mariage fut en effet déclaré nul par Arrêt du Parlement. Cet événement fit dire à quelque rieur. Que la Comtesse avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire, parce que si elle avoit at-

Ibid. Elégie 4. p. 16.

rendu encore quelque tems, au lieu de donner vingt-cinq mille écus à son mari, elle les auroit reçus de lui pour s'en débarrasser.

HENRIETTE DE COLIGNY, Comtesse DE LA SUZE. 1673.

Libre de tout engagement, la Comtesse de la Suze se livra selon son gré aux compagnies les plus agréables ; & comme elle joignoit à la naissance & à la noblesse, les graces de la figure & de l'esprit, elle en étoit recherchée avec empressement, & son amour-propre y étoit flatté des louanges qu'elle ne cessoit d'y recevoir. On attribue à M. de Fieubet, ou au Pere Bouhours Jésuite, des Vers où on lui donne la noblesse & la majesté de Junon, l'esprit & le sçavoir de Minerve, la beauté & les graces de Vénus. On fit aussi à sa gloire ces quatre Vers François :

Nul d'entre les mortels ne la peut égaler,
Le maître des neuf Sœurs ne feroit point son maître ;
Pour faire des Captifs elle n'a qu'à paroître ;
Et pour faire des Vers elle n'a qu'à parler.

Séduite par ces flatteries, son esprit étoit occupé à composer des Vers, & *à filer le parfait Amour*, à la maniere des Héroïnes des Romans, ce qui étoit à la mode, de son tems, même parmi quelques Dames de la premiere condition, d'un caractere grave, qui n'étoient pas sans quel-

Henriet. de Coligny, Comtesse de la Suze 1673.

ques Amans & Chevaliers respectueux. M. Titon du Tillet dit qu'il a oüi dire à la fameuse Ninon l'Enclos, amie de Madame de la Suze, qu'on trouvoit quelquefois cette Dame habillée & très-parée dès le matin; & que quand on lui disoit: Madame, vous voilà de bonne heure sous les armes? elle se contentoit de répondre: *C'est que j'ai écrit*; voulant faire connoître qu'elle mettoit volontiers tous ses atours avant que d'écrire à quelque Chevalier favori.

Ce genre de vie, joint à son indolence pour tout ce qui ne l'amusoit pas, dérangea extrêmement ses affaires domestiqees. M. du Tillet rapporte un trait à cette occasion. Un Exempt, accompagné de quelques Archers, vint un jour chez elle sur les huit heures du matin, pour saisir ses meubles; avertie par sa femme de Chambre, elle fit entrer l'Exempt, étant encore dans son lit, le pria de la laisser reposer encore deux heures, se leva à dix, s'habilla pour aller dîner en ville, & passant dans son anti-chambre, remercia l'Exempt de sa politesse, sortit, & le laissa le maître de faire l'exécution pour laquelle il étoit venu.

Elle étoit fort liée avec M. de Montplaisir & avec Subligny, & l'on a prétendu que l'un & l'autre l'avoient guidée

ans l'art de rimer. Tout le monde convient cependant qu'elle avoit beaucoup d'esprit, & une grande délicatesse dans ses sentimens. Elle a excellé sur-tout dans l'Elégie, & ceux qui ont dit, qu'elle pense d'une maniere fine, & que son style est touchant & plein de graces, n'ont rien outré. Mademoiselle de Scudery qui ne la peint qu'en beau dans le tome huitieme de son Roman de *Clélie*, finit ainsi son Portrait : « Sans parler de tant » d'autres belles qualités que le Ciel lui » donnera, sçache seulement qu'elle fera » des Elégies si belles, si pleines de pas- » sion, & si précisément du caractere » qu'elles doivent être pour être par- » faites, qu'elle surpassera tous ceux qui » l'ont précédée, & tous ceux qui la vou- » dront suivre. » C'est à ces Elégies, dont la lecture ne peut être que dangereuse, que M. de Charleval fait allusion dans ces Vers :

HENRIETTE DE COLIGNY, Comtesse DE LA SUZE 1673.

Rec de Barbin, T. 4. p. 305.

Comtesse, à qui l'Amour apprit
L'art d'écrire avecque tendresse,
Et qui seule avez tout l'esprit
Des neuf doctes Sœurs de la Grece ;
Vous consacrez votre loisir
Par des Vers dignes de mémoire ;
Le Louvre en fait tout son plaisir,
Et le Parnasse en fait sa gloire.
Sappho par son esprit charmant,

HENRIET. DE COLIGNY, Comtesse DE LA SUZE 1673.

S'acquit une gloire immortelle ;
Mais rien que le tems seulement,
Ne vous fit aller après elle.

Ce sont principalement ces mêmes Elégies qu'un Poëte anonyme loue dans un Madrigal adressé à la Comtesse elle-même, & qu'on peut lire dans le Recueil de Sercy, tome premier, page 359. Ce sont elles qui sont l'objet des éloges que lui adresse l'Abbé de Boisrobert dans l'Epître en Vers qu'il lui a écrite, & M. Pavillon dans un Madrigal, qu'on lui attribue dans la derniere édition de ses Oeuvres (tome second page 1.) Le Pere le Moine lui-même a cru pouvoir l'encenser aussi dans une Lettre où il prend occasion de la mort de Madame la Duchesse de Lesdiguieres, & de celle de quelques autres personnes illustres, pour lui parler à elle-même de la nécessité de mourir, & où il lui fait envisager le tombeau comme n'étant pas éloigné d'elle :

Epitres de Boisr. Liv. 4.

Lettr. mor. & poët. du P. le Moine, in-fol. l. 2. lett. 1.

A vous, illustre Iris, à qui les Sœurs sçavantes,
Des sources & des bois du Parnasse Intendantes,
Ont inspiré ces airs si charmans & si doux
Qui sur la Seine ont fait tant de Cygnes jaloux...
Prenez le deuil, Iris, renfermez votre Lyre.
Je l'avoue, on ne peut l'ouir qu'on ne l'admire,
Et les doigts du Thébain qui fit danser les bois,

Ne sçurent pas mieux l'art de charmer que vos doigts.
Mais en une Saison où régne l'infortune,
La plus douce Musique est la plus importune...
La Sirene qui fait l'éternelle harmonie
De la Sphere sujette à Venus, Uranie,
Vous inspire elle-même & vous dicte ces Vers,
Qui sont l'ame des voix, qui sont l'esprit des airs.
Un Amour concertant sous vous, les fait redire
A son arc qu'il accorde aux tons de votre Lyre,
Il les fait répéter aux Cygnes qu'il instruit
A chanter en volant par le frais de la nuit, &c.

HENRIETTE DE COLIGNY, Comtesse DE LA SUZE, 1673.

Madame de la Suze ne s'est pas cependant bornée à l'Elégie, elle a fait aussi des Madrigaux, des Chansons, & même plusieurs Odes, une entre autres à la louange de Christine Reine de Suede, que M. de Loménie de Brienne a fait réimprimer dans son *Recueil de Poësies diverses*, dédiées à M. le Prince de Conti. Mais cette Ode n'est pas digne de la réputation de l'Auteur, & il auroit mieux vallu ne rien inférer dans ledit Recueil, des Poësies de cette Dame, que de la faire connoître par son plus foible endroit. Dans le Recueil de 1666, où l'on a joint aux Poësies de la Comtesse de la Suze, les *Maximes d'Amour* & l'*Almanach d'Amour*, du Comte de Bussy-Rabutin, on a de la premiere cinq Elégies, quatre Odes, le *Jugement définitif sur un*

HENRIET. DE COLIGNY, Comtesse DE LA SUZE 1673.

Plaidoyer d'Amour, quatre Madrigaux, & quatre Chansons. Une partie de ces Poësies a été réimprimée dans le quatrième tome du Recueil de Barbin, avec une Imitation d'un endroit du *Paster fido*, qui n'est point de cette Dame, mais de l'Abbé Regnier Desmarais. J'ai parlé ailleurs de cette Imitation, qui n'auroit jamais dû sortir de la plume d'un Ecclésiastique. On a encore quelques Vers de Madame de la Suze dans le *Recueil de quelques Pieces nouvelles & galantes*, &c. imprimé en 1667. En 1725 on a imprimé à Trevoux en quatre volumes in-douze, un autre *Recueil de Pieces galantes en Vers & en Prose*, dans lequel on a inséré presque toutes les Poësies de la même Dame, avec celles de Mademoiselle de Scudery & de M. Pellisson ; & l'on a mis au commencement de ce Recueil un petit extrait de la vie de Madame de la Suze.

N. DE MONTPLAISIR.

N. DE MONTPLAISIR. 1673.

M. *de Montplaisir*, que l'on prétend avoir eu part aux Poësies de cette Dame, comme je viens de l'observer, n'étoit point, comme plusieurs l'ont écrit, fils de Jacques *Rougé*, Seigneur *du Plessis-*

Belliere, ni frere de Catherine de Rougé, femme de François de Créqui, Maréchal de France, morte le 5 Avril 1713. Son nom étoit *de Bruc*, qui est celui d'une famille illustre en Bretagne, & il étoit oncle de Madame la Maréchale de Créquy. Il s'est distingué à la guerre par sa valeur, & s'est fait estimer à la Cour & à la Ville par la beauté & l'agrément de son esprit. C'est le même dont parle Chapelain dans ses Lettres, où l'on voit qu'il étoit Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Arras en 1659. Nous ignorons quels emplois il eut à l'Armée; & ce n'est que par conjecture que nous mettons sa mort en 1673. Tant qu'il a vécu, il fut estimé & recherché des personnes d'esprit & de mérite, qui se faisoient honneur d'avoir part à son estime & à son amitié. On voit par les Lettres manuscrites de Chapelain, que j'ai citées, qu'il avoit séjourné avec son ami M. de Lalane, en Picardie & dans la Bretagne. Le *petit de Beauchâteau* fait ainsi son éloge dans sa *Muse naissante*, page 186.

N. DE MONT-PLAISIR. 1673.

Tit. du Till. Parn. Fr. p. 328. & à l'errata.

Lettr. manuscr. de Chapelain. du 23 Mars 1659.

Par tes exploits on peut connoître ta vaillance,
Par tes ayeux, on doit connoître ta naissance:
Mais de ton grand esprit connoître l'excellence,
Brave de MONTPLAISIR, croi-moi certainement,

C'est l'ouvrage d'un siecle, & non pas d'un moment.

N. DE MONTPLAISIR. 1673.

L'Abbé Ménage nous apprend aussi dans une Epître en Vers, que Montplaisir réussissoit très-bien dans la Poësie tendre & dans l'Elégie. Mêlons, dit-il à Chapelain,

Mêlons les tons brillans de ta haute trompette,
Avec les doux accords de mon humble Musette;
Avec les tons plaintifs du fameux MONTPLAISIR,
D'Apollon & de Mars la gloire & le desir.

M. de Loménie de Brienne, dans un Mémoire manuscrit, qui m'a été communiqué, le trouve cependant trop diffus dans ses Pieces. Il ajoute : « Que sur la » fin de ses jours, il s'est mis dans la dé- » votion, & qu'il a composé un grand » nombre de Vers de piété. » Le Mémoire n'indique point où sont ces Vers, ni même s'ils ont été imprimés. Je ne connois de M. de Montplaisir que quelques Pieces répandues dans différens Recueils. On en a quatre dans celui de M. de Brienne lui-même, dédié à M. le Prince de Conti. La plus considérable est *Le Temple de la Gloire*, *Poëme*, *à M. le Duc d'Anguien*. Voici ce qui donna lieu à ce Poëme, qui a environ 450 Vers.

T. 2. p. 122. & suiv.

En 1645 M. de Turenne ayant été

battu par le Général Merci, à la journée de Mariendal, le Duc d'Anguien accourut à son secours, se joignit à lui & au Maréchal de Grammont, s'avança vers la Baviere, & attaqua le Général Merci à Nordlingue le 3 Août. C'étoit contre l'avis de M. de Turenne; mais le Duc le vengea de la journée de Mariendal. Les Imperiaux furent défaits, & le Général Merci fut tué. Le champ de bataille resta aux François, qui gagnerent toute l'artillerie, & presque tout le bagage. C'est cette victoire que M. de Montplaisir, qui y avoit contribué par sa valeur, fait annoncer & décrire dans son Poëme par la Renommée, qui le conduit ensuite au Temple de la Gloire, dont le Poëte fait aussi une belle description, suivie de celle des monumens qu'il y vit, élevés à la gloire de M. le Duc d'Anguien, & de plusieurs autres Héros. Il prouve ainsi, que la vertu seule a droit d'y être admise:

N. DE MONTPLAISIR. 1673.

Par cent portes de cédre on entre dans ce Temple,
Le mérite les ouvre, & dans une Cour ample
L'honneur vient au-devant caresser & flatter
Ceux que la Renommée y daigne présenter.
Des plus fameux mortels mille troupes errantes,
Vont cherchant par ce mont des routes différentes,
Il a mille sentiers: celui de la vertu
Sans doute est le plus droit; mais c'est le moins battu;
Il est âpre & pénible, & de noirs précipices

N. DE MONTPLAISIR. † 1673.

Montrent des deux côtés la demeure des vices,
Qui rampent dans le fond, ainsi que des serpens,
Et quelquefois masqués sur le sommet grimpans,
Arrivent inconnus à la porte sacrée,
Par force ou par adresse en pénétrent l'entrée,
Se glissent dans le Temple, en profanent l'Autel,
Et ternissent sa gloire & son lustre immortel.
Mais le Temps, ce vieux Juge équitable & sévere,
Souffre pour quelques jours qu'un peuple les révere;
Puis enfin les découvre & les chasse en fureur
Dans des antres obscurs, où préside l'horreur;
Où la Vérité triste éclaire l'infamie,
Et se montre en ces lieux leur plus fiere ennemie, &c.

M. de Montplaisir conclut ce Poëme par une apostrophe à M. de Gondi, à qui il se plaint modestement *de son aspre fortune*, & de l'amitié duquel il se fait gloire. Ce Poëte a composé un autre Poëme intitulé *le Séjour des ennuis*, auquel M. de Montigny depuis Evêque de Léon, opposa *le Palais des Plaisirs*, dont j'ai parlé ci-devant. Ce prétendu Poëme de M. de Montplaisir n'est peut-être autre que les Stances intitulées, l'*Hyver*, qu'on lit dans le tome premier du Recueil de Sercy, page 132. L'ennui & ses effets y sont décrits, & la versification y ressemble beaucoup à celle de M. de Montplaisir. Dans le Recueil qui contient *le Temple de la Gloire*, je ne vois

vois plus du même qu'une Réponse à des Vers dans lesquels M. Pellisson faisoit parler M. le Dauphin ; un Sonnet contre ceux qui parloient mal du Cardinal de Richelieu ; & une Balade à M. de S. Aignan, dont voici le sujet. M. le Comte de Saint Aignan ayant été attaqué par quatre brigands, prit un pistolet qui tiroit trois fois, tua deux de ces voleurs, en blessa un troisieme, & mit le dernier en fuite. M. de Montplaisir qui étoit bien venu de ce Seigneur, mit cette avanture en Vers dans la Balade dont il est question, & dont l'Envoi fut accompagné d'un mousqueton qui tiroit sept fois. Cette Balade se lit aussi dans le *Recueil de Sercy*, tome IV. page 25.

N. DE MONT-PLAISIR, 1673.

Le Pere Bouhours, Jésuite, dans son *Recueil de Vers choisis*, a donné de plus un Sizain de M. de Montplaisir sur le tombeau d'Anne d'Autriche, Reine de France, représentant une pyramide de cœurs enflammés, avec ces mots Espagnols, *Assi sepultada, no es muerta*. Enfin l'on prétend que la plus grande partie, du moins, des Vers signés *M.* ou *M. P.* insérés dans le Recueil de Sercy, est encore de M. de Montplaisir ; si cela est, il faudra dire qu'il s'est souvent occupé de la Poësie, n'y ayant aucun des cinq

page 25.

N. DE MONTPLAISIR. 1673.

volumes de ce Recueil où on ne trouve une ou plusieurs Pieces qu'on ne puisse lui attribuer.

PIERRE DE LALANE.

PIERRE DE LALANE. vers le même tems.

Pierre *Lalane*, ou *de Lalane*, lié d'une amitié si étroite avec M. de Montplaisir, étoit mort plusieurs années avant lui, si la date de 1661, que je lis dans le Nécrologe manuscrit de feu M. de la Monnoye, est exacte. Il étoit de Paris, fils d'un Garde-Rolles du Conseil privé, de fort bonne famille, originaire de Bourdeaux, & frere ou proche parent de M. de Lalane, Abbé de Val-Croissant, si célébre dans les disputes qui ont agité l'Eglise de France dans le dix-septieme siecle. M. Titon du Tillet dit qu'il n'eut point d'autre emploi que celui des Belles-Lettres : les Lettres manuscrites de Chapelain, qui avoit eu avec lui une relation suivie, semblent insinuer le contraire.

Parn. Franç. p. 331.

Je vois du moins par ces Lettres que Pierre de Lalane fit un séjour de plusieurs mois en Hollande, dans le cours de l'année 1635; qu'il y étoit encore le 29 Septembre; qu'en 1636 il fut employé dans l'Armée que nous avions en

Lettr. manusc. de Chapelain du 29 Sept. 1635. du 1. Septembre 1636. du 6 Février 1638. du 16 Juin 1639.

Picardie pour chasser les Espagnols, qui s'y étoient emparés de plusieurs Places. Au commencement de 1638, selon les mêmes Lettres, M. de Lalane eut quelque avanture qui eut des suites, & qui l'obligea nonseulement à se retirer, mais à cacher même le lieu de sa retraite, excepté à quelques confidens. Chapelain semble faire entendre que c'étoit quelque affaire de galanterie. « J'apprends » avec joie, lui écrit-il, que M. votre » pere, quoiqu'aussi severe qu'il l'est, » travaille avec vous à récompenser se» lon son pouvoir la générosité que vous » a témoignée la belle cause de vos peines » & de vos plaisirs; je ne doute point » qu'elle ne tire grande consolation de » voir qu'il n'est pas celui qui retarde » votre satisfaction commune, & qu'il » ne tient pas à lui que vous ne soyez » déja en repos. Vos amis travaillent au» près de Mademoiselle d'Epineuille, & » ne desesperent pas de la rendre raison» nable. » Cette Lettre étant du 6 Février 1638, on peut conjecturer que l'affaire en question venoit de ce que Lalane recherchoit alors en mariage la Demoiselle *Marie Gastelle des Roches*; qu'il trouva d'abord des obstacles qui le porterent à quelque action imprudente,

PIERRE DE LALANE. vers le même tems.

du 1. Octob. 1639.

du 5. Nov. 1644.

du 7. Déc. 1648.

du 28. Dec. 1648.

du 4. Avril 1649.

du 2. Septembre 1643.

PIERRE DE LALANE, vers le même tems.

& qu'il fallut en venir à la voie de négociation. Il est certain par une autre Lettre de Chapelain du 16 Juin 1639, qu'il étoit marié alors, & qu'il l'étoit depuis peu. Il étoit en ce tems-là en Bretagne, à la suite de M. le Duc de Retz, & en la compagnie de M. de Montplaisir. Le premier d'Octobre de la même année, il étoit à Mortagne, où il eut le chagrin de voir sa femme attaquée d'une maladie sérieuse, dont elle ne fut délivrée que pour languir, & mourir en 1644. Je me fonde encore pour cette datte, sur une Lettre de consolation que Chapelain lui écrivit le 5. Novembre de cette année 1644, & dans laquelle il lui fait envisager la perte qu'il venoit de faire comme la plus grande & la plus plus affligeante qui pût lui arriver.

L'Abbé Ménage a fait l'Epitaphe de cette Dame en Italien; & son mari exprima lui-même sa douleur dans de belles Stances qui commencent ainsi:

> Voici la solitude, où sur l'herbe couchés,
> D'un invisible trait également touchés,
> Mon Amarante & moi, prenions le frais à l'ombre
> De cette forêt sombre.
>
> Nous gouterions encore en cet heureux séjour
> Les tranquilles plaisirs d'une parfaite amour,

Si la rigueur du sort ne me l'eût point ravie
Au plus beau de sa vie.

Est-ce donc ici-bas une loi du destin,
Que la plus belle chose y passe en un matin?
Falloit-il en un jour voir Amarante naître,
Et la voir disparoître?

PIERRE DE LALANE, vers le même tems.

Il étale ensuite les charmes extérieurs de sa personne, d'où passant à ceux de son esprit, il dit:

Son esprit étonna les plus rares esprits,
Sur les plus éclatans il emporta le prix,
Et ne démentit point l'origine premiere
D'où sortit sa lumiere.

Le Ciel ne fut jamais en ses plus grands efforts
Si prodigue à verser ses plus riches trésors,
Que quand de sa plus pure & plus brillante flame
Il forma sa belle ame.

De tant de biens enfin son corps se vit comblé,
Que pour en avoir trop il en fut accablé;
Ainsi tombe une fleur dont la tige est moins forte
Que le faix qu'elle porte.......

Ah! j'adresse ma plainte à qui n'écoute pas,
Et je murmure envain d'un si cruel trépas;
Quand une fois la Parque arrête notre course,
Nous tombons sans ressource, &c.

Lalane adressa vers le même tems des *Stances & une Ode à l'Abbé Ménage*; & à M. de Gondi, Duc de Retz, une Eclogue intitulée *Daphnis*; & si les meilleurs

Pierre de Lalane, vers le même tems.

Critiques ont trouvé dans ces trois Pieces une grande noblesse de pensées, une grande pureté de langage, & un goût excellent, ils sont convenus en même-tems qu'elles montroient dans l'Auteur un bon naturel, & un cœur tendre. Ces Poësies se trouvent réunies dans le tome troisieme du *Recueil de Poësies diverses*, dédié par la Fontaine à M. le Prince de Conti. Les deux premieres, les Stances & l'Ode, parurent dès 1652, dans le Recueil de Barbin : & Sercy a publié dans le sien celle dont on vient de lire quelques Strophes.

p. 30. 39. Recueil de Barbin t. 4. p. 73. Rec. de Serc. t. 1. p. 55.

Ce fut peut-être dans la seule vûe de dissiper la tristesse qui le suivoit par-tout, que Lalane fit le voyage d'Italie. Il étoit à Venise au mois de Décembre 1648, avec M. de Balagny, & au mois de Septembre 1649 il écrivoit à Chapelain, qu'il étoit encore Italien pour huit mois, & qu'il devoit aller à Rome en 1650 pendant le Jubilé de l'Année Sainte; il écrivoit d'Italie à ses amis, en particulier à Ménage, à Conrart, au Cardinal de Retz, & tâchoit de se consoler par une dissipation qu'il mettoit d'ailleurs à profit en ornant son esprit de nouvelles connoissances. On avoit formé quelque projet de l'envoyer en Suede; mais

je ne trouve rien qui m'indique s'il a fait ce voyage, ni en quelle année il revint en France.

PIERRE DE LALANE, vers le même tems.

M. Titon du Tillet ne lui donne que les trois Pieces dont j'ai fait mention; il y en a un plus grand nombre dans le Recueil de Sercy. On y lit des *Stances sur le plaisir de la Campagne*, qui sont les mêmes que celles que le Poëte avoit envoyées à Ménage; un Sonnet qu'il adressa, près de sa mort, à ses amis; un autre *sur la mort d'Amarante*, c'est-à-dire, de sa femme, *venant d'expirer*; deux Sonnets encore sur le même sujet; une Elégie, intitulée, *La mort désesperée de Cléonte*, & des Stances qui ont le même objet. Voici le Sonnet de *Daphnis mourant*, c'est-à-dire, de lui-même, à ses amis:

Recueil de Sercy, t. 1. p. 276, 280, t. 5. p. 297, 98, 99, 300, 303.

Cessez de rappeller mon ame fugitive;
La mort que vous croyez le plus grand des malheurs,
Se dépouille aujourd'hui de ses noires couleurs,
Et paroît à Daphnis trop lente & trop tardive.

Etes-vous envieux du bonheur qui m'arrive,
Jusqu'à me desirer au sejour des douleurs?
N'êtes vous point lassés de voir couler mes pleurs,
Et d'entendre ma voix languissante & plaintive?

Quoi, ne sçavez-vous pas, vous qui plaignez mon sort,
Qu'Amarante a passé par les mains de la mort,
Et que l'amour devoit m'obliger à la suivre?

PIERRE DE LALANE, vers le même tems.

Tous vos conseils envain me veulent secourir ;
S'ils n'ont pas le pouvoir de la faire revivre,
Ils ne peuvent aussi m'empêcher de mourir.

Ce Sonnet a été imprimé en 1660. En supposant qu'il l'a été peu après sa composition, & que M. de Lalane mourut en effet de cette maladie, il s'ensuivra que M. de la Monnoye a eu raison de fixer, comme je l'ai observé, la datte de sa mort en 1661. Mais ce ne sont ici que des conjectures.

JACQUES DE CAILLY.

JACQUES DE CAILLY. 1673.

Voyez les p. 21, 22, 26, 27, 28, 38, 46, 61, 62, de ce Recueil imprimé a Paris en 1628. in-4°.

J'ai encore moins de certitude sur le tems de la mort du Chevalier de Cailly, si connu par ses Epigrammes, & je ne sçais presque rien de sa personne. Il se nommoit Jacques de Cailly, & donna ses Poësies sous le nom de *d'Aceilly* qui est l'Anagramme du sien. Il étoit d'Orléans, d'une famille noble, & peut-être fils d'un autre Jacques de Cailly dont on a imprimé quelques Vers François, Latins, Espagnols, & Italiens, dans un Recueil d'Inscriptions & de Poësies faites à la louange de Jeanne d'Arc, dite la *Pucelle d'Orléans*. Il est certain, par le dixieme chapitre du même Recueil,

qu'il étoit de la famille de Jeanne d'Arc. On y lit que lorsque cette fille extraordinaire vint pour faire lever le siege d'Orléans, elle fut logée au fort de Checy sur Loire, à deux lieues de la ville, lequel fort étoit alors en la Terre de Rouilly, (ou Ruilly) dont le Seigneur étoit Guy de Cailly. Que celui-ci fort prévenu en faveur de la Pucelle, l'accompagna dans tous les assauts, les combats, & toutes les sorties auxquelles elle fut obligée de se livrer. Que pour reconnoître ces services, Jeanne d'Arc obtint au mois de Juin 1429 des *Lettres de confirmation de l'ancien ennoblissement audit Guy de Cailly*, avec permission de changer ses armes. L'Historien ajoute, que Jean de Cailly fils de Guy, épousa Demoiselle Gillette de l'Aubespine; & que de cette alliance est descendu un autre Guy de Cailly sieur de Rouilly & autres lieux, Lieutenant du Grand Prevôt de France, qui se maria avec Charlotte Boiléve, dont il eut entre autres enfans Remy de Cailly, & Aignan de Cailly Vicomte d'Argues & de Carantan, marié avec Demoiselle Hippolyte Violle, dont la Sépulture est chez les Carmes-Billettes, à Paris; qu'enfin Remy de Cailly eut pour fils unique Jacques de

JACQUES DE CAILLY. 1673.

JACQUES DE CAILLY. 1673.

Cailly, qui eut deux enfans, Catherine de Cailly, qui épousa Charles du Lis, Conseiller du Roi, son Avocat Général en la Cour des Aydes à Paris, cousin de Jacques d'Argues au cinquieme degré; & Jacques de Cailly, qui doit être celui dont il est ici question.

Dans les *Statuts de l'Ordre de Saint* p. 303. *Michel*, imprimés en 1725, il est dit qu'il fut reçu dans cet Ordre le 8 Mars 1656, & qu'il fut un des cent que Ibid. p. 331. Louis XIV. confirma dans la qualité de Chevaliers dudit Ordre par son Ordonnance du 12 Janvier 1665. M. de Cailly avoit fourni ses titres de noblesse, comme Sa Majesté l'avoit prescrit, & ce fut ce qui lui mérita cette distinction. Les mêmes Statuts le qualifient Seigneur de Ruilly, Terre qui étoit depuis longtems dans sa famille, & Gentilhomme ordinaire du Roi. Les agrémens de son esprit & de sa conversation le firent connoître avantageusement à la Cour & à la ville, où il eut des amis distingués par leur naissance & par leur mérite. Il n'en fut pas moins désintéressé, si l'on en juge par cette Epigramme à M. de Colbert.

Que je vous donne Vers ou Prose,
Grand Ministre, je le sçais bien,

Je ne vous donne pas grand chose ;
Mais je ne vous demande rien.

Ses Poësies sont en grand nombre ; mais ce sont toutes petites Piéces écrites d'un style aisé & naturel. Peut-être, dit le Pere Bouhours dans sa *Maniere de bien penser*, Dialogue second, « que le plus » naïf de nos Poëtes est le Chevalier de » Cailly. Ses petites Poësies sont pleines » de naïveté, & on y reconnoît le Poëte » qui, avec de l'esprit, étoit l'homme » du monde le plus naturel, & qui avoit » le plus de candeur ; ces pensées cepen- » dant, toutes naives qu'elles sont, ne » laissent pas d'avoir un peu d'antithese. » Mais la naïveté n'est pas ennemie d'u- » ne certaine espece d'antithéses, qui » ont de la simplicité, selon Hermogéne, » & qui plaisent même d'autant plus » qu'elles sont plus simples : elle ne hait » que les antithéses brillantes, & qui » jouent trop. » Le même cite le Quatrain sur l'Etymologie d'*Alfana*, que Ménage, quoiqu'il fût fait contre lui, n'a pû s'empêcher d'appeller beau :

JACQUES DE CAILLY. 1673.

Alfana vient d'*Equus* sans doute,
Mais il faut avouer aussi,
Qu'en venant de-là jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route.

JACQUES DE CAILLY. 1673.

Selon la remarque judicieuse de M. de la Monnoye, si ceux qui ont loué les Epigrammes du Chevalier de Cailly, en avoient voulu rapporter toutes les bonnes, il leur auroit fallu copier les trois quarts du Livre. L'Auteur avoit une si grande facilité pour ce genre de Poësie, qu'il ne lui coutoit presque aucune peine. « C'est un petit bien, dit-il, que j'ai trouvé dans mon esprit par hazard, sans y » fouiller, & même sans songer qu'il y fût. » Les pensées m'en sont venues, non-seulement sans contrainte, mais encore » bien souvent à la foule, & il m'a semblé presque toujours que les Vers se » faisoient d'eux-mêmes, & que les rimes nécessaires venoient de leur plein » gré se placer justement à l'endroit où » elles devoient être. La diversité de » Pieces sur un même sujet, & la facilité de la versification en sont des preuves. » Il ajoute qu'il ne dit pas cela pour se glorifier, puisqu'il est vrai, conclut-il, « que je n'en parle que pour » me défendre de ce que je me suis quelquefois amusé à ce genre d'écrire, & » que je ne l'aurois jamais fait, si les » pensées m'eussent donné de la peine » en leur recherche, ou en leur expression. »

Préface de M. de Cailly.

Ses amis l'ayant pressé de réunir cette multitude de petites Pieces, qui couroient déja par le monde, & qui faisoient l'amusement des bonnes compagnies, il se rendit à leurs desirs. Le Recueil parut en 1667. L'Auteur auroit pû y mettre plus d'ordre, & ne pas placer, par exemple, des Pieces qui sont de 1667 avant plusieurs qui sont de 1660. Mais le remede à cette espece de confusion lui auroit couté quelque soin s'il eût voulu y avoir égard, & toute peine le gênoit. Ce Recueil étant devenu rare, M. de la Monnoye l'a fait réimprimer dans le tome premier du *Recueil de Pieces choisies, tant en Prose qu'en Vers*, qu'il donna en 1714 à Paris chez Emeri, mais sous le titre de la Haye. M. le Fort de la Moriniere a fait reparoître une partie des mêmes Poësies en 1745 dans le tome second de sa *Bibliotheque Poëtique*, *in*-4°. On en avoit aussi réuni plus de soixante dans le tome quatrieme du Recueil de Barbin.

JACQUES DE CAILLY, 1673.

JACQUES DE VALLE'E, Seigneur DES BARREAUX.

JACQUES DE VALLÉE, Seigneur DES BARREAUX 1673.

On n'a pas eu le même soin pour recueillir les Poësies de Jacques *de*

JACQUES DE VALLÉE, Seigneur DES BARREAUX 1673.

Bayl. Dict. Critique. t. 2. p. 988 & suiv.

Rem. de M. Joly sur Bayle, page 310. & suiv.

Vallée, Seigneur *des Barreaux*, & l'on a agi très-sagement, s'il est vrai que ce Poëte n'ait employé ses talens qu'à composer des Chansons, ou des Poësies libertines. Il étoit né à Paris en 1602, de Jacques de Vallée, qui est mort Maître des Requêtes, & Président au Grand Conseil, & qui étoit neveu de ce fameux Geoffroy Vallée, natif d'Orléans, Auteur du Livre intitulé *la Beatitude des Chrétiens*, ou *le Fleau de la Foi*, puni de mort pour ses impiétés le 8 Février 1574.

Des Barreaux fit ses études au College des Jésuites de la Flêche, en particulier sous le Pere Voisin, qui lui trouvant du génie, & *un très-bon esprit*, dit le Pere Garasse, voulut lui persuader d'entrer dans sa Société. Mais cette tentative ne réussit pas; & le jeune homme étant revenu à Paris, son pere, homme du monde & qui aimoit le plaisir, le lia avec le fameux Poëte Theophile, contre le gré de sa mere qui avoit autant de piété que son mari en avoit peu. Cette liaison fut très-funeste à des Barreaux. Théophile qui avoit l'esprit & le cœur gâtés, inspira ses sentimens à son ami, qui n'en profita que trop bien. Le Pere Garasse ajoute, dans un Mémoire manuscrit que M. l'Abbé Joly a extrait

dans ses Remarques sur Bayle, que lorsque Théophile se fut sauvé en Angleterre, on trouva parmi ses Papiers des Lettres Latines de des Barreaux, qui l'auroient fait condamner au même supplice que son grand oncle Geoffroy Vallée, si on ne l'eût excusé sur sa grande jeunesse.

JACQUES DE VALLÉE, Seigneur DES BARREAUX. 1673.

Son pere le fit pourvoir cependant d'une Charge de Conseiller au Parlement de Paris, dans laquelle il se fit admirer par la beauté de son esprit. Mais il n'en aimoit pas les devoirs, & ne la considérant que par ce qu'elle a d'épineux, son imagination déréglée ne lui fit envisager la nécessité de rendre une exacte justice aux Citoyens que comme une occupation sordide & indigne d'un homme de génie. Il ne pouvoit se résoudre à examiner le droit ou les prétentions des Parties; & s'étant chargé une seule fois d'être Rapporteur dans un procès de peu de conséquence, dès qu'il se vit pressé par ceux qui contestoient, il les fit venir, brûla leurs papiers en leur présence, & paya de son argent ce qui étoit demandé: la somme montoit, dit-on, à quatre ou cinq cens livres.

Avec de pareilles dispositions, il n'est pas étonnant qu'il ait cherché à se dépouiller promptement d'une Charge où

JACQUES DE VALLÉE, Seigneur DES BARREAUX 1673.

tout lui déplaisoit. L'Historiette que Bayle raconte à ce sujet, paroît n'avoir aucun fondement, & lui-même n'en donne aucune preuve. On trouve pareillement dans les Lettres de Boursault & dans plusieurs *Ana*, quelques autres Contes sur des Barreaux, qui paroissent inventés à plaisir, & que je ne rapporterai point. Ce qui paroît certain, c'est que des Barreaux libre de tout engagement, se livra sans scrupule à tout ce qui pouvoit favoriser ses passions & le libertinage de son esprit. Il changeoit de domicile selon les saisons de l'année. Pendant l'hyver, il alloit chercher le Soleil sur les côtes de Provence, & principalement à Marseille. La maison qu'il appelloit sa favorite étoit dans le Languedoc: c'étoit celle du Comte de Clermont de Lodève, où il disoit que la bonne chere & la liberté étoient dans leur thrône. En Anjou, il fréquentoit la maison du Lude, où il trouvoit toujours une compagnie assortie à son génie. Quelquefois il alloit voir Balzac, sur les bords de la Charante. Mais le lieu qu'il fréquenta le plus, parce qu'il y trouvoit plus d'amusement, de plaisir, & de liberté, étoit Chenailles sur la Loire: cette maison appartenoit d'ailleurs à un de ses oncles.

Les plaisirs de l'esprit étoient cependant quelquefois le motif de ses voyages. Il n'en avoit point d'autres lorsqu'il alla en 1642 en Hollande, pour s'y entretenir avec le célebre Descartes, qu'il appelloit son ami.

JACQUES DE VALLÉE, Seigneur DES BARREAUX 1673.

Vie de Desc. par Baillet, in-4°. t. 2. p. 176.

MM. Legoux & Lantin, Conseillers au Parlement de Dijon, cités par M. l'Abbé Joly dans ses sçavantes & curieuses Remarques sur le Dictionnaire de Bayle, disent l'un & l'autre, que des Barreaux faisoit de beaux Vers & de beaux Sonnets, & qu'il excelloit dans la Poësie Françoise, sur-tout dans les Ouvrages de débauche. M. Lantin ajoute qu'il lui en avoit entendu réciter sur l'Auteur de la nature, qu'il appelloit l'ame du monde; & quelques Pieces sur d'autres sujets, qui devoient être supprimées, quoique pleines d'esprit. Selon M. Legoux, il avoit composé aussi une Piece de Théâtre, dont ce Magistrat ne se rappelloit ni le titre ni le sujet. « Messieurs Aubry » & des Barreaux, dit encore M. Legoux, » se donnoient tour-à-tour des coups » de bâton, & ce beau jeu dura quelque » tems. Un jour que le dernier en avoit » reçus dans une rue de Paris, un grand » Seigneur, qui le connoissoit, le voyant » en mauvais état, le fit entrer dans son

JACQUES DE VALLÉE, Seigneur DES BARREAUX 1673.

» carosse, & lui demanda ce que c'étoit. » Il dit : *Ce n'est rien. C'est un coquin à » qui j'avois fait donner des coups de bâ- » ton, & qui vient de me les rendre.* »

On assure que quatre ou cinq ans avant sa mort, des Barreaux revint de tous ses égaremens, paya ses dettes, abandonna à ses sœurs tout ce qui lui restoit de bien, moyennant une pension viagere de quatre mille livres, & se retira à Châlon sur Saône; le meilleur air, disoit-il, & le plus pur qui fût en France. L'Evêque, M. de Maupeou, qui avoit beaucoup de piété, le visitoit souvent, & contribua à sa conversion. M. Lantin dit que des Barreaux mangeoit souvent chez ce Prélat, « & enco- » re plus souvent avec un Carme que cet » Evêque lui avoit envoyé pour l'exhor- » ter à la Pénitence. » On ne doit prendre que sur le ton de raillerie, ce que Chapelle disoit à cette occasion, que des Barreaux ne s'étoit converti qu'à condition de ne s'enyvrer qu'une fois le jour avec ce Religieux. Ce Poëte mourut le neuvieme de Mai de l'an 1673 suivant les registres mortuaires de Châlon sur Saône. De toutes ses Poësies, on ne connoît plus aujourd'hui que ce fameux Sonnet qui lui a toujours été constam-

ment attribué, & qu'on a tant de fois imprimé :

JACQUES DE VALLÉE, Seigneur DES BARREAUX 1673.

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité ;
Toujours tu prens plaisir à nous être propice :
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera sans choquer ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux ;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit :
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de JESUS-CHRIST ?

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE.

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

La conduite de Robert Arnauld, Seigneur d'Andilly & de Pomponne, fut très-différente de celle de des Barreaux. Celui-ci ne fut converti que sur la fin de ses jours, & la piété du premier a toujours été constante & a signalé tous les instans de sa vie. Personne n'ignore qu'il étoit originaire d'une ancienne & noble famille d'Auvergne. Mais je serois trop

long si j'entreprenois d'entrer dans le détail de ses actions. On a ses Mémoires écrits par lui-même, Ouvrage très curieux, que l'on peut consulter.

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

Il étoit né à Paris l'an 1588 d'Antoine Arnauld, célebre Avocat dont il étoit le fils aîné. Son pere lui choisit pour Précepteur M. Lambin, fils de Denis dont le nom est si connu des Sçavans, & qui ne cédoit point à son pere dans la connoissance des Belles-Lettres, en particulier dans la pureté des Langues Grecque & Latine. Il eut pareillement les meilleurs maîtres pour toute sorte d'exercices. En 1613 il épousa Catherine le Févre de la Boderie, fille de M. Antoine le Fevre de la Boderie, qui s'est acquis tant d'honneur à la Cour de France, & dans les négociations étrangéres dont il fut chargé, principalement en Flandres & en Angleterre. Elle lui apporta en mariage la Terre de Pomponne, & M. Arnauld lui donna celle d'Andilly. Dès ce temslà, & depuis, capable des emplois les plus difficiles, il s'acquitta de tout ce qui lui fut confié avec une rare suffisance & la plus exacte probité. Jamais homme ne fut plus estimé des Grands, & n'employa plus généreusement le crédit qu'il avoit auprès d'eux, pour la défense de la

ſtice & de la vérité. Il a eu dans ſa per-
nne tout ce que le monde admire, & ne
eſt point laiſſé ſéduire par le monde. In
ocent dans la Cour, incorruptible dans
s occaſions les plus certaines de s'enr
hir, inébranlable parmi les attraits & les
ollicitations du ſiecle, il mérita l'eſtime &
e reſpect même de tous ceux qui eurent
'avantage de le connoître. Plein de vigi-
ance pour les intérêts du Public, au
préjudice des ſiens propres, le Roi n'eut
point de ſujet plus fidele & plus attaché
à ſa Perſonne, ni l'Etat de citoyen plus
zélé pour tout ce qui pouvoit tendre au
bien général & particulier. Il couronna
cette conduite, ſi rare dans le grand mon-
de, par la retraite qu'il fit en 1645, ou
l'année ſuivante, dans la Maiſon de Port-
Royal des Champs, où il a eu ſa mere,
ſix ſœurs, & cinq filles Religieuſes. Il
avoit perdu ſa femme le 24 Août 1637.

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, ſieur DE POMPONNE. 1674.

Ce fut alors qu'il put dire:

Affranchi de l'inquiétude
Et des vains travaux de la Cour,
Chante, mon ame, ton amour
Pour ton heureuſe ſolitude.
Chante l'aveuglement qui porte les mortels
A faire tant de vœux, & bâtir tant d'Autels
Au fantôme adoré ſous le nom de Fortune.
Chante l'Aſtre éternel, dont la flamme reluit

Ode de M. d'And. ſur la ſolitude.

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

Dans ce Soleil & cette Lune
Qui regnent à leur tour sur le jour & la nuit.

En ce séjour dont les délices
N'ont que des objets innocens;
Je n'ai point à garder mes sens
Des charmes périlleux des vices.
Le murmure si doux du cryſtal des ruiſſeaux;
Le son harmonieux du concert des oiseaux;
Et de l'émail des fleurs la vivante peinture
Sont des voix & des traits brillans de tous côtés,
Qui de l'Auteur de la nature
Célébrent les grandeurs & montrent les beautés.
. . . .
Toi de qui l'essence immuable
Pour tems n'a que l'Eternité,
Grand Dieu qui sur la vérité
Fondes ta grandeur adorable;
A ta gloire à jamais je consacre mes vœux. . . .

Mon espoir dessus tes promesses
Etablit ma félicité;
Pour règle j'ai ta volonté,
Et pour thrésor j'ai tes richesses.
Mon ame dédaignant tous les mortels plaisirs;
Ne peut desalterer la soif de ses desirs,
Que dans la volupté dont toi-même est la source;
L'unique ambition qui me fait soupirer,
C'est de finir ici ma course,
Pour voler dans le Ciel, te voir & t'adorer, &c.

Sa retraite ne fut point oisive. Aussi avare de son tems pour le bien ménager, que libéral & même prodigue de son

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

bien envers les pauvres, ce fut dans sa solitude qu'il employa le reste de ses jours aux excellentes Traductions dont il a enrichi l'Eglise; telles que celles des *Confessions de Saint Augustin*, de *l'Histoire des Juifs*, par Josephe; des *Œuvres de Sainte Therese*; de celles du *Bienheureux Jean d'Avilla*; des vies de plusieurs Peres des deserts; de quelques Saints illustres, &c.

A l'âge de quatre-vingts ans il joignoit à la force de son esprit, qui avoit toujours été le même, une simplicité d'enfant, étant toujours prêt de recevoir des avis de ceux mêmes qui étoient beaucoup au-dessous de lui. Il mourut le 27 Septembre 1674, âgé de quatre-vingts-cinq ans; & son corps a été porté à Palaiseau, Terre de M. de Pomponne, à environ quatre lieues de Paris. Son caractere a été parfaitement dépeint par Balzac, qui a dit de lui: *Que c'étoit un homme qui possédoit les vertus morales & les vertus chrétiennes, de maniere qu'il ne tiroit point vanité des unes, & ne rougissoit point des autres.*

Ce sçavant homme ne s'est pas moins distingué par la beauté de ses Poësies que par l'élégance de sa Prose. Aussi feu M. Rousseau, un de nos plus grands Poëtes,

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

Tit. du Till. Parnasse Fr. p 345. & p. LV à la fin de cet Ouvrage.

Oeuvres chr. de Godeau t. 1. p. 95.

& un de nos meilleurs juges en Poësie; écrivant à M. Titon du Tillet au sujet du *Parnasse François* que cet ami des Lettres & des Littérateurs faisoit exécuter en bronze, lui disoit : *Je vous demande une place distinguée pour M. Arnauld d'Andilly, dont les Poësies chrétiennes en très-grand nombre, font autant d'honneur aux Lettres qu'à la Religion.* M. Godeau Evêque de Vence, en avoit pensé de même long-tems avant M. Rousseau, comme on le voit par la seizieme de ses Epîtres morales, adressée à M. d'Andilly, qui commence par ces Vers :

Andilly, quand je vois ces admirables Vers,
Où des secrets si saints sont par toi découverts,
Je ne puis m'empêcher de louer le courage
Qui t'a fait entreprendre un si parfait Ouvrage.

Mémoires de M. Arnauld d'Andilly, p. 103.

M. d'Andilly avoit commencé à faire des Vers François dès 1614, un an après son mariage. Accompagnant le Roi en Bretagne, sans M. de la Boderie, son beau-pere, *qui étoit demeuré dans le Conseil resté à Paris*, » Mon affection pour lui, dit-il, me mit dans l'esprit d'écrire sa vie en Vers. J'en fis, » ajoute-t-il, en carosse, huit cens en » huit jours, que je lui envoyai de Nan-

» tes;

» tes ; & dans le tems qu'il les reçut, il » faisoit de son côté, & moi du mien, » sans que nous sçussions rien du dessein » l'un de l'autre, sa Vie en Vers pour me » l'envoyer. » Ce premier fruit de la veine Poëtique de M. d'Andilly n'a jamais été rendu public. Ce que nous avons de lui en ce genre, consiste en un Poëme sur la Vie de Jesus-Christ, qui a 99 Stances, chacune de dix Vers : une Priere à Jesus-Christ sur la délivrance de la Terre-Sainte : une Ode sur la solitude : deux cens cinquante-huit *Stances sur diverses vérités chrétiennes* ; & huit Sonnets. Ces Poësies chrétiennes ont été imprimées un grand nombre de fois. J'en ai une neuvieme édition, faite dès l'an 1645. Les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, André Duval, Habert, & le Moine, disent dans l'Approbation qu'ils ont donnée le 15 Février 1634, au *Poëme sur la vie de Jesus-Christ, qu'il est très-utile pour exciter & enflammer les sentimens de dévotion dans les esprits des Lecteurs*. Philippe de Cospean, Evêque de Lisieux, dit dans la sienne, dattée du 4 Mars 1642, que les *Stances sur les Vérités Chrétiennes*, & l'*Ode sur la solitude*, sont un « chef-d'œuvre, aussi bien de piété que

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

» de Poëſie ; & que le Saint Eſprit, qui
» a rendu pluſieurs fois ſes Oracles en
» Vers, a, ſelon ſon ſentiment, inſpiré à
» l'Auteur le deſſein & la conduite de
» ſon Ouvrage. » On lit les mêmes éloges dans l'Approbation de MM. Habert & le Maiſtre, Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, du 15 Février de la même année 1642.

Le Poëme de la Vie de Jeſus-Chriſt, a été traduit trois fois en Vers Latins, par Pierre Baſtide, par Jean de Montagut, ou Montaigu, & par Gaſpard de Varadier de Saint Andiol, Docteur en Théologie, & Archidiacre de l'Egliſe d'Arles. Je ne connois cette troiſieme Traduction que par le Journal des Sçavans du 29 Décembre 1681. Celle de M. de Montagut fut imprimée à Toulouſe, en 1664, *in*-12. Celle du Sieur Baſtide parut la même année, avec la Traduction de la Priere à Jeſus Chriſt, & celle de l'Ode ſur la ſolitude, auxquelles on a joint l'Original. M. l'Abbé de Lomenie de Brienne a fait réimprimer les huit Sonnets dans le tome ſecond du Recueil de Poëſies diverſes, dédié à M. le Prince de Conti. Le premier eſt ſur Paris, & ſur le Roi Henry le Grand ; le ſecond ſur le mépris de la Cour, le troiſieme ſur la

mort du Roi de Suéde, le quatrieme sur celle du Duc de Veymar, le cinquieme sur celle du Duc de Rohan, le sixieme pour M. le Comte d'Harcourt; le septieme est adressé au Cardinal de Richelieu, & le huitieme contient l'Epitaphe & l'éloge de Madame la Marquise de Blerancourt. On auroit pu y joindre *les Lys*, Madrigal, qu'il fit pour *la Guirlande de Julie*, c'est-à-dire, de Mademoiselle de Rambouillet, qui étoit recherchée alors en mariage par M. le Marquis, depuis Duc, de Montausier. On a imprimé ce Madrigal avec les autres Poësies faites sur cette Guirlande. Voyez la page 160 du T. 2. de la Vie de M. de Montausier.

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

Dans le même Recueil de M. de Brienne (tome second, page 113 & suivantes) on a imprimé un Sonnet, intitulé, le *Tombeau du Duc de Veymar*, & une belle *Ode sur la Sagesse*, sous le nom de M. *de Pomponne*; & deux Madrigaux dans *la Guirlande de Julie*, sous le nom de M. d'Andilly le fils: mais ces Pieces, sur-tout les deux premieres, sont-elles de Simon Arnauld, Marquis de Pomponne, Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangeres, fils de M. Arnauld d'Andilly? sont-elles de quelque autre de la même famille de Pomponne? c'est ce

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, Sieur DE POMPONNE. 1674.

que je ne puis décider. A l'égard de quelques Vers galans, qu'on a donnés sous le nom de M. d'Andilly, dans les *Sentimens d'Amour tirés des meilleurs Poëtes modernes par le Sieur Corbinelli*, c'est une très fausse attribution ; on sent aisément, que ce genre de Poësie étoit très-éloigné du caractere d'un homme qui a consacré sa Muse uniquement à la Pieté & à la Religion. Voyez l'Avertissement qui est au devant du tome premier du Recueil dédié au Prince de Conti, où l'on dit expressément que M. d'Andilly a desavoué ces Vers. Et comment les auroit-il composés, lui qui dans ses Stances chrétiennes se déclare en ces termes contre l'abus de la Poësie?

Stances sur les vérités chrétiennes, Stance 83.

Si de ce feu divin le Ciel te favorise,
Qui brille avec tant d'Art dans la pompe des Vers:
Par cette belle ardeur enflamme l'Univers
Du chaste & saint amour de l'Epoux de l'Eglise.
Quand ton feu dédaignant les innocens plaisirs,
Allume dans les cœurs d'inpudiques desirs,
Et colore du mal les illustres exemples:
Tu portes dans tes mains un céleste flambeau,
Dont ta fureur se sert pour embraser les Temples,
Au lieu d'en éclairer ce qu'ils ont de plus beau.

MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE.

Monsieur d'Andilly eut la consolation de voir Marin le Roy, Sieur *de Gomberville*, qu'il avoit connu dans le monde, fréquenter la même retraite qu'il s'étoit choisie, & l'édifier par son amour pour la Religion & pour la Pénitence. Les premieres années de sa vie s'étoient passées dans d'autres occupations. Né à Paris l'an 1600, s'il montra de très-bonne heure qu'il avoit du génie, & qu'il aimoit la Poësie Françoise, les premiers fruits qu'il produisit, furent trop précoces. Il n'avoit que quatorze ans lorsqu'il donna en cent dix Quatrains & huit Sonnets, *le Tableau du bonheur de la vieillesse, opposé au malheur de la jeunesse*, Ouvrage bien sérieux pour un âge si tendre. Le jeune Auteur le publia en 1614 & le dédia à son pere par une Epître en Prose, & un *Quatrain acrostique*. Quoique ce premier essai de sa verve ait été loué en Vers Latins & François par Alexandre *de Trame*, Claude *du Chesne*, & quelques autres, la versification n'en vaut rien ; mais que peut-on attendre de cet âge ? le *Discours des vertus &*

MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE. 1674.

Hist. de l'Academ. Fr. t. 1. p. 328. & suiv. Tit. du Till. Parn. Fr. p. 341. & suiv.

des vices de l'Histoire qu'il donna six ans après, en 1620, & auquel il joignit un petit *Traité de l'Origine des François*, est d'un style incomparablement meilleur, & qui fait bien voir que dans un jeune homme, qui unit l'application aux talens qu'il a reçus, les connoissances font beaucoup de chemin; au lieu que dans un âge déja un peu avancé, les progrès d'un Ecrivain sont lents & imperceptibles.

MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE. 1674.

M. de Gomberville s'appliqua ensuite à composer des Romans. C'étoit la fureur de son siecle; elle le séduisit, & il s'y laissa emporter. On a de lui en ce genre, *la Caritée, contenant sous des tems, des Provinces, & des noms supposés*, plusieurs histoires du tems; *Poléxandre*, en cinq volumes; *la Cythérée*, qui en a quatre, & *la jeune Alcidiane*, dont on n'a que la premiere partie. Il fit aussi des *Remarques sur la Vie du Roi, & sur celle d'Alexandre Sévere*, & traduisit de l'Espagnol une curieuse Relation de la riviere des Amazones.

De ces Romans, il n'avoit encore publié que le premier, lorsqu'il fut reçu à l'Académie Françoise en 1634. Il y assista à l'examen qu'on y fit des Poësies de Malherbe, & il se montra si affectionné pour ce Poëte, qu'il ne pouvoit souffrir

Hist. de l'Académ. Fr. t. 1. p. 167.

u'on le censurât, même dans les en- MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE. 1674.
roits où il étoit répréhensible. Mais en
nême tems il se déclara contre le mot
ar, avec plus de vivacité que de raison.
» Il se vanta un jour, dit M. Pélisson, de
» n'avoir jamais employé ce mot dans
» les cinq volumes de Poléxandre, où Ibid. p. 66. 67.
» l'on m'a dit néanmoins qu'il se trouve
» trois fois. » Comme on conclud de son
opposition à ce mot, & de ce qu'il en
avoit dit dans l'Académie, que cette
Compagnie vouloit bannir le *Car*, à quoi
elle n'avoit jamais pensé, on en fit mille
railleries; ce fut le sujet de cette agréable Lettre de Voiture, qui commence
ainsi: *Mademoiselle* CAR *étant d'une si grande considération en notre Langue, &c.* & de cette badinerie ironique de
l'Abbé Ménage dans son ingénieuse *Requête des Dictionnaires*:

Cependant on sçait par la Ville Menagiana, t. 4. p. 259.
Que depuis, votre *Gomberville*
Auroit injustement proscrit
Le pauvre *Car*, d'un sien écrit,
Comme étant un mot trop antique,
Et qui tiroit sur le Gotique;
Et qu'aussi-tôt votre *Baro*
Sur cela cria tant haro,
Qu'on alloit par cette crierie
Bannir de la Chancellerie,
Tant lors on étoit de loisir,

MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE. 1674.

Le *Car tel est notre plaisir* :
Sans que *Conrart* le Secrétaire,
D'un tel mal ne pouvant se taire,
S'opposa généreusement
A ce cruel bannissement :
Vous remontrant qu'en toute affaire
Le *Car* est un mot nécessaire, &c.

C'est aussi ce qui a engagé Saint Evremont à faire parler ainsi Gomberville dans sa Comédie des Académiciens :

Act. 3 Sc. 3.

Que ferons-nous, Messieurs, de *Car* & de *Pourquoi*?

à quoi Desmarêts répond :

Que deviendroit sans *Car* l'autorité du Roi?

ce qui oblige Gomberville à répliquer :

Le Roi sera toujours ce que le Roi peut-être,
Et ce n'est pas un mot qui le rend notre maître.

A l'âge d'environ 45 ans, comme notre Académicien alloit faire de longs séjours à Gomberville, qui est à une lieue de Versailles, & que de-là il étoit voisin de Port-Royal des Champs, il fit connoissance avec plusieurs des Solitaires qui y habitoient, profita de leurs entretiens, & à leur exemple il entra fort avant dans la voye de la piété & de la pénitence. Il s'y anima lui-même par ces sentimens qu'il a exprimés dans ce Sonnet sur la solitude :

MARIN LE ROI, Sieur DE GOMBERVILLE. 1674.

Cesse d'aimer le siécle & ses fausses maximes ;
Quitte un bien passager pour un bien éternel ;
Et t'offrant à ton Dieu par un vœu solemnel,
Brûle du feu sacré qui brûle ses victimes.

Ne livre plus ton ame à l'Auteur de tes crimes,
Dépouille le vieil homme & son esprit charnel ;
Et fuyant les plaisirs du monde criminel,
Défend même à tes sens les plaisirs légitimes.

Lasse-toi d'irriter la colere des Cieux ;
Cours à la pénitence, & viens dans ces Saints lieux
Où les cœurs n'ont que Dieu pour l'objet de leur flamme.

Mais n'attends pas de toi ces généreux efforts :
Si Dieu ne rend ton corps esclave de ton ame,
Ton ame est pour jamais esclave de ton corps.

Il ne l'éprouva que trop, puisqu'il se lassa de la retraite, & qu'il rabattit dans la suite de sa ferveur & de sa pénitence. « Je me souviens, dit M. Dodart dans une Lettre écrite au célebre Docteur Antoine Arnauld, du 6 Août 1694; » je me souviens que feu M. *de Gomberville* moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement, me releva rudement sur le compliment que je lui fis exprès sur son regret d'avoir fait le Polexandre, & que j'en fus très-scandalisé. »

Lettres de M. Arn. t. 7. p. 618.

Ce fut dans le tems qu'il commençoit

MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE. 1674.

à penser sainement, qu'il composa *la Doctrine des Mœurs tirée de la Philosophie des Stoïques, représentée en cent Tableaux, & expliquée en cent Discours, pour l'instruction de la jeunesse.* Cet Ouvrage parut en 1646 *in-folio*, avec les figures de Pierre Daret; & on l'a réimprimé plusieurs fois depuis *in*-12. On voit au commencement le portrait de l'Auteur, gravé par le même Daret, à l'âge de 43 ans, avec son nom déguisé à la Grecque, *Thalassius* (Marin) *Basilidès* (le Roy.) Il y a aussi deux Dédicaces en Prose, l'une à la Reine; la seconde qui ne peut passer que pour un Panégyrique, au Cardinal Mazarin, & une troisieme en Vers, au Roi, au nom de la Vertu qui loue & instruit S. M. dans 8 Quatrains. Chaque Tableau ou Figure, outre une explication en Prose, en a aussi une en Vers tirés des meilleurs Poëtes Latins, avec une Traduction en Vers François. Cette Paraphrase est communément en Quatrains; mais quelquefois elle est en sixains, en huitains, en dixains. Tout y est Moral, tout y tend à l'instruction; ce qui n'empêche pas qu'on n'y rencontre quelquefois des maximes plus Philosophiques que Chrétiennes, & quelques-unes même que la saine Morale réprouve.

MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE. 1674.

Le Sonnet que Triſtan a compoſé ſur cet Ouvrage mérite d'être rapporté ici :

Superbe Galerie, où du grave Stoïque,
Les auſteres leçons touchent ſi bien les ſens,
Tu n'as point de Tableaux qui ne ſoient raviſſans,
Tu n'as point d'ornement qui ne ſoit magnifique.

L'ame qui ſe promene en ta belle fabrique,
Cede ſans réſiſtance à tes attraits puiſſans,
Où la Philoſophie en des tons ſi preſſans,
Nous forme des Vertus un concert harmonique.

Mais encore qu'Horace ait illuſtré ſon nom,
En relevant ici l'Ouvrage de Zenon;
Que le Soldat barbare avoit mis en pouſſiere;

Notre Monarque à peine y verroit rien de beau,
N'étoit que *Gomberville* avec tant de lumiere,
A jetté de l'éclat deſſus chaque Tableau.

M. de Gomberville étoit ami de Maynard ; & c'eſt à cette amitié qu'on doit la Préface dont il a orné l'édition des Poëſies de celui-ci. Maynard à ſon tour, lorſque Gomberville eut entrepris d'écrire l'Hiſtoire des cinq derniers Rois de France de la Maiſon de Valois, qu'il n'acheva cependant pas, l'encenſa par ce Sonnet, où l'éloge eſt un peu exceſſif :

Travaille utilement pour la poſtérité,
Abandonne la Fable, & prens ſoin de l'Hiſtoire;

Marin le Roy, Sieur de Gomberville. 1674.

Ton esprit plein de force & brillant de clarté,
Par ce beau changement augmentera sa gloire.

Ta plume, *Gomberville*, a touché les Sçavans,
Dont le goût épuré connoît les bonnes choses.
L'art qui fait les Discours fleuris & décevans,
Montre toute sa pompe en ce que tu composes.

Cette heureuse éloquence abbaisse tes rivaux;
La Cour ne cherche plus que tes fameux travaux;
Tes Princes fabuleux l'ont puissamment charmée.

Rome plaint les diserts qu'Auguste a caressés;
Tes Ecrits ont enfin guéri la Renommée
De l'amour qu'elle avoit pour les siécles passés.

Selon le Mémoire manuscrit de feu M. de Loménie de Brienne, que j'ai déja cité, M. de Gomberville étoit *un trés-grand Poëte*. « Je le louerois davantage, ajou» te cet Abbé, s'il n'avoit été mon maî» tre. » C'est, sans doute, autant par goût que par reconnoissance, que le même a inséré tant de Vers de Gomberville dans son Recueil de Poësies diverses. On a dans le tome premier son beau *Sonnet sur l'exposition du Saint Sacrement*: & celui *sur la solitude*; un *Noël*, *ou Cantique sur la naissance de Notre-Seigneur Jesus-Christ*, adressé à M. le Duc de Liancourt, en trois Chants, Piece excellente en effet, quoique l'Auteur n'y ait pas mis la derniere main, & que

p. 1. & p. 200. & suiv.

i premiere & la troisieme parties soient estées imparfaites. C'est encore là qu'on rouve du même, des Vers *sur le Porrait du Prince de Conti*, *sur la mort de M. le Maistre*, qui après avoir brillé lans le Barreau préféra la solitude & la pénitence, aux esperances les plus flatteuses du siecle, sur les *desirs d'un pécheur pénitent*; & le fragment d'une Ode pour Madame de Liancourt.

MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE. 1674.

Dans le second volume du même Recueil, on a encore de M. de Gomberville douze Sonnets où le Poëte chante les louanges d'Henri IV. de Louis XIII. de Louis XIV. de la Reine mere, & des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin; trois desquels étoient déja dans *le Sacrifice des Muses*, imprimé en 1635; deux Madrigaux; diverses Imitations d'Horace, & plusieurs autres petites Pieces. La derniere de celles-ci est l'Epitaphe d'un homme de Lettres: je ne sçais si c'est la sienne propre que le Poëte à voulu faire; elle est modeste, & dit beaucoup cependant en peu de Vers. p. 182. & s.

Les Grands chargent leur sepulture
De cent éloges superflus:
Passant, en peu de mots, voici mon avanture;
Ma naissance fut très-obscure,
Et ma mort l'est encore plus.

MARIN LE ROY, Sieur DE GOMBERVILLE. 1670.

La Préface qui eſt à la tête des Mémoires du Duc de Nevers eſt le dernier écrit de M. de Gomberville qui ait paru pendant ſa vie. Il mourut le 14 de Juin 1674. Ceux qui mettent ſa mort en 1675 ſe trompent, comme il paroît par le Diſcours que M. Huet ſon ſucceſſeur à l'Académie Françoiſe, y prononça le 13 Août 1674. M. de la Monnoye dans ſes Notes ſur les *Jugemens des Sçavans*, de M. Baillet, lui donne quatre-vingts ans de vie. Cela ne peut être, s'il eſt vrai qu'il ſoit né en 1600. Je ne dois pas oublier non-plus de faire obſerver que Ménage dans ſa Requête des Dictionnaires, dit que M. de Gomberville ne ſçavoit pas le Latin; ce qui eſt très-difficile à croire, non-ſeulement à cauſe de ſes Imitations d'Horace & des autres Poëtes, dont il a inſéré le texte même dans ſa Doctrine des Mœurs; mais encore parce qu'on ſçait qu'il paſſe communément pour l'Auteur d'un petit Avertiſſement latin qu'on lit à la tête de quelques Poëſies qu'on a attribuées à M. de Loménie, Comte de Brienne, mais qui ſont en effet du Pere Coſſart, Jéſuite.

t. 5. p. 268.

JEAN CHAPELAIN.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Jean *Chapelain* étoit mort plusieurs mois avant M. de Gomberville, le 22 Février 1674. Cet Ecrivain trop vanté par ses partisans, maltraité avec excès par ses Censeurs, naquit à Paris, sur la Paroisse de Saint Merry, le 4 Décembre 1595, de Sébastien Chapelain & de Jeanne Corbiere, fille d'un Michel Corbiere, ami particulier de Ronsard. Il étoit d'une famille originaire d'auprès de Tréguier, ville en basse-Bretagne, dont on assure que la noblesse n'a jamais été contestée, & dont un Cadet après avoir suivi le Roi François I. dans ses différentes expéditions, étoit venu prendre alliance, & s'habituer dans la Beausse. Il apporta en naissant une complexion si délicate, causée par une chûte que sa mere avoit faite dans le sixieme mois de sa grossesse, qu'on douta long-tems si on pourroit l'élever. Se fortifiant avec le tems, il apprit dès l'âge de cinq ans à lire & à écrire, & à six il fut confié à un maître de pension, où il perdit deux ans par la faute de ceux qui se chargerent de lui apprendre la Langue Latine, & qui sçurent mal profiter de ses heureuses

JEAN CHAPELAIN. 1674.

dispositions. Son pere concentré dans sa profession, & qui y destinoit son fils, voulut alors lui faire abandonner toute autre étude que celle qui pouvoit le conduire à ce but. Mais sa mere qui avoit connu Ronsard, & qui étoit encore frappée des honneurs que ce Poëte avoit reçus de son siecle, s'opposa aux vûes de son mari, & le fit consentir de mettre leur fils sous la discipline d'un Régent particulier qui enseignoit chez les Carmes-Billettes.

Chapelain après avoir passé environ deux ans dans cette Ecole, où il fit très-peu de progrès, en fut retiré pour être envoyé en Troisieme au Collége de Lisieux. Il avoit alors environ dix ans; il en demeura deux dans ce Collége, & en sortit encore presque aussi peu avancé qu'il étoit en y entrant, pour devenir le Pensionnaire du Sçavant Fréderic *Morel*, Doyen des Lecteurs du Roy, dont la Maison étoit alors l'Ecole la plus célebre de l'Université. Outre les leçons qu'il y recevoit, il alloit encore prendre celles de *Valens* au Collége de Montaigu, & celles du fameux Nicolas *Bourbon*, excellent Poëte Latin, au Collége de Calvi; après quoi il fit un Cours de Philosophie au Collége de Lisieux;

& dans le même tems, il apprit de lui-même & sans maître, les Langues Italienne & Espagnolle qu'il a possédées parfaitement.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

De ces études, il passa à celle de la Médecine, dont il fit un Cours sous les plus habiles Docteurs de la Faculté de Paris. Il se disposoit à y prendre des degrés lorsque son pere mourut dans un âge assez peu avancé, & laissant un bien trop modique, pour que le fils pût parvenir sans beaucoup de peine au but qu'il se proposoit. Dans le tems qu'il délibéroit sur le parti qu'il lui convenoit de prendre, M. de Sourdeac, Evêque de Laon, dont il avoit déja l'honneur d'être connu, le décida, en l'engageant d'entrer en qualité de Gouverneur auprès du jeune Baron du Bec, dernier fils du Marquis de Vardes, avec la seule condition de ne lui apprendre que la Langue Espagnolle. Chapelain ayant accepté ce parti, se rendit en Normandie auprès de ce jeune Seigneur, avec qui il parcourut une partie de la France, & qu'il quitta ensuite par mécontentement.

M. de l'Aubespine, Evêque d'Orléans, le sçachant libre, le fit entrer chez M. le Marquis de la Trousse, alors Capitaine de la Porte du Roi, depuis

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Grand-Prevôt de France, pour se charger de la conduite de deux de ses fils. Chapelain n'avoit guères alors que vingt ans ; & il en demeura dix-sept dans cette maison, où il se fit tellement estimer, que M. de la Trousse ne tarda pas à lui confier l'administration de ses propres affaires, & à se régler même sur ses avis. Ce nouvel engagement l'obligea à suivre, tantôt ses Eléves, plus souvent leur pere, dans les voyages que la Cour faisoit à Nantes, à l'Isle de Rhé, à la Rochelle, & ailleurs. Ce fut au milieu de ces agitations qu'il traduisit, comme on le croit, de l'Espagnol en François, la Vie de *Guzman d'Alfarache*, Roman assez ennuyeux, qui avoit pour Auteur original *Matheo* ALEMAN, employé sous Philippe II. dans la Chambre des Comptes de Madrid. Il est vrai que Chapelain n'avoüoit point cette Traduction; mais l'Abbé de Marolles la lui donne dans le *dénombrement des Auteurs qui lui ont fait présent de leurs Ouvrages*; & ce qui est encore plus décisif, on conserve dans sa famille l'Original de cette Traduction écrit de sa propre main.

Quoique Chapelain se sentît dès-lors une espèce de passion pour rimer ; comme il vivoit presque toujours à la Cour,

JEAN CHAPELAIN. 1674.

il eut la sagesse d'y résister, de peur qu'on ne vint à lui attribuer quelques-unes de ces Satires que le mécontentement ou l'imprudence fait si souvent enfanter. Il affectoit même, en quelque sorte, de ne lire que pour s'amuser, & hors Malherbe, Gombault, Vaugelas, & Faret, qu'il fréquentoit familierement, tous les autres ne le regardoient que comme un Courtisan ordinaire. Il étudia cependant la Poëtique, & l'approfondit tellement que personne jusqu'à lui n'en avoit si bien connu les régles.

Il ne tarda pas à se présenter une occasion de faire connoître les lumieres qu'il avoit acquises sur ce sujet. Le Cavalier Marin étant venu à la Cour de France, avec son *Adone* qu'il vouloit rendre public, pria MM. Malherbe & Vaugelas d'en entendre auparavant la lecture. Ils y consentirent; mais ils proposerent de mettre de la partie un jeune homme de leur connoissance, qui, dirent-ils, sçavoit l'Italien aussi-bien qu'eux, & mieux qu'eux la Poëtique. C'étoit Chapelain. Il trouva dans le Pôëme de Marini des parties excellentes, mais qui ne faisoient pas un tout, que le sujet étoit mal pris, mal conduit; que cependant on pouvoit en imposer

Vie manusc. de Chap. & Hist. de l'Académie Fr. t. 2. p. 147. & suiv.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

en quelque sorte, à l'aide d'une Préface raisonnée, & prévenir les Critiques. On le pria de la faire, on l'en pressa; & cet Ecrit, qui a paru en 1623, & dont j'ai parlé ailleurs, fut regardé, même parmi les gens de Lettres, malgré ses imperfections, comme une nouveauté d'un grand prix.

Cette Lettre ou Discours, la protection de ses amis, & quelques Vers qui lui étoient échappés, & dont la plus grande partie étoit dûe à l'amour qui l'avoit surpris, mais non séduit entierement, dans la fréquentation du grand monde, le firent connoître du Cardinal de Richelieu, & lui ouvrirent chez cette Eminence un accès favorable. Dès 1629 il se trouvoit à l'assemblée qui se tenoit chez M. Conrart, & qui étoit composée en particulier de MM. Godeau, Gombauld, Giry, Habert, l'Abbé de Cerisy, Malleville, & Serisay. L'Abbé de Boisrobert, y venoit aussi; il parloit quelquefois au Cardinal de ce qui se passoit dans cette assemblée,& il fit naître au Ministre l'idée d'en former un Corps qui pût s'assembler régulierement, & sous une autorité publique: c'est la naissance de l'Académie Françoise. Il se présenta quelques difficultés: les Associés craignoient entre

utres de voir leur liberté gênée, & la fa-
ailiarité bannie de la converſation, s'ils
eſſoient de s'aſſembler volontairement.
Chapelain leva tout obſtacle, & obtint
un acquieſcement ſans reſtriction aux de-
ſirs du Cardinal ; l'Abbé de Boiſrobert
acheva l'Ouvrage. Dès la ſeconde aſſem-
blée, le 20 Mars 1634, Chapelain re-
préſenta que la Compagnie devoit s'oc-
cuper principalement de la pureté de no-
tre Langue, & *travailler à la rendre ca-
pable de la plus haute éloquence.* « Que
» pour cet effet il falloit premierement
» en régler les termes & les phraſes par
» un ample Dictionnaire, & une Gram-
» maire fort exacte, qui lui donneroit
» une partie des ornemens qui lui man-
» quoient, & qu'enſuite elle pouvoit ac-
» querir le reſte par une Rhétorique &
» une Poëtique, que l'on composeroit
» pour ſervir de régle à ceux qui vou-
» droient écrire en Vers & en Proſe. »

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Hiſt. de l'Acad. Franç. t. 1. p. 10. & ſuiv. 30. & ſ.

Cet avis fut ſuivi. On chargea Chapelain lui-même de dreſſer un plan du Dictionnaire, & de la Grammaire. Il donna auſſi un Mémoire ſur les Statuts de l'Académie, & fut un des Commiſſaires nommés pour examiner les Mémoires des autres Aſſociés. Vers le même tems, il lut un *Diſcours* qu'il avoit com-

JEAN CHAPELAIN. 1674.

posé *contre l'Amour*, où par des raisons ingénieuses, dont le fonds n'est pas sans solidité, il tâche d'enlever à cette passion la divinité que les Poëtes lui ont attribuée.

Vie manusc. de Chapelain

Ces occupations douces & tranquilles étoient beaucoup plus de son goût que celles dont on avoit voulu le charger environ deux ans auparavant. Voici le fait: François Comte de Noailles ayant été nomé vers 1632 à l'Ambassade de Rome, le P. Joseph, & M. le Clerc du Tremblay, son frere, dont Chapelain étoit connu & estimé, résolurent de le faire nommer Secrétaire de cette Ambassade, & M. du Tremblay se chargea de l'y faire consentir. Ce ne fut pas néanmoins sans peine. Chapelain étoit attaché au genre de vie qu'il avoit choisi, & il voyoit avec douleur que ce qui lui étoit proposé l'en éloignoit entierement. Il n'osa cependant refuser, vit le Pere Joseph à Saint Germain, où étoit la Cour, & suivant ses avis, il alla ensuite faire une visite à M. de Noailles. Ce Seigneur qui le desiroit aussi pour le même emploi, & qui avoit déja prié le Président Ménard de le solliciter sur ce sujet, fut fâché qu'il lui fût donné par la Cour, dans la crainte qu'il ne fût plus à elle qu'à lui, plus dans ses intérêts que dans les siens. Il lui

fit faire en conséquence des propositions si peu convenables par le Président Ménard, que Chapelain qui d'ailleurs n'étoit nullement fâché de trouver un motif honnête de se débarasser, répondit affirmativement qu'il n'iroit point à Rome aux conditions qu'on exigeoit de lui. Cette rupture fâcha le Pere Joseph & M. du Tremblay, que Chapelain eut soin d'en informer. Le Comte de Noailles sentit lui-même qu'il avoit eu tort, & craignant que sa conduite ne le mît mal dans l'esprit du Cardinal de Richelieu, il tenta quinze jours après de renouer ce qu'il avoit défait. Les visites recommencerent, on fit de nouvelles propositions; mais plus Chapelain voyoit le nouvel Ambassadeur, plus il craignoit de s'engager avec lui; & ayant pris enfin une ferme résolution de ne le point suivre, il en fit goûter les raisons au Cardinal de Richelieu, qui pour le dégager plus honnêtement, déclara qu'il le retenoit à son service.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Ce fut dans ces circonstances qu'il fit cette belle Ode au même Cardinal, qui a été imprimée, & qui plut tant à cette Eminence, que l'Auteur eut toujours depuis chez elle les entrées les plus libres. Le Ministre aimoit à s'entre-

JEAN CHAPELAIN. 1674.

tenir avec lui, principalement sur les Pieces de Théâtre que ce Cardinal se plaisoit à faire composer, & auxquelles même il ne dédaignoit pas de mettre la main. Dans une de ces conversations, Chapelain ayant démontré qu'on devoit dans les Pieces en question indispensablement observer les trois unités, de tems, de lieu, & d'action; doctrine qui n'étoit pas seulement nouvelle pour le Cardinal, mais qui l'étoit aussi à tous les Poëtes qu'il avoit à ses gages; ce Ministre dès-lors lui donna une pleine autorité sur ces Poëtes, & lui accorda une pension de mille écus.

Cette faveur n'empêchoit pas Chapelain de contredire le Cardinal, quand il le croyoit à propos. M. Pellisson en rapporte un trait assez singulier. « Lorsque » Son Eminence, dit-il, fut dans le dessein de publier la *Grande Pastorale*, » dans laquelle il y avoit jusqu'à cinq » cens Vers de sa façon, il voulut que » Chapelain la revît, & qu'il y fit des » observations exactes. Ces observations » lui furent rapportées par M. de Boisrobert, & bien qu'elles fussent écrites » avec beaucoup de circonspection & de » respect, elles le choquerent & le piquerent tellement, ou par leur nombre,

Histoire de l'Ac. F. t. 1. p. 106. 107.

» bre ; ou par la connoissance qu'elles » lui donnoient de ses fautes ; que sans » achever de les lire, il les mit en pie- » ces. Mais la nuit suivante... ayant » pensé à la colere qu'il avoit témoi- » gné... il commanda que l'on ramassât, » & que l'on collât ensemble les pieces » de ce papier déchiré ; & après l'avoir » lû d'un bout à l'autre,... il envoya » éveiller M. de Boisrobert, pour lui » dire qu'il voyoit bien que MM. de l'A- » cadémie s'entendoient mieux que lui » sur ces matieres, & qu'il ne falloit plus » parler de l'impression de la *grande Pas-* » *torale*. »

Lorsque le même Cardinal voulut que l'Académie donnât son jugement sur le *Cid* de Corneille, non-seulement Chapelain fut un de ceux que l'on chargea de l'examen de cette Piece, ce fut même lui qui mit la derniere main aux *Sentimens de l'Académie* sur cette Tragi-Comédie ; cet Ouvrage lui a fait & lui fera toujours beaucoup d'honneur.

Il devint dès-lors, si même il ne l'étoit déja avant l'impression de cet Ecrit, l'oracle de presque tous les gens de Lettres, & en particulier des Poëtes de son tems. C'est ce qu'on voit par cette multitude de Lettres qu'il étoit obligé d'é-

JEAN CHAPELAIN. 1674.

crire à tous ceux qui le consultoient. J'en ai vû six gros volumes *in*-4°. qui vont d'année en année, depuis le 18 Septembre 1632, jusqu'au 22 Octob. 1673, c'est-à-dire, jusques vers la fin de sa vie. Racine lui-même dans sa jeunesse avoit recours à ses avis, & s'en trouvoit bien. Le mariage du Roi (Louis XIV.) l'ayant engagé, dit son illustre fils, à composer une Ode intitulée *la Nymphe de la Seine*, il pria M. Vitart, son oncle, de la porter à Chapelain, *qui présidoit alors sur tout le Parnasse, & par sa grande réputation Poëtique, qu'il n'avoit point encore perdue, & par la confiance qu'avoit en lui M. Colbert, pour ce qui regardoit les Lettres.* « Chapelain découvrit un » Poëte naissant dans cette Ode, qu'il » loua beaucoup ; & parmi quelques » fautes qu'il y remarqua, il releva la » bévûe du jeune homme qui avoit mis » des Tritons dans la Seine. L'Auteur » honoré des Critiques de Chapelain, » corrigea son Ode, ... & son Censeur le prit en amitié, lui offrit ses avis » & ses services, & non content de les » lui offrir, parla de lui & de son Ode si » avantageusement à M. Colbert, que » ce Ministre lui envoya cent Louis de » la part du Roi, & peu après le fit met-

Mém. sur la Vie de Jean Racine, t. 1. p. 31.

» tre sur l'état pour une pension de six » cens livres en qualité d'homme de Let- » tres. »

JEAN CHAPELAIN. 1674.

A combien d'autres Chapelain n'a-t-il pas rendu les mêmes services ? Gratifié, comme on l'a vû, d'une pension de mille écus par le Cardinal de Richelieu, & ensuite d'une autre de quinze cens livres sur l'Abbaye de Corbie, par le Cardinal Mazarin, qui, distrait par le bruit des Armes, avoit d'ailleurs fait fort peu de part de ses libéralités aux Sçavans, il étoit instruit par sa propre expérience que les honneurs & les récompenses soutiennent les Arts. Aussi quelle satisfaction ne ressentit-il pas lorsque Louis XIV. voulant faire des gratifications à tout ce qu'il y avoit de bons Ecrivains, tant en France que dans toutes les autres parties de l'Europe, ce fut sur-tout à lui que M. Colbert s'adressa, pour avoir la Liste de ces Sçavans, & pour connoître le plus ou le moins qu'ils avoient de mérite, afin que les bienfaits du Roi fussent non-seulement placés, mais mesurés. Il y en eut soixante de gratifiés; & de ces soixante il y en avoit quinze Etrangers, & quarante-cinq François, dont plus de vingt étoient alors de l'Académie Françoise, ou en

JEAN CHAPELAIN. 1674.

ont été depuis. J'ai lû avec une vraie satisfaction les Lettres que Chapelain écrivit à chacun, parce qu'elles prouvent toutes qu'il sentoit encore plus vivement le bienfait qui leur étoit accordé que celui qu'il recevoit lui-même. Cet événement le mit en relation avec un grand nombre d'hommes célebres en tout genre de science & d'érudition, & il en recevoit les éloges les plus flatteurs. Nous avons encore ceux que lui ont donnés en Vers & en Prose Balzac, Sarasin, Ménage, Vaugelas, M. Lancelot, M. Huet, & tant d'autres Ecrivains illustres, que, si on les nommoit tous ici, on croiroit que l'on fait un Catalogue de tout ce qu'il y en a eu, & dedans & dehors le Royaume, durant près de quarante ans. C'est ce qu'on voit encore mieux par les mêmes Lettres de Chapelain que j'ai déja citées, & d'où l'on auroit pû tirer beaucoup d'autres anecdotes & plus intéressantes que celles qui ont été données dans le petit volume de *Mélanges* publié par feu M. Camusat, mort il y a quelques années en Hollande.

M. l'Abbé d'Olivet, qui avoit parcouru, avant moi, la plus grande partie de ces Lettres, en tire, de même que

des autres faits qu'il rapporte, cette conclusion avantageuse à Chapelain, qu'un homme à qui les Cardinaux de Richelieu & Mazarin, & M. Colbert n'ont pû refuser leur confiance, qui étoit en liaison étroite avec M. de Montausier; toujours favorablement accueilli, & desiré même à l'Hôtel de Rambouillet, chez le Duc de Longueville, & la Duchesse de Nemours; « qu'un homme » qui eut relation avec tous les Sçavans » de son tems, & qui ne fut le rival d'aucun, mais l'ami & le confident de » tous, le directeur de leurs études, le » dépositaire de leurs intérêts; qu'un » homme que l'ambition n'a point tenté, » que les faveurs des grands n'ont point » ébloui, que les richesses n'ont point tiré de son premier état, que la Satire » même n'a point aigri; qu'un tel homme, dis-je, méritoit d'être chéri & » loué. »

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Hist. de l'Académie Fr. t. 1. p. 156. 157.

Le même Historien de l'Académie fait en particulier l'éloge du désintéressement de Chapelain, vertu que tant d'Ecrivains, & en dernier lieu l'Auteur du *Longueruana*, ont tenté de lui enlever; & il en rapporte cette preuve: « Aussi-tôt, dit-il, que M. le Duc de » Montausier fut nommé Gouverneur de

JEAN CHAPELAIN. 1674.

» M. le Dauphin, il jetta les yeux sur » Chapelain pour le faire Précepteur de » ce Prince, &, avant même que de lui » en parler, il en obtint l'agrément du » Roi. » Beaucoup d'autres auroient accepté : Chapelain refusa, alléguant que son grand âge le rendoit trop sérieux, trop infirme, pour qu'il pût se flatter d'être agréable à un Prince encore si jeune. J'ai lû aussi dans ses Lettres manuscrites, qu'on eut dessein de l'envoyer en Suede, & de le charger en ce Royaume de quelque commission importante & honorable; & dans ces mêmes Lettres, je le vois plein de frayeur à cette nouvelle, prier ses amis avec autant d'instance de faire manquer ce projet, que d'autres en auroient pu employer pour le faire réussir, & se réjouir lorsqu'il apprend qu'on le laissera tranquille à Paris, au milieu de ses amis, comme si on l'eût déchargé du fardeau le plus pesant. Je ne lis point ce fait dans sa vie manuscrite, par lui-même, qui est au-devant du Catalogue de sa Bibliotheque, aussi manuscrit, conservé dans sa famille. Mais on y parle d'un autre dessein qu'on eut sur lui. C'étoit de l'envoyer à Munster en qualité de Sécretaire pour le Traité de Paix qui s'y négocia en 1646, & les années

Vie manusc. de Chapelain

suivantes. Ce fut M. de Lyonne, Secrétaire des Commandemens de la Reine, qui en fit la proposition. Ami de Chapelain, & bien persuadé qu'il seroit très-utile à M. de Servien, son oncle, l'un des Plénipotentiaires à Munster : il en fit arrêter le choix par la Reine & le Cardinal Mazarin, sans avoir même prévenu celui que ce choix regardoit. Mais il doutoit d'autant moins qu'il refusât de s'y rendre, qu'outre que l'importance de ce Poste étoit très-capable de le flatter, il devoit plaire également à M. le Duc de Longueville, qu'on avoit aussi envoyé à Munster, & dans les intérêts duquel M. de Lionne n'ignoroit pas que Chapelain étoit. M. l'Abbé Servien vint donc faire part à Chapelain de ce qui se passoit, & lui en parla comme d'une chose décidée, & pour laquelle il ne doutoit pas qu'il n'obtînt sur le champ son consentement. Chapelain le donna en effet, quoiqu'avec répugnance ; & il en reçut une Lettre de félicitation de M. le Duc de Longueville. Mais au fond il souhaitoit que cette affaire manquât, & son desir fut accompli.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Il s'étoit formé dans l'Hôtel même de Longueville un parti accrédité pour faire tomber cet emploi sur M. Boullan-

JEAN CHAPELAIN. 1674.

ger premier Secretaire du Duc ; on trouva mauvais de se voir traversé par un autre choix sur lequel on n'avoit pas compté. Chapelain ne fut pas des derniers à apprendre ce que l'on tramoit; mais il fut le premier à se retirer, plein de joie d'échaper aux traits de la jalousie, & de n'être pas jetté dans le tumulte des affaires, quelque honneur qu'elles pussent lui procurer. Il craignoit d'ailleurs les effets de la division qui étoit entre M. d'Avaux & M. Servien ; & il appréhendoit avec raison, ce que M. le Duc de Longueville lui avoit mandé, qu'il le laisseroit à Munster s'il étoit obligé de revenir à la Cour avant que le Traité fût conclu, pour l'y représenter en quelque sorte & l'informer de tout. Ces soins, ces embarras n'étoient pas de son goût. Il lui en couta, à la vérité, beaucoup de peine pour faire agréer sa retraite à M. de Longueville & à M. de Lionne ; mais cette peine n'étoit que passagere, & il envisageoit celle du poste où on vouloit le mettre comme de longue durée, & au-dessus de ses forces. Il ne s'en tint point à faire valoir ses raisons, il se mit même en quelque maniere à la tête du parti favorable à M. Boullanger, il sollicita vivement pour lui, & ne quitta pas prise

qu'il ne l'eût fait accepter. Ce fut durant cette négociation si désintéressée de sa part, que M. le Chancelier Seguier lui envoya de son propre mouvement un Brevet de Conseiller d'Etat.

Si Chapelain fut sensible à cet honneur, sa joie ne tarda pas à être troublée par les maux que sa Patrie éprouva après les nouvelles *Barricades*, & la prison des trois Princes ses Patrons. Messieurs Arnauld & de Montreuil, qui durant la captivité de ces Princes conduisoient leurs affaires, & avoient avec eux un commerce secret, voulurent l'engager d'accepter en apparence le titre de Précepteur du Duc d'Anguien, pour avoir en effet toute la confiance de Madame la Princesse, & la diriger dans ses démarches. Mais loin qu'ils pussent réussir à lui faire goûter cette proposition, il leur fit même une espece de crime d'avoir pu penser qu'il y consentiroit. Et tant que les troubles agiterent le Royaume, il ne dissimula jamais aux Princes & Princesses à qui il étoit attaché, qu'il n'approuvoit point le parti qu'ils avoient pris, & qui les précipita en effet dans les malheurs qui n'ont que trop embarrassé leurs vies, & affoibli leurs intérêts. Lors même que le Duc de Longueville

JEAN CHAPELAIN. 1674.

eut été arrêté, & qu'il y eut un ordre sévere de faire sortir de Paris tous ses Domestiques, il écrivit à M. de Lionne pour le prier de sçavoir du Cardinal Mazarin, s'il étoit compris dans ce nombre, résolu de se retirer comme les autres. Mais le Cardinal lui manda par une Lettre pleine d'affection, que l'ordre donné ne le concernoit point, & qu'il lui commandoit même de la part de la Reine de ne point sortir de Paris.

Chapelain avoit eu vers ce tems-là une longue & dangereuse maladie qui lui laissa de grandes infirmités, dont il se plaint souvent dans ses Lettres, mais avec assez de modération, & qui le conduisirent enfin au tombeau le 22 Février 1674, comme je l'ai dit. Il étoit âgé de 78 ans, deux mois & dix-huit jours. Il fut enterré à Saint Merry où se lit une inscription Latine en son honneur, composée par M. de la Chambre, alors Curé de Saint Barthelemy, & qu'on peut voir dans la description de Paris de M. Piganiol de la Force, tome troisieme, page 314.

Je reviens maintenant aux qualités de Chapelain comme Auteur. Personne ne lui a disputé, du moins avec fondement, celle de bon Critique. On n'a même cher-

ché que foiblement à lui enlever celle de Poëte, tant qu'on n'a vû de lui que des Pieces détachées. M. Baillet va jusqu'à dire, que ses Sonnets, ses Odes, ses Madrigaux, lui acquirent une si grande réputation, qu'il passa pour le Prince des Poëtes de son tems; & que l'on disoit communément que les Muses Françoises avoient trouvé en sa personne leur consolation & une réparation avantageuse de la perte de Malherbe. Son *Ode au Cardinal de Richelieu*, composée d'environ 300 Vers, a été louée même par M. Despréaux, le plus acharné de ses Censeurs, & est regardée encore aujourd'hui comme une Piece excellente, & comme un Poëme considérable par sa beauté & par son étendue. Cette Ode parut en 1637. & fut réimprimée en 1660. Elle eut cependant quelques Censeurs, auxquels le Poëte se crut obligé de répondre.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Jugem. des Sçavans, T. 5.

M. Perrault parle de cette Ode très-avantageusement dans sa *Lettre à M. Despréaux, en réponse au Discours sur l'Ode*, & dans une Lettre qu'on lui attribue, quoiqu'on suppose dans le titre qu'elle lui a été écrite, dans laquelle il fait un Paralelle de l'Ode de Chapelain, & de celle de M. Despréaux sur la prise de Namur. On peut lire ces deux Lettres

JEAN CHAPELAIN. 1674.

dans le quatrieme tome du *Recueil de Pieces d'Histoire & de Littérature*, donné par feu M. l'Abbé *Granet*.

La même année 1637 Chapelain donna une *Paraphrase du cinquantieme Pseaume Miserere, &c.* sur un Privilége obtenu le 3 Décembre de l'année précédente 1636. M. l'Abbé d'Olivet cite du même, une *Ode* de trois cens quatre-vingts Vers *pour la naissance de M. le Comte de Dunois*, une seconde de trois cens soixante Vers, *pour M. le Duc d'Anguien*, qui ne m'a pas paru inférieure à celle qui est à la gloire du Cardinal de Richelieu; où je trouve même en quelques endroits plus de grand & de sublime; & une troisieme de quatre cens soixante Vers, *pour M. le Cardinal Mazarin*, en 1647. J'ai lu aussi ces Odes, & j'en ai vû une quatrieme que M. d'Olivet a omise, c'est celle que Chapelain publia en 1660, *pour la Paix & pour le Mariage du Roi*; elle a près de quatre cens Vers.

L'Ode au Cardinal Mazarin a été traduite en Vers Latins & en Vers Italiens; mais je n'ai vû cette double Traduction que manuscrite, dans un volume in-4°. ou Recueil de Poësies, formé par Chapelain lui-même, qui est encore conservé dans sa famille, avec ses autres Livres &

ſes Lettres. Ce Recueil, intitulé, *Poëſies diverſes de M. Chapelain*, contient, mais manuſcrit, outre tout ce que j'ai cité juſqu'à préſent, une *Ode* & un *Sonnet à M. le Duc d'Anguien, ſur la priſe de Dunkerque*; *Ode pour Monſeigneur le Prince de Conti* : *Ode pour le Roi* : *Stances ſur la guériſon de Madame la Ducheſſe de Longueville* : d'autres Stances ſur divers ſujets; des Récits faits pour des Ballets ou autres Divertiſſemens, Plainte de la France ſur la maladie du Cardinal de Richelieu, une Ode contenant *les dernieres paroles de ce* Cardinal *au Roi*, une autre *ſur le retour de Monſieur*, frere unique du Roi; & deux Pieces pour Mademoiſelle Julie Lucine d'Angennes, Demoiſelle de Rambouillet, lorſqu'elle étoit recherchée en mariage par M. de Montauſier, l'une intitulée, *l'Aigle de l'Empire à la Princeſſe Julie*, & l'autre, *la Couronne Imperiale*, à la même. M. l'Abbé d'Olivet a fait imprimer la derniere dans l'*Huetiana* en 1722, & elle a été réimprimée depuis en 1729 dans *la Guirlande de Julie*, à la ſuite de la vie de M. le Duc de Montauſier. Il y a une faute aſſez ſinguliere dans le Madrigal de Chapelain, qui y ſuppoſe que des Vaiſſeaux pouvoient avancer ſur une Mer

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Huet. p. 106, 107.

Vie de Montauſ. t. 2. p. 137.

[redacted]

toute ensevelie sous la glace :

> Du rivage inconnu de l'âpre Corélie,
> Où la Mer sous la glace est toute ensevelie ;
> Le flambeau de l'Amour mes voiles conduisans ;
> Je vins pour rendre hommage à l'auguste Julie.

Cette faute n'a point échapé à M. Huet. Le même Recueil *in*-4°. que je viens de citer renferme aussi plusieurs Sonnets de Chapelain, avec quelques autres qui ne sont point de lui. Il y en a deux sous son nom dans le Recueil de Sercy, le premier adressé *à Madame de Longueville*, & le second à M. le *Marquis de Montausier sur son mariage*. Le Sonnet au Roi, qui est dans le Recueil *in*-4°. n'a pas plû à M. Despréaux, qui en parle ainsi dans son Discours au Roi :

Rec. de Sercy, t. 1. p. 430. & t. 4. p. 60.

> L'autre envain se lassant à polir une rime,
> Et reprenant vingt fois le rabot & la lime,
> Grand & nouvel effort d'un esprit sans pareil !
> Dans la fin d'un Sonnet te compare au Soleil.

Si Chapelain se fût contenté des Poësies dont je viens de parler, il y a tout lieu de croire qu'il auroit eu peu de Critiques, ou que ceux-ci auroient fort peu terni la gloire qu'il s'étoit acquise ; mais le Poëme de *la Pucelle* d'Orléans qu'il mit au jour après un travail de trente ans, lui

Histoire de l'Acad. Fr. t. 2. p. 152.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

fit perdre beaucoup de sa réputation. Il en fit d'abord le plan, & les connoisseurs en furent charmés. MM. Arnauld d'Andilly & le Maistre, qui le virent & le goûterent, en parlerent au Duc de Longueville, comme d'un projet où la gloire de sa maison étoit intéressée, & ils en parlerent si efficacement, que, pour engager Chapelain à ne point perdre de vûe son travail, ce généreux Prince lui assigna mille écus de pension, qu'il doubla lorsque ce Poëme eut été rendu public; mais ce ne fut que long-tems après le plan dont je viens de parler.

L'Auteur naturellement moins vif que judicieux, employa d'abord cinq années de suite à méditer son sujet, & ne fit son premier Vers qu'après avoir ébauché le tout en Prose. Il partagea ce Poëme en vingt-quatre Chants; & quoiqu'il y travaillât assidûment, chacun lui coûtoit beaucoup de peine & de tems, comme il en fait l'aveu dans cette multitude de Lettres où il entretenoit ses amis de sa marche & des progrès qu'il y faisoit. Les douze premiers Chants, les seuls qu'il ait livrés à l'impression, parurent enfin en 1656, ornés du portrait de M. le Duc de Longueville, auquel l'Ouvrage est dédié; de celui de l'Auteur gra-

JEAN CHAPELAIN. 1674.

vé par Nanteuil, & de belles estampes à la tête de chaque Livre, qui lui couterent près de dix-huit cens livres, selon le traité qu'il fit avec le sieur Bosse, Graveur en taille-douce, le 15 Avril 1654, que j'ai vû en original. Mais ces ornemens, assez étrangers au Poëme même, n'empêcherent pas la chute de celui-ci.

On s'attendoit à un chef-d'œuvre, & il faut convenir que la prévention fut d'abord victorieuse. Non-seulement il se fit jusqu'à six éditions de la Pucelle en dix-huit mois, on entreprit même de le traduire en Vers Latins. Antoine Paulet, Prêtre hebdomadier en l'Eglise Cathédrale d'Alby, & M. de Montaigu ou Montagut, Doyen des Conseillers du Présidial de Toulon, y travaillerent chacun de leur côté, sans s'être communiqué leur dessein. Le premier envoyoit sa Traduction à Chapelain à mesure qu'il avoit fini un Livre, & cet envoi étoit toujours accompagné de quelque Lettre où l'encens n'étoit point épargné. M. de Montagut n'a traduit que le premier Livre. Combien d'autres firent l'éloge de ce Poëme en Prose & en Vers? M. Godeau commence ainsi sa dix-neuvieme Epître morale, adressée à Chapelain:

Lettr. manusf. de Chapelain, & de MM. Paulet & de Montaigu.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Illustre Chapelain, dans cette solitude
Où je goûte en repos les plaisirs de l'étude,
Je songe tous les jours au trouble infortuné,
Où pour être trop franc tu t'es abandonné;
Et je souhaiterois pour ta savante Muse,
Un calme égal au mien, dont peut-être j'abuse.

Ensuite après avoir vanté le désintéressement de son ami, son éloignement des grandes places, son aversion pour tout ce qui sentoit l'ambition, son amour pour la Poësie, il compare le Poëme de la Pucelle à l'Iliade d'Homere, à l'Enéïde de Virgile; & n'oublie pas de lui rappeller que presque tous les Poëtes de son tems le consultoient sur leurs Vers:

Le grand bruit de ton nom t'accable & t'incommode:
Qui t'apporte un Sonnet, qui te fait voir une Ode,
Qui sur sa Tragédie implore tes avis!
Comme Oracles sacrés je veux qu'ils soient suivis;
Mais pour les prononcer si doctes & si sages,
Tu dérobes du tems à tes propres Ouvrages.

La premiere Stance de l'Ode que Sarazin lui adresse, n'est pas moins flatteuse:

Esprit né pour les grandes choses,
Qui chantes hautement les faits de nos Guerriers;
Chapelain mêle à tes Lauriers
Des guirlandes de fleurs,
Et comme nos Pasteurs,
Couronnes-toi de Roses.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Ménage dans une Epître qu'il lui envoya, l'appelle

Favori des neuf Sœurs, ornement de la France,
Belle ame en qui le Ciel a logé la prudence ....
Ce Socrate François, ce Caton de notre âge,
Cet homme merveilleux dont l'esprit sans pareil
Surpassoit en clarté les rayons du Soleil,
Et qui sçut l'avenir plus sûrement prédire
Que le fils de Latone & les chênes d'Epire, &c.

Un nommé *Lepul*, que je ne connois pas d'ailleurs, lui dit dans ses Stances :

Stan. du sieur Lepul à Chapelain, in-4°. p. 4.

Tout le monde est vaincu par les attraits puissans
Dont ta sainte Héroïne a sçut charmer nos sens
Dans l'agréable cours de ton fameux Ouvrage.
Si sa gloire aujourd'hui vit après son trépas,
Ce renom immortel est un rare avantage,
Qu'elle doit à tes Vers bien plus qu'à ses combats, &c.

Je ne finirois pas si je voulois seulement extraire quelques Vers des Pieces qui m'ont été communiquées sur le même sujet : j'y lis les noms de *Maynard*, de *Fermat*, *le Camus*, *Baudan de Vestric*, du Comte *d'Etlan*, de *Chardin*, *Borel*, *Tallemant des Reaux*, *Bardou*, Mademoiselle *de Scudery*, *de Cahaignes*, *la Garrigue*, *Ogier*, *Maury*, *Martin de Pinchesne*, *Halley*, *Savary*, & quantité d'autres, & en particulier de Mada-

la Princesse de Guémené, & de M. le
uc *de Montausier*, duquel j'ai lû à la
ange du même Poëte deux Sonnets,
Madrigal, & une Ode. On sçait aussi
elle estime le celébre Philosophe Gas-
idi faisoit de l'Auteur ; & si l'on en
utoit, il suffiroit de rappeller les Vies
s fameux Astronomes Copernic, Pur-
ch, & Muller, qu'il lui a dédiées, &
renvoyer à sa Lettre par laquelle il re-
ercie le Duc d'Angoulême des bontés
l'il avoit pour Chapelain. « J'ai pensé,
dit-il, qu'il étoit de mon devoir de
vous en rendre des actions de graces,
parce que je crois avoir reçû moi-mê-
me toutes les politesses que vous lui
avez faites. Chapelain est un homme
sçavant dont les mœurs sont très can-
dides ; la beauté de son esprit le dispu-
te à la maturité de son jugement, il est
aimé de tous les gens de bien : c'est le
plus officieux de tous les hommes ; il
n'est pas possible de pouvoir trouver un
meilleur ami. J'en dirois davantage si
je n'étois pas le sien : j'ajouterai seule-
ment l'éloge que tout le monde lui
donne d'être l'arbitre de la Poësie &
de l'Eloquence. » M. Huet n'en parle
pas avec moins d'estime soit dans sa pro-
pre vie écrite en Latin par lui-même,

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Bouger. Vie de Gassendi p. 369, 391 &c.

Huet. Commentar. de rebus ad eum pertinent. p. 160-166.

Huetiana, p. 51-54.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

ſoit dans le Recueil de ſes penſées, publié ſous le titre d'*Huetiana*, & il s'y étend ſouvent ſur le mérite du Poëme de la Pucelle qu'il regardoit comme un chef-d'œuvre.

Si cette multitude d'élogesa dû flatter Chapelain, la vivacité de ſes Cenſeurs & l'amertume de leur Critique n'ont pas moins dû le mortifier. Avant le Poëme de la Pucelle, il avoit été à la mode de lui donner des louanges exceſſives pour ſes Odes, ſes Sonnets & ſes Madrigaux; depuis ſon Poëme,il devint auſſi à la mode de le décrier pour ce Poëme même. La Ménardiere ſous le nom du ſieur *du Rivage*, & Liniere ſous celui d'*Eraſte*, donnerent le ſignal, & leurs Satires en Proſe, preſque inconnues aujourd'hui, firent alors impreſſion ſur beaucoup de Lecteurs. Liniere le maltraita auſſi en Vers:

> Nous attendons de Chapelain,
> Ce noble & fameux Ecrivain,
> Une incomparable Pucelle:
> La cabale en dit force bien;
> Depuis vingt ans on parle d'elle,
> Dans ſix mois on n'en dira rien.

On prétend dans les Additions au *Boleana* (Oeuvres de Deſpréaux, édit.

de 1745, tome 5, page 132.) que ce fut le ressentiment qui mit la plume à la main de Liniere. Etant venu, dit-on, montrer de ses Vers à Chapelain, celui-ci, après en avoir fait la lecture, lui dit: » M. le Chevalier, vous avez beaucoup » d'esprit, & de bonnes rentes : c'en est » assez; croyez-moi, ne faites point de » Vers. La qualité de Poëte est méprisa- » ble dans un homme de qualité comme » vous. » Liniere, ajoute-t-on, outré de ces paroles, qui le choquerent plus, que si Chapelain avoit dit que ses Vers étoient mauvais, résolut de s'en venger.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Ce Satirique s'attira une réponse forte & énergique en Prose de M. de Montigny, mort Evêque de Léon : il voulut répliquer; ce second Ecrit fut supprimé & ne vit point le jour. Voyez ce que j'en ai dit ci-dessus en parlant de M. de Montigny. C'est peut-être au même Prélat qu'il faut attribuer ce Sonnet, où en prenant la défense de Chapelain, il invective encore contre Liniere :

La Pucelle paroît plus belle qu'une Aurore,
Qui d'un brillant Soleil annonce le retour,
Et dans ce grand éclat la France qui l'adore,
La revoit triomphante en sa royale Cour.

Un lâche médisant que la haine dévore,
Jaloux qu'elle ait acquis tant d'estime & d'amour,

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Ramaſſant ſes venins en vain la deshonore,
Et s'attaque au grand nom qui la produit au jour.

Admirable génie, ornement de ton âge,
Laiſſe gronder ce monſtre, & mépriſe la rage
Qui tâche d'obſcurcir la gloire de tes Vers.

L'Orgueil attaque tout dans ſa fureur extrême.
N'a-t-il pas cenſuré la Providence même,
Et cherché des défauts dans ce grand Univers ?

Mais de tous les Critiques celui qui a fait le plus de tort à la réputation de Chapelain, c'eſt ſans contredit M. Deſpréaux. Il avoit appris que Chapelain liſant ſon Poëme chez M. le Prince, & chacun s'efforçant de le trouver beau, & y applaudiſſant, Madame de Longueville avoit répondu à un de ces admirateurs, qui lui demandoit ſi elle n'étoit pas touchée elle-même de ces beautés: *Oui, cela eſt parfaitement beau, mais il eſt bien ennuyant*. Le Critique ne manqua pas de ſaiſir ce trait, & c'eſt ce qui l'a porté à faire tenir ce langage à ceux qu'il introduit dans ſa troiſieme Satire :

La Pucelle eſt encore une Oeuvre bien galante,
Et je ne ſçais pourquoi je baille en la liſant.

Tout le monde ſçait auſſi les Vers de ſa quatrieme Satire.

Chapelain veut rimer, & c'est-là sa folie ;
Mais bien que ses Vers durs d'épithétes enflés,
Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés ;
Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquille,
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.
Que feroit-il, hélas ! si quelque audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux ;
Lui faisant voir ses Vers & sans force, & sans graces,
Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses ;
Ces termes sans raison l'un de l'autre écartés,
Et ces froids ornemens à la ligne plantés ?
Qu'il maudiroit le jour où son ame insensée
Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée !

JEAN CHAPELAIN. 1674.

On n'a jamais oublié non plus cette Epigramme, par laquelle le même Satirique a voulu caractériser le style du Poëme de la Pucelle :

Maudit soit l'Auteur dur, dont l'âpre & rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchans Vers douze fois douze cens.

M. Despréaux étoit assurément un Critique sage & judicieux ; mais il a quelquefois outré la Satire, & l'on convient assez communément qu'il a porté trop loin son mépris pour les Ouvrages de Chapelain. Il est faux en particulier que celui-ci ait jamais voulu se préférer à Virgile. Je crois qu'il y a encore

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Mercure de Trév. Févr. 1708.

un peu d'excès dans cette critique d'un Anonyme, insérée dans un des volumes du *Mercure de Trévoux*. « Jamais hom-» me, dit l'Auteur, n'a été moins Poëte » que Chapelain, & son génie n'étoit » tourné à rien moins qu'à la Poësie... » L'Alaric de M. de Scudery à peine est-» il connu; & si la Pucelle l'est davan-» tage, c'est en si mauvaise part, qu'il » vaudroit mieux pour elle ne l'être pas. » Ce Poëme sera immortel par les flétris-» sures dont il fut couvert dès sa naissan-» ce; & quand il seroit consumé de vers, » il restera toujours des traces de tant » d'affronts qu'il a reçus. » Le même Critique approche plus du vrai lorsqu'il dit: « Chapelain étoit de ces esprits » froids & pesans, dans qui le flegme » domine, & qui destitués de ce beau feu » d'imagination si nécessaire en tout » genre de Poësie, font sentir dans leurs » productions tout le travail qu'elles » leur ont couté. On voit un homme las » & harassé, qui à chaque pas qu'il fait, » est obligé de reprendre haleine. Ce qu'il » dit est assez sensé, mais cela est mort: » rien n'anime, rien ne réveille. Pour sa » versification on ne peut nier qu'elle ne » soit correcte & travaillée; mais avec » cela elle est insoutenable. Ce sont des

Vers

» Vers faits à coup de marteau, & arra-
» chés en dépit de nature. » J'avouerai que tout cela est vrai, au moins en grande partie, pourvû qu'on ne dise pas que le Poëme de la Pucelle soit absolument destitué de toutes beautés; que l'on convienne que ce Poëme, dont le sujet & le plan sont également beaux, seroit peut-être aujourd'hui le premier de nos Poëmes épiques, si Chapelain l'eût versifié dans le goût de son Ode au Cardinal de Richelieu, & qu'il se fût un peu moins occupé du soin d'étaler les connoissances qu'il avoit acquises en tout genre; enfin pourvû que le jugement desavantageux qui en a été porté ne retombe pas sur les autres Poësies de l'Auteur, dont plusieurs seront toujours estimées. Quant aux douze derniers livres du Poëme de la Pucelle, conservés dans la famille de Chapelain, la lecture m'en a été offerte, mais je n'ai pas cru devoir perdre du tems à la faire; & je ne suis point convaincu, comme l'étoit M. Huet, que pour bien juger de tout le Poëme on soit obligé d'en lire les vingt-quatre Chants. Les beautés de la seconde Partie, en les supposant telles que ce Prélat les appercevoit, peuvent-elles faire disparoître ce qu'on a condamné dans la premiere?

JEAN CHAPELAIN. 1674.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Je veux bien croire aussi qu'une des causes de la surprenante décadence de la réputation de Chapelain, vient de ce que ceux qu'il ne mit point sur la liste qui lui avoit été demandée, des Sçavans qui méritoient de participer aux bienfaits de Louis XIV. s'en prirent à lui, & se déchaînerent en conséquence contre son Poëme. En sera-t-il moins vrai que de bons Critiques ont pu juger, & ont jugé en effet de ce Poëme par lui-même ? Il faut blâmer les mécontens de s'être déclarés sans fondement ses ennemis capitaux, d'être entrés dans le détail de son genre de vie, qui avoit ses singularités, & d'avoir pris à tâche de ridiculiser ce qui pouvoit peut-être être excusé. Mais ce seroit un autre excès de dire encore avec M. Huet, qu'on a jugé de la Pucelle sans connoissance de cause, ou que la prévention seule a dicté les jugemens défavorables qui en ont été portés.

Ces ridicules qu'on a voulu donner à Chapelain, & qu'on a beaucoup exaggerés, se lisent en particulier dans la Satire en forme de Dialogue, intitulée *Chapelain décoëffé*, ou *Parodie de quelques Scênes du Cid*, imprimée de deux façons un peu différentes en 1666, à la suite de la *Ménagerie de l'Abbé Cotin*, & qu'on

trouve aussi dans la plupart des éditions des Oeuvres de M. Despréaux, qui y a eu cependant beaucoup moins de part que Furetiere, & le Poëte Liniere, à qui même plusieurs l'attribuent toute entiere.

Je mets une grande différence entre cette Parodie, & la Dissertation sur Homere & Chapelain, qui est de feu M. Van-Effen, & qu'on a imprimée à la suite *du Chef-d'œuvre d'un inconnu du Docteur Mathanasius.* Dans la Parodie on attaque la personne de Chapelain, la Dissertation ne censure que le Poëme de la Pucelle. C'est une ironie ingénieuse, qui renferme une critique fine & délicate; au moins m'a-t-elle paru de ce caractere, & dans le goût de ce sonnet de S. Pavin:

Je vous dirai sincerement
Mon sentiment sur la Pucelle;
L'art & la grace naturelle
S'y rencontrent également.

Elle s'explique fortement,
Ne dit jamais de bagatelles;
Et toute sa conduite est telle,
Qu'il faut la louer hautement.

Elle est pompeuse, elle est parée;
Sa beauté sera de durée,
Son éclat peut nous éblouir;

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Mais enfin quoiqu'elle soit telle,
Rarement on ira chez elle,
Quand on voudra se réjouir.

Chapelain par son testament fait le 12 Novembre 1670, & par ses deux Codiciles, l'un du 15 Avril 1671, l'autre du 3 Juin 1673, a légué sa Bibliotheque à sa famille pour y être conservée à perpétuité, par celui qui seroit particulierement dévoué aux Lettres, & il en a été dressé un catalogue qui montre que cette Bibliotheque étoit nombreuse & bien choisie. On lit à la fin de ce catalogue celui de tous les Ouvrages de Chapelain tant en Vers qu'en Prose, à l'exception des Poësies galantes de sa jeunesse, qu'il avoit méprisées lui-même, & qui n'ont point été conservées. Parmi les autres Poësies ou les Ecrits en Prose qui concernent la Poësie, outre les Pieces dont j'ai fait mention, on trouve cités, un *Discours de la Poësie représentative*, un *Dialogue sur la Lecture des vieux Romans*, qui a été imprimé depuis; un autre intitulé *Discours satirique au cinique Despréaux*; *Métamorphose d'Alcidiane en Statue de marbre*; *Ballet des Déesses pour la guérison d'Alcidiane, aux Dames*: quelques Ecrits contre l'Abbé Mé-

nage : *Plan de Zaïde*, Tragi-Comédie : *Lucidor, ou le Combat d'amour*, Tragi-Comédie : Ordre & argument de la Comédie intitulée *La jalouse de soi-même, ou les Coquettes* : *Chrysante, ou le vœu rompu*, plan d'une Piece de Théâtre : Plan d'une Comédie intitulée, *la Villageoise* : Dissertation sur la Poësie Dramatique : Observations sur le Poëme de Clovis, &c.

JEAN CHAPELAIN. 1674.

Parmi les Ecrits en Prose qui n'ont point paru, on lit entre autres, plusieurs Relations, ou Discours, sur la levée du Siége de Lérida, avec une Lettre Apologétique à la Reine pour M. le Marquis de la Trousse contre M. le Comte d'Harcourt ; sur la réduction de Marsal ; sur ce qui est arrivé en Angleterre entre le Comte d'Estrades Ambassadeur de France & l'Ambassadeur d'Espagne touchant la *précédence* ; sur le Traité par lequel le Roi a recouvré Dunkerque ; sur les deux Campagnes du Roi en Flandres & en Franche-Comté ; des Mémoires historiques touchant le passage des Galeres de la Méditerranée dans l'Océan : un Discours sur la mort du Duc de Longueville, tué au passage du Rhin ; un autre sur l'instruction de Monseigneur le Dauphin ; un sur la maniere de bien écri-

JEAN CHAPELAIN. 1674.

re l'Histoire du Roi, avec des considérations sur les qualités que doit avoir celui qui écrira cette Histoire : des jugemens & portraits des hommes de Lettres de son tems : un Dialogue de la Gloire ; un autre de l'Ortographe françoise : le Discours en forme de Préface pour le Recueil de tous les Ouvrages faits à la louange du Roi, &c.

J'avois fini cet article depuis plusieurs mois, lorsque j'ai lû ce jugement sur Chapelain dans un écrit de M. de Marivaux, de l'Académie Françoise, intitulé, *le Miroir*, & imprimé dans le Mercure de Janvier 1755. « Cet Auteur, dit cet » Ecrivain si plein d'esprit, sur la foi de » sa réputation, conçut une si grande & » si sérieuse vénération pour lui-même, » se crut obligé d'être si merveilleux ; » qu'en cet état il n'y eut point de Vers » sur lequel il ne s'appesantît gravement » pour mieux faire son Poëme, point de » rafinement difficile & bisare dont il ne » s'avisât ; & qu'enfin il ne fit plus que » des efforts de misérable pédant, qui » prend les contorsions de son esprit » pour de l'art, son froid orgueil pour » de la capacité, & ses recherches hété- » roclites pour du sublime . . . Tout ce- » la ne lui seroit point arrivé, s'il avoit

» ignoré l'admiration qu'on avoit eue
» d'avance pour la Pucelle ..... Moins
» estimé, il en seroit devenu plus esti-
» mable; car dans le fond il avoit beau-
» coup d'esprit : mais il n'en avoit pas
» assez pour voir clair à travers tout l'a-
» mour-propre qu'on lui donna; & ce fut
» un malheur pour lui d'avoir été mis à
» une si forte épreuve que bien d'autres
» que lui n'ont pas soutenue.

JEAN CHAPELAIN. 1974.

CLAUDE ROHAULT.

CLAUDE ROHAULT, 1674.

Ceux qui ont parlé de Jacques Rohault, célébre Physicien, ami & partisan de Descartes, mettent sa mort en 1675; il faut qu'elle soit arrivée plutôt, puisque Claude Rohault, son frere, Chanoine régulier de l'Ordre de Prémontré, parle de sa mort dans un Ouvrage en Vers François, imprimé en 1674. Cet Ouvrage est un Recueil de Poësies pieuses & Morales que l'Auteur dédia à Michel Colbert, Abbé Général de son Ordre. Il y a quinze Pieces dont quelques-unes avoient déja paru plusieurs fois séparément. La plus importante est intitulée, *l'Institution Chrétienne*, parce que l'Auteur, dans trente Stances, chacune de dix Vers, enseigne au Chrétien ce qu'il

CLAUDE ROHAULT. 1674.

doit croire, & ce qu'il doit pratiquer: inſtruction qu'il continue dans ſes *Paraphraſes des Commandemens de Dieu & de l'Egliſe*, & de la *Salutation Angélique*, dans ſes *Principaux motifs de conſolation pour les affligés*, & dans ſa *Méditation ſur l'Enfer particulier de l'Athée hypocrite.* Ce ſont ces cinq Pieces qui compoſent ce que le Poëte nomme l'Inſtitution Chrétienne.

Les ſuivantes où ſon zele & ſa piété ſe montrent beaucoup plus que le génie Poëtique qui ne paroît en aucun endroit de ce Recueil, ſont une *Exhortation à la Penitence*, traduite d'une Proſe Latine rimée de Dom Dominique Chartreux; la Traduction d'un *Diſcours* anonyme du même goût, & peut-être du même Auteur, où *Jeſus-Chriſt inſtruit tous les Paſteurs*; celle d'un Cantique du Pere Jacopon, Franciſcain, ſur le mépris du monde; & la *Priere de Saint Thomas à la ſacrée Euchariſtie*, qui commence par ces mots: *Adoro te devotè, latens Deïtas*, & qui ſe trouve dans tous les Livres d'Egliſe à l'uſage des Fidéles. Claude Rohault a mis le texte Latin de ces différentes Pieces à côté de ſa Traduction, qu'il donne avec raiſon pour littérale.

Des inſtructions, le Poëte paſſe aux exemples dans les Vies qu'il donne auſſi en Vers, de *Saint Quentin*, Martyr, Patron du Vermandois, de *Saint Auguſtin*, Evêque d'Hippone & Docteur de l'Egliſe; de *Saint Norbert*, Fondateur de l'Ordre de Prémontré; & de *S. Alexis*, qu'il qualifie *Miroir de patience & de chaſteté.* Il termine ce Recueil par un *Bouquet ſacré compoſé des plus rares vertus de quelques Saints* de l'un & de l'autre Sexe, afin d'engager ſes Lecteurs à ſe dire à eux-mêmes ce que Saint Bernard ſe diſoit à lui-même, en s'animant à la vertu par l'exemple des Saints: *Ne pourrai-je donc point faire ce que ceux-ci & ceux-ci ont fait?* Notre Auteur avertit dans ſa Préface que dans ſa Vie de S. Auguſtin il a ſuivi ce qui eſt repréſenté *dans les tailles douces* du Pere Jerôme, Prieur des Auguſtins de Malines; & que ſes Stances ſur la Vie de Saint Norbert ſont compoſées ſur chaque image que le Revérend Pere Chryſoſtôme Vander-Sterre, Abbé de Saint Michel d'Anvers, a fait graver pour ſervir d'Eſtampes aux Tableaux qu'on voit dans pluſieurs Maiſons de l'Ordre de Prémontré.

CLAUDE ROHAULT. 1674.

Claude Rohault étoit, comme ſon frere le Phyſicien, né à Amiens, d'une famille

R v

CLAUDE ROHAULT. 1674.

engagée dans le négoce. Il fit profession de l'Ordre de Prémontré dans *l'Abbaye de S. Pierre-lez-Selincourt*, au Diocèse même d'Amiens. Dans la suite il fut fait Prieur-Curé de la Paroisse de Holnon, au Diocèse de Noyon. Je ne sçais point quand il est mort. Plusieurs Evêques & Docteurs de Sorbonne ont approuvé son Recueil, & lui ont donné de grands éloges.

VALENTIN CONRART.

VALENTIN CONRART. 1675.

On vient de voir que Chapelain étoit ami de Valentin *Conrart*, Conseiller-Secretaire du Roi. Celui-ci étoit aussi Parisien, mais sorti d'une famille du Hainault, noble depuis long-tems, & qui, selon Borel, comptoit entre ses ancêtres Jean Conrart, l'un des Ecuyers du Duc de Bourgogne en 1340, qui rendit de grands services à ce Prince, lors de la bataille qu'il donna près de Saint-Omer contre Robert Comte de Beaumont-le-Rogier, & en beaucoup d'autres rencontres.

Recherc. de Borel au mot *Escuyer*.

Valentin naquit dans le sein du Calvinisme, & eut toujours l'esprit préoccupé de ses erreurs. J'ai lû un assez grand nombre de Lettres que M. le Roy, Ab-

VALENTIN CONRART. 1675.

bé de Haute-Fontaine, lui avoit écrites pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise, & les réponses de M. Conrart. Ces Lettres ne sont point imprimées. C'est de part & d'autre un combat d'argumens & de politesses. Conrart que la force des raisonnemens de M. le Roy auroit dû persuader, ne se rendit point, & n'en demeura pas moins l'ami du célebre Abbé, comme il le fut également & constamment de tous les honnêtes gens qui pensoient autrement que lui. Il n'y a pas lieu de douter que M. Godeau qui étoit son parent, n'ait fait les mêmes tentatives; mais les voyant sans succès, il se contenta de prier, de gémir sur ses préventions, & de le consulter sur ses Ouvrages.

J'ai dit à l'article de ce Prélat, & à celui de M. Chapelain, que M. Conrart fut, pour ainsi dire, le pere de l'Académie Françoise. C'est dans sa maison qu'elle est née; elle ne fut d'abord composée que de ses plus chers amis; sa probité, la douceur de ses mœurs, l'agrément de son esprit les avoit rassemblés; & quoiqu'il ne sçût ni Grec ni Latin, tous ces hommes celébres l'avoient choisi pour le confident de leurs études, pour le centre de leur commerce, pour l'arbitre de leur gout.

Hist. de l'Académie Fr. t. 2. p. 162. & suiv.

Tit. du Tillet Parn. Fr. p. 352. & suiv.

VALENTIN CONRART. 1675.

Au défaut des Langues ſçavantes, il poſſédoit parfaitement l'Italien & l'Eſpagnol, & parloit ſi bien le François, que c'étoit un des oracles que l'on conſultoit ſur les doutes de la Langue & ſur la pureté du ſtyle. Sa maiſon étoit le rendez-vous de ce que Patis avoit de plus poli & de plus délicat : & l'on a ſouvent vû des perſonnes de la premiere qualité, des Princes mêmes, & des Princeſſes, rendre hommage à ſon mérite. Pour peu qu'on ſoit verſé dans la Littérature moderne, on ſçait auſſi que les premiers Auteurs de ſon tems ſe firent un honneur de lui dédier quelques-uns de leurs Ouvrages. *Perrot d'Ablancourt* lui dédia ſes Traductions de *Minucius Felix* & de *Lucien*; *Coſtar*, ſes Entretiens; *Ménage*, ſes Origines de la Langue Françoiſes; *Giry*, ſa Traduction du Dialogue des cauſes de la corruption de l'Eloquence; *Caſſagne*, ſa Rhétorique de Ciceron; *Borel*, ſon Thréſor de Recherches & Antiquités Gauloiſes & Françoiſes, &c.

Lorſque l'Académie Françoiſe eut été établie en Corps de Compagnie, ce fut M. Conrart que l'on choiſit pour Secrétaire perpétuel. Il étoit alors abſent, & réſidant à Jonquieres, depuis

au moins 1633, comme on le voit par les Lettres manuscrites de Chapelain. Il remercia l'Académie de l'honneur qu'elle lui faisoit, & celle-ci se trouva très-bien du choix qu'elle avoit fait. Dès qu'il fut de retour à Paris, il commença à écrire ce qui se passoit dans les Assemblées, & à tenir ces Registres, d'où M. Pellisson convient qu'il a tiré la plus grande partie de sa Relation de l'Académie. Ce fut lui aussi qui mit par écrit les Statuts & les Lettres Patentes de cette Compagnie ; qui écrivit en son nom la Lettre que Racan fit imprimer en 1651 à la tête de ses *Odes sacrées* ; & qui répondit à celle que M. de Boissat avoit écrite à l'Académie.

VALENTIN CONRART. 1675.

Hist. de l'Académie Fr. t. 1. p. 16. 33. 183. 195.

Cette Compagnie voyoit toujours avec peine que ses affaires l'éloignoient d'elle de tems en tems. Etant à Jonquieres en 1636, Chapelain lui mandoit que depuis son absence les exercices de tout le Corps étoient si languissans, que si cet état continuoit, on ne l'appelleroit plus que l'*Académie des Fainéans* ; & dans une autre Lettre du 30 Juin 1639 il le presse de revenir pour rendre, en quelque sorte, la vie à la Compagnie. Mais les infirmités de Conrart, jointes à ses propres intérêts, l'obli-

VALENTIN CONRART. 1675.

geoient à de fréquentes absences. Attaqué de bonne heure de la goute, dont il fut tourmenté cruellement durant trente ans, il se vit contraint de prendre plusieurs fois les eaux de Bourbon sur le lieu même. Il y étoit aux mois de Juin & de Juillet 1640 avec sa femme, qu'il avoit épousée en 1634; Mademoiselle de Chalais, M. & Mademoiselle le Duchat, & plusieurs autres, dont Chapelain fait de grands éloges. Il y suivoit les avis du Médecin de Lorme, dont le même loue la science & l'habileté; & il y fit connoissance avec l'Abbé d'Aubignac, que l'intérêt de sa santé avoit conduit au même lieu. Conrart y retourna en 1648, & depuis ce tems-là il fit à Jonquieres de plus longs séjours qu'à Paris, où ses amis étoient toujours allarmés & dans la crainte de le perdre. Les mêmes Lettres de Chapelain sont remplies de ces frayeurs.

M. de Charleval qui n'étoit pas moins affligé que ses autres amis de sa triste situation, lui envoya sur cela ce sixain;

Rec. de Barb. t. 4. p. 345.

Que sert l'esprit, qu[illegible]rt la probité,
Quand la douleur nous met à la torture?
Illustre ami, permets que je murmure;
Ton mal te traite avec indignité;

Et la vertu reproche à la nature,
Le peu de soin qu'elle a de ta santé.

VALENTIN CONRART. 1675.

A quoi Conrart répondit par cet autre Sixain sur les mêmes rimes.

Dans les douleurs dont je suis tourmenté,
Je ne fais plus ni plainte ni murmure;
Car tes beaux Vers par leur douce imposture,
Mettent l'esprit en telle liberté,
Que bien qu'on ait le corps à la torture,
On croit le mal plus doux que la santé.

Ce fut aussi à l'occasion de cette maladie habituelle, que Gilles Boileau composa son *Dialogue de l'Amour & Damon*, où il fait faire par l'Amour cet éloge de Conrart.

Oeuv. posth. de B. Muses illustr. p. 253.

... J'eus pour lui tant de tendresse,
Que sans qu'il sçût Grec ni Latin,
Je fis que le fameux *Gaulmin*
Eût donné toute sa science
Pour une pareille ignorance;
Car si l'un se fit estimer,
Celui-ci sçut se faire aimer;
Secret que n'a presque personne;
Et qu'à mes seuls amis je donne.
Aussi sur les plus beaux esprits,
Il remporta toujours le prix;
Ainsi toujours dans les ruelles,
Il fut en la bouche des belles.

VALENTIN CONRART. 1675.

Mais que me servent ces discours ?
Tu sçais que j'en fis mes amours ;
Que je l'ornai de tous mes charmes ;
Qu'il mania toutes mes armes,
Qu'il fit de si galands billets,
Qu'on crut que je les avois faits :
Qu'il débita tant de fleurettes,
Et qu'il dit tant de chansonnettes,
Que chez lui, la nuit & le jour,
On n'entendoit qu'*Amour*, *Amour*.
Mais Amour n'étoit qu'en sa bouche ;
Son cœur étoit un cœur de souche.
Lorsqu'il se plaignoit de mes loix,
Il s'en mocquoit en bon François ;
Tout ce qu'il fit ne fut que feinte,
Il ne reçut jamais d'atteinte . . . .
Moi donc piqué d'un tel outrage,
De le voir si fier & si sage . . . .
Je voulus venger cette injure,
Et le mis en telle posture
Que s'il est si sage aujourd'hui,
C'est peut-être en dépit de lui.

Le Chevalier de Cailly en parle aussi en ces termes dans ses Epigrammes :

Des Grecs & des Latins peu de chose il apprit ;
Mais il peut s'égaler aux plus sçavantes plumes :
Par la grace de Ciel il trouve en son esprit,
Ce qu'un autre avec soin cherche en mille volumes.

Je ne connois pas cependant ces *Fleurettes*, ces *Billets galans*, ces *Chanson-*

nettes que Gilles Boileau lui attribue. Je n'ai vû de lui en Vers qu'une *Epître* en ſtyle familier parmi celles de l'Abbé de Boiſrobert, dont voici le ſujet. Conrart avoit ſollicité l'Abbé de faire imprimer ſes Epîtres en Vers, & pour l'y obliger en quelque ſorte, il avoit ſigné un Privilége pour cette impreſſion, ſans l'en avoir averti. Boiſrobert s'en plaint à lui, mais avec amitié, dans l'Epître trente-huitieme du Recueil in-4°. qui eſt de l'an 1647. Conrart répondit par une autre Epître dans le goût & le ſtyle de celles de Boiſrobert qui s'inſéra à la ſuite de la ſienne. C'eſt celle dont il s'agit ici.

VALENTIN CONRART. 1675.

J'ai vû encore du même une *Balade de la miſere des Gouteux*, en réponſe à la *Balade du Gouteux ſans pareil*, que Saraſin lui avoit adreſſée; une *Imitation du Pſeaume quatre-vingt-douze, Dominus regnavit*; & cinquante-un autres Pſeaumes qu'il retoucha ſur l'ancienne verſion de Marot. On lui donne encore quelques-uns des Madrigaux qui compoſent *la Guirlande de Julie*. M. l'Abbé de Loménie de Brienne dit dans un Mémoire manuſcrit, que Conrart avoit encore compoſé des *Diſcours de Morale en Vers*; mais il ne dit pas s'ils ont été imprimés. Il ne regardoit pas l'Auteur comme Poë-

Oeuvr. de Saraſin, p. 50 & 53. édit. in-12. de 1658.

VALENTIN CONRART. 1675.

» On ne pouvoit pourtant pas dire qu'il » fût caché ; & sa prudence n'avoit rien » qui tînt de la finesse. Au reste, s'il dis- » putoit quelquefois, c'étoit pour la vé- » rité qu'il disputoit : & comme il la pré- » feroit à tout, son amour pour la vérité » avoit aux yeux des personnes indiffé- » rentes, un air d'opiniâtreté. »

Ce portrait ressemble beaucoup à celui que M. Godeau a tracé dans sa dix-huitieme Epître Morale à M. Conrart, où il dit entre autres choses :

Conrart, dont la belle ame en un si mauvais corps,
Enferme sa lumiere, & cache ses thrésors,
Je sens de tes douleurs la longue violence,
Et plus ton esprit ferme y montre de constance ;
Plus je maudis ta Goutte, & je suis affligé,
De voir ce ferme esprit si tristement logé ;
Lui qui ne laisse pas au milieu des tortures,
De goûter des beaux arts les douceurs toutes pures . . . ;

Il parle ensuite contre le luxe, les folles dépenses, les plaisirs mondains, & il ajoute :

Tes peres qui suivoient les maximes antiques,
T'ont inspiré l'horreur de ces pestes publiques,
Et tu n'as point voulu par d'injustes moyens,
Te rendre redoutable entre tes citoyens,
Faire aux peuples foulés maudire ta mémoire,
Et chercher dans ton luxe une honteuse gloire ;
Tu vis dans l'abondance en ta condition ;

VALENTIN CONRART. 1675.

Et mesurant ta force à ton affection,
Tu fais pour tes amis que le malheur outrage,
De généreux efforts dignes de ton courage.
  Pour moi, je veux apprendre à la postérité,
Que, soit dans le bonheur, soit dans l'adversité,
En ton amitié tendre, à qui toute autre céde,
J'ai trouvé mon conseil, ma force, & mon reméde.
Aussi pour tes amis le Ciel t'a-t-il donné.
Tous ceux dont le grand nom de gloire est couronné,
Et qui par leur vertu, leur savoir, leur prudence,
Sont maintenant l'amour & l'honneur de la France.....
Tu pouvois par le bien, la sagesse & l'estime,
T'ouvrir aux dignités un chemin légitime;
Mais ton solide esprit a toujours préféré
A l'éclat des honneurs un repos assuré......
Tandis qu'un sang plus chaud bouillonnoit dans tes veines,
Tu n'as pas ressenti les amoureuses peines;
Mais de tes passions tenant toujours le frein,
Ton cœur a de lui-même été le souverain.....
Des Sciences, des Arts, les nobles exercices,
Ont été tes amours, tes jeux, & tes délices,
Et ton heureux génie a sans maître compris
Leurs secrets, leurs thrésors, leur usage & leur prix.
Les neuf sçavantes sœurs dans leurs bois solitaires,
T'ont instruit sans étude en leurs sacrés mysteres.

M. Godeau finit cette Epître par exhorter son ami à abjurer le Calvinisme.

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé d'Aubignac.

On ne peut accorder qu'une partie de cet éloge à François *Hedelin*, plus connu sous le nom d'Abbé *d'Aubignac*, avec qui M. *Conrart* avoit fait connoissance aux eaux de Bourbon. La modestie sur-tout ne paroît pas avoir été sa vertu favorite. Nous avons sur sa Vie & ses Ouvrages une Lettre curieuse de M. *Boscheron*, imprimée dans les Mémoires de Littérature de M. de Sallengre ; qui doit cependant être rectifiée en quelques endroits par le Mémoire de M. Hedelin, Lieutenant Général de Nemours, dont le Pere Niceron a fait usage ; & par les Ecrits même de l'Abbé d'Aubignac.

Mémoir. de Sall. t. 1. 2. part. art. V.

Mém. de Nicer. t. 4. & t. 10. sec. vol.

Selon ces trois sources, où j'ai puisé, François Hedelin naquit à Paris le 4 Août 1604. Il marque lui-même le lieu de sa naissance au bas de la page 131 de sa quatrieme Dissertation sur le Poëme Dramatique contre Pierre Corneille. Son pere, Claude Hedelin, Avocat au Parlement, étoit issu d'une famille noble originaire de Suabe ; & sa mere étoit Catherine *Paré*, fille d'Ambroise *Paré*, Conseiller & premier Chirurgien des

Ind. funer. Chirurg. Paris. in-4°. p. 548.

Rois Henry II. François II. Charles IX. & Henri III.

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

Claude Hedelin ayant été s'établir en 1610 à Nemours où il acheta la Charge de Lieutenant Général, emmena son fils avec lui.

Il étoit très-capable de l'instruire lui-même, & il y a lieu de croire qu'il veilla du moins sur ses études. Voici la maniere dont il les fit, selon que s'en explique François Hedelin dans sa quatrieme Dissertation déja citée. « Dès l'âge » d'onze ans, que je commençai, dit-il, » d'entendre un peu la Langue Latine, » je quittai ces petits pédagogues triobolaires, qui en enseignent les principes aux enfans; & connoissant que les » petites notes qui sont dans les Livres, » m'apprenoient de meilleures choses » qu'eux, je m'attachai seul à la lecture » des Auteurs; &, chose étrange, les » premiers que je me mis à lire furent » Horace & Justin, par les secours desquels, & par un travail opiniâtre, » j'acquis la connoissance de cette vieille » Langue, & la facilité de l'écrire & de » la parler. Depuis ce tems, hormis la Philosophie, pour laquelle j'eus durant » deux ans un Précepteur domestique, » j'ai étudié de moi-même la Langue p. 135. & s.

FRANÇOIS HEDÉLIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

» Grecque & l'Italienne, la Rhétori-
» que, la Poësie, la Cosmographie, la
» Géographie, l'Histoire, le Droit, &
» la Théologie; & je défie tout homme
» au monde, de se vanter de m'avoir
» jamais rien enseigné comme maître,
» ni de dire que j'aie jamais étudié une
» heure dans aucun Collége de la terre. »

Comme on le destinoit au Barreau, la Jurisprudence l'occupa quelque tems; il se fit même recevoir Avocat, & il en exerça la Profession à Nemours. Mais il ne tarda pas à la quitter pour embrasser l'Etat Ecclésiastique. Ce changement d'état lui procura l'éducation d'Armand Maillé-Brezé Duc de Fronsac, qui n'avoit encore qu'onze ans, & qui fut tué sur mer d'un coup de canon en 1646 au siege d'Orbitello en Italie à l'âge de vingt-sept ans, sans avoir été marié. Le Cardinal de Richelieu étant oncle de ce jeune Duc, & Hedelin ayant sçu lui plaire, il en obtint l'Abbaye d'Aubignac, au Diocèse de Bourges, & celle de Meimac, au Diocèse de Limoges. Son Eléve, devenu majeur, lui avoit fait aussi une pension viagere de quatre mille liv. à prendre sur tous ses biens. Mais après la mort de ce jeune Seigneur, le Prince de Condé, son seul héritier, refusant de

Ibid. p. 138.

la

la continuer, l'Abbé d'Aubignac lui intenta un Procès, qui fut terminé par une Requête que l'Abbé adressa lui-même au Prince, & par laquelle il le laissoit seul juge de cette contestation. Cette action de générosité piqua le Prince d'honneur. Après avoir lû la Requête, il se condamna lui-même à payer la pension & tout ce qui en étoit dû.

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

L'éducation du jeune Duc l'avoit jetté dans un grand monde, qui le mit en liaison avec les plus beaux esprits de son tems. Celle qu'il eut avec Ménage, & la dispute qu'ils eurent ensemble sur le Poëte Térence, dont j'ai rendu compte ailleurs, contribuerent beaucoup à le faire connoître d'une maniere assez avantageuse dans la République des Lettres. Il dit aussi qu'il s'étoit acquis quelque réputation dans l'exercice de la prédication, que sa mauvaise santé l'avoit obligé de quitter, & qu'il avoit fréquenté quelques Assemblées de personnes Lettrées, où il avoit toujours été favorablement accueilli. « J'ai été autrefois, dit-il, de » l'Académie de Madame la Vicomtesse » d'Ochy: j'ai vû les Conférences de MM. » Bourdelot, d'Esclaches, de Rohaut, » du Champ, & de Launay; & l'on m'a » quelquefois entretenu de celles de M.

Troif. Diss. p. 9.

" Quatrieme Dissert. pag. 176. 177.

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

» de Montmor, des Sabbathines & des » Mercuriales. » Il conçut lui-même le projet d'une autre Académie, & le présenta au Roi, dans un Discours qu'il composa & publia sur ce sujet. Il est parlé de cette Académie dans les premiers *Mercures Galans*, de 1672, & dans une note qu'on lit à la page 182 des *Mélanges de Littérature tirés des Lettres de Chapelain*. Le but que se proposoit cette Académie étoit d'examiner les Ouvrages d'Eloquence & de Poësie. Le premier jour de chaque mois on y lisoit un Discours sur la diversité des conditions où l'Eloquence étoit nécessaire. Le premier mois M. Blondeau, Avocat au Parlement, parla sur l'éloquence du Barreau: le second mois le Marquis de Villénes, prononça un Discours sur l'éloquence Militaire. Le 3me. fut fait par l'Abbé de S. Germain, & avoit pour objet l'éloquence de la Chaire. Il y en eut un 4me. par M. Perachon, Avocat. A la fin de chaque Discours, on lisoit des Pieces de Poësie. La nomination de M. l'Abbé de Villeserain à l'Evêché de Senès termina ces conférences, où l'Abbé d'Aubignac auroit voulu introduire des femmes, & Madame des Houlieres y fut en effet admise. Il étoit lié avec Chapelain dès 1637, comme on le voit

par une Lettre manuscrite de l'Auteur du Poëme de la Pucelle du 28 Juin 1640, & par une autre qu'il lui adressa à Nemours le 20 de Septembre 1644. A l'égard de Pierre Corneille, contre lequel il a écrit quatre Dissertations à l'occasion des Tragédies de Sophonisbe, de Sertorius, & d'Oedipe, il dit qu'il ne l'avoit jamais vû que deux fois. « La » premiere, dit-il, quand après son Ho» race, il me vint prier d'assister à la » lecture qu'il en devoit faire chez M. de » Boisrobert, en la présence de MM. » Chapelain, Baro, Charpi, Faret, & » l'Etoile, dont il ne voulut pas suivre » l'avis que j'avois ouvert : & l'autre » quand après son Oedipe, il me vint » remercier d'une visite que je lui avois » rendue, & du bien que j'avois dit de » lui dans ma *Pratique*, où il ne trouvoit » rien à condamner que l'excès de ses » louanges. »

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

Troif. Diſſert. p. 14. 15.

L'Ouvrage dont parle ici l'Abbé d'Aubignac est sa *Pratique du Théâtre*, imprimée en 1657. Il l'avoit fait, de même que le *Projet pour le rétablissement du Théâtre François*, par ordre du Cardinal de Richelieu. Mais il n'y avoit mis la derniere main que depuis la mort du jeune Duc de Fronsac, après laquelle

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

perdant tout d'un coup toute pensée de fortune, il s'étoit retiré de la Cour, & renfermé dans son cabinet, ne se réservant que la conversation de quelques amis, éloignés comme lui de toute ambition. Aussi disoit-il en 1663, « que depuis » dix-sept ans il n'avoit pas seulement » vû la porte du Louvre, & qu'il n'avoit » jamais voulu demander de pension au » Cardinal de Richelieu. Il me suffit, » ajoute-t-il, d'un grand don que le Roi » me fait & pour lequel je me sens fort » obligé à ses bontés; il me donne la liberté » de vivre selon mon plaisir, de philosopher » en repos, de jouir de la paix de mon » cabinet, comme de celle du Royaume, » d'étudier les vertus, & d'écrire mes » fantaisies pour me divertir. » Il avoit dit ailleurs : « Je ne suis pas propre à faire de grands voyages ; & l'on ne peut » conter de la Chine ou de l'Amérique » d'assez grandes merveilles, pour me donner envie de les aller voir. Ma mauvaise santé ne me permet pas de prendre » aucun emploi laborieux ; & ceux que » j'avois pris autrefois volontairement » dans la Chaire & dans le Barreau, avec » un assez favorable succès, me sont » maintenant interdits & sans retour. » La promenade est un divertissement

Quatr. Diss. p. 124. 125. 126.

Troisiéme Diss. p. 9.

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

» trop proche de la lassitude, & pour
» moi trop pénible : l'application de la
» pensée aux Ouvrages qui demandent
» une forte méditation, ne manque ja-
» mais à me faire malade. Je n'aime point
» le jeu ; & quoique je les sçache tous,
» je n'y trouve aucun charme capable
» de m'y faire perdre du tems ; ils ont
» trop de violence pour la foiblesse de
» mon corps, ou trop d'oisiveté inutile
» pour l'activité de mon esprit. De sorte
» que pour consumer agréablement les
» heures que la conversation de mes amis
» me laisse vacantes, il ne me reste
» qu'une occupation douce & facile
» dans mon cabinet. »

Sur la fin de ses jours, sa retraite devint encore plus grande, s'étant retiré à Nemours auprès de son frere Anne Hedelin, Lieutenant-Général de cette ville, & ce fut-là qu'il mourut le 25 Juillet 1676 suivant le Registre mortuaire de l'Eglise paroissiale de cette ville. Il étoit alors âgé de 72 ans.

C'est à cette *occupation douce & facile*, dont il parloit avec tant de complaisance, que nous devons, sinon la composition, du moins la révision & la publication de la plus grande partie de ses Ouvrages. Je ne répéterai point ce

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

que j'ai dit ailleurs de sa *Pratique du Théâtre*, de son *Projet pour le rétablissement du Théâtre François*, des Ecrits occasionnés par sa dispute avec l'Abbé Ménage, de sa Tragédie en Prose, intitulée *Zénobie*, de sa Dissertation sur la condamnation des Théâtres, de ses *Conjectures Académiques* ou *Dissertation sur l'Iliade*. Ses autres Ouvrages sont, un jugement de la censure de Javersac contre le Pere Goulu, Feuillant, qu'il dit avoir fait à l'âge de vingt ans; un *Traité de la nature des Satyres, Brutes, Monstres & Démons*, qui est encore un Ecrit de sa premiere jeunesse; quatre Dissertations contre Pierre Corneille, que j'ai souvent citées dans cet Article, les *Conseils d'Ariste à Célimene, sur le moyen de conserver sa réputation*, *Relation du Royaume de Coquéterie*, & plusieurs autres qui ne sont point ici de mon sujet, & dont on peut voir le Catalogue dans les Mémoires du P. Niceron, & ailleurs.

Troif. Diff. p. 16.

Je dirai seulement que sa *Macarise*, Roman allégorique qu'il avoit commencé pour le Duc de Fronsac, quoiqu'Ouvrage peu lû & peu goûté, fut loué dès qu'il parut par la plûpart des Poëtes de ce tems-là. M. Despréaux en fit comme les autres l'éloge en Vers: *Mais heureu-*

ſement, dit-il dans une de ſes Lettres, *je portai l'Epigramme trop tard, & elle n'y fut point miſe ; Dieu en ſoit loué.* C'eſt ſur ce Roman que Richelet, qui lui avoit applaudi d'abord, s'étant depuis brouillé avec l'Auteur qui le déchiroit partout, fit ces quatre Vers qu'il lui envoya :

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

Hedelin, c'eſt à tort que tu te plains de moi ;
N'ai-je pas loué ton Ouvrage ?
Pouvois-je plus faire pour toi,
Que de rendre un faux témoignage?

L'Abbé d'Aubignac cultiva auſſi la Poëſie Françoiſe, & ce n'eſt qu'en cette qualité que je lui donne place ici. Outre la Tragédie de Zénobie, & *les deux Pucelles*, Comédies, l'une & l'autre en Proſe, j'ai vû de lui *le Martyre de Sainte Catherine*, Tragédie en Vers, & en cinq Actes. Il a eu part à pluſieurs autres Piéces de Théâtre. Pierre Corneille ayant prétendu qu'il étoit Auteur de la Tragédie de *Manlius*, donnée ſous le nom de M[lle]. Desjardins ; l'Abbé proteſta qu'elle étoit en effet de cette Demoiſelle. « Je conviens bien, dit-il, qu'elle m'en » a montré le deſſein, & que je lui en » ai dit mon avis en quelques endroits, » dont elle a fait après ce qu'elle a jugé » pour le mieux .... Mais je ſuis obli-

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

Quatr. Diss. p. 166. 167.

» gé de vous dire qu'il est faux que j'aye » fait son *Manlius*, & jamais un petit » conseil n'a donné droit à personne de » s'attribuer l'Ouvrage d'autrui . . . . . . » On m'a montré plusieurs autres Poë- » mes dont j'ai dit mes sentimens qui » n'ont pas été suivis ; j'ai donné l'ou- » verture de quelques sujets que l'on a » fort mal disposés ; j'ai d'autres fois fait » en Prose jusqu'à deux ou trois Actes, » mais l'impatience des Poëtes ne pou- » vant souffrir que j'y misse la derniere » main, & se présumant d'être assez forts » pour achever sans mon secours, y a » tout gâté. J'en ai même donné trois » en Prose à feu M. le Cardinal de Ri- » chelieu qui les fit mettre en Vers ; » mais les Poëtes en changerent telle- » ment l'œconomie, qu'ils n'étoient *plus* » reconnoissables. »

Ibid. p. 166.

Dans la même Dissertation où il rapporte ce qu'on vient de lire, il parle aussi d'un de ses Sonnets, que M. Corneille avoit censuré. C'est apparemment celui qu'on lit à la tête de la premiere des quatre Dissertations. Il y en a deux autres à la fin de ses *Portraits égarés*, imprimés en 1660, petit Ouvrage qui contient quelques Portraits faits dans le goût de ce tems-là, où l'on se plaisoit à

ces sortes d'Ecrits, qui ne sont gueres que le fruit d'un esprit oisif. Etant beaucoup plus jeune, &, avant que d'entrer auprès du Duc de Fronsac, ayant introduit à Nemours l'explication des Tableaux énigmatiques, à peu-près comme on le pratiquoit en ce tems-là dans les Colléges, il composa sur ce sujet un Poëme de six cens Vers, que son pere, pour le faire mieux connoître, & afin de l'entretenir dans l'amour des Belles-Lettres, jugea à propos de faire imprimer. « Je laisse à penser, dit Boscheron en » parlant de ce Poëme, combien de fois » il lui fallut feuilleter les Traités des » Figures hiéroglifiques, d'Emblêmes, » de Symboles, & de toutes ces repré- » sentations mystérieuses qui servent à » exercer l'imagination des Curieux. Il » n'y a presque rien dans le monde sensi- » ble, soit dans les couleurs, les arbres, » les fleurs, les animaux, & même dans » l'homme, qu il ne lui ait fallu connoî- » tre pour en discerner le rapport sym- » bolique avec les actions humaines. Il » n'y a presque aussi rien dans la Morale » & dans la Politique, qu'il ne lui ait fal- » lu découvrir tant sous les voiles mysti- » ques des Philosophes, & dans la nuit » de leurs allégories, que sous les termes

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

Lettr. de M Boscher. p. 286. & suiv.

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé d'AUBIGNAC. 1676.

» précis & dans le plein jour de notre » Philosophie commune. »

L'Abbé d'Aubignac égaya davantage cette Philosophie, & peut-être trop, dans un autre Poëme intitulé, *La Foire d'Amour*, « où la beauté, la grace, & les » autres qualités des Dames sont repré- » sentées comme une riche marchandise » que les honnêtes gens achetent au prix » des vertus, des services & des verita- » bles affections. Il y ajouta après coup » en Stances *l'Opérateur d'Amour*; c'est- » à-dire, un charlatan qui sous le nom » de plusieurs drogues ingénieusement » inventées, faisoit le Médecin & pré- » tendoit guérir de plusieurs sortes de » maux. » Il composa encore une autre Allégorie sous le titre de *l'Ordre de la Liberté*, & il la fit à la priere des Marquises de la Tour-Landry, & de Saint Sauveur, proches parentes du Duc de Brezé. C'est encore un Poëme, où il donne le modéle d'une vie mêlée de plaisirs innocens & d'une douce liberté. Je n'ai point vû ces petits Poëmes, & je n'en parle que d'après la Lettre du sieur Boscheron. Celui-ci en a oublié un, intitulé, *le Trio de la Médecine, à Mademoiselle C.* qu'on lit dans le tome second du Recueil de Sercy, page 221.

Ibid.

& suivantes. C'est une Piece badine & Satirique, où le Poëte plaisante sur une incommodité qu'il ressentoit, & sur la consultation de trois Médecins qu'il fit venir, & qui babillerent beaucoup sans le soulager.

FRANÇOIS HEDELIN, Abbé D'AUBIGNAC. 1676.

JEAN DESMARESTS, Sieur DE SAINT SORLIN.

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Jean *des Marêts*, Sieur de Saint Sorlin, eut chez le Cardinal de Richelieu autant d'accès que Boisrobert, & plus que l'Abbé d'Aubignac. On a dit de lui qu'*il étoit le plus fou de tous les Poëtes, & le meilleur Poëte qui fût entre tous les fous*. Il étoit d'une honnête famille de Paris, & naquit dans cette ville vers l'an 1595. Il étoit frere puîné de Roland des Marêts, qui s'est acquis l'estime & l'amitié de tous les Sçavans de son tems, & oncle de Mademoiselle du Pré que Roland avoit élevée dans l'étude des Sciences & des Belles-Lettres, où elle fit de très-grands progrès.

Bayle dans son Dictionnaire critique met aussi Jean des Marêts au nombre des plus beaux esprits & des plus féconds du dix-septieme siecle. Et si nous devons nous en rapporter au témoignage de son

Rolandi Maresii Epistol. l. 2. Ep. 15.

JEAN DES MARETS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

frere, qui devoit bien le connoître en effet, il avoit perfectionné par une étude assidue pendant plusieurs années les talens qu'il avoit reçus de la nature; & à la connoissance des Belles-Lettres il avoit joint celle de la Musique, de la Peinture, & de l'Architecture. Il posséda dans la suite les Charges de Contrôleur Général de l'extraordinaire des Guerres, & de Secrétaire Général de la Marine du Levant. Lorsqu'on voulut donner quelque forme aux Assemblées de l'Académie Françoise, dans laquelle il fut admis dès la naissance de cette Compagnie, ce fut lui qu'on choisit pour Chancelier, & on le continua dans cette Charge pendant quatre ans.

Hist. de l'Académ. Fr. t. 1. p. 16. 73.

Flatté de cette préférence, & tirant peut-être un peu trop de vanité de ses talens, il se crut en droit de décider avec une sorte d'empire du mérite des Auteurs, si l'on doit prendre à la lettre ce que M. de Saint Evremont lui fait dire dans la *Comédie des Académiciens* :

Act. 3. Sc. 1.

C'est aujourd'hui, Messieurs, qu'on révele à la France
Les Mystères secrets de la vraie éloquence :
Les Muses qui du Ciel ont descendu chez nous,
Vous rendent par ma bouche un Oracle si doux :
C'est à tort, grands Auteurs, que la Grece se vante,

La Rome des Latins, n'est plus la triomphante :
L'Italie aujourd'hui tombe dans le mépris,
Et les Muses n'ont plus de séjour qu'à Paris.

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Dans tout le reste de cet Acte, on ne le fait presque jamais parler que sur le ton haut & grondeur.

Né sans goût pour la Poësie Dramatique, il n'a travaillé en ce genre que pour faire sa cour au Cardinal de Richelieu, qui l'aimoit, & à qui il étoit redevable de sa fortune. Il y travailla même contre son inclination. Le Cardinal qui sçavoit sur cela son éloignement, « le pria, » dit M. Pellisson, d'inventer, du moins, » un sujet de Comédie, qu'il vouloit » donner, disoit-il, à quelque autre, » pour le mettre en Vers. Des Marêts lui » en porta quatre bien-tôt après. Celui » *d'Aspasie*, qui en étoit un, lui plut » infiniment ; mais après lui avoir donné » mille louanges, il ajouta ; *Que celui-la* » *seul qui avoit été capable de l'inventer*, » *seroit capable de le traiter dignement*, » & il l'obligea à l'entreprendre lui-mê» me, quelque excuse qu'il pût alléguer. » Ensuite ayant fait représenter solem» nellement cette Comédie devant le » Duc de Parme, il pria M. des Marêts » de lui en faire tous les ans une sembla-

Hist. de l'Acad. Franç. t. 1. p. 104. 105.

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

» ble. Et lorsqu'il pensoit s'en excuser » sur le travail de son Poëme héroïque » de Clovis, dont il avoit déja fait deux » Livres, & qui regardoit la gloire de la » France, & celle du Cardinal même; le » Cardinal répondoit qu'il aimoit mieux » jouïr des fruits de sa Poësie, autant » qu'il seroit possible, & que ne croyant » pas vivre assez long-tems, pour voir la » fin d'un si long Ouvrage, il le conju» roit de s'occuper pour l'amour de lui, » à des Pieces de Théâtre, dans lesquel» les il pût se délasser agréablement de la » fatigue des grandes affaires.

La complaisance engagea donc des Marêts à faire ce à quoi il ne se seroit pas porté de lui-même. Après *Aspasie*, il fit *les Visionnaires*; *Roxane*; *Scipion*; *Mirame*; & *l'Europe*. Il avoit aussi fort avancé deux autres Pieces, que la mort du Cardinal lui fit abandonner; *Annibal*, Tragédie; & *le Charmeur charmé*, Comédie. Je renvoye pour la notice de ces Pieces, à l'*Histoire du Théâtre François*. Je dirai seulement que la Comédie des *Visionnaires* fut traitée alors de *Comédie inimitable*, & qu'elle eut un succès prodigieux. On y trouve des Scênes assez Comiques; & il faut avouer qu'on y remarque une versification supérieure à cel-

Hist. du Théâtre Fr. t. 5. p. 180. 384. T. 6. p. 42. 50. 59. & 266.

le de son tems. C'est aussi la premiere Comédie qui offre une critique de différens ridicules. Mais ces ridicules, pour la plûpart, sortent de la nature. Il est vrai que l'Auteur ne pouvoit guere les présenter autrement : il étoit lui-même imaginaire, & ses peintures devoient se sentir du déréglement de ses idées. C'est par cette raison que Saint Evremont lui fait dire par Gomberville dans la Comédie intitulée *les Académiciens:*

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Act. 3. Sc. 3.

L'effort de votre esprit, en chose imaginaire,
Vous rendra, des Marests, un grand Visionnaire.
Le *Poëte*, le *Vaillant*, le *Riche*, l'*Amoureux*,
Feront de leur Auteur un aussi grand fou qu'eux.

Chapelain en jugeoit un peu plus favorablement lorsqu'il donna son *Mémoire des gens de Lettres vivans en* 1662. « C'est, dit-il, un des esprits faciles de ce » tems, & qui sans grand fond sçait une » plus grande quantité de choses, & leur » donne un meilleur jour. Son style de » Prose est pur, mais sans élévation : en » Vers, il est abaissé & élevé selon qu'il » le desire ; & en l'un & l'autre genre, » il est inépuisable & rapide dans l'exé- » cution, aimant mieux y laisser des ta- » ches & des négligences que de n'avoir » pas bien-tôt fait. Son imagination est

Mélang. tirés des Lettr. de Chapel. page 255. 256.

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

» trop fertile, & souvent tient la place » de jugement. Autrefois il s'en servoit » pour des Romans & des Comédies, non » sans beaucoup de succès. Dans le re- » tour de son âge, il s'est tout entier » tourné à la dévotion, où il ne va pas » moins vîte qu'il alloit dans les Lettres » profanes. »

Rien de mieux en 1662, dit M. l'Abbé d'Olivet, qui rapporte aussi ce texte de Chapelain: *Mais depuis ce tems-là M. des Marests fit bien un autre chemin. Il devint Prophete.* C'est trop reculer la datte de ses visions. Dès 1645, comme on le voit par ses *Prieres & Instructions Chrétiennes*, qui sont de cette année, il s'érigeoit en réformateur & en directeur, & trouvoit des femmes & des filles assez sottes pour se soumettre à sa conduite, & pour le consulter sur les affaires de leur conscience, tout laïc qu'il étoit. Le judicieux Historien de l'Académie renvoye au Dictionnaire de Bayle où l'on trouvera, dit-il, plus d'éclaircissemens qu'il n'en faudroit sur l'enthousiasme & le fanatisme de des Marêsts; qu'il me soit permis de renvoyer à une source plus pure & à un Ouvrage plus instructif, aux huit Lettres de M. *Nicole* intitulées, *les Visionnaires*, & à l'excellente Préface de ces Lettres.

La maniere dont des Marests en usa dans l'affaire de Simon *Morin*, qui fut condamné au feu pour son fanatisme, & qu'on auroit peut-être dû se contenter de renfermer comme fou, montre assez que la prétendue dévotion du premier dont Chapelain a jugé trop favorablement, n'étoit au plus qu'une dévotion d'humeur & de tempérament, puisqu'elle manquoit de cette droiture & de cette bonne foi qui sont inséparables de la véritable. Dans les dernieres années de sa vie, des Marests s'attacha à M. le Duc de Richelieu, dans la maison duquel il mourut le 28 Octobre 1676, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il fut inhumé en l'Eglise de Saint Paul.

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Ses Ouvrages sont en très-grand nombre. J'ai cité ses Pieces de Théâtre. J'ai insinué qu'il avoit composé des Romans, dont l'un intitulé *Ariane*, est trop loué dans les Lettres de son frere Roland des Marests, & raillé avec fondement dans *le Parnasse réformé* de Gabriel *Guéret*. Je passe sous silence ses Ecrits de dévotion, sa *Réponse* si parfaitement pulvérisée par M. Nicole, *à l'Apologie des Religieuses de Port Royal*, & tous les Ecrits que l'enthousiasme & le fanatisme lui ont fait produire. Je me borne à ses Poësies

Epistolar. L. 1. Epist. 20.

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

diverses. J'en ai lû plusieurs qui ont été réunies dans un Recueil *in-4°.* qui porte la datte de 1647.

Ce Recueil commence par un *Discours de la Poësie* au Cardinal de Richelieu, qu'on lisoit déja dans *le Sacrifice des Muses*, imprimé en 1635; & ce discours est suivi d'un Poëme d'environ deux cens Vers, qui avoit paru en 1637, intitulé, *les Amours du Compas & de la Regle, & ceux du Soleil & de l'Ombre.* Je n'y ai rien trouvé qui pût flatter un Lecteur curieux. Les Pieces qui suivent sont très-mêlangées : ce sont des Sonnets & des Stances sur la prise d'Arras, sur la mort de MM. de Lamet, de Charnecé, de Rambures, à Mme. du Vigean, à M. de Bautru. Des Stances encore, des Sonnets, & une Elégie, dont l'objet est désigné par le titre général *Amours*, Pieces de jeunesse qu'une fade galanterie caractérise. Des Récits pour des Ballets, & autres divertissemens. Des Chansons & des Enigmes. Tout cela ressemble assez à un parterre, mais qui n'est pas toujours émaillé de fleurs agréables. Une autre partie ne présente, sous le titre d'*Oeuvres Chrétiennes*, que des *Paraphrases*, trop froides, trop languissantes, *des Pseaumes* 19, 20, 44, 71, 96, 143, *accommodées*

au regne de Louis XIII. & quelques autres Poësies morales, avec une Elégie & un Sonnet sur la derniere maladie du Cardinal de Richelieu son protecteur; le Tombeau du même, ou son Eloge funebre en Vers, une Ode sur la bataille de Rocroy, gagnée par le Duc d'Enguien, un Poëme sur la prise de Graveline, & une Plainte au Cardinal Mazarin, devant qui il fait exhaler le même encens qu'il avoit prodigué au Cardinal de Richelieu, & dont il se réserve une partie, lorsqu'il dit:

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

. . . . Laisse en ton palais entrer pour un moment
Une Muse, autrefois les délices d'Armand,
Autrefois éclatante, heureuse, caressée,
Des louanges d'Armand cent fois récompensée;
Et que tu vis cent fois venir à son secours,
Pour l'alléger du poids de tes sages discours.

Et plus bas, parlant encore des faveurs dont le combloit Richelieu, il ajoute:

Jules, des grands Romains le véritable sang,
Je dirai sans orgueil que j'eus place en ce rang;
Car tu sçais qu'il m'aimoit, que cet esprit sublime
Eut pour moi des momens de tendresse & d'estime,
Et que tu fus témoin dans ces tems glorieux,
Que cent fois cet honneur me fit des envieux.
Toutefois ne crains pas une audace importune,
Je ne demande point des fruits de ta fortune,

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Ni de ton grand pouvoir les plus rares effets,
Mais de pouvoir sous toi jouir de tes bienfaits :
Que ta puissante main m'appuye & me maintienne,
Au degré de fortune où me plaça la sienne.

De cette fanfaronade, il passe à une autre, vantant ainsi ses propres Ouvrages, & les services qu'il prétendoit avoir rendus à l'Etat par ses Romans & ses Pieces de Théâtre :

J'ai soutenu sa cause, & sans peur des dangers,
J'ai combattu l'orgueil des Princes étrangers ;
J'ai découvert le fil des trames tyranniques :
J'ai déssillé les yeux des Peuples Germaniques.
J'ai fait parler l'*Europe*, & fait ses protecteurs
Tout autant que j'aurai d'équitables Lecteurs ;
Et les siecles futurs aimant ses belles larmes,
Aimeront dans mes Vers l'équité de nos armes.
J'ai de cent vérités nos voisins ébahis :
Jules, n'est-ce pas là secourir mon pays ?
Et si l'on me permet un repos honorable,
Je rendrai des vieux Francs la mémoire adorable.
Je tire de l'oubli les faits ensevelis
Du premier Conquérant de l'Empire des Lys.
Je chante son baptême & la divine marque
De la faveur du Ciel qui sacra ce Monarque ;
Et je crois que mon siecle, & les tems à venir
S'étonneront du vol que je puis soutenir, &c.

Il finit cette *Plainte* déja trop présomptueuse, par ces Vers pleins d'une ridicu-

le vanité :

La vie est peu de chose à qui dompte la mort ;
La mienne aussi m'est peu ; mais songe à sa défense,
Et pour ton honneur propre, & celui de la France ;
Car la postérité sçaura ce que tu fus,
Et si je méritois ou faveur ou refus.

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Je sçais que ceux qui cultivent les Lettres font honneur à leur Patrie, & que ceux qui instruisent leurs concitoyens méritent beaucoup d'égards ; mais ils doivent les attendre modestement, sans les exiger avec hauteur ; & on ne mérite que le mépris, quand on prétend se faire valoir plus qu'on ne vaut en effet. Les Romans & les Pieces dramatiques de des Marests pouvoient-ils d'ailleurs être mis au nombre des services rendus à la Patrie? J'en laisse le jugement à ceux que les mêmes préventions qui l'ont séduit n'aveuglent point.

Ce qu'il a fait de plus comme Poëte est aussi oublié que ce que je viens de détailler. Lui seul étoit enthousiasmé de son Poëme en six Chants, intitulé, *Les Amours de Protée & de Physis*, ou *l'Alliance de l'art & de la nature*. Il ne doutoit point qu'*après l'avoir lû & relû on n'y revienne encore*. Je n'entreprendrai point de juger de la disposition où ont

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

pû être ses Lecteurs. Quant à moi, je ne craindrai pas de dire, que content d'avoir lû ce Poëme une fois, je me garderai bien de le relire une seconde : il ne m'a plû ni par les choses, ni par le style.

Les Censeurs nommés pour approuver son *Office de la Vierge Marie, mis en Vers, avec plusieurs autres Pieces*, louent beaucoup cet Ouvrage ; à la bonne heure : tout y est pieux, n'y étant question que de la Traduction d'un Office reçû dans l'Eglise, & de celle des Vêpres du Dimanche, des sept Pseaumes de la Pénitence, & des Hymnes de l'année. Mais la Poësie pouvoit en être plus noble, moins lâche, moins rampante. Cet Ouvrage dédié à la Reine Régente, imprimé 1645 parut de nouveau en 1649 ; & encore en 1669, sous le titre de Prieres & Oeuvres Chrétiennes, avec des augmentations, principalement de la Traduction de nouveaux Pseaumes, de quelques autres Hymnes, des *sept Vertus Chrétiennes*, Poëme divisé en sept journées, contenant l'éloge, & très-superficiellement, les caracteres de la Foi, de l'Espérance, de la Charité, de l'Humilité, de l'Obéïssance, de la Patience, & de la *Mansuétude* : de deux cens soixante & dix-huit Quatrains, tirés des quatre

Livres de l'Imitation de Jesus-Christ; & des *Préceptes du Mariage pour une Dame Chrétienne, tirés de S. Grégoire de Nazianze*, en quarante-un Quatrains. Ces préceptes avoient déja paru dans le Recueil *in*-4°. de 1647.

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Les Quatrains tirés du Livre de l'*Imitation* n'étoient gueres qu'un essai d'une Traduction entiere ou Paraphrase du même Ouvrage à laquelle des Marests travailloit. M. de la Monnoye dans ses notes sur les *Jugemens des Sçavans de M. Baillet*, dit que cette Paraphrase n'a jamais été imprimée. Il s'est trompé. Elle l'a été en 1654 *in*-12. chez Pierre le Petit & Henri le Gras; & Colletet en parle dans son Discours de la Poësie Morale page 198. L'année précédente 1653 des Marests s'étoit répété lui-même en partie dans un Poëme en huit Chants où il traite des Vertus Chrétiennes, & à qui il a donné le titre singulier de *Promenades de Richelieu*, supposant d'un côté que ce Cardinal étoit toujours accompagné de toutes ces Vertus, & d'un autre, que c'étoit le fruit de ses propres méditations lorsqu'il étoit obligé de suivre ce Ministre.

T. 5. p. 287.

Je ne fixerai point le lieu où il composa deux autres Poëmes, celui de *Marie*-

JEAN DES MARESTS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Magdelaine, ou *le Triomphe de la Grace*, & celui *d'Esther*; mais je puis assurer que l'Auteur ne se montre Poëte ni dans l'un ni dans l'autre. Le premier est en dix Chants, dont chacun n'a que le mérite d'être fort court. Des Marests y suppose que la Magdelaine est la pécheresse de l'Evangile; c'est de-là qu'il part pour étaler ses charmes séduisans & l'abus qu'elle en faisoit, & ce que la Grace fit pour changer son cœur. Je pourrois faire observer que tout ce qu'il dit des opérations de la Grace manque de l'exactitude Théologique; mais ces observations seroient d'autant plus inutiles, que l'oubli où est tombé ce Poëme, plein d'ailleurs d'épisodes qui lui sont étrangers, & que l'Ecrivain justifie mal dans sa Préface, m'est un sur garant que sa lecture ne séduira personne. Ce Poëme, qui est en Vers de différentes mesures, est de l'an 1669.

Celui d'Esther est en grands Vers, & de l'année suivante 1670. Des Marests n'en publia d'abord que quatre Chants. C'est tout ce que contient cette édition de 1670. Il les donna sous le nom de *Boisval*, comme s'il eût appréhendé que son nom décrié ne fît tort à ce Poëme. Mais devenu plus hardi, ou plus témé-

raire

faire en 1673, il le fit réimprimer sous son nom, & augmenté de trois autres Chants. M. Racine dans sa Préface sur Esther, dit que l'histoire de cette Reine est pleine de leçons d'amour de Dieu, & de détachement du monde au milieu du monde même; & ce grand Poëte a fait lui-même de ce sujet une Tragédie qu'on admirera toujours, au lieu que le Poëme de des Marests n'est point lu, & est à peine connu. C'est que le Poëte tragique étoit en effet un grand Poëte, & que le prétendu Poëte épique ne se montre presque qu'un assez froid versificateur. Trop paraphraste d'ailleurs, sa narration est diffuse & languissante: & ce qui est encore moins supportable, c'est que dans un sujet tiré de l'Ecriture-Sainte, il fait entrer vingt Episodes où il n'est question que d'objets tout profanes, d'évocations, de consultations d'oracles, de fictions qui n'ont pas même de vraisemblance. Des Marests dédia ce Poëme à Louis XIV par une Epître en Vers qui contient l'Eloge de la Poësie, & un peu celui du Roi, qu'il dédommagea amplement en 1674 de la sécheresse de ce panégyrique, par son Poëme Lyrique en six Chants, qu'il lui plut d'intituler *le Triomphe de Louis XIV. & de son siecle,*

JEAN DES MARETS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

& où je ne vois gueres triompher que la prévention, le ridicule, & la bizarrerie.

JEAN DES MARETS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Rol. Maref. Epistol. l. 2. Epist. 56.

Le plus considérable de ses Poëmes est celui de *Clovis, ou la France Chrétienne*. Roland des Marests nous apprend que son frere le commença à Paris durant le siége de cette ville, qu'il le continua en Saintonge, & qu'il en composa quatre livres en deux mois; & loin d'applaudir à cette facilité, il lui conseille de revoir à loisir ce qu'il avoit fait avec trop de précipitation. Ce conseil étoit sage; des Marests ne le suivit point. Son Poëme parut dès 1654, & fut traité avec raison par M. *Despreaux* & ceux qui jugeoient aussi sainement que lui, de *Poëme ennuyeux à la mort*. Il eut cependant ses partisans. Quel est l'Ouvrage qui n'en a point! Chapelain eut la complaisance d'en relever *la diversité & les agrémens*; le Pere Mambrun, Jésuite, l'invention & l'industrie; d'autres en louerent les descriptions. Mais les censeurs furent en plus grand nombre que les approbateurs. L'ordonnance de ce Poëme a déplu à beaucoup de connoisseurs qui aiment la régularité; d'autres ont trouvé à redire au style; Furetiere le traitoit de Poëme fait à la hâte; & cette critique est bien modérée. L'Ab-

bé de Marolles fit aussi sur cet ouvrage des *Observations* où il le louoit beaucoup plus qu'il ne le censuroit; & cependant ces observations mirent le Poëte en fureur; il répondit avec hauteur, sema sa réponse d'injures & de termes méprisans; & força l'Abbé de Marolles, tout moderé qu'il étoit, à justifier ce qu'il avoit avancé, & à montrer de nouveaux défauts, & de très-sensibles, dans le Poëme de Clovis.

JEAN DES MARETS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Observat. sur le Poëme de Clovis par Marolles.

Des Marests profita cependant des critiques, & se réforma. L'Edition même de 1673 est si différente des précédentes, que ce Poëme y est à peine reconnoissable dans la plus grande partie. La premiere & la seconde Edition étoient en vingt-six livres. Il n'y en eut plus que vingt-quatre dans celle de 1661, & ce nombre fut encore diminué jusqu'à vingt dans celle de 1673, quoiqu'augmentée en plusieurs endroits. Mais ce Poëme n'en devint pas meilleur pour cela, & toutes les peines que l'Auteur s'est données ne l'ont pas empêché de tomber dans le mépris. « Je n'y vois, » dit Madame *Dacier*, dans la *Préface de* » *sa traduction de l'Odyssée*, je n'y vois » que des extravagances, des enchan- » temens puériles entassés les uns sur

Observat. du même sur la Lettre de M. des Marests à M. l'Abbé de la Chambre, &c. 1673. in-4.

pag. 49.

JEAN DES MARETS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

» les autres sans raison, & plus dignes de » Contes de Fées que du Poëme épique; » des fadeurs insuportables, des fautes » grossieres contre le bon sens, des vers » plus durs encore que ceux *de la Pucelle :* point de fable, point de mœurs, » nuls caracteres, nuls sentimens raisonnables, nulle Poësie, & qu'une diction ridiculement enflée ou platte. Il » n'y a personne, ajoute cette Dame, » qui ne fût honteux de parler un langage si bizarre & si inoui. Et pour ce » qui est de l'intervention de la Divinité, » si nécessaire au Poëme épique, elle y » est très-malheureusement dispensée. » Peut-on, continue-t-elle, souffrir un » Poëte, qui pour arracher Clotilde aux » charmes d'un enchanteur, fait que la » Sainte Vierge, après en avoir obtenu » la permission de son fils, descend du » ciel accompagnée de chœurs d'Anges » qui portent les pans de sa robbe,

> L'enleve à l'art magique, & quittant les déserts
> Dans un nuage blanc l'emporte sur les airs.

Ces critiques n'empêchoient pas des Marests d'être très-satisfait de son Poëme. Il l'étoit même à tel point, qu'il en renvoie la gloire à Dieu, & assure dans ses *Délices de l'esprit*, qu'il l'a sensible-

ment assisté pour finir ce grand ouvrage ; imagination folle que M. Nicole a eu raison de relever, comme elle le méritoit, dans la premiere lettre des *Visionnaires*. J'oubliois de dire que l'Edition de 1673 est augmentée d'un *Discours pour prouver que les sujets Chrétiens sont les seuls propres à la Poësie héroïque*, & d'un *Traité des Poëtes Grecs, Latins & François*, de la plûpart desquels l'Auteur juge fort mal.

JEAN DES MARETS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Et que pouvoit-on attendre d'un homme qui méprisoit Homere & Virgile, & qui prétendoit qu'ils ne valoient pas nos Modernes. Mais cette rare découverte, dit M. l'Abbé d'Olivet, il la fit dans ce même tems où sa tête enfantoit bien d'autres idées aussi nouvelles & plus étonnantes. Il se trouvoit alors dans un âge trop avancé, pour qu'il pût espérer de voir la conversion du monde entier sur ce point. Il transmit sa doctrine & son zéle à M. Perrault, en lui adressant sur ce sujet une Epître, qui est l'ouvrage par où il a fini, & qui contient, pour ainsi dire, ses dernieres volontés.

Histoi. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 335.

Cette Epître est en effet de 1675. Elle commence sur ce ton d'enthousiaste :

Vien défendre, *Perrault*, la France qui t'appelle.

JEAN DES MARETS, sieur DE SAINT SORLIN. 1676.

Vien combattre avec moi cette troupe rebelle,
Ce ramas d'ennemis, qui foibles & mutins
Préferent à nos chants les Ouvrages Latins.
Ne souffrons point l'excès de leur audace injuste,
Qui sur le grand Louis veut élever Auguste, &c.

Dès 1670 il avoit montré sur ce point son fanatisme littéraire dans sa *Comparaison de la Langue & de la Poësie Françoise avec la Grecque & la Latine*, &c. Ouvrage dont j'ai suffisamment parlé ailleurs, & dont la seconde Partie est toute remplie de morceaux de Poësie de sa composition, qu'il donne pour pieces de comparaison, & à qui il accorde toujours la préférence. Tel est, par exemple, son Poëme en cinq Chants, intitulé, *les Beautés & les Douceurs de la Campagne ; ou la Journée du Solitaire ;* où il s'imaginoit avoir traité, au moins avec le même agrément que Virgile dans ses Georgiques, de la culture des champs, des fleurs, des fruits, des prés, des vallons, des bois, &c. Mais je ne me suis point engagé à détailler toutes les Pieces de Des Marests. Voyez le Catalogue à la fin de ce Volume.

Je dirai seulement ici en finissant, qu'il a eu part à *la Guirlande de Julie*, & qu'il est l'Auteur de ce Sonnet, qui

ſert d'inſcription à la Statue Equeſtre de Louis XIII, élevée à Paris dans la Place Royale; & que M. *Piganiol de la Force* a fait réimprimer dans ſa *Deſcription de Paris*, Tome IV, pag. 316. Je reviendrai encore à lui lorſque je parlerai de M. Deſpreaux avec lequel il s'aviſa de ſe meſurer en 1674, en donnant ſa défenſe du Poëme héroïque, Dialogue, en Proſe & en Vers, contre ce célebre Critique.

JEAN DES MARETS, ſieur DE SAINT SORLIN. 1676.

JACQUES DE CORAS.

JACQUES DE CORAS. 1677.

Des Mareſts ne ſe fit pas plus d'honneur par cet Ecrit que Jacques *de Coras* par ſa Lettre contre le même M. Deſpreaux, que M. l'Abbé Joly a fait réimprimer dans ſes *Remarques ſur le Dictionaire critique de Bayle*. Ce Jacques de Coras étoit originaire de Toulouſe, & deſcendoit en droite ligne de Jean de Coras, célebre Juriſconſulte, qui étant Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & ayant été Intendant de la Juſtice & des Finances dans le haut Languedoc & dans la Haute Guyenne, fut fait Chancelier de Navarre par la Reine Jeanne d'Albret, mere de Henri le Grand.

Joly, Rem. ſur Bayle art. *Jonas.*

Converſ. de Jacq. de Coras ch. 8.

JACQUES DE CORAS. 1677.

Il naquit & fut élevé dans l'héréſie de Calvin, à laquelle il demeura longtems attaché. Son premier métier fut celui des armes, il ſervit en qualité de Cadet aux Gardes, & ſi on l'en croit, il ne manquoit point de bravoure; mais ſon pere qui craignoit qu'il ne fût la victime de quelque duel, l'ayant rappellé auprès de lui, le détermina à étudier la Théologie. Ce changement d'état en produiſit un dans ſa conduite. Aſſez indifférent auparavant pour le Calviniſme comme pour tout autre parti, il devint ſi zélé pour l'héréſie dans laquelle il étoit *né*, qu'on le jugea digne d'exercer le Miniſtere en pluſieurs endroits, & en particulier auprès de M. de Turenne, avec qui il demeura pendant trois ans. Il avoue dans l'hiſtoire de ſa converſion, qu'il s'acquitta de cet emploi ſelon l'intention de ceux qui le lui avoient donné.

Ibid. pag. 6.

« Je plaidai, dit-il, dans mes Ser» mons & dans mes Ecrits, la cauſe de » Genêve contre Rome; & comme » on me flattoit de n'être pas un des » plus mauvais Avocats de cette cauſe, » je devins auſſi un de ſes partiſans le » plus paſſionnés. Je mis donc en uſage » toutes les figures de ma Rhétorique » pour farder le menſonge, & pour lui

» donner la couleur & l'apparence de » la vérité. Je tâchai de faire passer » l'Eglise de Calvin pour la chaste » Epouse de J. C. & je traitai en même » tems l'Eglise Romaine d'usurpatrice » & d'adultere. J'aiguisai les traits de » ma Satyre pour déchirer son hon- » neur..... J'empruntai l'Italien du » *Divorce Céleste* (de *Ferrante Palla-* » *vicini*) pour lui dire des injures, &c.

JACQUES DE CORAS. 1677.

Après avoir publié un écrit où il prétendoit prouver l'*impossibilité de l'union entre les deux Eglises, la Réformée & la Romaine*, il entreprit de répondre aux Controverses du Cardinal de Richelieu, qu'il lut à cette intention. C'étoit-là où Dieu l'attendoit, si l'on peut parler ainsi. Plus il lisoit l'ouvrage du Cardinal, plus ses nuages se dissipoient, & moins il trouvoit que l'Eglise Catholique ressembloit aux portraits sous lesquels il avoit tant de fois tenté lui-même de la représenter. En vain s'efforçoit-il de fermer les yeux à la lumiere, celle-ci perça enfin les ténebres dans lesquelles il vouloit demeurer. Quelques conversations qu'il eut avec des Catholiques, acheverent de rompre ses liens. Il étoit alors Ministre à Tonneins; il sortit de ce lieu, résolu d'ab-

Ibid. pag. 5. & suiv. & chap. 3. & suiv.

Ibid. chap. 8. & suiv.

JACQUES DE CORAS. 1677.

jurer ses erreurs ; alla à Agen où il découvrit son dessein à M. Pellot Intendant en Guienne, & ensuite à Montauban où il fit abjuration entre les mains de l'Evêque, malgré, dit-il, les larmes de ma famille, & la perte assurée de mon emploi qui la faisoit subsister. Peu de tems après, en 1665, il donna au public les motifs & l'histoire de sa conversion, avec une réfutation de l'écrit dont je viens de donner le titre, & dédia le tout *à MM. les Archevêques, Evêques & autres Prélats de l'Assemblée du Clergé de France.*

Comme il avoit toujours joint l'étude des Belles-Lettres à celle de la Théologie, & qu'il aimoit en particulier la Poësie Françoise, dès 1663 il avoit donné *Jonas, ou Ninive pénitente, Poëme sacré*, Théologique & Moral, en dix livres ou chants, qu'il dédia à Henri de la Tour d'Auvergne Vicomte de Turenne. Je ne sçai pas combien de tems il employa à la composition de ce poëme, ce que je sçai c'est qu'on ne peut le lire sans beaucoup d'ennui. En vain le sieur d'Emery, Médecin du Roi, voulut-il faire parler les Muses Latines en sa faveur, envain l'Auteur lui-même se persuada-t-il *qu'on ne sen-*

Ode Lat. à la fin du Jonas.

toit pas moins dans son Poëme le stile des Prophétes de la Judée. que le langage des Poëtes de la Cour; les Lecteurs moins prévenus & plus judicieux, se contenterent de donner quelques éloges au projet de Coras & en condamnerent absolument l'exécution. On a blâmé sur-tout ces fréquens Episodes, dont plusieurs n'ont qu'un fondement bien éloigné dans l'Ecriture, dont quelques-uns même n'ont aucune vraisemblance. Coras chercha inutilement à prévenir ses Lecteurs dans la longue préface qu'il mit au-devant de ce Poëme, on a lu son apologie sans en être frappé, & l'on a censuré la témérité avec laquelle il se loue lui-même & exalte son ouvrage.

JACQUES DE CORAS. 1677.

Un accueil si peu favorable n'empêcha pas Coras de donner trois autres Poëmes, auxquels il avoit travaillé dans le tems où il délibéroit encore sur son changement de Religion. Ces trois Poëmes, qui parurent en 1665, sont, *Josué ou la Conquête de Canaan*; *Samson*; & *David, ou la Vertu couronnée*. Le premier est en six livres, & dédié au Roi; le second n'a que cinq livres, & est dédié à la Reine; le troisieme est en sept livres. Coras remercie celui

Convers. de Coras, p. 35. 36.

JACQUES DE CORAS. 1677.

à qui il le dédie d'avoir parlé de lui avantageusement au Roi, & d'en avoir obtenu pour lui quelques bienfaits qui lui étoient nécessaires; & lui demande une nouvelle grace, c'est de présenter ce Poëme à Sa Majesté, afin qu'elle ait un témoignage de sa reconnoissance & de l'emploi qu'il faisoit de son tems. D'ailleurs, ajoute-t-il, « j'ai eu assez bon- » ne opinion de ce Poëme, pour le pro- » mettre au Public, sinon comme un chef » d'œuvre de l'art (il avoit bien raison) » du moins comme le chef-d'œuvre » des merveilles; & j'ai regardé le Héros » qui en est le sujet comme un homme » extraordinaire dont mes Muses ne » pourroient couronner les vertus, sans » que ses vertus couronnassent mes Mu- » ses. » En cela il s'est trompé; on n'oubliera jamais David, & le Poëme n'est depuis longtems ni lu ni presque connu. Coras qui en avoit bien d'autres idées, parle ainsi dans une dédicace générale en Vers qu'il présenta au Chancelier Seguier:

Souffre qu'un Ecrivain qui d'une sainte audace
A porté sur Sion les trésors du Parnasse,
Cherche à te divertir d'un soin doux & pieux;
En t'offrant ce qu'il fit pour la gloire des cieux,
Et puisse t'expliquer d'un *fidelle* langage

Les

JACQUES DE CORAS, 1677.

Les justes sentimens où ta vertu l'engage.
Avant que ta faveur eût promis à mes vers
La gloire & le plaisir de charmer l'univers,
Ces timides enfans de mes fécondes veilles
Craignoient des esprits fins les yeux & les oreilles, &c.

Ils ne les craignoient donc plus depuis que M. Séguier avoit bien voulu accorder quelque part de sa protection à l'Auteur. Mais ces quatre Poëmes en étoient-ils moins froids, languissans, sans nerfs, moins remplis d'idées bisarres, de fables même ridicules? Enfin en ont-ils moins mérité tout ce que M. Despreaux s'est contenté de dire seulement de deux;

Le Jonas inconnu sèche dans la poussiere,
Le David imprimé n'a point vû la lumiere.

Despreaux Sat. 9.

Aussi cet Arrêt du souverain Critique du Parnasse François fut-il un coup de foudre pour Coras; il en fut accablé; ses ennemis le sçurent, & acheverent de l'irriter en lui faisant tenir une Lettre datée de Paris le 25 Août 1668, dans laquelle empruntant le nom & le langage de son Libraire, le sieur Angot, on l'animoit à venger l'insulte par laquelle M. Despreaux venoit de l'outrager, & qui retomboit si pleinement

JACQUES DE CORAS. 1677.

sur ses Poëmes, que depuis ce tems-là ils ne trouvoient plus d'acheteurs. Coras, aigri en effet par la Satyre & par cette Lettre, qu'il crut ou qu'il feignit de croire être encore l'ouvrage de M. Despreaux, répondit avec tout l'emportement d'un homme en colere. Peu content de parler pour lui-même, & de tenter à se relever seul de sa chute, il prend en main la défense de quelques autres Ecrivains, aussi oubliés que lui, ou qui ne sont gueres connus que par les Satyres de M. Despreaux. Il affecte en vain de mépriser les traits de celui-ci, on sent qu'ils l'avoient percé jusqu'au vif. Il chercha à jetter du ridicule sur les Poësies de son adversaire, & il ne leur donne que de l'éclat par la maniere dont il s'y prend pour les attaquer. Il se glorifie d'avoir été favorisé des graces du Roi, des bienfaits de l'Assemblée du Clergé, de ceux de M le Chancelier Seguier, & de MM. de la Vrilliere, Colbert, & Pellot. M. Despreaux ne lui avoit pas contesté cette gloire; il n'avoit pas cherché à la lui enlever. Il n'avoit parlé de lui que comme Poëte, & quand il auroit eu encore plus de protecteurs; quand il seroit vrai, comme il l'ajoute, qu'il

avoit lieu de se flatter de l'approbation de la Cour & de l'Académie, il ne s'ensuivoit nullement que ses Poëmes fussent bons, & que M. Conrart qui avoit loué son Traité de Controverse, qui lui étoit dédié, l'eut applaudi comme un enfant d'Apollon. Les Epigrammes satyriques dont cette réponse est entremêlée, n'étoient pas propres non plus à relever son mérite poëtique. Ces deux Piéces, la Lettre prétendue du Libraire Angot, & la Réponse de Coras, furent imprimées en 1668. in-4°. Commes elles étoient devenues très-rares on doit savoir gré à M. l'Abbé Joly, sçavant Dijonnois, de les avoir fait reparoître dans ses Remarques sur le Dictionaire de Bayle. Coras semble dire dans la Préface de son Josué, qu'il avoit fait d'autres Poësies que celles dont je viens de parler. Je ne les connois pas ; si ce n'est un Sonnet qu'il envoya après son abjuration à Alexandre Morus, qui lui répondit par un autre Sonnet sur les mêmes rimes. Le dernier Ouvrage de Coras est la vie du Jurisconsulte Jean Coras, qu'il composa en Latin, & qu'il publia en 1673, in-4°. Il mourut en 1677. M. Guéret, dans son Dialogue sur les Auteurs,

JACQUES DE CORAS. 1677.

JACQUES DE CORAS. 1677.

Promen. de S. Cloud dans les Mém. de Bruys, t. 2. pag. 184.

intitulé *la Promenade de S. Cloud*; parle de la Réponse que notre Auteur fit à M. Despreaux, & dont je viens de faire mention, & il ajoute qu'il fit de plus contre la neuvieme Satyre du même, une *Critique*, une *Parodie* & des *Epigrammes*. Je ne sçai si tout cela est différent de la Réponse elle-même; les Epigrammes, au moins, en sont partie, comme je l'ai observé.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier les *Tomes dix-sept & dix-huit de la Bibliotheque Françoise*, dans lesquels je n'ai rien trouvé qui pût en empêcher l'impression. Fait à Paris, ce 17. Juillet 1756.

SALLIER

Le Privilége est au Tome XVI.

